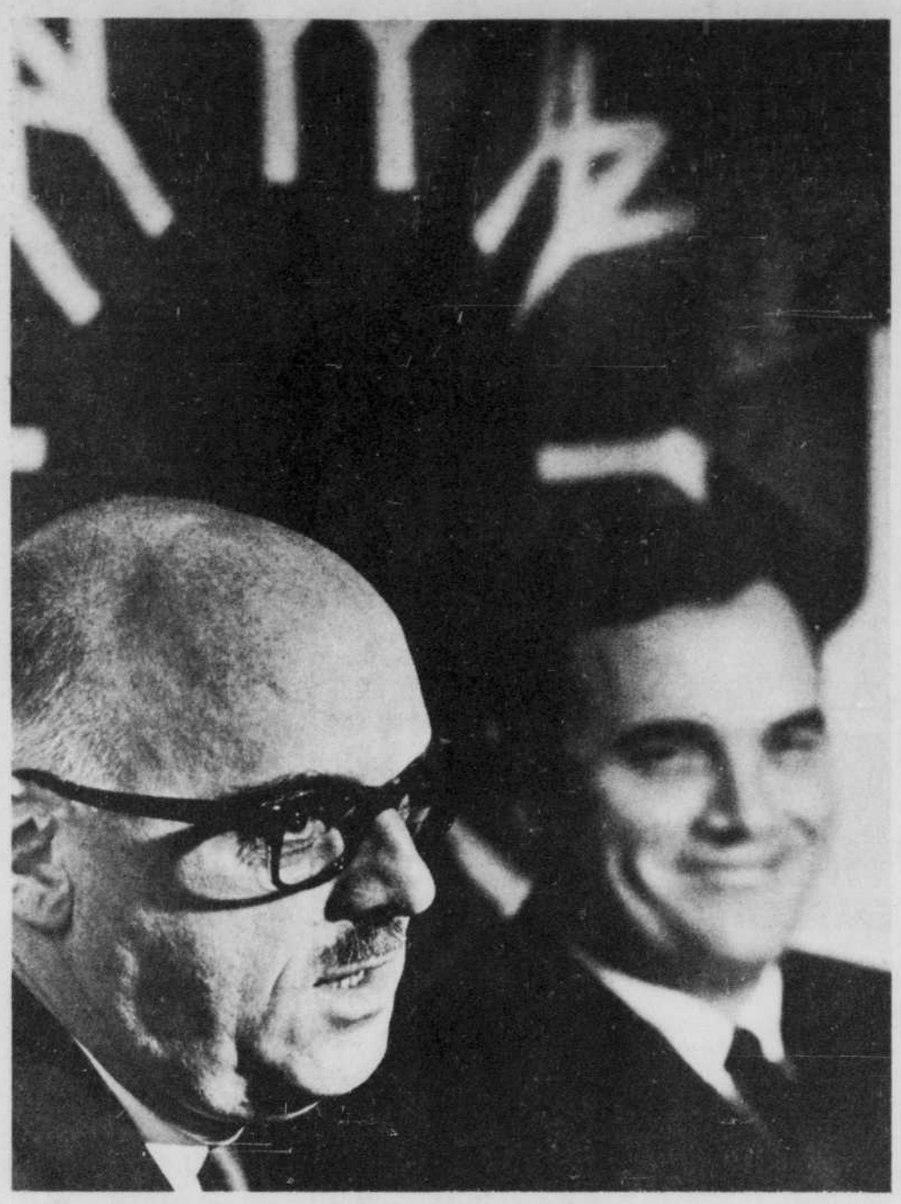
■ la météo

Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Un peu moins frais. Min. la nuit dernière et max. aujourd'hui : 45 et 60.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour : sainte Brigitte | VOL. LIX - NO 236 | Montréal, mardi, 8 octobre 1968 | DIX CENTS



Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a annoncé hier que "Terre des hommes" deviendra un grand centre de plaisirs d'hiver. En vue de la prochaine saison, il part à l'étranger le 21 octobre prochain pour un voyage de trois semaines qui le conduira jusqu'à Prague. A l'arrière-plan, le directeur de TDH, M. Guy Huot, qui accompagnera le maire. (Voir nos informations en page 3).

Ottawa étudiera plus à fond toute la question du Biafra

OTTAWA (DNC) – L'opinion publique aidant, la Chambre et le gouvernement se préoccupent de plus en plus sérieusement de l'évolution de la guerre civile au Nigeria et de l'avenir des Biafrais et hier toute une série d'événements ont contribué à faire porter à nouveau l'attention des milieux politiques sur cette question:

1) A la suggestion du chef de l'opposition, et avec l'accord de tous les partis, la Chambre a décidé de créer hier le comité de la Chambre sur les affaires extérieures et la défense et de le saisir dès aujourd'hui de la question biafraise en lui soumettant pour discussion les rapports contradictoires de deux députés de l'opposition, et celui des observateurs de trois pays qui ont circulé récemment dans les zones de combat.

2) Après une rencontre avec M. Pierre Elliott Trudeau les deux députés qui arrivent du Biafra, MM. Andrew Brewin et David MacDonald, ont indiqué que M. Trudeau s'était montré favorable à une aide gouvernementale qui serait accordée à des organismes internationaux pour la location d'avions de type Hercules qui participeraient aux opérations de secours des Biafrais. Les deux hommes ont également précisé qu'ils tenteront de rencontrer M. Sharp aux Nations unies après quoi ils auraient un nouvel entretien avec le premier ministre.

3) Le premier ministre a indiqué qu'il abordera dès aujourd'hui avec M. Arnold Smith le secrétaire du Commonwealth, la question de la guerre au Biafra. M. Smith est au pays pour quelques jours pour avoir des consultations avec le gouvernement au sujet de la prochaine conférence des pays du Commonwealth qui doit avoir lieu au début de l'an prochain.

4) Enfin, au cours de la période des questions, le chef du gouvernement a rappelé que le Canada ne fournit pas d'armes aux belligérants, qu'il souhaiterait que les pays amis en fassent autant. Tout en indiquant que le Canada n'est pas prêt à cet égard à donner des conseils à ses amis il a paru se réjouir de ce qu'à l'intérieur de ces pays des pressions soient faites sur les gouvernements pour qu'ils cessent ce trafic d'armes.

Le comité de la Chambre

En demandant une réunion immédiate du comité de la Chambre, M. Stanfield a dit qu'il serait en mesure de déterminer la valeur du rapport fait par les observateurs – dont un Canadien – qui se sont rendus dans les zones de combat, et qui ont précisé qu'il n'y a ni génocide ni rareté de vivres au Biafra. Ce comité pourra aussi déterminer, selon M. Stanfield, si le Canada ne devrait pas diversifier ses formes actuelles d'aide et mettre à la disposition des Biafrais des avions et plus de médicaments. Il déterminerait aussi quelles agences sont les plus efficaces dans la distribution des vivres.

M. Trudeau était d'accord avec cette proposition bien qu'il en trouvât les termes de référence un peu étroits.

Le chef des néo-démocrates l'était aussi mais il a instamment prié la Chambre et le gouvernement de ne pas faire des travaux de ce comité, un paravent pour leur indécision, il a suggéré que même durant les travaux de ce comité, le

Voir page 6 : Biafra



Le lanceur Mickey Lolich, à gauche, et Al Kaline se félicitent mutuellement après le triomphe des Tigers sur les Cardinaux, hier à Détroit, dans le 5e match de la série mondiale. Acculés au pied du mur dans ce match, les Tigers le demeureront dans le 6e match à St-Louis mais ils conservent espoir de finalement triompher. Voir nos informations à la page 11.
(Téléphoto PA)

■ à l'intérieur

Un éditorial de Paul Sauriol sur l'attitude du gouvernement canadien à l'endroit du problème biafrais. (Page 4)

L'Amérique latine porte en son sein la révolution et enfantera un "hombre nuevo", affirme-t-on au congrès de Laval sur l'Amérique latine. Nos informations à la page 13.

René Lévesque, commentant le congrès libéral, souligne le rapprochement des vieux partis. (Page 6)

Pour venir en aide à Humphrey

Johnson pourrait ordonner un arrêt total des raids

par Francis Lara, de l'AFP

WASHINGTON – Le président Johnson se prépare-t-il à décréter un arrêt total des bombardements du Nord-Vietnam avant le 5 novembre prochain? Les milieux officiels américains se refusent à fournir la moindre indication quant aux intentions de la Maison Blanche, mais de nombreux observateurs estiment que, pour aider le vice-président Humphrey dont la campagne électorale bat très sérieusement de l'aile et éviter que les négociations de Paris soient paralysées jusqu'au 20 janvier, le chef de l'exécutif devra décider très rapidement s'il entend donner satisfaction à la principale revendication du Nord-Vietnam.

La venue soudaine de M. Cyrus Vance à Washington et le secret exceptionnel dont ses entretiens avec le président Johnson ont été entourés durant la fin de semaine, donnent à penser que l'émissaire américain à Paris était venu, avec l'encouragement de M. Averell Harriman, plaider la cause d'un arrêt des bombardements. Ces rumeurs ont cependant été démenties dimanche une première fois par le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, et peu après par M. Vance lui-même. Son séjour à Washington, déclare-t-on officiellement, s'inscrit simplement dans le cadre des consultations régulières entre la délégation américaine aux négociations bilatérales et le gouvernement. Rien de plus. D'ailleurs, M. Vance n'est pas venu de Paris de sa propre initiative: il a été convoqué à Washington par le chef du département d'Etat.

M. Rusk, dans l'interview d'une heure qu'il a accordée dimanche à une chaîne de télévision américaine, a réitéré sa position qui n'a jamais varié: pas d'arrêt des bombardements sans un geste de réciprocité, une preuve tangible de bonne volonté de la part de l'adversaire.

De nombreux observateurs estiment toutefois que le président Johnson, soucieux de se justifier coûte que coûte devant la postérité, envisage sérieusement de faire un geste spectaculaire en Asie avant l'échéance du 5 novembre. Ils soulignent que la conjoncture militaire au Vietnam se prête actuellement assez bien à une initiative présidentielle.

Humphrey restera marqué, dit Nixon

WASHINGTON (AFP) – M. Richard Nixon a déclaré hier que si son rival démocrate, M. Hubert Humphrey, était élu le 5 novembre à la présidence des Etats-Unis, il porterait le stigmate de l'appui qu'il a "constamment donné" à la politique vietnamienne du président Johnson.

Le candidat républicain qui a tenu une conférence de presse à Washington, lors de la réunion annuelle de l'agence d'informations "United Press International" a souligné que pour lui-même il accéderait à la présidence, s'il est élu, "avec une nouvelle équipe et une nouvelle attitude" face au problème vietnamien.

Mais il s'est gardé d'être plus précis pour ne pas, a-t-il dit, gêner les négociateurs américains à Paris. Il pense, par surcroît, que la situation militaire s'améliore au Vietnam et qu'ainsi, en janvier, le président – "quel qu'il soit" – se trouvera en meilleure position de négociation avec l'adversaire.

Toujours à propos du Vietnam, M. Nixon a dit qu'il était défavorable à l'extension des bombardements du nord limités par M. Johnson au dus du vingtième parallèle.

La commission Prévost a remis son rapport sur les "évasions"

QUEBEC (DNC) – La garde et le transfert des détenus et prisonniers devraient relever entièrement du Service des prisons, et non pas de la sûreté du Québec, comme c'est le cas actuellement.

Telle est l'une des principales recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice, en matière pénale et criminelle, dans un rapport particulier soumis au ministère de la justice le 5 septembre dernier.

Le rapport, qui n'a pas encore été rendu public, avait été sollicité par le ministre de la justice, le printemps dernier, à la suite d'une série d'évasions spectaculaires au Québec.

Le document contient une quinzaine de recommandations visant notamment à centraliser au service des prisons du ministère le dépôt, la garde et le transfert.

La commission d'enquête estime que ces tâches ne devraient pas relever des policiers provinciaux, qui n'ont pas reçu de formation particulière pour l'exécution de ces fonctions.

D'autre part, les commissaires croient que le public en général et les détenus eux-mêmes seraient mieux protégés et de diverses façons, si la garde et le transfert des prisonniers étaient confiés à des gardiens spécialisés.

Rappelons qu'au printemps, une série d'évasions accompagnées d'attentats criminels avaient suscité une grande émotion et de l'inquiétude au Québec. Il suffit de rappeler les noms de Cofsky, de Lelièvre, et des trois évadés de Drummondville, notamment, pour se remémorer les exploits des pase-murailles qui avaient démontré à l'évidence que des choses laissaient à désirer à la "sûreté".

Des demandes d'enquête publique avaient été formulées auprès du ministère. M. Bertrand avait plutôt chargé la commission d'enquête de faire une étude particulière et prioritaire sur cette question. Ce sont ses conclusions que la commission vient de faire connaître au ministère.

Il a été impossible d'en savoir plus long hier à ce propos, mais peut-être le premier ministre et ministre de la justice, M. Bertrand, en parlera-t-il aujourd'hui au cours de la conférence de presse "sur des sujets particuliers" qu'il donne à midi.

Prague doit tirer les conclusions des derniers entretiens de Moscou

par Pierre Chauvet, de l'AFP

PRAGUE (AFP) – Trois jours après la fin des entretiens de Moscou, les plus hautes autorités du pays commencent à se pencher sur le document au bas duquel M. Alexander Dubcek, Oldrich Cernik et Gustav Husak ont apposé leur signature à Moscou, document qui engage irrévocablement la Tchécoslovaquie. Hier le gouvernement s'est réuni sous la présidence de M. Oldrich Cernik pour examiner, déclare un communiqué, "les derniers entretiens de la délégation tchécoslovaque à Moscou et les devoirs qui en découlent".

Aujourd'hui les 21 membres du praesidium doivent, à leur tour, en délibérer. Au milieu de la semaine, vraisemblablement jeudi 10 octobre, le Comité central, couvrant près de 200 personnalités, sera appelé à son tour à en scruter les termes et à en tirer des conclusions.

Celles-ci, en l'état actuel des choses, n'apparaissent pas encore clairement. Tentera-t-on avec l'équipe actuelle de remplir les obligations contractées à Moscou où, au contraire, estimera-t-on que les hommes "d'après janvier" ne sont pas aptes à mener cette tâche à bien et qu'il convient de procéder à des changements importants dans l'équipe dirigeante?

Les avis restent partagés. Les rumeurs les plus contradictoires circulent à ce propos, les plus nombreuses et les plus persistantes laissant penser qu'une relève parmi les hauts dirigeants est indispensable. Mais personne ne peut – à l'heure actuelle émettre une opinion définitive à ce sujet.

M. Vasil Kouznetzov, vice-ministre des affaires étrangères soviétique dont le retour à Prague est confirmé, serait peut-être la seule personne capable d'apporter une réponse claire à cette question.

Mais depuis son retour, ses activités sont restées particulièrement discrètes.

Par contre la visite que M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur de l'URSS à Prague a rendue hier à M. Bohuslav Xucera, ministre de la justice pour examiner "l'évolution politique actuelle et la justice en Tchécoslovaquie" a retenu l'attention. C'est la première fois depuis plusieurs mois que la visite de l'ambassadeur dans un ministère technique est officiellement annulée. De même, la réunion des rédacteurs en chef des journaux et périodiques, en présence de M. Oldrich Cernik, chef du gouvernement, et l'annonce de l'existence de "fonctionnaires chargés d'orienter l'information au siège même des "rédactions" n'est pas passée inaperçue. Les observateurs veulent voir dans ces cas de la justice et de la presse, une pression plus accentuée.

Auprès de sociétés diverses

Deux ministres n'ont pas abandonné toutes leurs fonctions de direction

OTTAWA (DNC) – Dans un document déposé à la Chambre hier, le président du Conseil privé M. Donald Macdonald a révélé que deux ministres du gouvernement MM. Robert Andras et Joe Greene conservent des postes d'administrateurs dans des sociétés diverses.

Il a également confié, dans des réponses à des questions écrites de M. Stanley Knowles, que les nouveaux ministres Donald Jamieson et James Richardson avaient abandonné plusieurs postes d'administrateur avant d'être assermentés le 6 juillet dernier.

M. Andras est ainsi membre du conseil d'administration de Gibson Motors Limited, de Gibson Lease and Rentals Limited, de Andras-Hague Limited et de Stratkwin Limited.

Le ministre de l'énergie M. Joe Greene est de son côté administrateur du Arnprior and District Memorial Hospital.

Quant à M. Don Jamieson, il a abandonné ses fonctions d'administrateur dans les sociétés suivantes au moment de son assermentation, Newfoundland Broadcasting Company Limited, CTV Television Network Limited, Cabet Holdings Limited, et Bavarian Brewing Company Limited.

Enfin, M. James Richardson, de la fortune duquel on a souvent fait état depuis son élection et son élévation au rang de ministre, a abandonné les directorats suivants avant d'accéder au conseil des ministres; Banque Canadienne Impériale de Commerce, compagnie de la Baie d'Hudson, The Investors Group, Investors Mutual of Canada Limited, Investors Group Fund Limited, Investors International Fund Limited, Investors Syndicate Limited, Provident Mutual Fund Limited, International Nickel Company of Canada Limited, Compagnie de chemins de fer du Pacifique canadien, United Canadian Shares

Voir page 6 : Deux ministres

98 des 108 comtés du Québec seront représentés au congrès de fusion MSA-RN

par Michel Roy

MM. René Lévesque et Gilles Grégoire ont annoncé hier que 975 délégués, représentant 98 des 108 comtés du Québec, prendront part au congrès de fondation du nouveau parti souverainiste qui, au départ, compte déjà 20,211 membres: 4,665 du Ralliement national de M. Grégoire et 15,546 du Mouvement Souveraineté-Association.

Envisagée au printemps dernier par le MSA, la création du nouveau parti intéressait à l'origine tous les groupes indépendantistes de la province. Mais on sait que les négociations visant au regroupement des divers mouvements et partie n'a abouti qu'à la fusion du MSA et du RN, le RIN ayant refusé d'accepter l'une des conditions que posait M. Lévesque, à savoir le respect des droits scolaires de la minorité anglophone.

Le congrès de fondation s'ouvrira vendredi soir au Petit Colisée de Québec où se dérouleront toutes les séances de l'assemblée plénière. Samedi, 21 ateliers de travail se réuniront aux pavillons de Koninck et Vachon de l'université Laval pour étudier tous les aspects du programme politique du parti. En soirée, des caucus régionaux sont prévus afin de permettre aux participants de se consulter sur l'orientation des travaux dans leurs ateliers respectifs et sur toute autre question relative à la marche du congrès. L'institution de ces caucus s'inspire de l'usage en vigueur dans les conventions des partis politiques américains.

Dimanche matin les ateliers sont regroupés en quatre grandes commissions de synthèse tandis que se réunit séparément un atelier de travail sur les statuts du futur parti. Dans l'après-midi et en soirée, l'assemblée plénière adoptera le programme déjà étudié dans les ateliers.

Lundi matin, l'assemblée adoptera les statuts du parti. Dans l'après-midi seront proclamés les résultats des élections aux divers postes de l'Exécutif. A cette occasion, le nouveau nom du parti sera rendu public, (plus de 160 projets sont encore à l'étude).

Les délégués seront ensuite invités à définir des mandats d'ordre général à l'intention de leurs dirigeants qui feront les exposés de clôture.

Tous les délégués auront reçu une importante documentation pour leur permettre de participer pleinement aux travaux du congrès. Outre les textes des projets de résolution et de statuts, chaque délégué sera muni d'une "documentation d'appui". Il s'agit d'un important cahier qui apporte aux intéressés "une information systématique pour une participation authentique" et qui s'intitule: "Un parti à fonder pour un pays à bâtir". C'est l'oeuvre du Centre de recherche et de documentation du MSA, oeuvre réalisée au cours de l'été par une équipe que dirige André Larocque, professeur à l'université de Montréal. En quelques mois, une dizaine de personnes (dont la majorité n'ont pas 30 ans) a réussi à recueillir, à rassembler, à coordonner, à synthétiser et à vulgariser tous renseignements utiles sur les secteurs culturel, économique, social et politique du Québec. La présentation est rigoureusement méthodique. Divers tableaux et reproductions de textes illustrent les énoncés et les explications qui ont un caractère résolument documentaire, dépourvu de tout prosélytisme. Un tel travail, a dit M. Lévesque, s'il avait été confié à une maison spécialisée, aurait pu coûter jusqu'à $300,000 et aurait

Voir page 6 : MSA-RN

Ministre entre deux chaises

Cardinal pourrait se voir offrir le siège de Bagot

par André Bellemare, de la PC

QUEBEC (PC) — Le député du comté de Frontenac à l'Assemblée législative du Québec, M. Fernand Grenier, proposera une résolution, lors du prochain caucus de l'Union nationale, le 16 octobre prochain, visant à présenter le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, devant l'électorat du comté de Bagot, siège laissé vacant par suite du décès de son représentant et premier ministre, M. Daniel Johnson, le 26 septembre dernier.

La résolution de M. Grenier demandera la tenue d'une élection partielle dans ce comté avec l'assentiment de l'organisation UN de Bagot dans le plus bref délai possible afin de tenter de donner un siège à M. Cardinal à l'Assemblée législative.

Rejoint à son domicile, à Lac-Mégantic, dimanche soir, le jeune député, lui-même un instituteur, a indiqué que le comté de Bagot est un comté de "prestige et aussi à la taille du ministre de l'éducation".

Cette nouvelle coïncide avec l'adoption d'une résolution, émanant du congrès du parti libéral du Québec cette fois, dans laquelle on réclame la démission temporaire mais immédiate de M. Cardinal au poste de responsable du ministère de l'éducation et son remplacement par un élu du peuple.

Les libéraux, réunis en congrès en fin de semaine à Montréal sont d'avis que l'éducation est un domaine trop important pour en laisser la responsabilité à un homme qui ne peut rendre de comptes devant la Chambre.

M. Grenier est confiant de trouver un collègue pour appuyer sa proposition, surtout parmi la jeune députation du parti.

M. Cardinal a été nommé ministre de l'éducation en novembre 1967 par feu le premier ministre Daniel Johnson et il n'a jamais détenu de siège à l'Assemblée législative.

On sait déjà qu'un sondage préliminaire, effectué dans le fief de l'ancien premier ministre québécois, auprès des militants et organisateurs du parti, indique que la présence de M. Cardinal dans Bagot serait la bienvenue.

Si la proposition du député de Frontenac est acceptée par le caucus, le 16 octobre, les observateurs croient généralement que le scrutin serait tenu en dedans de deux mois.

D'autre part, une telle initiative venant de la jeune génération du parti, pourrait rencontrer une certaine opposition chez les plus vieux membres du caucus en particulier chez ceux qui nourrissent des ambitions à la chefferie du parti.

De l'avis de quelques-uns, M. Cardinal se trouverait assis entre deux chaises. D'un côté, il ne serait pas très bien accepté par les jeunes députés parce qu'il ne siège pas encore à la Chambre basse. Il n'a donc pas encore fait ses preuves.

D'un autre côté, les aspirants à la direction du parti de l'Union nationale, dont la convention se tiendrait dans au moins six mois, auraient intérêt à laisser le ministre de l'éducation hors des débats de l'Assemblée législative afin d'amenuiser ses chances de succès, advenant qu'il pose sa candidature à la succession de M. Johnson.

Sans compter que le nom de M. Cardinal revient de plus en plus sur les lèvres des observateurs de la scène politique québécoise comme candidat sérieux et "potable" à la barre de l'Union nationale et, de facto, de la province de Québec.

De toute façon, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, et le parti de l'UN avec lui, ne peuvent pas refuser une telle occasion de procurer au ministre de l'éducation un siège à l'Assemblée législative. D'aucuns ne contesteront que le comté qui serait offert à M. Cardinal lui serait donné sur un plateau d'argent. M. Johnson a été élu pendant 22 années consécutives dans Bagot avant que ne survienne sa mort, et son souvenir est encore chaud parmi ses partisans et électeurs.

L'UN avait refusé de présenter M. Cardinal dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce, dans la région de Montréal, vacant depuis la démission de M. Eric Kierans, survenue il y a environ six mois. M. Kierans est aujourd'hui ministre des Postes dans le gouvernement canadien, ayant été élu aux élections générales du 25 juin dernier.

Le comté NDG, un château fort libéral, comportait des risques évidents de défaite pour M. Cardinal, mais le contexte politique de Bagot se présente sous un jour tout à fait différent, pensent plusieurs députés ministériels.

Une rétribution minimum pour les maires et les conseillers

QUEBEC (OIPQ) — M. Robert Lussier, ministre des affaires municipales du Québec, parlant devant les membres de l'Union des conseils de comté du Québec, a manifesté son intention de suggérer, dès la reprise de la session, un amendement à la loi "de façon à ce que les maires, les conseillers et les échevins aient droit à une rétribution minimum pour leurs services comme tels".

"Je ne vous cache pas, a-t-il dit, que je me suis interrogé très sérieusement sur la question de savoir si le temps ne serait pas venu d'accorder aux élus municipaux, par la seule opération de la loi, une rétribution minimum juste et équitable compte tenu de la population de la municipalité. J'estime, pour ma part, qu'il s'agirait là d'un geste susceptible d'enrayer le désintéressement que semblent démontrer envers l'administration municipale plusieurs personnes qui auraient par ailleurs les qualifications nécessaires pour occuper, dans leur municipalité respective, les postes de commande.

Pour expliquer sa décision, M. Lussier a évoqué les problèmes auxquels les élus municipaux ont à faire face aujourd'hui. Le nombre et l'envergure de ces problèmes augmentent et tout indique qu'ils continueront de grandir.

■ dans les îles

Il ne reste plus que six jours pour visiter la Terre des Hommes. Les pavillons sont ouverts de 10h30 à 21h30; La Ronde, de midi à 20h30 du matin. Voici le programme des activités pour aujourd'hui:

Beffroi de la musique: prélude du 1er acte de "Lohengrin" de Wagner interprété par l'Orchestre symphonique de Columbia dirigé par Bruno Walter. Don Juan: Poème symphonique de Strauss. "Danse de Salome: Danse des sept voiles" de Strauss, interprété par l'Orchestre philharmonique de New York dirigé par Leonard Bernstein. Suite de danses d'après Couperin de Strauss-Couperin.

Cinémathèque française: "Moi un Noir" (1959) de Jean Rouch avec Abdoulaye.

—Pavillon de l'Autriche: films "Le Danube Bleu" et "La forêt biennoise" de 10h30 à 20h15, en alternance toutes les 45 minutes.

Pavillon chrétien: Yves Dion, chansonnier, suivi d'un échange de 19h à 21h.

Pavillon du Québec: Danse avec Claude Hébert et son quatuor de 19h à la fermeture.

Pavillon de l'Inde: au restaurant terrasse Maharani, l'orchestre "Coral Islanders", de 18h à 23h30, et la fin de semaine, de 13h à 1h du matin. Musique des West Indies, Calypso...

Pavillon Guyane et Barbade: "Lord Radio and the Bimshire Boys," orchestre de 4 musiciens, de 18h à la fermeture.

Pavillon de l'Algérie: spectacle, de 18h à la fermeture, avec un orchestre de 5 musiciens, un chanteur arabe et 2 danseuses. Musique orientale et occidentale.

Auditorium Sainte-Hélène: quatre films présentés: "Méditheâtre" à toutes les heures, de 10h30 à 20h30, "Commentaires et entrevues sur "la Greffe du coeur", à 11h, 14h, 17h 20h; "Revascularisation pyocardiale; procédé Vineberg" à 12h, 15h, et 18h; "Cent ans de médecine canadienne", en anglais à 13h 19h, et en français à 16h.

Pavillon d'Israël: deux nouveaux films relatant la réunification de Jérusalem: "Jerusalem; in search of a City" et "On the Seventh Day", présentés continuellement.

Pavillon d'Haïti: "L'ensemble tropical d'Haïti, de 20h à 22h, chanteurs et danseurs haïens.

Pavillon de l'humour: films: "The Cure" avec Charlie Chaplin, et "Sports et Transports" de l'ONF, présentation à toutes les demi-heures.

Pavillon de l'Autriche: films: "Austria Gloriosa", sur l'art baroque à 18h15 et "Austria, a Cradle of Music", sur la vie des grands compositeurs à 20h15.

Pavillon de l'Allemagne: films présentés continuellement.

Pavillon du Canada 67: film "Canada 67" de Walt Disney à toutes les demi-heures.

Congo-Kinshasa: présentation continuelle de plusieurs films sur le Congo et l'Afrique à Expo 67.

Pavillon de la Jamaïque: spectacle du quintet "Jonkanoo", de 16h à minuit. Musique calypso, créole...

Pavillon du Maroc: au restaurant "La Kasba", tous les jours sauf le lundi à 18h30, 20h15 et 22h, l'Orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure avec musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique: "Les Mariachis", tous les jours à la terrasse du restaurant, de 13h à 13h30 et à l'intérieur du pavillon, de 14h à minuit.

Pavillon Mon Pays c'est l'Hiver: toutes les heures, spectacle de patinage artistique d'une durée de 10 minutes. Fabricant de raquettes et forgeron à l'oeuvre, de midi à 2h. Présentation d'un film par les Cinéastes Associés de Montréal: "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil" à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas: dans le pavillon, salle de musique avec plusieurs programmes de musique stéréophonique, de 10h30 à midi et de 18h à 21h30.

Pavillon de la police: "Mechanized Death", film d'une durée de 10 minutes, démonstration de l'escouade canine à toutes les demi-heures. Du lundi au vendredi, CKLM diffuse l'émission "Salut les 15-70", de 19h à 20h.

Sermons de la science: programme de 14 films présentés dans un ordre différent tous les jours, de 10h30 à 20h30.

Théâtre des marionnettes: (Pav. des Brasseries) spectacle bilingue de marionnettes, "Fantaisie Internationale", à 14h à 16h.

Pavillon Trinidad et Tobago: spectacle de "l'orchestre du pavillon Trinidad et Tobago" à l'extérieur à 16h, 17h et 18h, et à l'intérieur du théâtre à 19h30. Danse tous les soirs, de 19h à la fermeture.

Pavillon de la Tunisie: spectacle à toutes les demi-heures, de 17h à 23h, "Les Gafsiens": 3 musiciens, 1 danseurs et 2 danseuses.

Pavillon Signé Jeunesse: présentation d'un film de l'UNESCO, fait par des enfants de 23 pays différents, présenté continuellement. "Petit Monde".

Pavillon l'électricité serviteur de l'homme: deux films présentés à tous les jours: "Au bout du doigt" en français à 11h et en anglais à 11h30, et "Une force inépuisable" en français à 14h, 16h, et 20h en anglais; à 12h30, 16h30 et 20h30.

■ aujourd'hui

La Fédération des associations de parents des étudiants des collèges classiques du Québec tenait une session spéciale de ses affiliés samedi dernier pour définir sa politique face à la loi cadre de l'enseignement autonome ou privé. Une conférence de presse aura lieu ce matin, à 11h30, à la salle de réception Molson. Le président de l'association, M. Claude Boutin Duparc fera connaître les résultats de cette réunion spéciale.

•

M. Jean Lesage, chef du parti libéral, sera le conférencier à midi quinze, à l'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic. La rencontre aura lieu "Chez Maxime", 10,145, rue Lajeunesse. Renseignements: 387-0806.

•

Me Jacques Dupuis donnera une conférence de presse à midi trente, à l'immeuble de la Chambre de commerce du district de Montréal. Il y sera question de la Conférence canadienne sur l'habitation organisée par le Conseil canadien du bien-être qui aura lieu à l'hôtel Royal York, à Toronto, du 20 au 30 octobre.

•

L'exécutif de la Jeunesse étudiante catholique donnera une conférence de presse à 17h, au secrétariat national de la J.E.C., 430 est, rue Sherbrooke. Le but de cette rencontre est de rendre public le mémoire intitulé: "Les zones grises de l'information".

•

Le lancement d'un ouvrage de Monique Champagne intitulé "Sous l'écorce des jours", aura lieu cet après-midi à 19h30, dans le foyer de la salle Claude-Champagne.

•

Le Centre des dirigeants d'entreprise reprendra ses activités aujourd'hui. Cette année, comme l'année dernière, quelque 400 cadres et dirigeants d'entreprise pourront bénéficier des activités de formation du CDE. Ces sessions ont lieu à Québec et à Montréal. Le ministère de l'éducation du Québec assume une partie des frais de participation. Pour plus de renseignements: 279-7376, à Montréal, ou 683-2346, à Québec.

•

L'Aide aux insuffisants visuels du Québec auront deux invités à leur prochaine conférence qui aura lieu ce soir, à 20h, à la salle de conférences de la Bibliothèque Atwater, 4023, rue Tupper. Le Dr F. Clarke Fraser parlera de l'hérédité et de la déficience visuelle tandis que le Dr Georgette Gélinas traitera des services publics de santé et de la basse vision. Renseignements: 937-5892.



Le vice-président du Club Richelieu-Montréal Inc., M. Pierre Gratton (à droite) a remis au président de la Fondation Richelieu-Montréal, M. Pierre Charest (à gauche) un chèque au montant de $75,000. Les membres du Club ont créé dernièrement la Fondation dans le but d'établir des cadres professionnels et permanents pour l'administration et la distribution des fonds recueillis lors des campagnes annuelles organisées par le Club. Les revenus perçus par la Fondation seront consacrés à des activités éducatives et humanitaires, plus particulièrement, dans le domaine de l'aide à l'enfance et à la jeunesse.

■ nominations

Le Dr André Lanthier, chef du département de médecine à l'hôpital Notre-Dame, vient d'être nommé au poste de directeur du département de médecine de la faculté de médecine de l'université de Montréal.

•

M. E. H. Woodley a été nommé secrétaire exécutif de la Canadian Direct Mail Association. La nomination vient d'être annoncée par le président de l'association, M. Victor G. Baker, de Montréal.

•

M. Stnaley W. Ferguson, vice-président et gérant général de Mont Tremblant Lodge, a été nommé président de l'Association des hôteliers du Québec.

•

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal annonce la formation de la Commission des fêtes du Canada français pour 1968-69. Font partie de la commission: M. Dollard Mathieu, président; M. André Trudeau vice-président; Mlle Pierrette Champoux, vice-présidente; M. Robert Desforges, trésorier.

•

M. Albert Landry, directeur de l'Institut de technologie de Shawinigan, a été nommé directeur des services techniques du Centre des études universitaires de Trois-Rivières. M. Paul Langlois a pour sa part été nommé au poste de responsable des services de l'édition et de l'imprimerie du centre.

•

M. Jean L. Corneille, chef du département de génie chimique à l'École polytechnique, a été nommé président de la commission consultative des collèges militaires du Canada, où il est membre depuis cinq ans.

•

M. Marc Thibault, directeur de l'information aux réseaux français de Radio-Canada, annonce la nomination de M. Marcel Blouin au poste de chef du service des affaires publiques et de M. Lorenzo Godin à celui de chef adjoint de ce même service. M. Jean-Pierre Brassard a été désigné au poste de chef du service de l'informatique de gestion

•

M. Emile "Butch" Bouchard a été nommé président pour le terme 1968-69 du Conseil consultatif des associations d'hommes d'affaires de Montréal.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Le Service de l'Information française de l'Office National du Film requiert les services d'une secrétaire bilingue.

Les candidates devront posséder un cours secondaire, une bonne culture générale, une connaissance parfaite du français écrit et parlé, deux à trois années d'expérience dans un travail analogue et pouvant prendre la dictée en français et en anglais.

Le tact et l'entregent sont essentiels.

Salaire initial jusqu'à $380. par mois.

Tous les avantages sociaux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler :

747-5511
Poste 352

Jeune homme compétent, dans la vingtaine, intéressé à se créer une carrière dans le commerce des Placements chez un Courtier. Il devra être bilingue, avoir un bon degré d'instruction avec un désir et une faculté d'entrer en contact avec les gens et être disposé à suivre le cours sur les valeurs mobilières, travaillant pendant sa formation dans différents départements; une experience serait avantageuse dans ce domaine.

Pour entrevue sur salaire, conditions et références, écrire à:

C.P. 792
Place d'Armes, Montréal

SOCIOLOGUE

Comme chargé de recherches pour une commission d'étude en planification régionale de services institutionnels de santé et de bien-être.

SIÈGE SOCIAL: Hull, P.Q.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à:

Case 957
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

Directeur du Bureau de psychologie

FONCTION

Assumer la direction professionnelle et administrative du Bureau de psychologie. Coordonner les politiques d'action du Bureau aux politiques des autres bureaux (service social, orientation, etc.)

QUALIFICATIONS

Licence en psychologie

Appartenance à la Corporation des psychologues de la province de Québec.

Plusieurs années d'expérience auprès des enfants ou des adolescents.

TRAITEMENT

Selon l'expérience et les qualifications

Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent le faire par écrit, le plus tôt possible et adresser leur demande à:

Monsieur André Séguin,
Responsable de l'embauchage,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont

Organisme culturel et éducatif canadien-français demande

RESPONSABLE

pour mise sur pied d'un centre de documentation et d'information axé sur l'éducation et la culture d'expression française au Canada.

Le candidat devra posséder une certaine expérience dans ces domaines, une connaissance des milieux francophones du Canada, un dossier académique en rapport avec les responsabilites, un interêt marqué pour la recherche en documentation et en information, de l'initiative, de la méthode.

Écrire Case 958 Le Devoir

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

CONSEILLER EN FORMATION TECHNIQUE

L'Hydro-Québec est à la recherche d'un ingénieur pour occuper un poste à la direction Formation.

FONCTIONS

- Tenir à jour un inventaire complet des cours, programmes et publications techniques et être en mesure d'en fournir une évaluation.
- Déterminer avec l'aide des chefs hiérarchiques de l'entreprise les besoins de formation technique dans leur unité administrative.
- Planifier les types de formation et faire le choix des candidats, des instructeurs et des instruments nécessaires pour la formation technique.
- Organiser, diriger et coordonner les programmes de formation technique pour les nouveaux employés universitaires, les cadres nouveaux et permanents.
- Contrôler les résultats obtenus, tenant compte de la rentabilité des moyens employés.
- Coordonner, avec les universités et les directions de l'entreprise, le recyclage des gradués en sciences et sciences appliquées.

EXIGENCES

- Deux ou trois années d'expérience dans le domaine technique.
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.
- Bien que la langue de travail soit le français, il est nécessaire de parler correctement l'anglais.

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre 1968, en mentionnant sur l'enveloppe le numéro 68-42-J-1.

HYDRO-QUÉBEC
Direction Embauchage,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

SPÉCIALISTES EN INFORMATION HAUTEMENT QUALIFIÉS

Pour assurer un ensemble planifiée d'équipement, de "software" et des plus récentes techniques d'analyse, de programmation et d'exécution, afin de permettre une utilisation rationnelle des ordinateurs et des spécialistes en Traitement des données.

— Diplôme universitaire en sciences pures ou appliquées, de préférence au niveau de la maitrise.
— Grande expérience en Traitement des données.
Imagination, cran et goût des responsabilités.

Salaire élevé et nombreux avantages marginaux.

Les candidats choisis seront affectés au service de Recherche, Traitement des données.

Seuls seront considérés les candidats répondant aux exigences ci-dessus mentionnées.

A NOTER

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae en mentionnant le numéro 68-43-J-1 sur l'enveloppe.

Hydro-Québec
Direction Embauchage/12e
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, (Québec)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE DU PERSONNEL

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE — Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec et à Montréal.
- Travail de comptabilité ou de vérification
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

TRAVAILLEUR SOCIAL — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Ministère de la Justice et ministère de la Famille et du bien-être social. Postes à Québec et à Montréal.
- Service social auprès des individus et des groupes pour les aider à résoudre leurs problèmes de mésadaptation sociale.
- Etre membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec.
Concours 68P-2126. S'inscrire immédiatement.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la province.
Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

COURS PRIVÉS

Cours gratuits: Personnalité, lecture rapide, droit commercial, élégance féminine, à la

CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES
District de Montréal Tel.: 844-1755

TRAVAILLEUR SOCIAL

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
OTTAWA

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

TRAITEMENT JUSQU'À $12,026

Dans la Division de l'hygiène mentale, faire fonction de conseiller en éducation et en information dans le domaine de l'hygiène mentale. Entre autres fonctions, s'occuper de la rédaction de la revue "L'hygiène mentale au Canada"; mettre au point et poursuivre un programme d'éducation et d'information; donner des conseils sur des questions d'éducation et d'information reliées à l'hygiène mentale.

Il faut avoir une maîtrise en travail social, un bon nombre d'années d'expérience en hygiène mentale et du talent pour la rédaction.

Le titulaire sera nommé dès qu'on trouvera un candidat compétent. Adressez votre formule d'inscription, votre curriculum vitae ou vos demandes de renseignements à Cadres socio-économiques, Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 68-4932.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, mardi, 8 octobre 1968

Il n'y a pas d'escouade anti-émeute...

... mais une unité mobile contre le crime et les "situations nouvelles"

Il est erroné de parler d'escouade anti-émeute à Montréal, précise un communiqué du service de la police de la ville, il s'agit d'une unité mobile dont le rôle principal sera la prévention du crime.

Le service de la police de Montréal ajoute cependant que cette unité, qui compte 106 policiers, pourra être utilisée au besoin lors de manifestations.

"Quant au gaz MACE, soutient le communiqué, il n'est pas question pour le moment d'avoir recours à ce moyen dans l'exécution des tâches conventionnelles ou nouvelles de la police de Montréal."

La police de Montréal apportait ces précisions à la suite d'informations publiées dans certains journaux qui établissaient à 180 l'effectif de cette "escouade anti-émeute", et affirmaient que les policiers utiliseraient le gaz MACE.

L'unité mobile organisée récemment vise à répondre à "certains besoins de prévention ou de répression là où la nécessité se fait sentir".

En plus des 106 hommes répartis sur deux relèves, elle pourra compter sur une force de réserve de 90 policiers.

Il s'agit d'une section "spécialisée en ce sens que ses membres recevront régulièrement des renseignements sur la situation criminelle en général dans la ville et qu'ils seront continuellement en situation d'intervenir pour prêter main-forte aux policiers dans différents secteurs".

Cette unité mobile sera également prête à intervenir dans des "situations impliquant des manifestations de toutes sortes", dit le communiqué qui précise ainsi cette décision:

En considération du fait que la ville de Montréal doive faire face à de tels incidents, il convient que son service de police se prépare de plus en plus et de mieux en mieux à protéger la population et à assurer le maintien de l'ordre public."

En conséquence, "les membres de l'unité mobile, en plus de disposer d'autos-patrouille, munies de radio, sont équipés pour faire face à des situations nouvelles".

Le communiqué précise enfin que c'est "afin de combattre le crime" que la police a organisé cette unité mobile. La police de Montréal ne manquera donc pas de moyens pour faire face à la vague de crimes qui déferle sur la métropole depuis plusieurs mois.

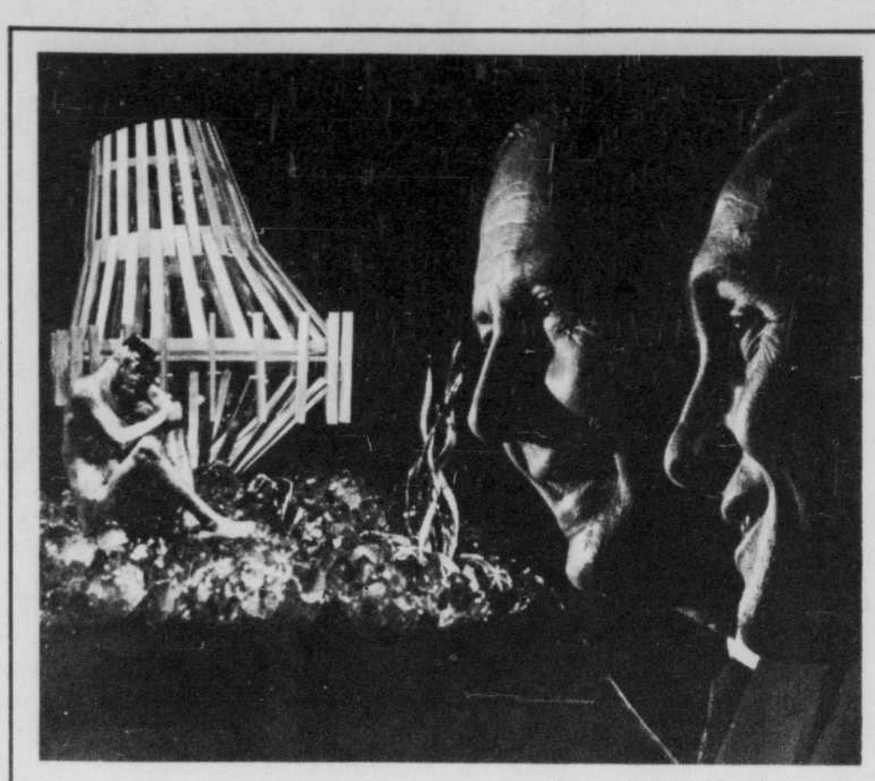


Photo Gordon Beck, Terre des hommes

En hommage à l'Expo 67

Le pavillon de la France vient de mettre en montre une très belle collection d'oeuvres de joaillerie et d'orfèvrerie signées du célèbre artisan Grassi, de Milan.

Evaluée à quelque $40,000, la collection constitue un hommage à l'Expo 67, puisque chacune de ses quatorze pièces évoque soit un thème, soit un pavillon de la plus grande exposition universelle de tous les temps.

Le vernissage officiel de la collection a eu lieu en fin de semaine au rez-de-lagune, en présence de M. Gian Piero Nuti (à gauche sur la photo), consul général d'Italie à Montréal, et de M. Ruggero Grassi (à droite), venu de Milan pour présenter à Montréal ces oeuvres d'art en son propre nom et en celui de son père, M. Romolo Grassi, qui dirige les ateliers du même nom, reconnus dans le monde entier et établis en 1903.

C'est à la suggestion du maire Jean Drapeau que la collection vit le jour. L'an dernier, le père et le fils Grassi étaient venus voir l'Expo et avaient exprimé au maire toute l'admiration qu'ils avaient ressentie. Le maire les a invités à concrétiser leurs sentiments: ce labeur a produit l'un des plus admirables assemblages de bijoux, de pierres et de métaux précieux et de pierres fines.

Le pavillon de la France, évoquant le rêve de la grandeur, est symbolisé par un morceau d'or et d'argent dont la base est de cristaux d'améthystes. Le pavillon des Etats-Unis est d'argent, d'argent doré, de quartz pur. Celui de la Scandinavie, symbolisant la naissance de la terre, est d'argent doré ciselé à la main et compte 15 pierres précieuses et semi-précieuses différentes. L'ancien pavillon de la Grande-Bretagne, devenu porte-cigares de luxe, repose sur une base de sodalite et se compose de plaques de quartz rutile.

Tous ces articles, et bien d'autres, sont sous bonne garde et sont en vente... pour ceux qui ont le porte-monnaie ad hoc. La pièce des Etats-Unis, à elle seule, vaut $5,000. L'obtention de la précieuse collection a été rendue possible, en partie, grâce à l'appui du restaurateur montréalais Luigi Magnani. A la fermeture de terre des hommes, la collection sera exposée au Bureau du tourisme de l'Italie, à la Place Ville-Marie.

Faute de clientèle au "professionnel"

Le ministère de l'éducation a "sur les bras" 50 professeurs spécialisés

"Le pourcentage de la population étudiante qui s'oriente vers la formation professionnelle a diminué cette année dans une proportion alarmante (au niveau collégial surtout) à un tel point que le ministère a sur les bras plus de 50 professeurs de l'ancien réseau de l'enseignement spécialisé qui, à l'heure actuelle, n'ont pu être intégrés faute de clientèle étudiante se dirigeant vers le professionnel."

Telle est la révélation que fait M. Roger Lafleur, président de l'ARFPQ, en annonçant que le thème du congrès de l'Association des responsables de la formation professionnelle du Québec sera: "La formation professionnelle, clé du progrès économique du Québec". Le congrès se tiendra les 18, 19 et 20 octobre, au motel Universel, chemin Ste-Foy, Québec.

"Alors que se poursuit l'intégration soit aux régionales, soit au CEGEP on s'inquiète de l'avenir de l'enseignement technique et professionnel, enseignement qui devait être la pierre angulaire de notre développement industriel", déclare M. Lafleur.

Et M. Lafleur n'hésite pas à jeter le blâme sur le ministère.

"On recommandait, dit-il, que le ministère de l'éducation sensibilise plus de 60% de sa population dans le domaine technique et professionnel. Or les événements récents nous prouvent que le ministère ignore quasi totalement l'enseignement et la formation professionnelle. Les organigrammes de direction prévus dans les régionales où doit se dispenser la polyvalence ignorent un poste de responsable de la formation professionnelle. Plus encore, aucun spécialiste en la matière ne représente les intérêts de ce type d'enseignement à la direction générale du secondaire au ministère de l'éducation. Le seul qui y soit affecté à plein temps s'occupe uniquement de programmes et d'examens."

M. Lafleur note en outre que la même somme, $175 par élève, est allouée dans les régionales pour l'enseignement général et l'enseignement professionnel, alors qu'il "en coûte environ $1,100 pour une année académique en enseignement professionnel."

Une des premières solutions qu'entrevoit M. Lafleur serait de nommer un sous-ministre responsable de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Si l'on ne corrige pas la situation, l'industrie québécoise risque, au dire de M. Lafleur, "de souffrir rapidement d'une pénurie de techniciens (notamment dans certaines professions) et d'une saturation d'universitaires inutilisables."

On tente de retarder le référendum à St-Michel

Le comité contre l'annexion de Saint-Michel à Montréal vient de demander au ministère des affaires municipales de remettre la tenue du référendum à un mois ou tout au moins après les élections municipales qui doivent avoir lieu le 4 novembre.

Le comité, présidé par M. Gérard Vandelac, estime en effet que la tenue du référendum le 20 octobre risque de donner un résultat déséquilibré. Il est d'accord avec la tenue de cette consultation, mais il trouve que la situation est trop confuse pour y procéder maintenant.

D'abord plusieurs citoyens ignorent encore qui a droit de participer au référendum et comment aura lieu la consultation.

Mais surtout, tel référendum, à deux semaines des élections, ne permet pas de savoir quelle serait l'opinion des contribuables advenant l'élection d'une équipe d'administrateurs nouvelle, élection qui pourrait alors ouvrir des perspectives fort différentes pour l'avenir de cette municipalité de banlieue.

Le comité contre l'annexion estime qu'après l'entrée en fonction à Saint-Michel d'une administration municipale nouvellement élue, le référendum "pourrait se tenir de manière à aboutir à une décision mieux équilibrée".

Plusieurs redoutent en effet que dans le climat actuel, où nombreux sont les contribuables humiliés par les événements qui ont rendu célèbre la municipalité de Saint-Michel, les citoyens abandonnent tout simplement leur avenir aux mains de la métropole.

'Terre des hommes' se transformera en grand centre de plaisirs d'hiver

par Jean-Claude Leclerc

● Terre des hommes, dans les années à venir, se transformera sous la neige en un "grand centre de plaisirs d'hiver". Cette année, en raison des travaux qui débuteront même avant la tombée du rideau lundi prochain, la population ne pourra aller sur les îles que dans la mesure où les services techniques de la ville le jugeront possible.

● De plus, le 21 octobre prochain le maire de Montréal, Me Jean Drapeau et le directeur de la TDH, M. Guy Huot, partiront pour un voyage de trois semaines à l'étranger, notamment en Tchécoslovaquie où ils tenteront d'obtenir la participation de nouveaux pays aux présentations nationales de la TDH qui ouvrira de nouveau ses portes le 29 mai 1969.

● Enfin, un service de publicité comptant pas moins de 20 personnes, servira désormais de lien entre l'administration et le public, mettant ainsi fin aux conférences de presse spéciales du maire Drapeau et du président du comité exécutif de la ville, M. Lucien Saulnier.

Tels sont les points saillants de la conférence de presse accordée hier par le maire de Montréal dans l'édifice de l'administration de feu l'Expo 67 dans la Cité du Havre, sur le sort de TDH durant les mois d'hiver.

Remerciant les journalistes qui avaient déjà commencé à répandre l'opinion et à "créer la tendance" selon laquelle TDH ne fermera pas ses portes, le maire a déclaré qu'il s'agira d'une "intermission". Il faut éviter, dit-il, des mots qui, tels "clôture" ou "fermer", pourraient être mal compris à l'extérieur de Montréal. C'est pour éviter de créer une telle impression qu'il n'y aura pas de journée de clôture le 14 octobre prochain alors que TDH ne fera que "baisser le rideau".

Comparant cette intermission à l'entracte au théâtre ou au ballet, durant lequel il se passe des choses, le maire a annoncé que même avant la tombée du rideau il y aura des travaux qui commenceront dans les îles. Ainsi les deux minirails jaunes seront réunis en un seul, la "place de la Russie" sera aménagée en vue d'une présentation importante l'an prochain.

C'est donc en douceur que les tourniquets cesseront de laisser passer des visiteurs lundi à 15 heures. Les pavillons fermeront leurs portes à 16 heures et à 17 heures l'emplacement des îles devra être libre pour les travaux.

Plaisirs d'hiver

TDH deviendra un "grand centre de plaisirs d'hiver" dans les années à venir. Toutefois, cette année, en raisons d'expériences techniques sur les niveaux des eaux notamment, on ne sait encore dans quelle mesure le public aura accès aux îles. Le maire a donné simplement l'assurance que le parc Sainte-Hélène sera de nouveau ouvert, que durant la période de Noël, une partie au moins de l'emplacement sera illuminée, et que le public "peut être certain qu'il se passera des choses" sur TDH durant les mois d'hiver.

Quant au sort de l'Expo-Express, le maire a dit que Montréal "ne devait pas être

Suite à la page 6

Aux éditions de la Place

Pour mieux connaître les structures de nos municipalités

En vue de stimuler l'intérêt des citoyens pour la chose publique et les préparer aux prochaines réformes municipales, les Editions de la Place ont lancé hier un ouvrage de vulgarisation sur les structures des municipalités du Québec.

Tiré à 15,000 exemplaire, l'ouvrage de 171 pages ("Les municipalités du Québec") doit être suivi d'une autre publication, non plus sur les structures, mais sur les pouvoirs et les réformes des municipalités du Québec.

L'auteur, Me Pierre Viau, conseiller technique de l'Union des conseils de comtés de la province de Québec, estime qu'avant d'entrer dans un mouvement de réforme, les administrateurs et les contribuables, doivent d'abord connaître quelles sont les structures actuelles mises en place au niveau local par des lois vieilles de près d'un siècle.

Me Viau ne cache pas cependant sa préférence pour une réforme qui pourrait facilement prendre place à l'intérieur des lois actuelles, et qui est déjà à l'oeuvre dans certaines municipalités. Il s'agirait d'avoir au sein de chaque conseil municipal des "portefeuilles" ou ministères sans le nom, et qui permettraient un partage des tâches entre les échevins et une compétence accrue dans les domaines où se spécialisent les services municipaux.

L'organisation des municipalités doit devenir une priorité, estime Me Viau. En 1980, la population des centres urbains comptera pour 86 p.c. de la population totale au Canada. A elle seule, la région métropolitaine de Montréal passera de 2.5 millions à 4.8 millions d'habitants durant la même période. A cette date, une vingtaine de villes canadiennes auront entre 100,000 et 500,000 habitants, dont Sherbrooke et Trois-Rivières.

Les travaux d'hiver

Québec versera $3 millions aux municipalités rurales

(PC) — Le nouveau programme des travaux d'hiver mis de l'avant par le gouvernement du Québec sera appliqué selon le principe suivant: les besoins des municipalités rurales ne sont pas les mêmes que ceux des municipalités urbaines et la capacité de payer varie chez l'un et l'autre groupe de citoyens.

Voilà pourquoi le projet du ministère québécois des affaires municipales se divise en deux: programme à l'intention des ruraux et un deuxième destiné aux urbains.

En mettant de l'avant une telle aide financière aux municipalités du Québec, le ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, a précisé au cours d'une entrevue, que le ministère avait d'abord cherché à favoriser davantage les régions rurales.

Il a rappelé que par l'application du plan conjoint auquel participait le gouvernement fédéral depuis une dizaine d'années, les petites municipalités rurales ne bénéficiaient pratiquement pas du programme à cause de l'insuffisance de leurs ressources financières.

Budget

Comme l'année dernière, le Québec a prévu un budget de $10 millions dans le cadre du programme d'aide aux municipalités. Le montant sera réparti comme suit, $7 millions aux municipalités urbaines et $3 millions aux milieux ruraux. Cette année, le programme couvrira la période du premier novembre 1968 au 30 avril 1969.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, annonçait, il y a deux mois, que son gouvernement avait décidé de se retirer du programme des travaux d'hiver en vertu de mesures financières restrictives.

Une telle nouvelle avait pris les provinces et les municipalités par surprise.

Quant au gouvernement fédéral, M. Lussier a fait remarquer qu'aucun indice ne laisse prévoir une reprise du plan Québec - Ottawa - municipalités. "Mais nous ne fermons pas la porte à toutes négociations visant à remettre en vigueur le programme tripartite, a dit le ministre. Nous sommes prêts à discuter de nouveau avec Ottawa la mise sur pied d'une participation à trois du programme des travaux d'hiver."

Si le gouvernement central ne manifeste pas l'intention d'adhérer de nouveau à l'application de la formule, le Québec poursuivra et améliorera sa participation.

"Plusieurs municipalités rurales ne bénéficient pas encore de services essentiels comme ceux de l'égout et de l'aqueduc et nous croyons qu'elles y ont droit. C'est pourquoi, il nous faut les aider, a dit M. Lussier.

COURS DALE CARNEGIE
EN FRANÇAIS
● Parlez en public
● Augmentez votre revenu
● Obtenez plus de confiance
Renseignement Jacques De Bellefeuille
845-5264
Suite M-21 Hôtel Sheraton Mt-Royal

ITALIEN ALLEMAND ANGLAIS ESPAGNOL JAPONAIS
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
PAR MOIS $29.00 PAR MOIS
COURS DÉDUCTIBLES DES IMPÔTS
LEÇON-TEST GRATUITE
globe école de langues
SUITE 1538
1 PLACE VILLE MARIE
866-9731

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do)
galvanisé-cuivre-aluminium
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

ACHETONS - VENDONS - ÉCHANGEONS
LIVRES DE CLASSE
Usagés et neufs
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%
10% sur papeterie et autres avantages si vous remettez cette annonce
MÉNARD
222 est, Ste-Catherine
861-5621

peugeot une valeur à toute épreuve



$2,347.00
Taxes et immatriculation incluses
Roger Automobile Ltée
932-2925

VIENT DE PARAÎTRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR
NE BOUGEZ PLUS!
PORTRAITS DE 40 DE NOS POLITICIENS PAR GÉRARD BERGERON
● DE TRUDEAU À CAOUETTE, DE LESAGE À BONA, EN PASSANT PAR LÉVESQUE, DRAPEAU, ETC...
Un livre de 225 pages - En vente partout à $3.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600
VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DU JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
1411 ST DENIS, MONTREAL

L'aide officielle du Canada au Biafra doit passer par l'ONU

Deux députés canadiens, qui ont fait une visite rapide au Biafra la semaine dernière, affirment que la population de cette province est victime d'une tentative de génocide de la part du Nigeria. Ces propos de M. Brewin, du Nouveau Parti démocratique, et de M. MacDonald, conservateur, ont relancé hier aux Communes le débat déjà amorcé il y a une dizaine de jours à ce sujet.

Cette accusation formulée par le Biafra a suscité des protestations à travers le monde; on a affirmé que la sécession avait été provoquée par une politique d'extermination entreprise peu après l'avènement du Nigeria à l'indépendance. La Croix-Rouge internationale a réussi avec beaucoup de difficultés à faire parvenir des secours, d'ailleurs insuffisants, en vivres et en médicaments. Un bulletin de la Croix-Rouge constatait la semaine dernière que malgré ces secours près de 10,000 personnes meurent chaque jour, notamment dans les camps de réfugiés.

●

Le gouvernement du Nigeria, qui est en train de réprimer énergiquement cette rébellion, a contesté les déclarations des Biafrais, et a invité des observateurs internationaux à se rendre sur place pour constater qu'il n'y a pas de génocide. Trois généraux, dont un Canadien, M. Milroy, ont fait une visite dans une zone d'hostilités et ont rapporté n'avoir découvert aucune tentative de génocide.

Dans le but d'assurer une certaine protection aux malades et réfugiés qui ne pouvaient pas fuir devant l'avance des troupes nigérianes, la Croix-Rouge avait donné instruction à ses représentants de ne plus reculer devant les troupes mais de rester à leurs postes pour aider leurs protégés; c'était en même temps une façon d'établir une présence internationale propre à réduire les abus s'il y en avait. Or quatre volontaires de la Croix-Rouge et du Conseil oecuménique des Eglises ont été tués; d'autres ont été menacés par des soldats nigérians qui les traitaient de mercenaires des rebelles. Cet incident, même s'il s'agit d'un cas isolé, est assez troublant.

Une chose est certaine: par suite de la guerre, la population de cette province est décimée par la maladie et la malnutrition; l'acharnement des adversaires demeure un obstacle à l'envoi de secours à la population civile. Cela devient une forme de génocide, même s'il n'est pas délibéré. Les combats proprement dits pourraient prendre fin bientôt, à la suite des succès militaires du Nigeria, mais les chefs de la sécession sont déjà prêts à poursuivre une guérilla prolongée qui entraînera des représailles.

●

Quelle doit être l'attitude du Canada devant cette situation tragique? Le 27 septembre, en réponse à des questions de M. Hees, M. Trudeau a rappelé que le gouvernement canadien a aidé notre Croix-Rouge et lui a offert des avions. Il a aussi encouragé les organismes privés à s'associer à ce travail.

Mais il a affirmé d'autre part que le Canada ne peut pas intervenir, envoyer des troupes ou sa force aérienne même sous prétexte d'accomplir une oeuvre humanitaire, car ce serait s'immiscer dans les affaires du Nigeria et violer les frontières de ce pays.

C'est une attitude qui peut sembler formaliste à première vue, et l'on comprend l'insistance de l'opposition. Il faut bien admettre cependant que si des pays intervenaient dans de telles circonstances, la vie internationale serait bouleversée et la souveraineté des Etats menacée.

Dans le cas présent, une action du Canada serait d'autant plus délicate et imprudente que l'Organisation pour l'unité africaine a été saisie du problème et a refusé de s'en occuper; 29 des 33 pays membres de l'OUA ont déclaré qu'ils ne voulaient pas s'ingérer dans les affaires du Nigeria. Cette attitude des pays africains est fort explicable, car les frontières de la plupart de ces pays, comme celles du Nigeria, leur viennent de la période coloniale qu'ils ont vécue avant l'indépendance. S'ils favorisaient une sécession au Nigeria, plusieurs d'entre eux seraient menacés de divisions analogues. Ce continent a déjà assez de difficultés et de problèmes, en particulier quant au développement, sans qu'on attise les conflits ethniques.

●

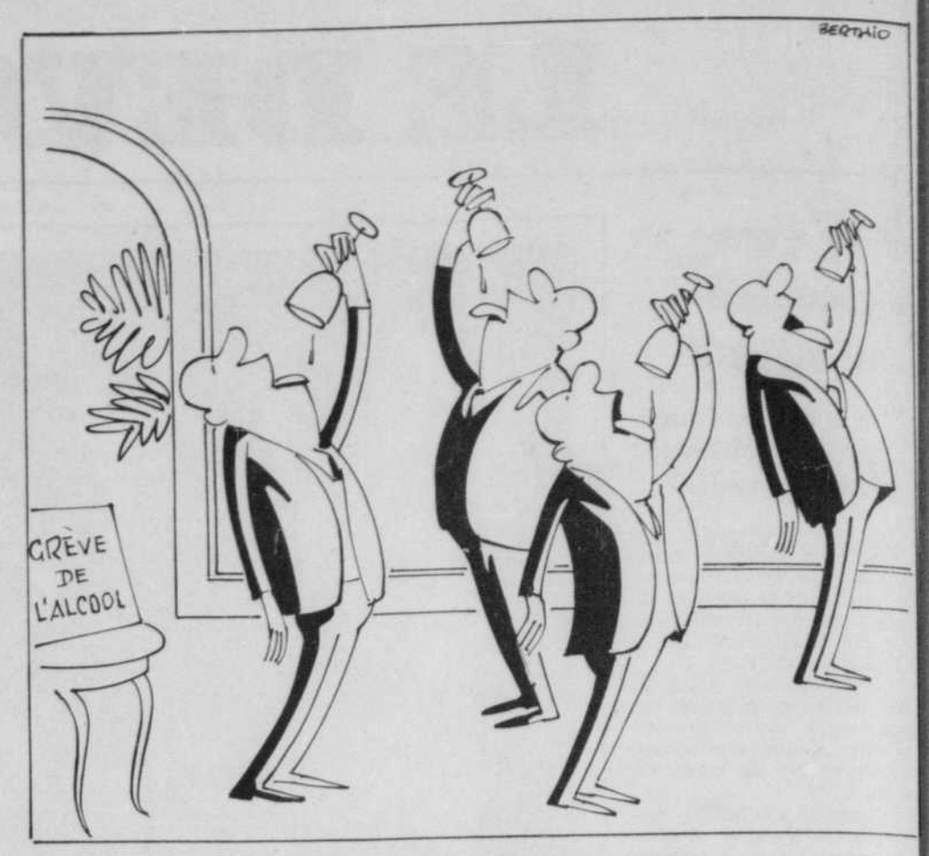
Néanmoins, dans une situation comme celle du Biafra, on ne doit pas se retrancher derrière les usages internationaux pour laisser durer ce fléau qui devient un génocide, délibéré ou non. Mais seule la société internationale peut agir avec quelque efficacité. Lors de leur réunion récente à Winnipeg, les évêques catholiques du Canada ont demandé à l'ONU de faire sans délai une étude approfondie du concept de souveraineté, soulignant qu'on invoque ce concept pour ne pas intervenir au Biafra alors qu'en Tchécoslovaquie la souveraineté d'un peuple est mise en péril par l'armée soviétique.

Notre ministre des affaires extérieures, M. Sharp, a entrepris des démarches auprès d'autres délégués à l'Assemblée générale et auprès de M. Thant pour trouver, si possible, un moyen de soulever le problème à la session actuelle. L'aventure du Congo, qui était un peu du même genre, a laissé de mauvais souvenirs aux Nations unies, car le financement de la mission militaire de pacification a provoqué une crise sérieuse au sein de l'Organisation internationale.

Si l'ONU entend exercer de façon sérieuse son rôle de défenseur de la paix internationale et des droits des peuples, elle doit tenter quelque chose pour mettre fin au drame du Biafra.

Même si le Canada ne peut agir en dehors de l'ONU, du moins de façon officielle, pour aider les victimes du Biafra, cette question mérite une étude spéciale. M. Stanfield a demandé hier que le comité permanent de la Chambre pour les affaires extérieures et la défense soit chargé d'étudier ce problème. C'est une suggestion fort opportune, car elle permettrait un examen plus approfondi de la conduite que doit tenir notre pays dans de telles circonstances.

Paul SAURIOL



– Une goutte à la santé de Bertrand !

bloc-notes

Qui doit décider de la qualité de l'enseignement ?

M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec, a tenu à proclamer samedi que les instituteurs et institutrices du Québec ne permettront jamais qu'on retarde la réforme scolaire, qu'on y mette un frein, sous prétexte que l'économie de la province n'en peut plus.

Nous admirons la noblesse d'intention qui, sans nul doute, inspire cette mise en garde. Les enseignants, en tant que professionnels du secteur de l'éducation, ne déploieront jamais trop de zèle pour garantir à la population un enseignement de qualité. Nous ne sommes pas sûr, cependant, que la menace que voilent ces propos soit pleinement justifiée.

M. Laliberté simplifie d'ailleurs probablement un peu trop le problème. On pourrait économiser ailleurs, prétend-il, pour accroître davantage la rémunération des professeurs. Mais, exactement où? Dans les constructions scolaires, peut-être? Il se peut qu'il se fasse là du gaspillage, pourtant, on l'a vu, le gouvernement n'a pas l'argent voulu pour construire toutes les bâtisses nécessaires. Des cours ont été retardés, cette année, faute de locaux. En bien des endroits également, des élèves sont entassés dans des classes misérables, faute d'établissements convenables. Peut-on, dans les circonstances, réduire ce type d'investissement?

Dans la formation des maîtres? Mais c'est, de l'avis même des enseignants, la priorité numéro 1. Au niveau des universités? Celles-ci crient famine et doivent même organiser des souscriptions publiques pour suppléer à l'absence de fonds gouvernementaux.

Dans l'agriculture? Les agriculteurs ne le voient pas de cet oeil. Dans l'incitation aux investissements industriels et commerciaux? Où iront les finissants des cours professionnels, eux qui n'ont pas déjà suffisamment de débouchés au terme de leurs études?

L'amélioration du salaire de nos instituteurs, une priorité qui devrait primer toutes les autres? Il faudrait nous en démontrer davantage le bien-fondé. Le projet de convention collective offert aux instituteurs contient les mêmes hausses de salaires que celles offertes par le gouvernement aux différentes autres catégories d'employés des secteurs public et para-public. De plus, au départ, la rémunération que touchent déjà nos instituteurs se compare avantageusement à celle qui est accordée à leurs collègues des autres provinces, voire à leurs collègues des plus grands centres américains. Pourquoi faudrait-il que nous fassions beaucoup mieux que des provinces et des Etats plus riches que nous?

Qualité et coût

M. Laliberté ne nous apparaît donc pas en terrain trop solide. Evidemment, il ne pense probablement pas qu'aux salaires mais à toutes les autres conditions de travail. On sait qu'il y a encore accrochages majeurs entre la partie patronale et la partie syndicale dans la présente négociation au sujet, notamment, de la charge maximum qu'on devrait exiger d'un professeur, de la proportion maître-élèves, du temps supplémentaire, etc.

Nous avons déjà approuvé le syndicat dans plusieurs de ces domaines, comme nous l'avons appuyé dans quelques-unes de ses revendications au chapitre de la participation. Mais nombre de demandes syndicales qui, certes, visent à améliorer la qualité de l'éducation chez nous, se traduiraient, si elles étaient agréées, par des déboursés additionnels de millions et de millions de dollars.

Nous applaudissons à ce grand souci de qualité que manifestent les enseignants. Nous croyons, cependant, que c'est à la population, par l'entremise de son gouvernement, de décider ce qu'elle peut s'offrir à cet égard.

La qualité se paie. C'est normal. Il est également normal que celui qui paie prenne la décision. Ce ne sont pas les professeurs comme tels qui paient. Ces derniers ont accompli leur devoir du moment qu'ils ont bien éclairé le gouvernement et le public sur ce à quoi ils doivent s'attendre en ne consacrant que tel ou tel montant à la rémunération des enseignants.

Si ça va mal, ensuite, ce ne seront pas les enseignants qui seront blâmés mais ceux qui auront lésiné sur le côté financier. Qu'ils exigent d'être traités avec justice (notamment, qu'ils exigent d'être payés pour tout travail supplémentaire), nous en sommes. Mais, pour le reste, nous ne leur demanderons jamais d'assumer des responsabilités qui ne relèvent pas d'eux. C'est au gouvernement seul à décider de la qualité de l'éducation qu'il peut offrir à ses commettants. S'il se trompe, le peuple le lui fera savoir en temps et lieu.

Mandats d'arrestation et cautionnements

La Conférence des juges du Québec, qui se tenait à Montebello en fin de semaine, a donné lieu à certaines prises de positions fort intéressantes de la part de nos magistrats. Nous pensons, en particulier, aux conclusions d'un panel présidé par le juge Omer Côté et qui portait, notamment, sur la façon de traiter les prévenus. Ce panel a recommandé qu'on humanise la formule du cautionnement et qu'on substitue le plus fréquemment possible la procédure de sommation au mandat pur et simple d'arrestation.

Sur l'emploi de la sommation de préférence au mandat, les juges rejoignent nettement les recommandations que le Barreau de la province formulait récemment devant la Commission Prévost. Le mémoire du Barreau s'élevait, en effet, contre le procédé habituel qui "consiste dans la détention physique, accomplie en conduisant le présumé coupable au poste de police."

Le Barreau prétendait qu'on ne devrait pas arrêter un individu pour des délits mineurs, mais se contenter de le sommer de comparaître. Il invoquait des expériences américaines en ce sens qui se sont avérées fructueuses. "Non seulement, disait-il, épargne-t-on ainsi à l'individu l'angoisse et la mortification de l'arrestation et de la détention, mais sa comparution volontaire, après citation, milite en faveur de sa libération sans cautionnement lors de la comparution."

En ce qui concerne le cautionnement et la façon de l'humaniser, les juges recommandent d'abord qu'on prenne les mesures pour l'accorder plus rapidement. Encore ici, ils rejoignent les recommandations du Barreau qui avait suggéré que des juges de paix soient disponibles en tout temps du jour ou de la nuit pour décider de l'octroi de ces permis. Le Barreau avait même envisagé la possibilité, dans le cas des arrestations sans mandat, de permettre aux officiers en charge des postes de police de décider eux-mêmes du cautionnement. Il s'agit évidemment des cautionnements avant comparution.

Les juges, tout comme le Barreau, croient à juste titre qu'en procédant de la sorte, on permettrait au détenu de mieux préparer sa cause et d'assurer plus pleinement sa défense. Le détenu pourrait alors alerter immédiatement son avocat et retracer des témoins susceptibles de corroborer sa version. La remise en liberté rapide permettrait encore d'éviter des pertes d'emploi qui sont à l'origine de plusieurs vies de crimes.

On devrait aussi humaniser le cautionnement, toujours d'après les juges, en le rendant moins onéreux. Ceux-ci ne sont pas allés aussi loin que le Barreau qui envisageait même la possibilité d'accepter des engagements non monétaires pour la mise en liberté, mais c'est déjà un très bon pas dans la bonne direction. Les cautionnements – quand le tribunal estime qu'ils peuvent être accordés – doivent sûrement tenir compte des moyens financiers des personnes qui ont à le fournir. Autrement, ce serait refuser la liberté à bien des pauvres gens qui sont moins dangereux que d'autres, simplement parce qu'ils sont à peu près sans le sou. Ce serait, disons le mot, de la discrimination.

Nos magistrats, on le voit et c'est réconfortant, n'entendent pas être des automates au service de la justice. Ils veulent que celle-ci s'adapte à l'évolution globale de la société et tienne compte des données de cette science qu'on appelle la criminologie. Ils ne demeurent plus isolés dans leur tour d'ivoire mais participent activement au débat. Il convient de les en féliciter.

V.P.

■ propos d'actualité

"Certains actes que nous considérons comme des crimes ne devraient pas être traités comme tels. Je veux parler des manifestations pacifiques, de tout le domaine des jeux de hasard, de l'ivresse ordinaire, et des drogues. Ce sont là autant de formes de pathologie sociale pour lesquelles ni la police ni les tribunaux ne possèdent une compétence particulière sauf lorsqu'elle s'exprime sous la forme d'actes directs de vol ou de violence".

(Professeur Paul. A. Freund, juriste de Harvard) New York Times, 23 septembre 1968.

"Le maire Daley de Chicago aime demander aux journalistes s'ils n'auraient pas réagi de la même façon que la police devant les manifestants lors du congrès démocrate. Si le maire posait sa question à un groupe de médecins, ceux-ci lui répondraient: "Non, nous aurions conservé notre calme". Ils auraient écarté cette agression verbale en montrant qu'elle demeurait sans effet. La question, c'est de savoir si la police devrait réagir comme l'homme de la rue ou d'une façon plus professionnelle. Les policiers jouissent d'un certain monopole de la force un peu comme les médecins qui disposent d'un pouvoir spécial sur le corps humain. Ces deux catégories d'hommes doivent faire preuve de beaucoup de compréhension".

(Professeur Paul A. Freund, juriste de Harvard) New York Times, 23 septembre 1968.

"Nous sommes plus proches de l'Etat policier en Amérique que nous ne l'avons jamais été, et je pense que George Wallace est la personne qui contribue le plus à aggraver ce danger par sa conduite brutale et ses déclarations irresponsables faisant appel à la crainte et à la haine"

(Walter P. Reuther, président des travailleurs unis de l'automobile aux Etats-Unis) New York Times, 23 septembre 1968.

"Ceux qui ont pour mission de défendre la loi doivent être plus sages et plus calmes que ceux qui visent à violer ou à répudier celle-ci".

(Maire Lindsay de New York, dans un éditorial écrit pour le magazine Life)

"En 1962, les trois paliers de gouvernements dépensèrent ensemble 13 milliards de dollars, ce qui représentait 32% du produit national brut. Cinq ans plus tard, en 1967, les dépenses gouvernementales avaient grimpé à 20 milliards de dollars, ce qui représentait 34% du produit national brut. Ces chiffres signifient que depuis 1962, l'économie a connu une croissance de 53% pendant que les dépenses des divers ordres de gouvernements augmentaient dans une proportion de 62%."

(John Robarts, premier ministre d'Ontario dans une allocution prononcée à London le 18 septembre.)

"Oublierons-nous cette leçon que l'histoire nous a enseignée, à savoir que ceux qui suppriment la liberté le font toujours au nom de l'ordre et de la loi?"

(Maire John Lindsay de New York, dans un éditorial rédigé spécialement pour le magazine Life)

LIBRE OPINION

Les mystères du contrat de Churchill Falls

1 - Des garanties pour $5 milliards adoptées en 90 secondes

par Roger J. Bédard

Le contrat passé entre Churchill Falls Labrador Corp. et l'Hydro-Québec est de beaucoup la plus importante transaction qui ait été bâclée dans la belle province durant le présent siècle.

L'Hydro-Québec s'est engagée à payer à Churchill Falls Corp. la bagatelle de $80,000,000 par année pendant 65 ans.

D'autre part, le point de livraison de l'électricité – le fameux point X – pourrait avoir des conséquences politiques dont il est absurde de sous-estimer l'importance.

"Pour bien gouverner, il faut bien dissimuler" disait Louis XI. Cette maxime semble avoir inspiré le pouvoir politique et son factotum – l'information – dans cette immense affaire. Deux faits doivent être signalés:

1) Les contractants, en l'occurrence Churchill Falls Labrador Corp. et l'Hydro-Québec se sont efforcés jusqu'à maintenant de ne pratiquement rien révéler au sujet de tout ce qui concerne de près ou de loin cette gigantesque transaction;

2) Les organes d'information, pourtant friands de grosses manchettes à saveur politique, ne se sont guère intéressés à cette importante affaire. Le très influent groupe des organes Trans-Canada observe une consigne de silence absolu à propos du contrat Hydro-Québec-Churchill Falls. Le même sujet est rigoureusement tabou sur les ondes des réseaux français et anglais de la Société Radio-Canada. Seuls quelques organes indépendants risquent de temps à autre un article.

Et pourtant la population du Québec doit être renseignée coûte que coûte. A titre de contribuables et de consommateurs d'électricité, les Québécois paieront pendant trois générations les conséquences de ce contrat. C'est un droit strict que de savoir exactement quels engagements ont été contractés.

De la même façon les législateurs à Québec se sont efforcés d'en dire le moins possible aux citoyens sur la nature et la signification exacte du contrat. En voici un exemple.

Dans la soirée du 29 mai 1968, le gouvernement, de mèche avec l'opposition, adopte en douce deux bills pour accroître les garanties de l'Etat québécois vis-à-vis des engagements qu'entend contracter l'hydro - Québec. L'objectif ultime est de rendre possible la signature d'un contrat avec Churchill Falls Corp.

Le tour de passe-passe a été si habile que seulement le **"Montreal Star"** (1) et **"Le Soleil"** (2) ont consacré de minces entrefilets à l'adoption des bills no 30 et no 31.

Le compte rendu des débats de l'Assemblée législative concernant l'adoption de ces deux bills couvre exactement une page et demie. Voyons un peu comment nos législateurs à Québec discutent les affaires vraiment importantes:

M. LESAGE: Non d'ailleurs, le comité du caucus libéral qui s'occupe des finances et des revenus a examiné les deux bills ce matin. Il avait bien deviné qu'il s'agissait d'une exigence des avocats des prêteurs. On a examiné les projets de loi et la seule remarque qui s'est faite, c'est que lorsque nous étions au pouvoir, les avocats étaient moins chatouilleux et que le crédit de la province était meilleur. Sous réserve de cette déclaration et des explications données, nous sommes disposés à voter les trois lectures des bills immédiatement.

M. JOHNSON: Je remercie l'Opposition de coopérer ainsi et de nous enlever une des excuses du retard à conclure des ententes ou à en venir à la conclusion qu'il ne doit pas y avoir d'ententes. Il y avait certains obstacles que ces deux bills enlèvent. Après avoir remercié l'Opposition, je prends acte qu'on est prêt à voter les trois lectures.

M. LESAGE: Oui, oui.

M. LE PRESIDENT: Du consentement unanime, l'honorable ministres des finances propose la première, la deuxième lecture, la formation du comité, le rapport du comité et la troisième lecture des bills no 30 et 31, Lois modifiant la Loi du ministère des Finances. Cette motion est-elle adoptée?

Adopté. (3)

Procédure expéditive et au demeurant, assez peu usitée. Passons. Voilà comment d'après le compte rendu officiel de la Législature a été adopté le bill 30 dont les conséquences économiques et politiques sont absolument énormes. Il s'agit, répétons-le, de garantir un contrat qui engage la province pendant 65 ans à raison de $80,000,000 par année. De plus ce contrat peut avoir un impact considérable sur la réouverture de l'instance du Labrador qui, nous l'avons vu déjà, est un "miscarriage of justice".

L'adoption du bill no 31 a été encore plus expéditive. Le compte rendu de l'Assemblée législative ne comporte à ce sujet qu'un seul paragraphe que nous citerons en entier:

M. LE PRESIDENT: Du consentement unanime, l'honorable ministre des finances propose la première lecture, la deuxième lecture, la formation du comité plénier, le rapport du comité plénier et la troisième lecture d'une loi modifiant la Loi de l'Hydro-Québec. Cette motion est-elle adoptée?

Adopté. (4)

Plutôt que de procéder à une discussion du bien-fondé de l'accord de Churchill Falls et de ses conséquences sur la frontière d'un territoire de 110,000 milles carrés dont nous avons été dépouillés dans les circonstances que nous connaissons maintenant, les députés autorisent en 90 secondes des garanties de l'Etat du Québec pour un contrat de $5,000,000,000.

Le premier ministre du Québec s'est, quelques jours plus tard, lui-même occupé de préciser la nature et la portée des bills no 30 et no 31:

M. LESAGE: M. le président, est-ce qu'il est exact que l'on doit s'attendre d'un jour à l'autre à la signature d'un accord entre Churchill Falls Corp. et l'Hydro-Québec?

M. JOHNSON: M. le président, la Chambre a adopté deux bills qui ont facilité les négociations, mais ces deux bills sont venus à la suite de discussions entre avocats, ce qui a eu pour résultat de retarder les négociations d'environ un mois.

Les négociations se poursuivent. Le champ des clauses litigieuses se rétrécit, ce qui ne veut pas dire cependant qu'il ne s'agit pas de principes, ni de montants importants. Le travail avance et nous y consacrons le peu de temps qu'il nous reste entre les séances.

Nous tentons, même à des heures tardives, de nous replonger dans ce dossier extrêmement complexe. Je suis tenté parfois d'appeler le chef de l'Opposition pour que nous travaillions ensemble sur ce dossier qu'il connaît déjà très bien. J'aimerais lui montrer les dernières négociations, mais malgré cette tentation que j'aurais de le mettre au courant et d'en informer la Chambre au complet, je crois qu'il n'est pas d'intérêt public d'en dire plus pour le moment. (5)

En entourant de secret les négociations, le gouvernement voulait obtenir les conditions les plus avantageuses possible et s'efforcer de réduire dans la mesure du possible la spéculation en bourse sur les parts en cause.

Ceux qui ont suivi l'actualité boursière l'été dernier savent que la signature du contrat entre l'Hydro-Québec et Churchill Falls Labrador Corp. a été suivie d'une poussée formidable des parts des compagnies du groupe Rothschild, i.e. Brinco, Rio Tinto Co, Rio Algom, etc.

Les détenteurs de ces parts se sont payé un fameux coup de bourse lors du rachat de gros blocs d'actions de Brinco par Rio Tinto Zinc Company de Londres et par Bethlehem Steel Co. de Bethlehem, Penn.

Les raisons qui pouvaient excuser le secret sont disparues sans exception et toute l'affaire du contrat Hydro-Québec – Churchill Falls Corp. doit maintenant être révélée au grand jour.

(1) UPTON, B., "Legislature passes two hydro bills for developing Churchill Falls", Montreal Star, May 30, 1968, p. 28.

(2) TESSIER, C., "Les députés ont-ils sous-estimé la portée de leur geste", Le Soleil, 31 mai 1968.

(3) "Débats de l'Assemblée législative", Québec, mercredi 29 mai 1968, p. 2124.

(4) Ibid. p. 2125.

(5) "Débats de l'Assemblée législative", Québec, 21 juin 1968, p. 3038.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc. à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: $25.00; 6 mois: $13.00; 3 mois: $8.00. A l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $25.00. Édition du samedi: 12 mois: $9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

Les fausses certitudes du comité constitutionnel de la Chambre de commerce du Québec

par Jacques Duclos

La seule affirmation qui apparaît être une certitude dans l'extrait du rapport du comité d'étude de la Chambre de commerce du Québec publié dans Le Devoir est la suivante: (parlant de la valeur future d'une piastre québécoise) "Qu'est-ce que vaudra cet équivalent? Nul ne peut répondre avec exactitude à cette question." Ce n'est malheureusement pas la phrase qui a retenu l'attention des journalistes.

Lorsque, après avoir écrit ce que nous venons de citer, le comité affirme "qu'elle (la monnaie) aurait vraisemblablement un pouvoir d'achat très réduit, ce pourrait même être une monnaie dont personne ne voudrait sur le marché international", il émet simplement une hypothèse invraisemblable.

Interdépendance et solidarité d'intérêts

Etant donné (comme le souligne avec amplitude le comité) "l'interdépendance économique du Québec du reste du Canada et sa dépendance très considérable des Etats-Unis", il apparaît assez invraisemblable qu'une telle dévaluation de la monnaie se produise. Pourquoi? Pour la raison très simple que personne n'y a intérêt. Ce dernier facteur devrait pourtant retenir l'attention des hommes d'affaires...

Qu'adviendrait-il si la monnaie québécoise était dévaluée au niveau proposé dans l'hypothèse du comité? Sur le plan intérieur, les biens et services garderaient leur valeur réelle proportionnelle sauf que cette valeur serait exprimée dans une autre unité monétaire. Sur le plan international, les importations coûteraient plus cher aux Québécois et les exportations québécoises coûteraient moins cher aux étrangers. Les balances des Etats-Unis et du Canada (dont la position serait désastreuse si les hypothèses du comité se réalisaient) seraient affectées. Il s'en suivrait un avantage commercial pour le Québec qui se refléterait dans sa balance des paiements, une augmentation des réserves québécoises en devises étrangères et, éventuellement, une réévaluation de la monnaie québécoise. L'erreur fondamentale du comité est de ne pas tenir compte du contexte international et des variables et facteurs extérieurs au Québec.

Le Canada

Si le niveau de vie baissait au Québec, il baisserait également on Ontario et dans le reste du Canada. En effet, étant donné que l'Ontario fabrique plus que le Québec des biens durables, elle serait la première affectée par une baisse du niveau de vie des Québécois. Ces derniers préféreraient se nourrir, se vêtir, se loger et même fumer avant d'acheter une nouvelle automobile. Je ne crois pas que les Ontariens soient prêts à accepter des baisses de niveau de vie, de production, de revenus et d'emploi. Ils feront tout pour éviter une telle situation et accepteront pour cela des soi-disant compromis boiteux. En affirmant le contraire, le comité suppose qu'ils n'ont pas conscience de leurs intérêts. A cet effet, le dernier congrès des étudiants des universités canadiennes est révélateur. Les Canadiens sont des pragmatiques et plusieurs commencent à accepter l'idée d'un Québec indépendant. On pourrait en dire autant pour certaines entreprises américaines et canadiennes qui opèrent au Québec.

Les Américains

Les exportateurs américains sont également conscients de leurs intérêts et ils n'apprécieraient certainement pas voir diminuer leur marché québécois. Ils feront donc les pressions appropriées pour que leur gouvernement soutienne une monnaie québécoise menacée de dévaluation. Les producteurs américains n'aimeraient certainement pas non plus devoir subir la nouvelle force concurrentielle des producteurs québécois dans le domaine des papiers fins et des cartons, pour n'en nommer qu'un. La politique tarifaire des Etats-Unis étant engagée à ce sujet depuis les accords du Kennedy round, les producteurs américains demanderaient certainement (dans l'hypothèse du comité où elle aurait été dévaluée) une réévaluation de la piastre québécoise pour éviter un flux d'importations venant du Québec.

Les investissements directs

Du côté des capitaux, si on retenait l'hypothèse du comité, il serait avantageux au coût des facteurs de production québécois, en monnaie américaine, de venir investir et produire au Québec. A cet effet, comme le souligne la Société Rotec, attendu que "l'exploitation de nos richesses naturelles est la cause première de l'existence au Québec d'une partie très importante de notre industrie manufacturière", attendu que "les industries qui contribuent pour 70% des exportations du Québec (mines, pâtes et papiers et la fonte et l'affinage des métaux non ferreux) sont celles qui coûtent le plus cher à financer, qu'elles sont financées en majeure partie par des capitaux étrangers dont nous avons besoin pour acheter tous les produits que nous importons", attendu que "la majorité de ces industries sont financées et contrôlées par du capital américain", peut-on avoir une meilleure garantie et assurance de la continuité des investissements directs américains au Québec, donc d'une demande de monnaie québécoise, puisque ces entreprises ne devraient pas éprouver de difficultés à continuer de recueillir chez elle, les capitaux dont elles auront besoin "pour remplacer l'équipement usé et pour accroître l'efficacité de façon à maintenir leur position concurrentielle mais aussi et surtout pour accroître leur capacité de production"?

D'ailleurs, ce qui importe avant tout dans les décisions d'investir de ces entreprises, c'est surtout la demande future prévisible pour leurs produits. Ils tiendront également compte de la concurrence et des coûts de production (offre et demande des facteurs de production).

Investissements et emprunts publics

Un Québec indépendant pourrait continuer à recourir aux marchés internationaux des capitaux pour financer une partie de ses investissements. "Le marché de New York n'aurait pas de raison de n'être pas normal et nos besoins d'emprunts s'y placeraient alors sans plus de peine qu'aujourd'hui": cette citation d'Option-Québec nous semble acceptable. En effet, le marché des capitaux dépend de plusieurs variables; de facteurs internes soulignés par Robert Bourassa comme la rentabilité et la sécurité mais aussi de facteurs externes, soulignés par Jacques Parizeau, comme les emprunts du gouvernement américain et la politiqse fiscale américaine qui influencent la demande de capitaux, les taux d'intérêts, etc...

La solidarité monétaire internationale

Le Comité ne fait aucunement mention de la solidarité monétaire internationale. (M. Robert Bourassa n'a pas non plus considéré ce facteur dans ses études concernant les pressions que pourrait subir une monnaie québécoise. En plus de ce dernier oubli, il faut tenir compte d'autres facteurs comme le fonds monétaire international, la monnaie canadienne détenue par des Québécois, la part des obligations du Canada détenue par des Québécois et la part québécoise des réserves fédérales d'or et de devises étrangères). Cette solidarité monétaire internationale s'est déjà manifestée en Angleterre, en France, au Canada et ailleurs. Elle se produit parce que les pays commerçants y ont intérêt. Ils se font un plaisir, le Canada le premier, de vous prêter des devises qui vous permettront d'acheter leurs produits.

Politique tarifaire et niveau de vie

Le Comité ne parle pas des avantages et de la hausse de niveau de vie dont pourraient bénéficier les citoyens d'un Québec libre d'établir la politique tarifaire qui répondrait le mieux à ses intérêts. A cet effet, on oublie le coût du fédéralisme et la baisse de niveau de vie des Québécois qui doivent subventionner les travailleurs ontariens de l'automobile et d'autres industries. Le Québec profite également de ce marché commun (textiles, tabac) n'empêche que le Comité ne s'est pas préoccupé de savoir s'il y perdait...

Le fédéralisme n'est pas...

Soulignons pour le bénéfice et l'information du comité qui, orienté et préoccupé au départ par d'autres problèmes et solutions, ne s'est pas penché sur le fait que la monnaie fédérale canadienne ait déjà été dévaluée et que depuis la dernière guerre son pouvoir d'achat ait diminué d'au moins 60% aux dépens des "petits salariés et épargnants" sans que la Chambre de Commerce ne s'en formalise... Le comité reconnaît lui-même que le fédéralisme n'est nullement un rempart contre les dévaluations quand il affirme "que le problème qui se pose déjà et qui pourra se poser de plus en plus sera pour le gouvernement fédéral d'être assez fort pour maintenir la balance des paiements et, de là, la valeur de la monnaie canadienne."

Le fédéralisme n'est pas non plus une protection contre les baisses de niveau de vie puisque de 1929 à 1939 le Canada, comme plusieurs pays, connaissait une longue baisse de production et de revenus et qu'il a également connu plusieurs périodes de stagnation et notamment de 1956 à 1961. Le fédéralisme canadien n'empêche pas non plus le niveau de vie des Franco-Québécois de diminuer par rapport à celui des Ontariens à l'intérieur de la fédération.

Enfin, mentionnons que le fédéralisme n'est nullement un rempart contre une politique de gauche puisqu'en théorie un parti communiste pourrait prendre le pouvoir à Québec ou à Ottawa. Il est assez curieux à cet égard que les politiques que réprouve le comité soient des initiatives fédérales: rapport Carter et assurance santé.

Politique fiscale et niveau de vie

Dans son hypothèse d'une baisse du niveau de vie le Comité affirme: "ce qui est le plus regrettable dans cette éventualité, c'est que ce seront les gagne-petit qui seront les plus affectés." Le Comité oublie de mentionner qu'une baisse moyenne de niveau de vie n'est pas également répartie entre tous les citoyens mais que cette baisse peut varier grandement selon les secteurs, les occupations, les régions, les groupes ethniques et que srutout l'Etat peut grâce à sa politique fiscale opérer une redistribution des revenus pour que les gagne-petit ne soient pas les plus affectés.

Hausse du niveau de vie

L'indépendance du Québec devrait apporter à court terme ou à moyen terme une hausse du niveau de vie et une promotion sociale, économique, politique et culturelle de l'homme franco-québécois. La lecture (Le Magazine McLean, octobre 1968) des observations et conclusions du rapport de la Commission B.B. sur "La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada" ne fait que confirmer et augmenter notre conviction à cet effet. Ce rapport précise ce que nous savions déjà grâce à notre expérience quotidienne et à des sociologues comme Everett C. Hughes (French Canada in Transition – Rencontre de deux mondes).

Avec l'indépendance et le transfert des pouvoirs d'Ottawa à Québec de nombreux emplois seront créés et disponibles dans le secteur public de l'économie québécoise. Les Franco-Québécois seront les premiers à en profiter, eux qui actuellement sont souvent absents de plusieurs institutions fédérales et particulièrement de certaines entreprises publiques.

L'expansion du secteur public québécois sera bénéfique au secteur privé. Ici encore, l'Etat du Québec contrôlant une part importante de la dépense nationale pourra adopter certaines politiques visant à favoriser la promotion économique des autochtones particulièrement dans certains services qui dépendent entièrement du marché intérieur et où sont employés aujourd'hui la majorité des travailleurs. L'Etat devra de toute façon légiférer pour régir les activités de plusieurs d'entre eux. Cette promotion devrait d'ailleurs se faire d'elle-même étant donné le nouveau contexte.

Les précisions apportées par le rapport sur "La répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada" ne laissent aucun doute quand au choix à faire. Ou bien les Québécois se dirigent dans la voie de l'indépendance, ou bien ils choisissent celle de l'intégration et, dans ce dernier cas, de préférence avec les Etats-Unis. Le Québec ne doit pas continuer de fabriquer des citoyens handicapés de 12ième classe. Il est préférable de se battre pour obtenir la première place dans un Québec français que pour ne pas tomber en 13ième place, derrière les Italiens qui ont choisi l'intégration, le bilinguisme, l'école anglaise.

A la lueur de ce rapport de la Commission B.B., on voit mal comment le Comité de la Chambre de Commerce peut conclure que "le fédéralisme offre, sur le plan économique, les meilleures chances possibles de progrès pour les citoyens du Québec," il ne parle certainement pas des Franco-Québécois.

■ lettres

Admiration pour l'épiscopat canadien

L'Eglise catholique au Canada vient de vivre des moments historiques durant les deux derniers mois, soit depuis la parution de la lettre "Humanae Vitae" jusqu'à la lettre collégiale de nos évêques parue dans votre édition du 28 septembre.

Après l'angoisse et les déchirements intérieurs des pasteurs et des chrétiens sincères, voilà qu'une lumière a surgi dans l'Ouest où les pasteurs veillaient.

Les intelligences, les coeurs, les consciences se sont rencontrés, ont collaboré. Le Seigneur était là, au milieu, dans la charité qui pensait, qui cherchait. Quand les chrétiens d'ici liront cette lettre, ils auront maintenant l'impression de se retrouver devant leur conscience. Le noeud est défait. La vraie liberté intérieure est retrouvée dans le regret des uns et des autres.

La tâche des laïcs et des prêtres est facilitée. Dieu est plus simple que les hommes. Sa loi aussi n'est point un carcan ni un filet d'oiseleur. Elle n'est point labyrinthe infranchissable.

Nos évêques nous ont donné le plus bel exemple de respect envers tous dans la recherche du vrai. Ils ont parlé comme le Christ, ayant écouté le Christ même dans ses plus petits, les humbles gens, qui ont fait entendre la voix de leur coeur. Ils ont droit à notre admiration, à notre reconnaissance émue.

Le Devoir mérite aussi notre gratitude pour avoir ouvert ses colonnes chaque jour à des communications intéressantes et variées concernant le problème de la "parenté responsable". Grâce à sa tribune ouverte à l'éventail des opinions libres, nous avons pu mieux cerner le problème sous ses différents aspects et nous former une pensée et une conscience plus proches de la vérité.

Que l'équipe du Devoir et son rédacteur en soient félicités et remerciés.

Nous devenons adultes dans le Christ et dans l'Eglise. Merci.

Jules ADAM
prêtre.
Montréal, 1er octobre 1968.

D'accord avec Germaine Bernier et J.-P. DuMesnil

Quelle tristesse, en effet, de lire et d'entendre toutes ces expressions vulgaires, de voir, dans nos rues toutes ces annonces écorchées écrites au son seulement. Comment voulez-vous que nos enfants aiment l'étude de la langue française quand partout l'orthographe est déformée?

Presque à tous points de vue, nous allons de mal en pis: Voyez ces jeunes aux cheveux longs, aux habits tout délabrés, à l'allure nonchalante. Quelle tristesse! En plein studio, on mâche de la gomme, on se place les pieds sur les bureaux, on se croise les jambes.

Et que dire de la musique? Des cymbales, une grosse caisse, un triangle, des contrebasses, et tout cela joué à pleine force et passant par un amplificateur en pleine puissance. Pour ces gens-là, la musique consiste à faire du bruit. Quelle déformation du goût musical et artistique! Et certains postes nous servent cela à coeur de jour et de nuit en "sandwich" avec des annonces, évidemment.

Certaines chansons ne valent guère mieux: de longs cris, des éclats de voix à n'en plus finir! Comment se fait-il que le choix des artistes (?) et des disques ne soit pas plus judicieux? Ont-ils quelque compétence ceux qui choisissent cela? La plupart de ces vedettes "soufflées" nous ennuient; bien plus, nous dégoûtent.

Qu'on pige donc dans notre folklore plutôt que de toujours choisir ces platitudes à base d'amour mesquin et d'impudicité parfois. L'abbé Gadbois de Saint-Hyacinthe a édité, il y a 20 à 25 ans plus de 1,000 chansons presque toutes belles et bien harmonisées dont plusieurs ont été imprimées sur disques. Que n'en choisit-on pas une de temps en temps?

La radio et la TV rendent un très mauvais service aux Canadiens français en les avilissant de plus en plus dans leur langue, leurs chants, musique et comportement. C'est un sophisme de dire que la Radio, la TV et le journal doivent s'adapter au peuple et lui plaire. Pour ce qui est du journal, pourquoi écrire "pipeline" quand on a un si beau mot: "oleoduc", "gazoduc"?

Pourquoi s'acharner à écrire: Colombie Britannique lorsque le mot Colombie Canadienne est si beau, si expressif et n'admet aucune équivoque.

Tous nos moyens de communication, diffusion et renseignements devraient toujours éduquer le peuple, l'élever sans cesse au point de vue moral, social, religieux et intellectuel plutôt que de l'avilir par toutes sortes d'incorrections, platitudes et bouffonneries.

Félicitations donc à Mme Bernier et à M. DuMesnil pour leurs vues exprimées dans Le Devoir du 24 septembre (pp. 11 et 12).

J.-ROSAIRE PAQUIN, ptre,
L'Epiphanie, 25 septembre 1968



UN SPÉCIALISTE VOUS PARLE "CHEVEUX"

Les recherches relatives à la trichologie ou science pour traiter les cheveux remontent aux temps avant notre ère. Il y eut beaucoup de charlatans et de superstitions mais des savants ont mis tous leurs efforts à faire progresser cette science et de nombreux livres ont été écrits sur les nombreuses maladies du cuir chevelu. Malgré cela l'ignorance des gens à ce sujet est encore grande et l'idée est généralement repandue qu'il n'y a rien à faire contre la calvitie. Les méthodes scientifiques modernes prouvent pourtant le contraire.

Comme dans toutes maladies, le plus grand danger est la négligence que l'on apporte à se faire soigner. Dans la calvitie, l'héridité n'intervient que dans seulement 1% des cas. Votre trichologiste peut examiner votre cuir chevelu et diagnostiquer quelle est la cause de votre perte de cheveux et se prononcer sur le traitement adéquat.

Le spécialiste R. A. PIERRE en publiant ce present article, veut renseigner le public sur les maladies capillaires et est a la disposition de chacun, homme, femme ou enfant. L'examen est privé et Monsieur PIERRE repondra franchement à quatre questions: 1) Quelle est la maladie de votre cuir chevelu? - 2) Le traitement PIERRE peut-il vous aider? - 3) Si oui, jusqu'à quel point? - 4) Combien vous en coûtera-t-il?

Au choix: traitement à appliquer à votre domicile par vous-même — ou si vous préferez, traitement en clinique donné par un personnel competent.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

n'attendez pas d'être à destination
pour connaître le confort d'un grand hôtel! pour manger à une vraie table! pour dormir dans un vrai lit!





rendez-vous dans les
maritimes
en toute quiétude à quatre pieds d'altitude!

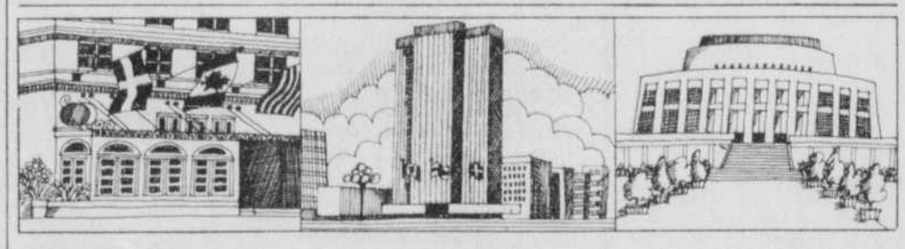
3 trains quotidiens
Le Chaleur pour Gaspé et Moncton: via Lévis, Rivière-du-Loup et Matapédia
L'Océan pour Halifax et Sydney: via Edmundston, Moncton et Truro
Le Scotian pour Halifax: via Lévis, Rivière-du-Loup, Campbellton et Moncton

Billet simple, les jours de tarif Rouge, de Montréal à:

	voiture-coach	voiture-lits (chambrette)
GASPÉ	$13.00	$25.00
MONCTON	$13.00	$25.00
HALIFAX	$15.50	$28.50

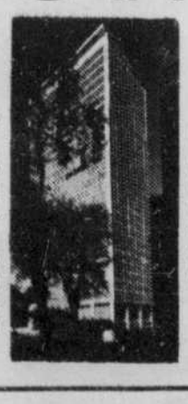
Renseignez-vous sur les avantages qu'offre le CN:
• escompte de 10% accordé *aux familles*
• réduction de 25% accordée *aux adolescents* les jours Rouges et Blancs.

BON PRIX • BON REPAS • BON REPOS
CN



Le temps que vous économisez ne vous coûte rien

le CARTIER



Venez donc loger au Cartier: votre loyer vous procure un espace exceptionnel... une vue extraordinaire... un service et un emplacement excellents. Mieux encore: pas de surprime pour tout le temps que vous y économisez! En quelques minutes, à pied ou en voiture, vous voilà arrivés au bureau, au cercle, aux magasins ou au théâtre. Vous pouvez ensuite prendre tout votre temps pour goûter le plaisir de vivre au Cartier.

Disponibles actuellement, quelques studios et appartements à une et deux chambres à coucher, à partir de $195 par mois. Location en exclusivité:

Montreal Trust
845-0422

suites de la première page

BIAFRA

gouvernement et la Chambre prennent toutes les mesures possibles pour que, sur le plan économique aussi bien que sur le plan diplomatique, on poursuive sans cesse des efforts afin de mettre fin au conflit ou d'en alléger les conséquences immédiates pour la population locale.

M. Caouette était du même avis et il a ajouté que même si le Nigeria est un pays ami il faut mettre fin aux abus, comme ceux qui consistent à abattre "comme des chiens" des travailleurs de la Croix-Rouge.

Immédiatement après l'adoption à l'unanimité de la Chambre de la résolution Stanfield, le président du Conseil privé a proposé que le comité soit saisi des estimés du ministère des affaires extérieures et de la défense.

Deux députés chez Trudeau

Plus tôt au cours de la journée, les deux députés qui reviennent du Biafra, MM. Andrew Brewin, néo-démocrate et David MacDonald, conservateur, avaient passé près d'une heure en compagnie du premier ministre pour lui faire rapport de leurs constations qu'ils avaient fait connaître à la presse la veille. Ces constatations, on le sait, sont en tous points contraires à celles du groupe d'observateurs formé à l'invitation du gouvernement de Lagos et dont le rapport a été publié la semaine dernière.

M. Trudeau a dit hier en Chambre qu'avant de participer à cette opération le Canada s'était assuré que la liberté de surveillance serait accordée à ces observateurs.

Au cours de l'entretien qu'il a eu avec les deux députés M. Trudeau a paru leur suggérer que le gouvernement – qui s'en tient aux avis du Nigeria au sujet de l'envoi d'avions pour transporter des vivres au Biafra – pourrait financer la location et l'opération d'avions de type Hercules par des organismes internationaux de charité qui sont déjà sur les lieux.

Au total, les deux députés auraient été fort encouragés de l'attitude générale prise par le premier ministre au cours de cet entretien. M. Trudeau a d'ailleurs demandé aux deux hommes de le rencontrer à nouveau lorsqu'ils seront de retour de New York où ils doivent s'entretenir avec le ministre des affaires extérieures M. Mitchell Sharp.

La question biafraise est plus tard revenue sur le tapis au cours de la période des questions, la première dont se sont absentés systématiquement une douzaine de ministres, et l'une des plus vives qui se soient déroulées depuis le début de la session.

En réponse à ces questions M. Trudeau a indiqué que le Canada est toujours en consultations à New York pour trouver un moyen de saisir les Nations unies de la question de la guerre au Nigeria.

Il a ajouté plus tard que le Canada souhaiterait que ses amis ne fournissent pas d'armes aux belligérants. La question portait sur les contributions à cet égard de la France, de la Grande-Bretagne et de l'URSS. "Ce n'est pas, a dit M. Trudeau, en donnant des conseils aux autres que nous allons libérer notre conscience."

"Je crois que la population de Grande-Bretagne presse son gouvernement de reviser sa politique à cet égard, et il me semble que c'est justement l'endroit où ces pressions doivent s'exercer". (On notera que dans sa réponse le premier ministre a parlé des pays amis, ce qui excluait l'URSS. S'il a relevé dans la question le nom de la Grande-Bretagne, qui y était en fait accusée de trafic d'armes, M. Trudeau n'a pas relevé celui de la France qui a nié la semaine dernière être engagée dans un trafic d'armes avec le Biafra).

Enfin, en réponse à une autre question, M. Trudeau a dit qu'il étudie aujourd'hui avec le secrétaire du commonwealth M. Arnold Smith la possibilité que le Canada soit appuyé par des pays africains membres du Commonwealth dans sa tentative de saisir les Nations unies de l'aspect humanitaire de la question biafraise. "Notre position, a-t-il cependant ajouté, c'est que ces aspects humanitaires, qui sont les plus importants, doivent être situés dans le contexte du droit international et des relations entre peuples africains, et ces peuples sont souvent à cet égard d'aussi bons juges de ces questions que les députés de cette Chambre".

M. Trudeau faisait ainsi allusion à la volonté initiale du Canada de respecter d'abord et avant tout les décisions des pays membres de l'organisation pour l'unité africaine au sujet de la guerre au Nigeria.

MSA-RN

exigé plusieurs mois de recherches.

Quelques observateurs ont été invités au congrès: ce sont pour la plupart les représentants de divers mouvements populaires et des personnalités qui en ont fait la demande. Tous les travaux seront publics, sauf les caucus régionaux où le huis clos sera de rigueur. Le RIN aura des observateurs. L'Union nationale et le parti libéral n'ont pas été invités à déléguer des observateurs, mais l'eussent-ils demandé que M. Lévesque, quant à lui, n'y aurait pas vu d'objections de principe, encore qu'il est plutôt "bizarre", a-t-il dit, d'inviter les autres parties à assister à la fondation d'une nouvelle formation.

Sur les 975 délégués, 90 seront des délégués "ex-officio", membres des comités exécutifs ou des comités permanents du MSA et du RN.

Le MSA compte des membres dans les 98 comtés qui seront représentés au congrès. Une circonscription électorale peut déléguer des représentants pour autant qu'elle compte au moins 25 membres de l'une ou l'autre des deux formations. Ainsi, dans le comté de Témiscamingue, le MSA n'a que deux membres, mais le RN en compte 133. En revanche, dans le comté d'Ahuntsic, le MSA a recruté 573 membres et le RN n'en compte que six.

M. Grégoire, invité à s'expliquer sur l'écart entre le nombre de membres qu'il avait annoncés (23,000) et le nombre des adhérents effectivement inscrits sur les listes (4,665), a dit que les méthodes de recrutement en vigueur au RN différaient sensiblement de celles du MSA, que beaucoup de membres n'étaient inscrits que dans les comtés, que le système des cartes variait d'une région à l'autre, que certaines listes ont été remises trop tard au secrétariat, etc.

Interrogé sur les décisions qu'il sera amené à prendre au sujet de la double allégeance de certains militants, M. Lévesque a déclaré qu'on "ne pourra pas jouer sur trois ou quatre tableaux" et que ceux des membres du nouveau parti qui seront déjà inscrits ailleurs "devront se brancher". Déjà, a-t-il dit en faisant allusion au RIN, plusieurs ont fait leur choix depuis quelques mois.

Au cours de ces quatre jours, a dit M. Lévesque, les délégués seront invités à fonder un parti, à lui donner des statuts, à adopter un programme, à trouver un nom et à élire leurs dirigeants. Ce sera une expérience de participation véritable et entière. Le congrès sera entièrement entre les mains des délégués. "Nous faisons un pari sur la maturité des membres."

MM. Lévesque et Grégoire sont les deux seuls candidats aux postes de président et de vice-président.

DEUX MINISTRES

Limited, Canadian Indemnity Limited, James Richardson and Sons Limited et ses compagnies affiliées.

Ces données n'apportent toutefois pas beaucoup d'éclaircissements au sujet des questions posées à plusieurs reprises par des journalistes au premier ministre Trudeau quant aux formes de propriété que peuvent maintenir certains de ses ministres et des sénateurs.

Au cours d'une conférence de presse quelques jours avant l'ouverture de la session, M. Trudeau avait indiqué que la loi de la chambre des communes et du Sénat n'est pas très claire à cet égard, et qu'en attendant qu'elle soit précisée il comptait avoir des entretiens avec ses ministres et tenter peut-être même d'élaborer des directives pour tous les membres des deux chambres.

On croit savoir que ce travail est en cours et que sous la direction du président du Conseil privé le gouvernement a entrepris des recherches sur la façon dont différents gouvernements occidentaux ont abordé cette question des conflits d'intérêt.

M. Trudeau notait au cours de cette conférence de presse que la loi est tellement désuète qu'elle est plus sévère pour les entrepreneurs de travaux publics que pour les propriétaires d'autres catégories d'entreprises, un indice qu'à l'époque de l'adoption de la loi actuelle, c'est surtout dans les travaux publics que se produisaient les conflits d'intérêt.

M. Trudeau avait également indiqué que la loi actuelle est extrêmement difficile à interpréter parce qu'à la limite, on devrait empêcher tout ministre ou député d'acheter des actions de n'importe quelle compagnie, et défendre même l'achat d'obligations du gouvernement.

A l'époque de la conférence de presse de M. Trudeau, la principale cible des journalistes paraissait être le ministre sans portefeuille M. James Richardson, car on venait d'apprendre qu'il dirigeait un groupe de travail sur l'avenir d'Air Canada et on savait fort bien qu'il était associé aux entreprises du Pacifique canadien dont l'une est une concurrente d'Air Canada

On ne sait pas encore quand le premier ministre entend faire part à ses collaborateurs de directives au sujet de leurs relations avec les sociétés financières ou commerciales.

TERRE

Suite de la page 3

comptée en dehors d'une transaction tant qu'elle ne l'a pas déclaré," et que les décisions à ce sujet seraient communiquées par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. "Il ne serait pas dans l'intérêt de TDH d'en dire plus long pour le moment."

Le maire a annoncé, au chapitre des piscines, que la ville croyait avoir trouvé une formule qui permette de les ouvrir, comme cela "a toujours été son intention."

Jusqu'en Tchécoslovaquie

Le maire, qui était accompagné du directeur de TDH, M. Guy Huot a de plus annoncé qu'ils iraient à l'étranger pour trois semaines, solliciter la participation d'institutions et de gouvernements nouveaux à l'exposition permanente. Il a laissé échapper à cette occasion que Prague était sur la liste des capitales qu'ils visiteraient.

Interrogé sur l'exposition universelle du Japon, le maire a aussi déclaré que Montréal envisageait d'être "présente" à Osaka sous une forme ou une autre.

Publicité

Enfin, M. Drapeau a annoncé aux journalistes qu'à partir "du début de l'intermission et pendant l'intermission, et encore plus en vue de la saison 1969, il y aura à compter du 15 octobre au moins 20 personnes qui travailleront exclusivement à la publicité, aux relations extérieures, à la propagande et aux renseignements".

C'est ce personnel qui transmettra, "au compte-gouttes mais régulièrement" les nouvelles en ce qui regarde les activités à TDH, et non plus le maire lui-même.

Ce service tiendra notamment le public "conscient de ce qui se fera" sur les îles durant "l'intermission".

Quant aux finances de TDH, le maire Drapeau s'est contenté de répondre que la ville "a raison de croire que le budget sera équilibré". Cette année il s'agissait d'un grand défi, a-t-il dit, l'année prochaine l'opération aura plus de succès.

On sait que TDH s'attendait à recevoir 20 millions de visiteurs et à faire un profit de $6 millions. A peine 12 millions de visiteurs seront venus et la ville affirme n'avoir pas de déficit.

L'avenir du français au Québec, selon le MSA le RIN et le MIS

MM. René Lévesque, chef du Mouvement Souveraineté-Association, Raymond Lemieux, président du Mouvement pour l'intégration scolaire, et Rodrigue Guité, du Rassemblement pour l'indépendance nationale, parleront de la politique linguistique de leur groupe respectif lors de la clôture de la réunion annuelle de la Société nationale populaire demain soir.

La réunion de la SNP, qui porte sur l'avenir du français au Québec, aura lieu au 1420 est, rue Bélanger à Montréal. Les trois invités prendront la parole à 9 heures en soirée.

Lévesque souligne le rapprochement des vieux partis

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier après-midi pour faire connaître les modalités de l'organisation du congrès de fondation d'un nouveau parti souverainiste, M. René Lévesque a été amené à se prononcer sur le congrès du parti libéral en fin de semaine dernière, sur l'avenir de l'Union nationale après la mort de M. Daniel Johnson, sur le financement des parties politiques et sur la grève du personnel de la RAQ.

Le leader du MSA constate d'abord ce qu'il appelle une "conjonction" de plus en plus étroite entre les deux vieux partis dont il souligne le "rapprochement" et le "vieillissement parallèle".

On a vu en fin de semaine comment les libéraux, "pour éviter d'aller au fond des choses", ont fait une ovation à leur chef. On a vu quelle option ils ont prise sur la constitution. "Le parti libéral du Québec, a dit M. Lévesque, est devenu la cinquième roue du parti de M. Trudeau."

Après la disparition de M. Johnson, a-t-il poursuivi, l'Union nationale "va rester un parti aussi conservateur et, compte tenu de la personnalité et des orientations de son nouveau chef, un parti unpeu plus proche du statu quo fédéraliste".

A examiner l'évolution et le comportement de ces deux partis a-t-il conclu, on se rend compte qu'il n'y a plus en réalité que deux options pour les Québécois: la souveraineté et le fédéralisme.

M. Lévesque a d'autre part abordé la question du financement des partis. Il a rappelé ce qu'il a souvent déclaré à ce propos: que les vieux partis sont financés presque en totalité par les milieux d'affaires à l'égard desquels ils doivent ensuite se montrer dociles. Il a signalé que des offres de dons en argent ont été faites au MSA par des personnes qui insistaient, a-t-il dit, pour que leurs noms ne paraissent pas "à cause de l'impôt". Pareille offrande est rejetée, a dit M. Lévesque qui rappelle qu'il insiste depuis le début du MSA et qu'il continuera d'exiger que le financement du parti à créer soit authentiquement démocratique.

Acceptera-t-il des dons importants si le souscripteur s'identifie?

Oui, dit-il, à certaines conditions qui devront répondre à des critères d'éthique en voie de définition.

Mais il souligne – et M. Gilles Grégoire avec lui – que l'argent compte de moins en moins pour assurer le succès de l'action politique. Il s'agit de rejoindre le peuple. Certes, en périodes électorales, il faut un minimum pour mener la lutte, mais il n'est pas indispensable de posséder des caisses remplies. M. Grégoire cite en exemple ses campagnes électorales dans le Lac-Saint-Jean: "Nous récoltions $7,000. dit-il, nous en dépensions de $3,000 à $4,000 et nous gardions le reste pour la propagande après les élections."

Au sujet de la grève à la RAQ il rappelle ce qu'il a lui-même déclaré aux grévistes lors d'un grand meeting: le syndicat doit résister aux assauts de ceux qui veulent le briser; les grévistes doivent rentrer ensemble. Il fait état en particulier de ce qu'il appelle les "efforts de M. Bellemare pour briser le syndicat". En deuxième lieu, M. Lévesque se dit d'accord avec le syndicat qui réclame la nomination d'un médiateur. Même si la politique salariale est nécessaire pour le gouvernement, encore faudrait-il que celle-ci soit définie et expliquée.

"Pourquoi 7½ pour cent? Pourquoi pas huit pour cent? On ne sait pas. M. Johnson lui-même reconnaissait dans sa dernière conférence de presse que la politique salariale avait été définie unilatéralement. On ne doit donc pas la considérer comme parole d'Evangile."

Enfin, M. Lévesque estime que le syndicat ne doit pas tenir compte seulement de leur salaire, mais aussi de l'usage qui est fait par le gouvernement de l'argent des contribuables. Par exemple, le million et demi que des spéculateurs ont réalisé avec des terrains de Ville LaSalle, des spéculateurs qui se sont ensuite retirés aux Bermudes.

Après le congrès de fondation, a-t-il dit, le nouveau parti avisera des moyens à prendre, s'il y a lieu, pour appuyer davantage les grévistes de la RAQ.

NECROLOGIE

DÉCÈS DE S. E. MGR GUILLAUME TRUDEL, P.B.

S. E. Mgr Guillaume Trudel est décédé dans la nuit du 6 octobre à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville à la suite d'une longue maladie. Né à Hegswish, près de Chicago, le 24 août 1890, il suivit sa famille à Curran (Ontario) puis à Saint-Jérôme et à Mont-Rolland. Il fit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse de 1907 à 1915.

Entré au postulat des Pères Blancs d'Afrique en 1915, il fut ordonné prêtre à Carthage (Tunisie), le 20 juin 1920. La même année, il partit pour le vicariat apostolique de Tabora situé en Tanzanie, pays de l'Est africain. Celui que les Africains appelèrent "Patre Mfupi", c'est-à-dire "le Petit Père" en raison de sa taille, fut le premier missionnaire canadien de cette région de la Tanzanie. Le 25 avril 1933, Mgr Trudel était nommé évêque de ce territoire ecclésiastique et sacré le 16 juillet suivant à Tabora même.

En 1947 après 27 ans de labeur missionnaire, Mgr Trudel rentrait malade, au Canada. A la fin de l'année suivante, il remit sa démission en raison de la persistance de son mauvais état de santé. Pourtant, il ne voulut pas rester inactif. De 1951 à 1965 il fut aumônier à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, charge qu'il quitta pour devenir l'aumônier des Soeurs Augustines Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il y a quelques mois, son état de santé l'obligea à se retirer à la maison provinciale des Pères Blancs.

Le défunt est exposé au Salon mortuaire Hervé Trudel & Fils, 400 rue Labelle, à Saint-Jérôme. Mardi soir, 8 octobre, à 20 heures, aura lieu la translation des restes à la cathédrale de Saint-Jérôme, qui demeureront en ce lieu jusqu'aux funérailles qui seront célébrées mercredi, à 15 heures, par S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme. Suivra l'inhumation dans le lot familial au cimetière de cette ville.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

LAMARCHE Adélard Mme. A Laval des Rapides, le 6 octobre 1968 à l'âge de 97 ans, est décédée, Mme Adélard Lamarche, (née Corinne Lavallée). Elle laisse dans le deuil ses fils Les Révérends Peres Gustave Lamarche c.s.v. Maurice et Clément Lamarche, jésuites, M. Jean Lamarche et ses filles la Rév. Soeur Jean du Divin Coeur et Mlle Jeanne Lamarche. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Filiatrault situé à côté de l'église à 8 heures 50, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur à Laval-des-Rapides où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Votre nom vaut un oui qui sonne bien

L'argent sonnant, c'est votre pouvoir d'achat; à vous de le mettre en action afin de vous procurer ce dont vous avez besoin, immédiatement. Ce n'est pas compliqué: un revenu stable, une bonne réputation...et la Banque de Montréal. Même pas besoin d'être client. Passez à la succursale B de M la plus proche et dites-leur qu'il vous faut de l'argent sonnant.



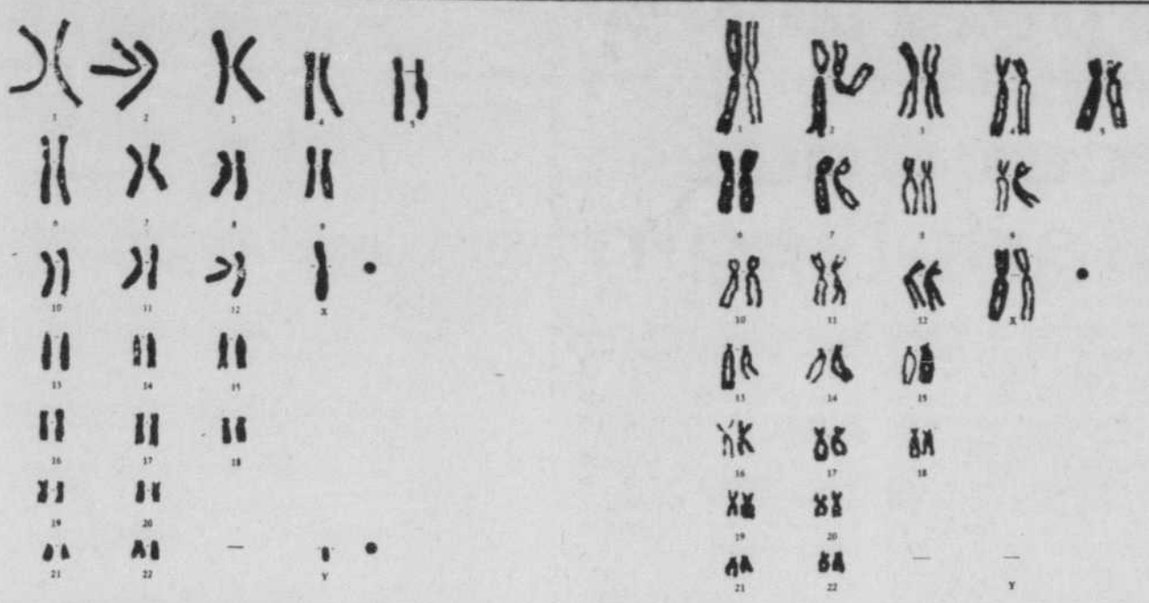
l'argent sonnant

Prêt avec assurance-vie incluse.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

La B de M est présente à tous vos besoins avec plus de 100 succursales à Montréal.



Sur ce document, les chromosomes ont été "rangés". Sur le caryotype de gauche, qui correspond à une cellule masculine, le chromosome X est isolé et le chromosome Y est nettement plus petit. A droite, la 23e paire est formée de deux XX semblables. Il s'agit d'une cellule féminine. Des recherches récentes ont montré l'existence d'une anomalie X Y Y chez l'homme. (Copyright EDMA-BIP)

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Chromosomes et criminalité

Bureau international de presse

Dans le noyau des cellules humaines en cours de division (en mitose) on observe vingt-trois paires de chromosomes, caractéristiques de l'espèce. Pour vingt-deux paires, les deux chromosomes sont identiques, quel que soit le sexe de l'individu. Mais pour une seule des paires, les deux chromosomes, identiques chez la femme sont différents chez l'homme: on symbolise ces chromosomes sexuels par la notation XX chez la femme, et XY chez l'homme.

Au cours de ces dernières années, les recherches de génétique humaine ont montré qu'il existe des individus présentant des anomalies diverses des chromosomes sexuels. Une de ces anomalies consiste dans l'existence, chez certains individus, d'un chromosome Y surnuméraire: leur formule est donc X Y Y.

Le premier cas fut découvert en 1962. Depuis, on en a trouvé un certain nombre d'autres: il y en avait une douzaine en 1965. A cette date, l'étude cessa d'être abandonnée au hasard. En procédant à des recherches systématiques dans un hôpital rattaché à une prison, le médecin anglais Jacobs découvrit d'autres porteurs de cette anomalie. Il put établir que les X Y Y ne présentent aucun trouble de développement, contrairement à ce qui s'observe dans d'autres anomalies chromosomiques; seule leur taille est nettement supérieure à la moyenne. Par la suite, on établit une relation entre l'anomalie X Y Y et des anomalies psychologiques: tendances à l'agressivité et à la criminalité. Un procès récent, au cours duquel l'expertise médicale prouva que le meurtrier était un X Y Y a brusquement porté au premier plan le problème du degré de responsabilité morale et juridique des X Y Y . D'où un regain d'intérêt pour le dépistage de cette anomalie.

Le médecin anglais Court BROWN et ses collaborateurs viennent de publier une étude portant sur quinze cas. Tout en confirmant les observations antérieures, ils estiment que l'anomalie X Y Y est assez fréquente non seulement chez les délinquants, mais aussi chez les sujets hospitalisés pour troubles mentaux, et notamment pour débilité.

Plus importante encore est l'étude qui a été menée dans une prison australienne, où l'on a détecté non seulement plusieurs cas X Y Y, mais même un cas de mosaïque chromosomique, chez un détenu dont certaines cellules répondent à la formule X Y Y et d'autres à la formule (beaucoup plus rare) X Y Y Y.

D'après les médecins australiens, l'anomalie X Y Y n'entraîne en elle-même aucun déficit mental au départ. Mais du fait que les individus qui en sont porteurs présentent des pulsions agressives qu'ils doivent réprimer, ils se trouvent placés dans des situations conflictuelles génératrices à la longue de troubles mentaux.

Cela explique qu'on trouve des X Y Y chez les pensionnaires adultes des hôpitaux psychiatriques en plus grand nombre que parmi les jeunes débiles mentaux.

Toujours d'après les médecins australiens, l'incidence de l'anomalie X Y Y: sur l'ensemble de la population, serait d'environ deux pour mille. Cela suffit à poser un problème de prophylaxie sociale d'autant plus délicat à résoudre que dans leur grande majorité, les porteurs de l'anomalie (jusqu'ici à leur insu) sont intellectuellement normaux et ne commettent aucun délit...

H. F.

Tentative de rapprochement des deux centrales syndicales non-communistes

BRUXELLES (AFP) — M. Harm Buiter, secrétaire général de la confédération internationale des syndicats libres, a lancé hier un appel à la Confédération mondiale du travail (ancienne Confédération internationale des syndicats chrétiens) en vue d'un rapprochement des deux organisations. "Pourquoi existe-t-il encore aujourd'hui deux centrales? Mettons-nous autour d'une table et discutons", a déclaré M. Buiter dans une interview accordée à un correspondant de l'A.F.P. après l'adoption par l'organisation chrétienne de sa nouvelle dénomination.

C'est parce qu'ils voulaient rester attachés à l'étiquette "chrétienne" que les syndicalistes chrétiens n'ont pas adhéré en 1946 à notre confédération, bien qu'ils aient participé aux travaux constitutifs. Dans les nouveaux principes adoptés au cours du congrès de Luxembourg par la nouvelle Confédération mondiale du travail, "il n'y a pas un mot que ne pourraient approuver les affiliés de la CISL", a dit M. Buiter.

"Pourquoi existe-t-il encore aujourd'hui deux centrales syndicales libres dans le monde, à côté de la fédération communiste, a demandé M. Buiter qui a ajouté: "Mon appel est le suivant: mettons-nous autour d'une table et discutons. Nos forces sont tellement limitées que nous sommes condamnés à nous entendre si nous ne voulons pas y perdre tous les deux".

M. Harm Buiter, 46 ans, qui est Hollandais et protestant, a été pendant neuf ans le secrétaire général de l'organisation des syndicats des six pays du marché commun affiliés à la CISL. Il a souligné les grandes qualités des organisaions syndicales chrétiennes européennes et il a rappelé que les syndicats chrétiens et libres ont eu de nombreuses occasions d'apprécier les résultats de leur unité d'action. Au cours de mon mandat européen, a-t-il dit, je n'ai pas rencontré un seul point de désaccord fondamental entre nos deux organisations.

"Ce sont aujourd'hui les structures mondiales de nos organisations qui gênent le rapprochement des syndicats européens non communistes".

M. Buiter s'est toutefois étonné de voir la nouvelle "Confédération mondiale du travail" revendiquer essentiellement l'appui du tiers monde (Afrique, Asie, Amérique latine) comme si elle avait l'ambition de vouloir mener le mouvement syndical libre international.

Un obstacle demeure à la réunion des deux organisations aux principes désormais identiques: les chrétiens accusent volontiers la CISL d'être dominée par les syndicats américains, ce qui, en Amérique latine notamment, est un handicap sérieux.

A ce reproche M. Buiter répond: il faut bien que l'AFL-CIO (USA) soit affiliée à une centrale mondiale. Si demain elle envoie son adhésion à la nouvelle Confédération mondiale, celle-ci la refusera-t-elle? Peut-on prétendre que les 30 millions de syndiqués européens affiliés à la CISL, et avec lesquels les travailleurs chrétiens coopèrent en toutes occasions, sont "des laquais des Américains"?

Au surplus il est évident, a ajouté M. Buiter, que dans une centrale mondiale unique, le poids des puissantes organisations européennes serait un élément de nature à assurer un meilleur équilibre des influences.

Le dossier de l'affaire Citroën: de Gaulle n'a pas pris de décision

par Paul Loby, de l'AFP

PARIS (AFP) — Il semble qu'il y ait maintenant conflit entre la Société Citroën, qui souhaite s'associer à la firme Fiat, presque trois fois plus importante qu'elle, et le gouvernement français.

Le dossier de l'affaire Citroën est toujours sur le bureau du général de Gaulle à l'Elysée. Le président de la République n'a pas encore pris sa décision. Mais il apparaît que celle-ci ne sera pas favorable aux propositions d'association telles qu'elles sont conçues par les dirigeants de Citroën.

Cet après-midi, la Société Citroën publie une mise au point qui déclare: "Citroën" est convaincu que seule une entente conclue dans le cadre du marché commun européen peut apporter une solution au problème ainsi posé. Le processus engagé semble irréversible: l'automobile européenne se fera avec ou sans la France. Citroën souhaiterait qu'elle se fit avec... C'est-à-dire qu'il ne saurait être question de solution de remplacement qui ne réponde en aucun cas aux données du vrai problème".

Cette déclaration, de style assez inhabituel, a été faite au moment où le général de Gaulle pèse les avantages et les inconvénients des différentes possibilités de solution de l'affaire Citroën, deuxième constructeur d'automobiles français.

Selon certaines indications, le général de Gaulle estimerait toujours qu'une solution française est possible: elle unirait Renault (800,000 voitures par an), Peugeot (400,000 voitures) et Citroën (600,000 voitures). Le président de la République serait opposé au plan d'association avec Fiat du fait de la disproportion de taille existant entre les deux partenaires, Fiat sortant plus de 1,200,000 voitures par an. Tout porte donc à croire qui si Citroën devait maintenir son projet actuel d'association avec Fiat, il y aurait veto du gouvernement français.

Par contre, s'il était possible, dans une première étape, de mettre sur pied une association entre Renault, Peaugeot et Citroën, totalisant une production annuelle d'un million sept cent mille voitures, le gouvernement français pourrait envisager, à un stade ultérieur, la nouvelle association étant consolidée, l'élargissement de cette association à des partenaires industriels du marché commun.

Les observateurs notent que si cette politique était finalement adoptée par le gouvernement français, elle s'apparenterait fort à celle suivie par le gouvernement allemand dans le domaine du pétrole: le gouvernement de Bonn exige en effet la fusion des pétroliers indépendants allemands avant de les autoriser à s'associer à un partenaire étranger, en l'occurrence la compagnie française des pétroles.

Plus de 600 victimes en Inde

CALCUTTA (AFP) — On dénombre plus de 600 morts à la suite des glissements de terrain et inondations survenus lundi en Inde dans la région de Darjeeling et Jalpaiguri, dans le Bengale occidental, selon des informations parvenues à Calcutta.

De nombreux prisonniers ont été tués dans la prison de Jalpaigurn qui s'est effondrée sous la pression des eaux.

Musique et politique

TORONTO (PC) — Le chef d'orchestre tchécoslovaque Karel Ancerl, 61 ans, qui dirigera l'an prochain l'Orchestre symphonique de Toronto, a décidé d'élire domicile dès maintenant dans la capitale ontarienne, par suite de l'invasion de son pays par les Russes.

Il a déclaré que sa femme, ses deux fils et une belle-fille avaient quitté la Tchécoslovaquie après les événements, et sont actuellement à Stuttgart, en Allemagne de l'Ouest.

M. Ancerl, qui a été soigné pour des troubles diabétiques dans un hôpital torontois, a indiqué que sa famille se rendra à Londres pour ensuite effectuer le voyage par avion jusqu'à Toronto.

Du 11 au 14 octobre

Congrès des écrivains noirs à McGill

A l'occasion du congrès des écrivains noirs qui aura lieu à McGill du 11 au 14 octobre, l'association des Haïtiens du Canada offrira un buffet, de 19h00 à 21h00, le dimanche 13 octobre, au club Brasilia, 219 ouest, rue Laurier.

Les invités d'honneur à cette réception seront Stokeley Carmichael, René Dépestre, C.L.R. James, Leroi Jones, James Forman, Robert Hill, Eldridge Cloaver, Richard B. Moore, Alvin F. Poussaint, Rocky Jones, et les membres du comité d'organisation qui désirent participer sont priés de s'adresser à M. Herman Bovery, tél. 342-9486.

But du congrès

Le congrès lui-même a pour thème "Vers la seconde émancipation" et l'on y étudiera la "Dynamique de la libération noire".

Les co-présidents du congrès, Elder Thebaud et Rosie Douglas signalent que "pour la première fois au Canada on tentera de reconstituer, au cours d'une série de conférences données par des intellectuels, des artistes et des hommes politiques noirs, une histoire qu'on nous a appris à oublier; l'histoire de la résistance de l'homme noir, tant par la pensée que par l'action, aux conditions d'existence du Nouveau Monde; en un mot, la lutte de libération des noirs, de l'esclavage jusqu'à nos jours (...) Au cours de ce congrès, les noirs apprendront à se découvrir en tant que sujets créateurs des événements historiques et non objets subissant passivement ces événements. C'est seulement lorsque nous serons parvenus à nous percevoir nous-mêmes dans une telle perspective que nous pourrons parler véritablement de libération; c'est seulement lorsque nous aurons retrouvé notre passé authentique que nous pourrons véritablement élaborer des plans d'avenir."

■ session fédérale

QUESTIONS

OTTAWA (PC) — Dure expérience, hier, pour le gouvernement, que celle du premier jour de présence des ministres en nombre restreint pour répondre aux questions des simples députés. Pour comble de malheur, les amplificateurs de la Chambre firent défaut et des députées de l'opposition reprochèrent au gouvernement l'absence de ministres qui devaient être présents. D'autres députés posèrent des questions à des ministres qu'ils savaient être absents. Le mercredi, tous les ministres doivent être présents. Les autres jours, 12 à 17 ministres sur 28 doivent s'efforcer d'être présents. Le premier ministre tentera d'être présent tous les jours. Un adjoint parlementaire peut répondre aux questions en l'absence de son ministre. Si l'expérience n'est pas concluante, tout redeviendra comme avant.

TEXTILES

— Dans un mémoire qui a été présenté au premier ministre Trudeau, le gouvernement est prié de venir en aide à l'industrie textile du Canada qui doit faire face à une concurrence de plus en plus forte de la part de pays où la main-d'oeuvre est bon marché.

BUDGET

Le ministre des finances, M. Edgar John Benson, compte présenter son budget 1968-69 "la semaine prochaine ou la semaine suivante". Il a refusé cependant de dire à M. George Hees, député conservateur de Prince Edward-Hastings, si ce budget serait équilibré.

LA PILULE

Si le Canada ni la Banque mondiale n'ont l'intention de donner la priorité aux pays déterminés à contrôler leur population en ce qui touche aux prêts pour développement. C'est ce qu'a affirmé M. Benson en faisant rapport sur sa participation aux réunions des ministres des finances du Commonwealth, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

OSCAR BLAIS est un homme remarquable



Non seulement parce qu'il est adjoint au directeur général, Ministère des Terres et Forêts, Gouvernement du Québec, ou parce qu'il est Bachelier en sciences appliquées de l'Université Laval . . . Mais aussi . . . parce que Oscar Blais peut lire 2,950 mots en seulement une minute. On le voit ici s'adonnant à la "lecture dynamique".

ASSISTEZ
À UNE PRÉSENTATION GRATUITE
TOUS LES SOIRS,
DU 7 OCTOBRE AU 12 OCTOBRE INCLUSIVEMENT
A 6 HEURES ET 7 HEURES 30 P.M.
À L'INSTITUT DE LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD
205 ouest, rue Sherbrooke

UNE RÉVOLUTION EN ÉDUCATION . . .
La méthode de lecture dynamique a été développée par Madame Wood et les 127 Instituts de Lecture Dynamique Evelyn Wood à travers le Canada, les Etats-Unis et l'Europe.
Plus de 350,000 diplômés de nos Instituts lisent en moyenne 470% plus rapidement avec une compréhension égale ou supérieure.
VOICI QUELQUES COMMENTAIRES DE NOS DIPLÔMÉS AU QUÉBEC:
"Pour moi, je passe d'un mode de lecture mot-à-mot à une lecture globale. Avant j'allais des éléments à la synthèse. Maintenant, je vais de la synthèse aux éléments. C'est meilleur et plus efficace . . ." Pierre BUSQUE, S.V., prêtre — Pères de St-Vincent de Paul — 2111 mots-minute.
"Véritable découverte qui m'apportera une aide précieuse dans mon travail, tout en me procurant un enrichissement dans mes loisirs qui seront désormais consacrés (en partie) à la lecture. Ce cours est un véritable tremplin pour améliorer la compréhension, la concentration et la vitesse lors des lectures. Ce cours nous donne véritablement la preuve de nos possibilités." Oscar BLAIS, ingénieur forestier — Ministère des Terres et Forêts, gouvernement du Québec — 2950 mots-minute.
"Il s'agit de réaliser ce que vous pouvez faire avec vos yeux et votre esprit, en un mot découvrir vos possibilités." Guy-P. Brunelle, comptable — McDonald Currie & Cie — 1592 mots-minute.
"La Lecture Dynamique permet de découvrir l'importance de modifier l'attitude de l'esprit envers la lecture. C'est un cours qui profite toute la vie." Paul-O. Trépanier, architecte et maire de Granby — 2450 mots-minute.
La vitesse moyenne de lecture de ces personnes avant le cours était de 256 mots-minute.
CE QUE LA LECTURE DYNAMIQUE PEUT FAIRE POUR VOUS . . .
Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes . . . un roman de 400 pages en moins d'une heure . . . une revue en 25 minutes . . . des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure . . . avec une compréhension égale ou supérieure.
CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR DEVENIR UN LECTEUR DYNAMIQUE . . .
C'est un cours de 8 séances de trois heures par semaine. Vous choisissez un jour de la semaine, et vous assistez à votre cours, pendant 8 semaines consécutives. Vous avez aussi une heure de pratique quotidienne à faire à la maison.
GARANTIE DE REMBOURSEMENT
L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood remboursera les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.
Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.
institut de lecture dynamique evelyn wood
205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, P.Q.
844-1941
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur les cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.
NOM OCCUPATION
ADRESSE VILLE TÉL
☐ Je désire aussi des renseignements sur les cours pour compagnies ou groupes.
LD-8-10-68

Le Canada – un excellent placement!
6·75%
d'intérêt sur les
obligations d'épargne du Canada
Série 1968-69
Vous obtenez 2½ fois la valeur de votre placement à la date d'échéance.
Achetez vos obligations d'épargne dès maintenant à la
TORONTO-DOMINION
La Banque où le personnel crée toute la différence.

arts et spectacles

Théâtre: "Bilan" de Marcel Dubé pour Jean Duceppe et Mark Negin

par Jean Basile

On se demande pourquoi Marcel Dubé reprend ses anciennes pièces. Il aura beau les triturer, les orner (non sans esprit) d'allusions à un quotidien qui ne fait illusion à personne, elles resteront ce qu'elles sont: un moment dans la conscience créatrice du plus riche des dramaturges québécois.

Ainsi de "Bilan" qui ouvre la saison du TNM. Aucun mot d'esprit ajouté ne fera que la thématique de cette oeuvre reste en deçà de celle de "Au retour des oies blanches" qui est pour moi, une charnière dans l'oeuvre de Dubé.

"Bilan" ne fait, au vrai, que ressasser les lieux communs de ce monde bourgeois auquel s'est attaqué avec tant de bonheur l'auteur du "Simple soldat". On y retrouve l'alcool, les amours impossibles, l'amitié, l'horreur de soi-même, les femmes hystériques ou nymphomanes, l'homme mûr qui est "un-lutteur-sans-scrupules-mais-généreux-dans-le-fond". Et, comme toujours, face à eux le couple de jeunes dont l'angélisme fait sourire!

Ce que l'on attendait de Dubé, ce que l'on attend encore c'est un pas de plus dans son monde intérieur. Autant dire ses oeuvres de la maturité.

Pourtant "Bilan" reste une pièce attachante, si on la considère telle quelle, sans autre ambition en ce qui concerne l'auteur que de le voir tracer, une fois encore, un portrait. Ce qui frappe vraiment dans "Bilan", c'est le côté balzacien des grands personnages de Marcel Dubé: leur excès, leur générosité, la pâte épaisse et sûre avec laquelle ils sont modelés.

"Bilan", c'est en fait "William". Qui est William? Un de ces Canadiens français de l'époque duplessiste, "self-made-man" dur avec lui et dur avec les autres, un peu masochiste dans le fond et très menteur. Un profiteur de la vie, quoi, mais avec un certain panache. Peut-être cette race n'est-elle pas éteinte. Elle vit du moins sur la scène. Dans l'histoire du théâtre qui suivra notre génération, ce personnage comme tant d'autres de Marcel Dubé seront un peu de notre vieille image. C'est beaucoup quand on y pense.

Malheureusement la pièce s'arrête là, au personnage. Le reste, y compris "la vieille" qui est sa femme, ne semble exister que par convention. La description n'est pas fausse d'ailleurs; elle est simplement toute faite et toute refaite par Dubé lui-même. Seul William a une ombre; les autres sont noirs et blancs.

L'argument lui-même se déploie selon le plus court chemin d'un point à l'autre: la ligne droite. Dubé entendait nous montrer la grandeur et la chute d'un homme, tué par son aveuglement. Il n'y va pas par les petits moyens. La mort atroce de son fils cadet, un fils aîné voleur, une fille sans morale, une carrière ruinée, une amitié assassinée... Tout le monde y succomberait. Cela ne va pas sans mélodrame. Dubé a choisi les tripes comme d'autres le cerveau. On expose les viscères que l'on aime. Du moins, Dubé a de l'habileté; il sait donner de la grosse caisse quand il veut. Selon les lois du genre, les meilleures scènes sont donc les plus fortes, celles où les cordes sont bien tendues pour frémir et nous faire frémir.

Est-ce indigne? Je ne le crois pas. La scène bourgeoise est, par tradition, l'endroit au monde avec la salle de bains où la dignité compte le moins.

En disant cela, on dit que la pièce trouve son existence à l'instant même ou LE personnage est en jeu. La "party" qui ouvre la soirée est donc un point mort; de même le sont la plupart de scènes marginales. Dès que William apparaît, dès qu'il parle ou que l'on parle de lui, on commence à vivre.

Et William, c'est Jean Duceppe.

Jean Duceppe avait, dernièrement, subi une sorte d'éclipse dans son talent. Son retour est d'autant plus merveilleux. Il sait donner à un type comme celui de William tout un poids d'émotion et de vérité qui justifie le proverbe "coller à son personnage". Sans doute il bafouille; qu'importe! C'est un comédien de la classe de Brasseur. Même ses défauts lui servent.

Jeannine Sutto lui donne la réplique. Elle est "la vieille", l'hystérique, celle qui est passée à côté du bonheur et qui s'en console en prenant des pilules. Elle est excellente quand elle vibre.

Parmi les comédiens en progrès, il faut citer Andrée Lachapelle qui finit par trouver une sorte d'aisance. De même Benoit Girard (le fils aîné) campe sa silhouette avec rigueur.

A part Duceppe et Sutto, le grand plaisir de la soirée c'est le décor de Mark Negin. Il a réussi à donner au drame bourgeois de Dubé une sorte de dimension éternelle en situant l'action dans l'espace avec un sens du rythme et du volume très sûr. Drame réaliste en diable, la difficulté n'est pas mince. Mais l'oeuvre y gagne en profondeur, en merveilleux. Ce décor, très beau en soi, sert aussi l'oeuvre. Il est complet.

Il serait d'ailleurs heureux qu'un metteur en scène courageux prenne une oeuvre de Dubé, voire une pièce comme "Bilan", et tente de faire ce qu'a réussi Negin: la transplanter dans un monde plus stylisé.

Ce n'est pas ce qu'a fait Albert Millaire dont le travail honnête, certes reste en deça des mots et des situations de l'auteur.

Duceppe et Negin, un acteur, un décorateur. Ajoutons à cela un soin dans la production qui est tout à l'honneur du TNM. Ce n'est pas un triomphe. C'est un bon début de saison.

Léveillée rentre content ... mais pas de l'URSS

MOSCOU – Le chansonnier montréalais Claude Léveillée, en terminant une longue tournée en Union soviétique, s'est déclaré satisfait de ses auditoires, mais mécontent des arrangements techniques de la tournée.

Dans une entrevue accordée peu avant la fin de sa tournée, Léveillée a annoncé qu'à son retour au Canada, il devrait se reposer un mois à la campagne des fatigues de son voyage. Claude Léveillée doit revenir aujourd'hui à Montréal avec le batteur Emil Norman et le pianiste André Gagnon.

Selon M. Léveillée, Emil Norman a perdu une batterie de $250 et une valise contenant des souvenirs à la gare de chemin de fer de Leningrad. L'organisation soviétique Gosconcert devait se charger des bagages, a déclaré le chansonnier, mais elle a refusé d'accepter toute responsabilité.

Léveillée qui joue du piano et chante ses propres compositions, a fait sa tounée en compagnie de Norman, de Gagnon et de deux musiciens russes. Il a visité, en cinq semaines, six villes soviétiques.

Le chansonnier a ressenti tout au long de son voyage une tension intolérable. Même dans les petites villes où les contacts sont habituellement faciles pour les étrangers, les Soviétiques n'avaient organisé aucun échange entre Léveillée et la population.

Je ne pourrais pas vivre ici, a affirmé le chansonnier. J'ai l'habitude d'accepter les coutumes locales avec le sourire. Mais ici, je crois qu'on fait tout le possible pour nous l'enlever.

Le bruit de la ville

VARIETES: Clémence Desrochers inaugurera "Le Patriote à Clémence" le 1er novembre prochain. La nouvelle boîte est située au-dessus du Patriote. Elle y présentera une revue intitulée "La Grosse tête".

Samedi prochain, Clémence Desrochers sera à la Butte, à 21h. et 23h.

BEAUX-ARTS: le musée des beaux-arts de Montréal présentera, vendredi prochain, une exposition consacrée au sculpteur anglais Moore.

Ce même jour, et jusqu'au 24 octobre, on pourra visiter à Sir George Williams, une exposition de photographie de Frank Mulvey.

TAMBOUR: Le Steelband Esso-Trinidad donnera un récital au musée des beaux-arts de Montréal le jeudi 24 octobre. Au programme des oeuvres de Bach, Beethoven, Mozart (entre autres). Il faut réserver ses places.

SOCIOLOGIE: L'Université Laval organisera, en janvier 1969, un Teach-in sur le rôle et la responsabilité des moyens d'informations dans la création, la continuité et l'évolution du climat artistique au Québec.

MUSIQUE: Le 11e Festival de musique de la province de Québec aura lieu du 6 mars au 11 mai 1969. Les concurrents voulant participer à ce concours sont priés de s'inscrire avant le 2 décembre au secrétariat de Montréal, 1958 ouest, Blvd. Dorchester.

THEATRE: Le 11e Congrès de l'ACTA se tiendra les 11, 12 et 13 octobre à la Maison Montmorency, près de Québec. Les représentants des troupes d'amateurs parleront notamment de la catégorisation des troupes ainsi que de la participation aux Festivals mondiaux.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APRENTIS-SORCIERS): L'architecte et l'empereur d'Assyrie d'Arrabal 20h30 relâche lundi.

COMEDIE-CANADIENNE: André Dassary – 20h.30.

JAZZTEK: Le Quatuor de Pierre Leduc – tous les soirs sauf les lundis.

LE PATRIOTE: Les Jérolas jusqu'au 13 octobre.

THEATRE DU RIDEAU VERT: "Les belles soeurs" – du mardi au samedi à 20h30; le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID – PELLETIER: L'OSM 20h30

THEATRE MAISONNEUVE: "There's a girl in my Soup" – 20h30.

THEATRE PORT-ROYAL: Le Théâtre du Nouveau-Monde présente "Bilan" de Marcel Dubé – 20h45

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

ALOUETTE – "Histoires extraordinaires" 12.30 – 2.35 – 4.45 – 7.00 – 9.20

AMHERST – "A tout casser" et "Tueuses en collants noirs"

BIJOU – "Que personne ne sorte" 12.30 – 3.42 – 6.34 – 9.46 – "L'Etrangère" 2.00 – 5.12 – 8.24

BONAVENTURE – "Tante Zita" 1.05 – 3.05 – 5.00 – 7.00 – 9.00 (11.15 sam.)

CANADIEN – "Angelique et le Sultan" 2.30 – 6.05 – 9.55 – "Sale temps pour les mouches" 12.30 – 4.15 – 7.55

CINEMA 3 – "Le vieil homme et l'enfant" 7.30 – 9.30 – Dim. 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30

CHAMPLAIN – "Les 12 salopards" 12.05 – 3.05 – 6.00 – 8.50

CHATEAU – "A tout casser" et "Tueuses en collants noirs"

CINEMA DE PARIS – "Les Grandes Vacances" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30

CREMAZIE – "Grand Prix" 5.10 – 8.25 – sam. et dim. 1.35 – 4.50 – 8.10

DAUPHIN – Salle McLaren "Vivre pour vivre" 7.30 – 9.30 – sam. et dim. 12.45 – 2.50 – 5.05 – 7.30 – 9.30 (11.15 sam. seul.)

DAUPHIN – Salle Renoir "Mademoiselle" – 7.30 – 9.30 – sam. et dim. 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.

ELECTRA – "L'Affaire Al Capone" et "La Reine des Vikings"

ELYSEE – Salle Alain Resnais: "Les Biches" 7.30 – 9.30 – sam. et dim. 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30 – (10.00 sam.)

ELYSEE – Salle Eisenstein: "Le 17e parallèle" 7.30 – 9.30 – sam. et dim. 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30 (10.00 sam.)

FLEUR DE LYS – "Les grandes vacances" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30

FRANCAIS – "La Guerre des cerveaux" "Tueurs au Karate"

GRANADA – "La Guerre des cerveaux" "Tueurs au Karate"

JEAN-TALON – "La Blonde de Pékin", "La Nuit des Adieux"

MAISONNEUVE – (voir Jean-Talon)

MERCIER – "La Reine des Vikings" 1.40 – 5.00 – 8.20 – "L'Affaire Al Capone" 12.00 – 3.20 – 6.35 – 9.50

PAPINEAU – "Histoires Extraordinaires" 1.00 – 3.05 – 5.05 – 7.05 – 9.15

PARISIEN – "La Petite Vertu" 10.00 – 12.10 – 2.25 – 4.35 – 6.55 – 9.15

PLAZA – "Angélique et le Sultan" 2.30 – 6.05 – 9.55 – "Sale temps pour les mouches" 12.30 – 4.15 – 7.55

RITZ – "La Grande Vadrouille" et "Le jeu de la mort"

RIVOLI – "Autant en emporte le vent" soirs à 8.00 matinées sam. dim. et mer. 2.00

SALLE HERMES – "Le Viol" 8.00 – 10.00 dim. 2.00 – 4.00 – 8.00 – 10.00

ST-DENIS – "L'Etrangère" 12.35 – 3.47 – 6.39 – 9.51 – "Que personne ne sorte" 1.57 – 5.09 – 8.21.

VENDOME – "Un homme et une femme" 12.45 – 2.50 – 5.00 – 7.15 – 9.30.

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER – "The Thomas Crown Affair" 3.10 – 4.00 – 5.15 – 7.20 – 9.30

AVENUE – "Rachel, Rachel"

CAPITOL – "Villa Rides"

CINEMA IMPERIAL – "2001 A Space Odyssey" matinées mer. sam et dim. 2.00 – soirées lun. au sam. 8.30 dim. 7.30

CINEMA WESTMOUNT SQUARE – "The Secret Life of An American Wife" 1.25 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.25

KENT – "Don't look Back" 1.20 – 3.20 – 5.20 – 7.30 – 9.30

PALACE – "Wild in the Streets" 10.35 – 12.45 – 2.55 – 5.10 – 7.20 – 9.35

LOEW'S – "A Lovely Way to Die"

OUTREMONT – "Mondo Mod" et "Caught in the Act Naked"

PLACE DU CANADA – "Funny Girl" – 2.00 et 8.15.

PLACE VILLE MARIE – (Grande Salle) "Isabel" 1.10 – 3.10 – 5.10 – 7.10 – 9.10

PLACE VILLE MARIE – (Petite Salle) "The Graduate" 12.45 – 2.45 – 4.45 – 6.45 – 8.45

STRAND – "The Hellcats" et "For Singles Only"

VAN HORNE – "The Producers" 12.25 – 2.35 – 4.50 – 7.10 – 9.20

VERDI – "Who's Afraid of Virginia Wolf" 5.30 – 9.45 – "Reflection in a Golden Eye" – 7.45

YORK – "For the Love of Ivy" 1.00 – 3.05 – 5.15 – 7.25 – 9.40

ET AUTRES LANGUES

Danois s.-t. français

CINEMA LAVAL (Ville Laval) – "Moi, une femme" dès 1.00

Danois s.-t. anglais

SNOWDON: "I, A Lover" 1.35 – 3.35 – 5.35 – 7.35 – 9.40

Italien s.-t. anglais

GUY CINEMA: "Weekend, italian style" – 11.15 – 1.15 – 3.15 – 5.15 – 7.15 – 9.15

Japonais s.-t. anglais

ART CINEMA – "Blind Devotion" 1.15 – 3.15 – 5.15 – 7.15 – 9.15

Suédois s.-t. anglais

FESTIVAL – "Night Games" 7.30 – 9.30 – dim. 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30

Yougoslave s.-t. anglais

SALLE HERMES – "Love Affair" 8.00 – 10.00 – dim. 2.00 – 4.00 – 6.00 – 8.00 – 10.00

CINEMATIQUE CANADIENNE (à l'Université McGill) – 7.00, cinéma d'animation 9.30, "Giorni di Gloria".

Musique: le Quatuor Juilliard et Walter Joachim à Pro Musica

par Jacques Thériault

Pour marquer dignement son 20e anniversaire de fondation, la Société Pro Musica a présenté le Quatuor Juilliard et le violoncelliste canadien Walter Joachim à ses nombreux abonnés du dimanche après-midi. Consacré à des oeuvres de Schoenberg et Schubert, le concert a atteint un niveau artistique exceptionnel; on le doit autant à la virtuosité des interprètes qu'à la valeur des partitions.

L'exécution du Quatuor No. 1 Op. 7 de Schoenberg (en première audition montréalaise) représentant un véritable tour de force que les membres du quatuor américain ont réussi. Rares sont, en effet, les ensembles qui s'attaquent à une telle partition à cause de ses dimensions (50 minutes de musique sans interruption) et de ses difficultés techniques. Ecrites à Vienne en 1904-1905, ces pages post-romantiques – ou pré-dodécacophoniques – témoignent de l'admiration croissante du jeune Schoenbert de l'époque pour Beethoven. Oeuvre traditionnelle de par sa forme mais traitée avec originalité et liberté, ses quatre mouvements enchaînés ont été abordés directement, avec beaucoup de sagesse et de spontanéité par le Quatuor Juilliard.

Constamment sollicité par la progression et la superposition des différentes voix, l'auditeur aura sûrement été frappé par la clarté et le juste dosage des lignes mélodiques tracées par ces quatre fidèles compagnons de route. On aura également remarqué avec quelle sûreté ils ont évolué dans cette jungle fourmillante de tempos en perpétuelles métamorphoses, cela toujours en émettant la sonorité la plus opportune. S'ajoute à ces qualités d'interprète rares, l'intensité des sentiments exprimés dans le mouvement lent, lequel était particulièrement émouvant.

Walter Joachin, violoncelle-solo de l'Orchestre Symphonique de Montréal, s'est joint au Quatuor Juilliard pour l'exécution du Quintette en ut majeur Op. 163 de Schubert. Celui-ci a fait excellente figure; il a démontré toute sa maîtrise du violoncelle et, surtout, sa grande facilité d'adaptation. Réunis pour l'occasion, ils ont joué avec une parfaite homogénéité cette oeuvre que Schubert a écrite quatre mois seulement avant sa mort. Dans l'allegro initial, grandiose et familier de par ses deux thèmes, ils ont exploité jusqu'à la limite le sens dramatique; au sein de l'adagio, quasi comparable à l'incomparable andante de l'Inachevée, les pizzicati découpaient le délicat voile sonore avec fermeté et transcendance.

Voilà des musiciens de grande classe respectueux des styles et des résonances intimes. Pour terminer, une innovation: Edgar Fruitier signe des notes fort attachantes dans le programme. Mais, contrairement aux années précédentes, on ne le donne plus: on le vend!







Laissez-passer et cartes de l'âge d'or non acceptés au Parisien



CINÉ-ART FILMS PRÉSENTE



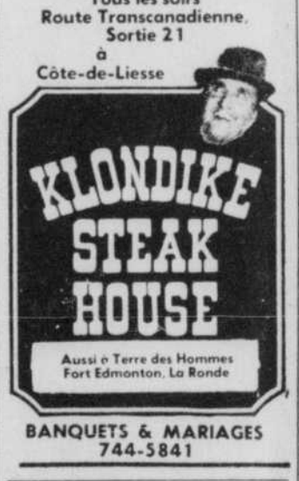








EDDIE "Fingers" BIRD
Tous les soirs
Route Transcanadienne, Sortie 21
à Côte-de-Liesse







CCA présente

Orchestre de Paris

(Société des Concerts du Conservatoire)

CHARLES MUNCH
Chef et directeur musical

PROGRAMME

La Mer, Debussy; Métaboles, Dutilleux; Symphonie Fantastique, Berlioz.

DIMANCHE SOIR, 20 octobre

Prix: $2.50, $3.50, $6.00, $7.00, $8.00

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.

Billets d'étudiants ($1.00). Se présenter EN PERSONNE à CCA seulement.

Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

RÉSERVATIONS: 932-2171; 2234

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

CCA présente

LE GAGNANT DU PREMIER PRIX DU CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLON

en récital (1967)

Au programme: des oeuvres de Beethoven, Schumann, Shostakovich, Debussy et Saint-Saens.

JEUDI SOIR 17 OCT.



Pris: $2.00, $2.50, $3.50, $4.00, $5.00.

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.

Billets d'étudiants ($1.00). Se présenter en personne à CCA seulement.

Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.

RÉSERVATIONS: 932-2171-2234

LANCMAN
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

arts et spectacles

Télé-chronique

De "Zoom" à Louis XIV

Dimanche soir, on faisait "Zoom" sur Juliette Gréco et les Jérolas. C'était une heure pleine de poésie et de rire, mais quoi! il arrive que la poésie s'accommode fort bien du rire, ce qui lui permet d'ailleurs de s'en mieux porter. Car Juliette Gréco, c'est de la poésie, c'est une voix riche, sensuelle et profonde, qui donne à un poème de Queneau tout son piquant, à une chanson de Brel toute sa dimension dramatique. Elle est seule, éloignée de ses musiciens, dans une longue robe noire qui la moule. Elle n'est plus jeune, mais pour se souvenir qu'elle a pris la parole il y a déjà plus de vingt ans, il faut faire un grand effort et essayer de deviner derrière ce beau visage le passage du temps. Ce qui la sauve sans doute, c'est la jeunesse de son regard, de sa voix et de ses chansons. Elle ne chante pas les chansons que la mode rend périmées, trois mois plus tard. Elle aime choisir ce qui appartient à l'éternelle actualité du monde. On la revoit avec plaisir et on l'écoute sans s'ennuyer une minute.

Après elle, viennent les Jérolas qui nous présentent des pièces d'humour vraiment drôles. Ils imitent avec un sens de l'hunour qu'on ne leur connaissait pas jadis. L'un d'eux prend la toge du juge et fait comparaître son camarade qui incarne, à tour de rôle, ces vedettes de la chanson- Montand, Luis Mariano, Gilles Vigneault et Marc Gélinas. La parodie de Vigneault est assez extraordinaire. Elle vaut bien celle de Jean-Guy Moreau. Ensuite, ils intervertissent les rôles, et le juge fait comparaître Bourvil, Azanavour et le Général de Gaulle. Ils ne craignent pas d'employer un bon joual montréalais, évitant cependant de recourir à la vulgarité. C'est du Cré Basile amélioré, et amusant.

Au programme des Beaux dimanches, un film documentaire et historique de Rossellini, "la Prise du pouvoir par Louis XIV". Le scénario est de Philippe Erlanger, qui a publié il y a quelques années un Louis XIV chez Fayard. Autant dire que le metteur en scène a résolu de réaliser un film qui s'éloignerait le moins possible de la vérité historique. Il a choisi la sobriété et la brièveté. Pas de scènes inutiles. On passe d'une scène à l'autre sans ambages mais ce que nous voyons suffit à nous donner une image vraisemblable de ce qui s'est passé à la suite de la mort de Mazarin. Il y a d'une part Colbert, le pur et zélé qui se soucie avant tout du bien du royaume et le jeune roi inquiet d'arracher aux nobles le pouvoir qui lui revient de droit, et de l'autre Fouquet l'intrigant. On voit Louis XIV agir avec sagesse et prudence en s'appuyant sur la solidité et le bon sens de Colbert. Les comédiens ne sont pas tous impeccables; Louis le Grand, par exemple, récite un peu trop ce qu'il a à dire. Il manque de naturel. Ceci dit, Rossellini nous prouve encore une fois qu'il excelle dans le documentaire, dans l'illustration de la réalité.

André MAJOR

Clin d'oeil

VARIETES: canal 2, à 15 heures, "Un Français à New York", c'est-à-dire Charles Aznavour. Music-Hall réalisé par Claude Vernick, avec Aznavour, Ulla et Mariette Lévesque.

LITTERATURE: à la radio d'Etat, à 20h33, Espace romanesque, espace social sera consacré à l'influence des littératures étrangères sur la nôtre. Il s'agit d'une table-ronde qui fait suite à l'exposé du professeur Le Grand. A 22 heures, "Des livres et des hommes" présente sa table ronde sur l'OCEANTUME, le dernier roman de Réjean Ducharme, avec Michel Van Schendel, Alain Pontaut et Gilles Marcotte. De Paris, Martine de Barsy interviewe Dominique Proy, auteur de "l'Envahie". Puis la chronique de Robert Elie.

CINEMA: au ciné-club, à 23h30, "La dame au petit chien", drame de Joseph Kheifits, d'après la nouvelle d'Anton Tchékhov. Film russe réalisé en 1959 et présenté par Jacques Fauteux. Canal 2.

MUSIQUE: à la radio d'Etat, à 21 heures, Concert symphonique présente "Rose nuptiale" (Calixa Lavallée), "Rêverie", op. 2 (Guillaume Couture), et "Journey" (J.-P. Gagnier): Orch. de Radio-Canada à Winnipeg, dir. Eric Wild. — Symphonie n 25, K. 183 (Mozart): Orch. Philharmonia, dir. Otto Klemperer. — "Danses sacrées et profanes" (Claude Debussy): Suzanne Cotelle, harpiste, et Orch. des Concerts Lamoureux de Paris, dir. Igor Markevitch.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 Petit théâtre
10.00 Le roman de la science
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise présente
11.00 La souris verte
11.15 Cinéma:
"Le temps des suffragettes"
1.00 Cinéma:
"Le chemin de Damas"
mélodrame (Italie)
2.30 Ni oui ni non c
3.00 Charlez Aznavour
4.00 Ulysse et Oscar c
4.30 La boîte c
5.00 Linus c
5.30 La vie qui bat c
6.00 Tour à tour
6.15 Téléjournal
6.25 Nouvelles du sport
6.30 24 heures
6.45 Aujourd'hui
7.00 Cinéma du mardi:
"Au-delà du Missouri"
9.00 "Rue des Pignons" c
9.30 Moi et l'autre c
10.00 Tous pour un c
10.30 Caméra 68
11.00 Téléjournal
11.20 Nouvelles du sport
11.30 Ciné-Club:
"La Dame au petit dieu"
Russe 1959
1.15 Téléjournal

CFTM 10

7.15 Mire et musique
7.30 Les p'tits bonhommes
7.45 Métro-Matin c
8.45 36-24-36 c
9.00 Toast et café c
10.00 Voie de femmes c
10.30 Soins de beauté c
10.45 Coup de dé c
11.00 Voie de femmes c
11.30 Eternel amour:
"En effeuillant la marguerite" No. 3
12.00 Les récits du Capitaine c
12.10 Les manchettes
12.15 Ciné-roman:
"Cavalier sans peur" No. 4
12.30 Ciné-mardi:
"La Venus des Mers Chaudes"
(E.-U.)
2.00 "Dallas, ville frontière" (E.-U.)
3.30 Madame s'amuse c
4.00 La cabane à MIDAS c
4.30 L'araignée c
5.00 Le 5 à 6 c
6.00 Télé-Métro c
6.40 Sports-Images c
6.50 Télé-Métro c
7.00 Dernière heure c
7.15 Télé-Métro c
7.30 Les Champions c
8.30 Cré Basile c
9.00 Bonanza c
10.00 Claude Blanchard c
10.30 Toute la ville en parle c
10.45 Dernière heure et météo c
11.00 La ronde des sports c
11.15 Cinéma:
"Les Aventures du Baron Muenchausen" (Allemagne)

CBMT 6

8.30 Test Pattern and Music
9.21 Today on CBMT
9.30 Quebec School Telecast c
9.45 Quebec School Telecast c
10.00 Quebec School Telecast
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.26 Pick of the Week
11.55 CBC-TV News
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow c
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World turns c
2.00 Bonnie Prudden Show c
2.30 Coronation Street
3.00 Take 30
3.30 The Edge of Night c
4.00 The Weaker (?) Sex
4.30 Swing-around
5.00 Frankenstein and the
Impossibles c
5.30 Abbott and Costello c
6.00 Julia c
6.31 Hour-Glass
7.30 Mobile
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 Quentin Durgens, M.P. c
10.01 CBC News Magazine
10.30 Twenty Millions Questions c
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall
11.36 One of a Kind:
"Legend"
12.36 Final Report

CFCF 12

8.30 Sound of 12
8.45 Newsroom 12
9.00 University of the Air
9.30 Romper Room c
10.00 Magic Tom c
10.30 Ed Allen c
11.00 Bewitched
11.30 Marriage Confidential
12.00 In Town c
12.30 The Big Spenders c
1.00 The Mike Douglas Show c
2.30 Perry's Probe c
3.00 People in Conflict c
3.30 Doctor's Diary c
4.00 Littlest Hobo
4.30 Family Theatre:
"Stella"
6.00 The Pierre Berton Show
6.30 Pulse c
7.00 The Flying Nun c
7.30 The Jerry Lewis Show c
8.30 Bewitched c
9.00 The Beautiful Phyllis Diller Show c
10.00 The Avengers c
11.00 The National News c
11.18 Pulse c
11.40 Pajama Playhouse:
"The Traitors"
Suivi de Newsroom 12

Commission d'enquête sur la situation des femmes au Canada

Adieu Mesdames... vous aurez de nouveau la parole dans 50 ans

par Renée Rowan

— C'est probablement votre dernière chance de parler d'ici 50 ans, a lancé en boutade Mme Ann Bird, la présidente de la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada, alors qu'elle invitait les femmes de l'auditoire à prendre la parole quelques minutes avant la fin des audiences publiques qui se sont terminées à Ottawa, vendredi après-midi.

La première phase du travail de la commission est complétée; la deuxième commence et non la moins importante puisqu'il s'agit maintenant de l'étude en profondeur des revendications des Canadiennes en vue de la rédaction du rapport et des recommandations de la commission. Quand ce rapport sera-t-il prêt? Ni Mme Bird, ni les autres membres de la commission n'ont voulu avancer de date. "Il est encore trop tôt pour faire des prévisions valables, nous a-t-on dit. Mais nous nous mettons à la tâche dès maintenant."

Au cours des audiences publiques qui ont débuté dans l'ouest du pays en avril dernier pour se terminer à Ottawa par les audiences nationales, la semaine dernière, la commission a entendu la défense de 377 mémoires; 96 autres n'ont pas été défendus publiquement pour des raisons diverses. Quelques commissaires ont signalé, en le déplorant le peu de participation des jeunes: c'est d'autant plus dommage qu'ils préparent la relève de demain et que ce sont eux qui auraient eu le plus profit à faire entendre leur point de vue et leurs revendications.

●

Voici en bref quelques faits saillants qui ont marqué les derniers jours de la commission.

— On traite les aveugles non seulement comme des personnes qui ont perdu la vue, mais souvent comme des personnes qui ont en même temps perdu l'intelligence. C'est décourageant et révoltant, s'est exclamée en présentant le mémoire du Conseil canadien pour les aveugles et l'Institut national pour les aveugles, Mme David Greenspan, une jeune femme, aveugle elle-même, mère de famille, pigiste et commentatrice à la radio aux affaires publiques.

Non seulement on nous traite comme des êtres inutiles, mais on nous considère comme des analphabètes, particulièrement au moment de voter. Pourquoi vouloir à tout prix nous rendre la vie encore plus difficile et pénible qu'elle ne l'est?

Le mémoire réclame pour les aveugles une exemption spéciale de l'impôt sur le revenu et une pension de base universelle pour tous les aveugles de 18 à 65 ans.

●

Mme Gwendoline Bower Binns, étudiante en sciences politiques, qui a présenté un mémoire à titre personnel, a réclamé des villages d'enfants administrés par des éducatrices spécialisées et expérimentées. Cette solution, a-t-elle fait valoir, serait préférable aux foyers d'adoption pour orphelins et enfants abandonnés. De nombreux couples et des femmes âgées ou veuves pourraient être formées pour remplir ce rôle. Les enfants y gagneraient à mener une vie disciplinée dans une atmosphère de sécurité. "J'ai connu, a-t-elle souligné, des enfants qui, à l'âge de 12 ans, étaient passés par 11 foyers."

●

Dans un intéressant mémoire présenté par le Service social de l'Institut Prévost, Mme Marie Sénécal-Emond s'est attardée à la situation des femmes dépressives qui ont tendance à se fermer au monde extérieur, à se replier vers un champ d'activité de plus en plus restreint, à manifester une apathie pour tout ce qui est en dehors du foyer. Il ne s'agit pas de cas isolés, a-t-elle dit, mais d'un groupe numérique important; elle a également signalé que l'on trouve deux fois plus de femmes que d'hommes névrosées. Une étude effectuée sur les patients hospitalisés en 1965 et 1966, montre que sur six patients, on trouve quatre femmes dont trois sont mariées et deux hommes, dont un est célibataire.

Il faut, a dit Mme Emond, repenser et étudier la façon d'éduquer les filles et la tolérance différente vis-à-vis les manifestations d'agressivité selon qu'il s'agit d'un homme et d'une femme. On s'attend trop souvent à ce que l'homme soit agressif et la femme pas du tout, et ce, dès les jeunes années.

Comme mesures préventives à la névrose des femmes mariées, le mémoire suggère des aménagements sociaux tels que des ateliers de travail (ergothérapie) avec rémunération, si possible, garderies pour enfants d'âge pré-scolaire, groupes de discussions, etc.

●

— La femme qui s'attend à ce qu'on lui ouvre la porte et à ce qu'on l'écoute par politesse n'a pas sa place dans l'université moderne, a déclaré vendredi Mlle Rosemarie Hoey, étudiante de troisième année à l'université Carleton d'Ottawa.

Selon cette jeune fille, les étudiantes ont généralement tendance à trop s'émouvoir, à être superémotives et à manquer de naturel. Elles n'osent pas se confronter avec leurs camarades de cours de peur de les choquer et d'être ensuite sans rendez-vous le samedi soir. Toutefois, a-t-elle admis, cette forme de "lavage de cerveau" tend à disparaître et les étudiantes qui veulent être énergiques, tenaces, fermes, se rendent compte qu'elles ont autant que les hommes la chance de s'exprimer sans pour autant perdre leur compagnie. Dans la vie actuelle des campus, il y a peu de place pour les reines de beauté qui ne comptent que sur ses attributs féminins.

Mlle Hoey a par ailleurs noté la tendance de l'employeur à penser qu'une femme diplômée est moins désirable parce que dans un an elle parlera déjà d'une réception de mariage. "C'est une conception injuste, a affirmé l'étudiante, à une époque où grâce à la planification familiale, les femmes peuvent travailler plusieurs années avant d'avoir des enfants.

Au cours de la même audience, cinq médecins féminins ont préconisé la création de programmes d'internat plus souples permettant à un nombre plus grand de femmes de rester dans la profession.

Les représentantes de la Fédération des femmes médecins du Canada ont précisé que les hôpitaux devraient envisager des programmes à mi-temps qui permettraient à deux femmes mariées de faire le travail généralement confié à un seul interne.

Il y a actuellement 2,500 femmes médecins au Canada, a déclaré le Dr Vivian Forrester, mais ce chiffre est bas comparativement au nombre de femmes médecins des autres pays.

●

Point n'est besoin d'analyser en détail les "attitudes traditionnalistes" qui sévissent contre les femmes dans le monde universitaire. Leur existence, leur nature, leurs applications et implications sont prises sur le vif par les remarques que voici, toutes plus ou moins typiques et authentiquement rapportées par Madeleine Gobeil, professeur assistant de français à l'université de Carleton d'Ottawa.

Ces témoignages ont été recueillis auprès de plusieurs femmes dans différentes universités canadiennes.

— Pourquoi une jeune fille comme vous veut-elle se briser comme un papillon contre la roue de la vie universitaire?

— Avec une mine comme la vôtre, on n'a pas besoin de ce genre de maîtrise!

— Il n'y a aucune place pour les femmes dans la vie universitaire. Le comité insiste pour que je vous offre cette bourse, mais je vous demande, pour votre bien, de la refuser.

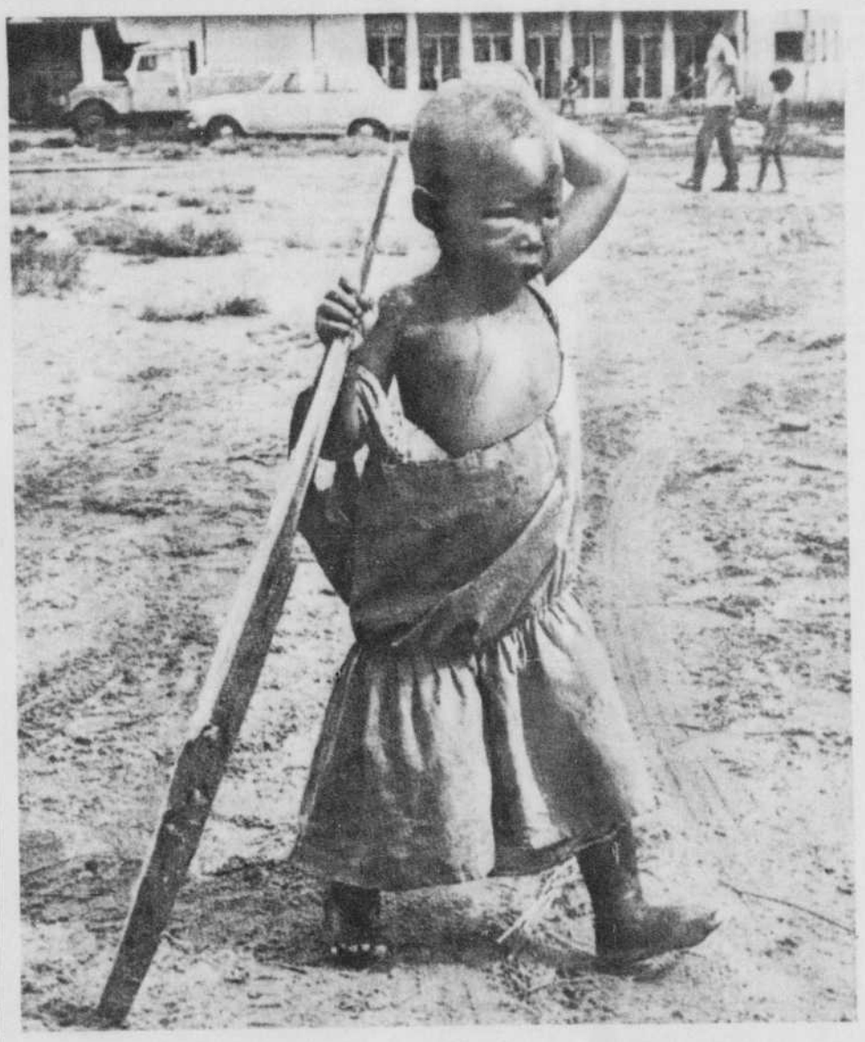
— Pourquoi gaspiller votre temps puisque vous finirez par vous marier?

— L'université a pour ligne de conduite ferme de ne pas accorder de poste d'enseignement à une femme, quels que soient ses résultats.

— La raison pour laquelle nous n'engageons pas de professeurs femmes, c'est que nous offrons un grand nombre de cours auxiliaires; vous ne voudriez tout de même pas qu'une femme fasse des cours à des ingénieurs.

●

Il était amusant au cours des audiences de noter la présence de plusieurs jeunes mères accompagnées d'un enfant. L'une d'elles, l'autre matin, à suivi les audiences avec un tout jeune enfant endormi dans ses bras. Il fallait aussi voir ce petit bout de philosophe, 3 ou 4 ans au plus, lécher avec un évident plaisir, une interminable sucette, ignorant avec le désintéressement le plus complet ce qui se passait autour de lui.



J'y pense... puis j'oublie!

par Solange CHALVIN

Ces photos d'enfants biafrais trop faibles pour crier au secours sont-elles sorties de l'imagination d'un photographe en mal d'honneur? C'est décidément ce que voudrait nous faire croire ce rapport publié la semaine dernière par un groupe d'observateurs — dont un Canadien. Ces images que nous avons vues, à la télévision ont-elles été créées de toutes pièces par un cameraman à la recherche de sensation?

On n'invente pas la famine et la souffrance des enfants; c'est déjà suffisamment difficile d'apprendre à vivre avec elle. Il nous importe peu qu'ils en meurent 1,000 ou 6,000 par jour, qu'il s'agisse d'un génocide ou d'une tragédie temporaire. Il faut trouver les moyens de venir en aide à ces enfants.

Comme des milliers d'autres enfants Ibos, déracinés par la guerre civile, Ula qui doit avoir environ six ans, mourra peut-être bientôt. Elle est affamée mais elle mange à peine, car son corps rejette toute forme de nourriture. Ula est une petite fille parmi ces milliers de réfugiés Ibos entassés dans des camps de fortune en attendant que des soins appropriés et de la nourriture puissent lui parvenir.

Les médecins prédisent qu'une génération complète de jeunes Ibos est probablement condamnée à une mort prématurée si le manque de nourriture continue au rythme actuel. Heureusement que certaines voix s'élevent en faveur de ces petits affamés. Les deux parlementaires canadiens, André Brewin du NPD et David MacDonald du parti conservateur qui reviennent d'un séjour de 48 heures réussiront-ils à ébranler l'apathie des autorités?

En France, une délégation comprenant Jean Rostand, François Mauriac, Jean-Paul Sartre et le Père Michel Riquet, jésuite français bien connu au Canada (il a prêché le Carême à Notre-Dame pendant quelques années), s'apprête à se rendre au Biafra avec l'appui de la Croix-Rouge internationale. Rencontré par hasard à Québec, la semaine dernière, le Père Riquet nous disait: "Ils ont l'audace de laisser mourir des milliers de gens anonymes, mais je ne crois pas qu'ils tirent à bout portant sur des personnalités aussi respectées que Rostand, Mauriac ou Sartre... je me demande si des gestes aussi spectaculaires n'ont pas plus de chance de réussir que les interminables pourparlers et discussions des gouvernements. Pendant qu'ils discutent, les gens meurent. Ce qui est le plus lamentable dans notre monde actuel, nous dit encore le Père Riquet, c'est d'assister, impuissant, à la mort de milliers de gens".

N'est-ce pas le sentiment que nous ressentons tous en regardant ces images d'enfants affamés? J'y pense... puis j'oublie.

Pour ou contre la non-violence ?

Si vous êtes un adepte de la non-violence, vous êtes invité chaleureusement à assister mercredi le 9 octobre, au Pavillon chrétien à Terre des hommes, à une réunion qui aura lieu de 7hrs à 8hrs en langue française et de 8hrs à 9hrs en langue anglaise. L'auditoire sera appelé à participer activement. Vous y entendrez Mme Monique Verdy Jones, le Père Langlais et un membre du groupe de l'Arche. Un jeune chansonnier, Yves Dion y interprétera quelques-unes de ses compositions sur la non-violence. Des Quakers ainsi que deux membres de Benedict Labre House s'adresseront au public qui sera appelé à formuler ses idées sur la non-violence.

La non-violence n'a rien de passif, selon Mme Jones. Elle tend au contraire à déloger l'injustice chez soi d'abord, puis ensuite chez les autres. Elle est une condition préalable à la paix, croit-on de plus en plus. Renseignements: 669-5054.

VOTRE DENTIER
vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les problèmes des femmes, ça ne nous intéresse pas

"La commission des femmes n'intéresse personne" voilà l'opinion qui prévaut actuellement dans les milieux de l'information et des affaires publiques de la Société Radio-Canada. Cette opinion doit être partagée par les postes privés si l'on en juge par le peu d'information qui a été donnée au public par l'intermédiaire de la radio et de la télévision, sur les audiences nationales qui avaient lieu à Ottawa, la semaine dernière.

Près de deux millions de personnes, à l'intérieur de groupes aussi importants que le Congrès canadien du travail, l'Alliance des professeurs de Montréal, le Conseil national des femmes du Canada, le Syndicat canadien de la fonction publique, etc (pour ne nommer que quelques organismes parmi les 50 qui ont présenté des mémoires) se sont exprimés publiquement sans réussir à ébranler les tenants de l'information.

Deux poids, deux mesures

Pourtant, le problème des drogues par exemple qui touche 1/10 seulement des étudiants du Québec a réussi à monopoliser au moins une émission complète à TIREZ AU CLAIR, un DOSSIER au Sel de la semaine, une heure d'antenne à FEMMES D'AUJOURD'HUI, une heure trente à TEL QUEL, sans compte PRESENT, AUJOURD'HUI, et les bulletins de nouvelles.

Un quotidien de langue anglaise de Montréal consacrait la semaine dernière huit colonnes au Bal des débutantes, alors que la même édition n'accordait même pas une ligne aux revendications des femmes. Quant aux éditorialistes, il est sans doute normal qu'ils n'aient pas trouvé le moyen de s'intéresser aux réclamations de la moitié seulement de la population canadienne...

Même des émissions dites féminines comme FEMMES D'AUJOURD'HUI au réseau d'Etat n'avaient pas de déléguée officielle aux audiences nationales. Pourquoi ce silence qui n'a même pas l'avantage d'être concerté?

Tout simplement parce que l'information et les affaires publiques ne comptent pas plus de femmes dans leurs échelons supérieurs que les organes de presse, les syndicats, les universités et le reste.

L'ouverture d'un club Play-Boy à Montréal a plus de chance de concentrer l'intérêt de ces messieurs que les revendications de plus de deux millions de personnes... Cette attitude de discrimination, de manque d'intérêt pour les problèmes des femmes est malheureusement le fait de milieux dits évolués de notre société. De grâce, messieurs, n'obligez pas les femmes d'aujourd'hui à endosser l'uniforme des suffragettes anglaises. Vous seriez les premiers perdants s'il fallait que les femmes troquent les mini-jupes pour les maxi-uniformes de ces dames du début du 20ème siècle.

S C

Les Canadiennes au travail gagnent la moitié moins que les hommes

OTTAWA — Une étude du Bureau fédéral de la statistique révèle que les Canadiennes au travail gagnent en moyenne la moitié moins que les hommes en dépit de l'accroissement sensible de la main-d'oeuvre féminine et de la variété des nouveaux emplois qui leur sont offerts.

Cette étude sur les Canadiennes au travail, faite par Mme Sylvia Ostry, directrice du service des études spéciales et des consultations au Bureau de la statistique, est l'une des nombreuses monographies fondées sur le recensement de 1961. Même en tenant compte de tous les facteurs importants, comme la durée de l'année de travail qui varie selon les hommes et les femmes, la variété des emplois et la qualité de la main-d'oeuvre, on observe encore un écart de salaire important entre les hommes et les femmes dans le pays.

Les enquêteurs ont tenu compte du fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois partiels, ce qui explique en partie la disparité des salaires, mais ils sont forcés de constater que le facteur le plus important est la répartition défavorable des emplois de la main-d'oeuvre féminine.

●

Les femmes sont plus nombreuses dans les emplois peu rémunérés. Mais l'écart des revenus est plus considérable que la différence des salaires d'un emploi à l'autre.

L'âge et le niveau de formation sont aussi des facteurs importants. Ils ont une influence directe dans plus de 75 pour cent des cas de disparité de salaire. Enfin, on signale, dans environ 20 pour cent des cas, le facteur de la discrimination des sexes. En d'autres mots, à travail égal, une femme ne touche pas un salaire égal.

Dans les emplois dits manuels, le facteur de la discrimination n'est pas très important, du moins sur la base des chiffres de 1961. Dans la catégorie des emplois de cadres supérieurs, l'écart est aussi très sensible: les femmes y occupent des emplois moins bien payés dans la grande majorité des cas, ce qui tend à démontrer l'existence de certaines restrictions dans les chances offertes aux femmes. Enfin, dans les emplois de bureau et de secrétariat, les écarts de salaires entre hommes et femmes sont très minimes.

Divorce et indissolubilité

Le Docteur Frans Manouvrier, président de l'Institut de Sexologie et d'Etudes Familiales, Monsieur André Moreau, docteur en philosophie et Me André Perreault, secrétaire de l'Ecole de Sexologie de Montréal Inc, animeront la session d'information sur le thème "Divorce et Indissolubilité" qui sera présentée les 11, 12, et 13 octobre 1968, à l'Auberge des 4 Vents Inc, (Ancien Jasper en Québec).

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Ecole de Sexologie de Montréal, 4649 Van Horne, ch. 21-23, Tel:- 733-5315



CUISINE PLANIFIÉE
EST SYNONYME DE CUISINE GRIFFIN

Faites de votre maison un endroit attrayant.

R.N. GRIFFIN Limited
8750 rue Verville
Tél.: 389-5979

Heures de démonstration:
8 a.m. à 5.30 p.m.
Lundi, jeudi, vendredi

Pour apprendre la technique fondamentale de l'art culinaire en même temps que des recettes délicieuses Suivez cet automne

Les cours de fine cuisine familiale
de Base ou de Réception

du professeur et chef bien connu
M. HENRI BERNARD

POUR RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS GRATUIT - INSCRIPTION

S'adresser à: **INSTITUT D'ART CULINAIRE**
École détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles Privées

2015 rue de la Montagne suite 610 - Montréal
Tél. 843-6481

l'information sportive

Brundage veut garder aux jeux leur caractère de propreté, d'honnêteté et d'indépendance par rapport à la politique ou à l'argent

MEXICO (AFP) — "Si les jeux olympiques devaient être arrêtés chaque fois que des politiciens violent les lois de l'humanité, il n'y aurait jamais de rencontres sportives internationales", a déclaré M. Avery Brundage, président du Comité Olympique International, au cours de son discours d'ouverture de la séance plénière de la 67ème séance plénière de cette organisation hier, au palais des Beaux Arts de Mexico, protégé par d'importantes forces de police.

"Depuis des semaines, a-t-il ajouté, j'ai reçu des messages et des demandes de tous les coins du monde, posant la question de savoir si les jeux olympiques seraient repoussés ou abandonnés".

Il faisait ainsi allusion aux récentes manifestations sanglantes qui se sont produites à Mexico et à leur répercussion possible sur le déroulement des jeux olympiques, dont la cérémonie d'ouverture doit avoir lieu le 12 octobre.

M. Avery Brundage, président du C.I.O. depuis 1952, a ajouté: "n'est-il pas préférable de maintenir et de défendre les jeux olympiques, un des plus précieux et puissants instruments de notre civilisation, et d'essayer d'étendre à d'autre domaines le "fair play" et l'esprit sportif des terrains de sports?"

En dépit des frictions, des mesures d'exclusion et d'autres injustices, les jeux olympiques restent une des acquisitions positives de l'humanité, et l'une des meilleures réalisations atteintes par la race humaine, au milieu de toutes ses imperfections a ajouté M. Brundage. Malgré les ambitions d'un monde dominé par le matérialisme, l'essence de l'idéal olympique garde sa pureté, comme une oasis où des relations humaines harmonieuses et les concepts moraux continuent à l'emporter.

Nous ne devrons jamais permettre au mouvement olympique d'être utilisé comme un instrument, ou une arme, pour la défense de toute autre cause. Nous ne devons pas permettre non plus que les jeux olympiques soient un forum pour manifestations, de quelque nature qu'elles soient. Continuons à travailler ensemble, dans la concorde, et tâchons de garder aux jeux leur caractère de propreté, d'honnêteté et d'indépendance par rapport à la politique ou à l'argent".

M. Brundage a reconnu que le Comité Olympique International pouvait présenter certains caractères non démocratiques, mais il a expliqué: "la structure du C I O. composé de membres tous libres et indépendants, et dévoués au mouvement olympique avant de l'être à leur pays ou à leurs sports, a permis à ce comité d'organiser les jeux, avec un succès de plus en plus grand."

La plupart de nos ennuis, a dit encore M. Brundage, sont le prix que nous payons pour un succès universellement reconnu. Depuis la guerre, tous les problèmes sociaux et politiques en suspens sont lancés dans nos assises. On attend de nous que nous réglions les problèmes chinois, sud-africain, coréen et allemand qui continuent à défier les autorités politiques mondiales. Le mot d'olympique est magique dans le monde d'aujourd'hui, et inévitablement, nombreux sont ceux qui cherchent à l'utiliser à leur profit".

Le président du CIO a lancé ensuite cet avertissement: "Nous vivons aujourd'hui dans un monde difficile et en proie à la rébellion, un monde caractérisé par l'injustice, l'agression, les manifestations, le désordre, les troubles, la violence et la guerre, ce contre quoi toutes les personnes civilisées réagissent, mais ce n'est pas une raison pour détruire le noyau de coopération international et de bonne volonté que nous avons créé au sein du mouvement olympique.

Faisant allusion aux critiques suscitées par l'altitude de la ville de Mexico, M. Brundage a dit: "Il a été établi qu'à cette altitude l'air pourrait constituer un inconvénient pour certaines disciplines, mais en revanche un avantage pour d'autres. Quoiqu'il en soit, il sera le même pour tous, et il n'y a aucun danger pour des athlètes normalement entraînés. On ne doit jamais oublier que l'objectif des jeux n'est pas simplement de battre des records. L'examen des performances accomplies à cette altitude pourra être précieux à toute l'humanité".

A propos du malaise régnant au sein de la jeunesse du monde, M. Brundage a indiqué: " Le Mexique a compris que plus il y aurait de terrains de sports et de piscines à la disposition de sa jeunesse, moins il y aurait d'hôpitaux, de prisons ou d'asiles. Il n'y a ni hippies, ni beatniks sur des terrains de sports. Comme le sont devenues Rome et Tokio, Mexico va devenir à son tour une cité beaucoup plus attrayante et prospère à la suite des jeux de la dixième olympiade".

Broda, nommé pilote des Beavers à Moncton

MONCTON, N.B. — Turk Broda, qui fut l'un des grands gardiens de buts dans la ligue Nationale en son temps, deviendra pilote des Beavers de Moncton, de la ligue junior des Maritimes.

L'ancien gardien étoile des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale de hockey, était pilote des Nationals de London, de la ligue junior A de l'Ontario, l'an dernier.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1- Maire de Montréal - Député de Lévis au Fédéral
2- Disposer les aiguilles d'un rail pour qu'un train change de voie - Rivière Ouelle
3- Béryllium - Loi - Partie d'un cours vers laquelle descend le courant
4- Briller de sa propre lumière - Intérieur et profond
5- Haute récompense cinématographique - Député de Champlain au Fédéral
6- Propres - Austères
7- Avalé - Prénom féminin
8- Abri pour les navires - Ville de l'U.R.S.S. - Nouveau-Mexique
9- Cause l'étiolement - Lichen filamenteux
10- Ancien Ministre de la Santé dans le cabinet Duplessis
11- Dans les Causses, puits naturel aboutissant à un cours d'eau souterrain - Action de tirer (plur.)
12- Venue au monde - Etat de ce qui est tenace

Verticalement

1- Fondateur de la Mission du Sault-Ste-Marie avec le Père Marquette 1668 - Graine que l'on trouve dans certains fruits
2- Sorte de mouette - Personne qu'on détient comme gage
3- Argent - Relatif à l'ictère
4- Sentiras très mauvais - Hale un bateau
5- Sorte de canard - Chemin de halage
6- Pacha de Janina - Un peu acide
7- Dernier, final - Chacune des pièces de bois qui soutiennent un navire en construction
8- Voyagera sur mer
9- Passeras les ongles sur une partie du corps - Actinium
10- Panneau de verre qui garnit les châssis d'une fenêtre - Général japonais (1849 à 1912)
11- Qui concerne les Araméens - Sert à lier
12- Embarcation légère et allongée - Personne qui sème du grain

Solution d'hier

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Encouragez nos annonceurs

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Qui viendra dire que le hockey amateur n'a pas besoin d'être réformé? Autre exemple du professionalisme qui y règne: l'affaire Marcel Dionne... Voici un jeune homme de 17 ans, très talentueux, qui s'alignait pour les Rangers de Drummondville la saison dernière, dans la Ligue junior du Québec... Son magnétisme auprès des foules rappelle presque les belles années où Jean Béliveau s'alignait pour les Citadelles de Québec.

Mais voici que Dionne reçoit une offre alléchante d'une équipe junior d'Ontario, et c'est la pagaille... Plusieurs facteurs entrent en jeu, mais ils se résument tous au mot dollars Le professeur Gaston Marcotte, de l'Université de Montréal, de la Fédération de hockey amateur du Québec, a encore énormément de travail à faire, et il le sait bien... Remettre de l'ordre dans un tel charivari n'est pas une sinécure.

●

Un autre beau voyage en perspective pointe à l'horizon pour les jeunes de l'Est qui représenteront leur province au championnat de curling scolaire du Canada en février prochain. En effet, c'est à North Battleford, Sask., qu'aura lieu cet événement prestigieux dont l'enjeu est le trophée Pepsi-Cola... On sait que chaque province y délègue une équipe de quatre joueurs de 18 ans et moins, représentant une institution secondaire.

●

Un bon lanceur est irremplaçable au sein d'une équipe de baseball amateur qui aspire aux grands honneurs... Julien Ouellette l'avait prouvé il y a deux ans avec l'équipe Ahuntsic, et s'est même permis de répéter son exploit cette saison avec les Braves de St-Laurent, de la Ligue nationale junior... Tel que prévu, Gaétan Groleau, des Ducs de Longueuil, s'est avéré un obstacle infranchissable pour les Aigles de Laval, et les Ducs sont titulaires de la Ligue Montréal junior... L'as-lanceur, dont on n'a pas fini de vanter les exploits, a décroché les quatre victoires de son équipe en finale.

●

Malgré une température exceptionnelle qui favorise plus ou moins la pratique du hockey, des centaines d'équipes sont à l'oeuvre un peu partout au Québec et s'apprêtent à inaugurer leur saison régulière... Il est bon de voir la saine rivalité qui existe entre les clubs de la Ligue junior du Québec et ceux de la Ligue métropolitaine junior... Une série de disputes hors-concours est présentement en cours entre ces équipes, et l'ardeur au jeu ne semble pas manquer... Emile Bouchard, nouveau président du circuit métropolitain, a l'intention de redorer le blazon du hockey junior au Québec, et s'il y met autant d'ardeur que dans tout ce qu'il entreprend, les razzias de la Ligue junior de l'Ontario au Québec prendront bientôt fin.

●

Nos excuses à la direction des Alouettes de Montréal, qui a eu un changement d'attitude et permis la présence d'équipes de l'Association du football mineur de Laval au spectacle de l'intermission, lors d'une joute récente à l'Autostade... Ce fut loin d'être un succès financier pour l'Association, mais quelque 120 petits bonshommes de 12 à 15 ans eurent quand même la joie de se produire et de se faire connaître auprès d'une foule de près de 15,000 spectateurs.

●

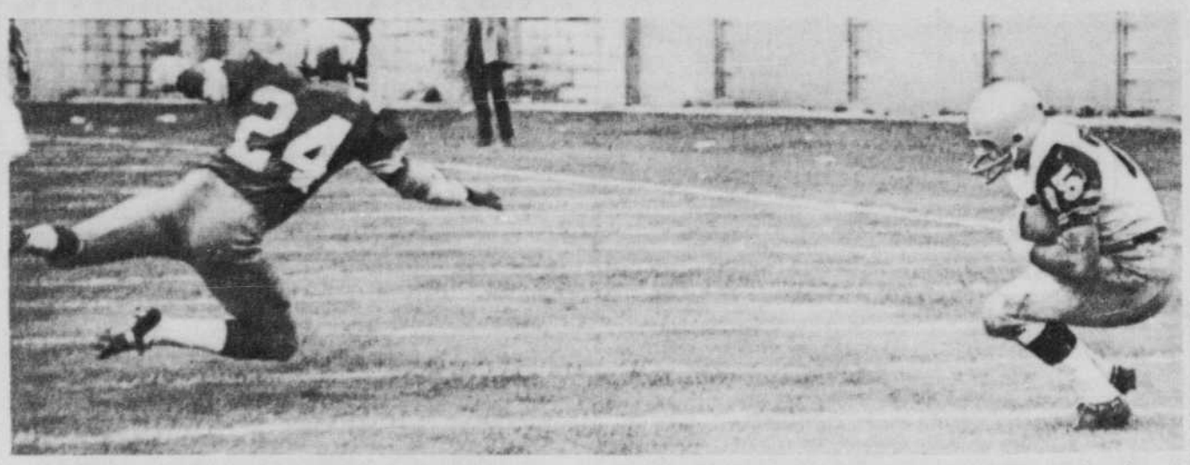
Six champions provinciaux de soccer mineur sont maintenant connus, à la suite d'une fin de semaine fertile en émotions présentée à Montréal... Sun Youth de Montréal (junior "A"), Châteauguay (junior "B"), A Ma Baie (bantam), Rosemont (pee-wee), Deux-Montagnes (moustique) et Verdun (atome) représenteront maintenant le Québec aux championnats pour l'Est du Canada, à Toronto du 12 au 14 octobre.

●

Le Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception n'y est pas allé de main morte lors des éliminatoires de baseball de la ville de Montréal cette année.... En effet, les équipes bantam et pee-wee du centre ont tout balayé sur leur passage pour se mériter le championnat.... Le Kiwanis-Maisonneuve a fait de même au baseball junior "B".... Gary Connelly, un des cinq défenseurs-recrues du Canadien junior, est le neveu de Wayne Connelly, des North Stars du Minnesota.



CHARLAND À L'ENTRAÎNEMENT - Le Montréalais Michel Charland profite des quelques jours qui restent avant l'ouverture des jeux olympiques de Mexico pour s'entrainer régulièrement au stade olympique. La spécialité de Charland, un étudiant de l'Université de Montréal, est le saut en longueur. (Téléphoto PA)



NOUVEAU RECORD - Le botteur de précision et receveur des Tiger-Cats de Hamilton a battu en fin de semaine le record que détenait l'ancien Torontois Dick Shatto, lequel avait réussi 466 réceptions au cours de sa carrière dans la ligue Canadienne de football. Tommy Joe Coffey, que l'on aperçoit ci-haut en plein travail, vient de capter sa 467e passe, devenant ainsi le meneur dans ce département dans la ligue. Hamilton a triomphé des Blue Bombers de Winnipeg. (Téléphoto PC)

Coffey a battu le record de Dick Shatto

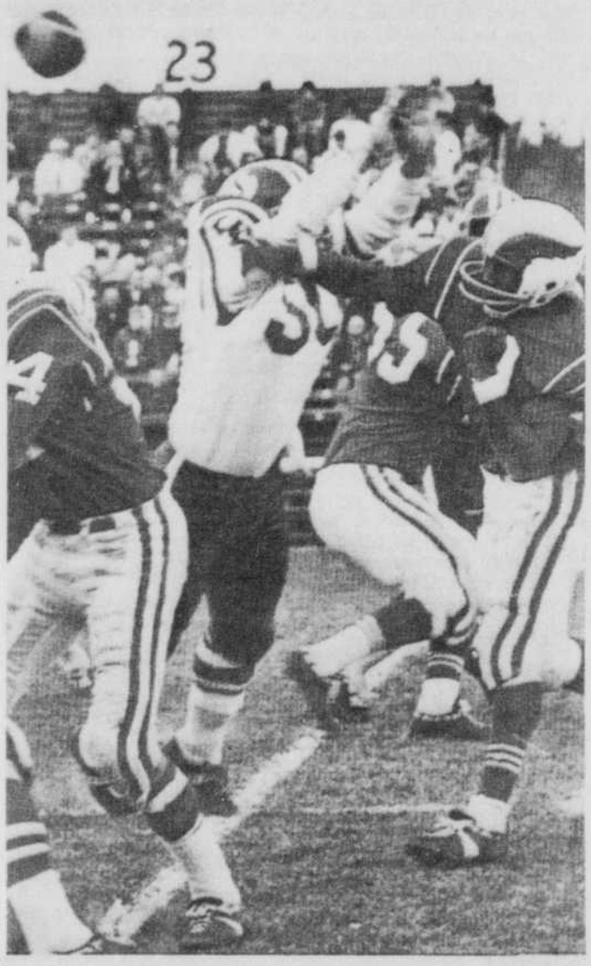
Quelques changements sont intervenus aux classements est-ouest de la ligue Canadienne de football à la suite des matches de la fin de semaine.

Dans l'Est, ce sont maintenant les Roughriders d'Ottawa qui occupent le premier rang, avec une priorité d'un seul point sur les Argonauts de Toronto et les Tiger-Cats de Hamilton. Les Alouettes, qui ont une fois de plus perdu (11-7) à Régina, sont confortablement installés dans la cave du classement.

Dans l'Ouest, Les Rough Riders de Régina ont porté à 17 leur total de points au premier rang de la Conférence, alors que les Stampeders ont porté leur propre production à 16 points, au deuxième rang. Edmonton occupe le troisième rang avec 11 points, les Lions de la Colombie britannique le 4e rang avec 5 points et finalement les Blue Bombers de Winnipeg ferment la marche avec 4 points seulement.

Le spécialiste des bottés de placement des Tiger-Cats de Hamilton, Tommy-Joe Coffey, a connu une excellente fin de semaine au football canadien, et il en a profité pour augmenter considérablement son avance au premier rang des compteurs de la conférence de l'Est du football sur son rival Don Sutherin, des Roughriders d'Ottawa.

Coffey a aussi battu le record de Dick Shatto avec 467 passes reçues. C'est presque à vrai dire en Coffey que s'est résumé l'attaque des Tiger-Cats samedi contre les Blue Bombers de Winnipeg et c'est la raison pour laquelle le botteur du Hamilton affiche aujourd'hui un total de 85 points au premier rang des compteurs. Sutherin suit avec 71; Tucker des Roughriders également 70; Symons, des Argonauts avec 54 et Mann, toujours des Argonauts, avec 50.



On peut vanter les mérites du quart-arrière Noir des Alouettes de Montréal, mais il est néanmoins en partie responsable de la place qu'occupe présentement l'équipe, dans la cave du classement de la conférence de l'Est. Encore dimanche, Williams a vu quatre de ses longues passes interceptées par l'adversaire qui a rapidement tiré profit de ces cadeaux. Les Alouettes ont donc perdu 11 à 7 à Regina. Ci-haut, Williams lance malgré l'intervention de Wayne Shaw. (Téléphoto PA)

Football

CLASSEMENT

Ligue Canadienne

Conférence de l'Est

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	10	6	3	1	303	196	13
Hamilton	10	6	4	0	193	196	12
Toronto	10	6	4	0	191	180	12
Alouettes	9	3	6	0	155	219	6

Conférence de l'Ouest

Regina	12	8	3	1	256	175	17
Calgary	11	8	3	0	292	155	16
Edmonton	12	5	6	1	140	211	11
Vancouv.	11	2	8	1	130	203	5
Winnipeg	11	2	9	0	131	246	4

Conférence de l'Est
Division Capitol

	G	P	N	PP	PC	MOY
Dallas	4	0	0	159	43	1.000
New York	4	0	0	154	187	1.000
Washington	2	2	0	93	127	500
Philadelphie	0	4	0	65	126	.000

Division Century

Cleveland	2	2	0	68	86	500
N.-Orleans	1	3	0	88	100	250
St. Louis	1	3	0	61	106	250
Pittsburgh	0	4	0	61	151	000

Conférence de l'Ouest
Division Coastal

Baltimore	4	0	0	124	44	1.000
Los Angeles	4	0	0	117	39	1.000
San Francisco	2	2	0	83	81	500
Atlanta	0	4	0	47	141	000

Division Central

Minnesota	3	1	0	114	57	750
Détroit	2	2	0	98	100	500
Green Bay	2	2	0	98	79	500
Chicago	1	3	0	62	125	250

COMPTEURS

Conférence de l'Est

	T.	Pl.	C.	S.	Pts
Coffey, Hamilton	3	15	15	7	85
Sutherin, Ottawa	1	9	32	6	71
Tucker, Ottawa	10	0	0	0	60
Symons, Toronto	9	0	0	0	54
Mann, Toronto	0	6	20	12	50
Fleming, Hamilton	8	0	0	0	48
Washington, Ottawa	8	0	0	0	48
Adkins, Ottawa	7	0	0	0	42
Scott, Ottawa	5	0	0	0	30
Bethea, Hamilton	4	0	0	0	24
Walton, Alouettes	4	0	0	0	24
Baker, Alouettes	0	3	10	3	22
Ray, Alouettes	0	5	3	1	19
Duncan, Alouettes	3	0	0	0	18
Jackson, Ottawa	3	0	0	0	18
Profit, Toronto	3	0	0	0	18
Taylor, Toronto	3	0	0	0	18
Tomlin, Alouettes	2	0	1	0	13
Lewis, Alouettes	2	0	0	1	13
Dillard, Toronto	2	0	0	0	12
Gabler, Toronto	2	0	0	0	12
Henley, Hamilton	2	0	0	0	12
Smith, Hamilton	2	0	0	0	12
Williams, Alouettes	2	0	0	0	12
Zuger, Hamilton	1	0	0	6	12
Touchés de sûreté: Ottawa et Toronto					

Conférence de l'Ouest

	T.	Pl.	C.	S.	Pts
Robinson, Calgary	1	10	31	8	75
Gerela, Vancouver	0	19	9	6	72
Goods, Regina	0	11	27	10	70
G. Reed, Regina	9	0	0	0	54
Kempf, Edmonton	0	11	11	10	54
Evanshen, Calgary	8	0	0	0	48
Guindon, Winnipeg	0	9	11	1	39
Cranmer, Calgary	6	0	0	0	36
Ford, Regina	5	0	0	4	34
Harrison, Calgary	5	0	0	0	30
Rainey, Winnipeg	5	0	0	0	30
Perkins, Edmonton	4	0	0	0	24
Schneider, Winnipeg	4	0	0	0	24
Barwell, Regina	3	0	0	0	18
Evanson, Vancouver	3	0	0	0	18
Homer, Vancouver	3	0	0	0	18
Liske, Calgary	3	0	0	0	18
McCarthy, Calgary	3	0	0	0	18
McKinnie, Regina	3	0	0	0	18
Nielsen, Winnipeg	3	0	0	0	18
G. Shaw, Calgary	3	0	0	0	18
Woods, Calgary	3	0	0	0	18
Young, Vancouver	3	0	0	0	18
Lefebvre, Edmonton	2	0	0	2	14
Dorsch, Regina	2	0	0	0	12
Franci, Regina	2	0	0	0	12
Fulton, Edmonton	2	0	0	0	12
Lancaster, Regina	2	0	0	0	12
Payne, Calgary	2	0	0	0	12
Thomas, Edmonton	2	0	0	0	12
Worden, Regina	2	0	0	0	12
Abendschan, Regina	0	3	0	3	12

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Alain 8 ans, Jean 7 ans, cherchent dame, soirs de ménage, devra loger, fin de semaine, références exigées. Tél. après 6 p.m. 728-8029. 11-10-68

A VENDRE

Vends un abonnement concert. Ecrire Case 68, Le Devoir. 11-10-68

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT LEGAULT
Décoration intérieure
agent manufacturier
30% d'escompte
Ameublement complet de tous styles. Tapis et draperies à prix réduit. Spacieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Yve Gilles Legault, prop.
388-8540
J.N.O.

AUTO A VENDRE

Citroen AMI 6, station wagon, 1967, moteur neuf, radio, M. Carrier, jour 254-7131 poste 38, soir 739-9472 9-10-8

Morris 1100, 1965, radio, 34,000 milles, sacrifierais $400 environ, particulier, obligé de vendre. Tél. 331-2128. 11-10-68

COURS PRIVES

Leçons de guitare moderne, classique, flamenco, studio et domicile. Tél. 270-4465 9-10-68

CHALET A VENDRE

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse de 3 chambres à coucher, hivernisé, foyer naturel en pierres, plage privée, près pente de ski. Prix $11,600 - $79.54 par mois.

Tél. 731-3501 15-10-68

DIVERS

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401 Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V. Neck, Pullover pure laine $5.00. Habits complets en Tergal $30.00. Habits complets Fortrel $25.00. "Trenchcoat" $10. Vestons sport $6.00 - $10.00 et $15.00. Pantalons $3.00 et $6.50 etc. J.N.O.

DEMANDE D'EMPLOI

Professeur Bacc. Philo, 1 an de médecine (P.C.B.) 2 ans d'Optique (C.A.P.) Permis d'enseignement spécialisé (Option technique) donnerait cours de français, biologie, math, optique. Tél. 486-4678. 10-10-68

LOGEMENT A LOUER

5829 AVENUE CLANRANALD, duplex, 5 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand parterre, attravant. $150 1er octobre HU 9-6096 J.N.O.

3550 Chambly, 3½ pièces chauffées, rez-de-chaussée, stationnement privé, cour, poêle et frigidaire, $110, idéal pour couple. Tél. 523-9760. 9-10-68

HOMME DEMANDE

Bureau de Tourisme recherche responsable de bureau pour service international, bilingue de préférence. Bonnes conditions de travail. Ecrire Case 67 Le Devoir. 15-10-68

Société de gestion ouvre une nouvelle région au Québec. Plusieurs postes disponibles. Pour entrevue M. Emiroglou. Bureau 527-8981, résidence 279-1427. 11-10-68

PERSONNEL

Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour informations 525-7861 ou 387-7828. 12-10-68

PROPRIETE A LOUER

OUTREMONT, luxueux cottage moderne 8 pièces, 4 chambres, 2½ salles de bain, cuisine fonctionnelle incluant four encastré, jardin, garage. $425, occupation immédiate. Tél. 273-4151. 15-10-68

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT, rue Davaar, cottage entièrement détaché, 8½ pièces, 220, garage, solarium, $23,500, comptant à discuter. Tel. 273-4588. 15-10-68

VOYAGES

Mexique du 5 au 25 novembre. Excursion en minibus Participation aux frais. Appelez 632-0762 matin seulement. 15-10-68

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALITE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT

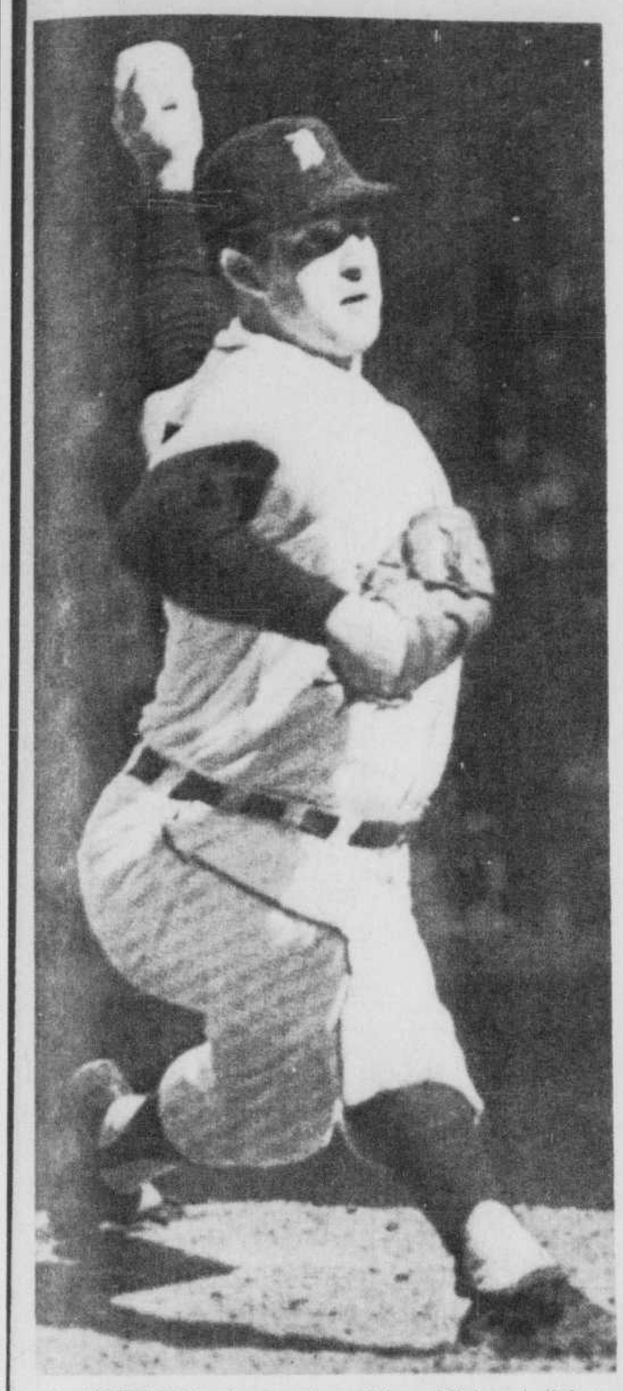
APPARTEMENT A LOUER



Aimez-vous bien vivre? Ici,
vous le pourrez!
Venez donc voir à votre guise tous les extras inclus dans votre loyer mensuel, déjà plus bas que dans le centre-ville. Choix de logements à 1, 2 et 3 chambres à coucher, 1 et 1½ salles de bains.
bellerive
LAVAL/QUEBEC
Telephone: 688-4422

l'information sportive

Kaline sauve l'honneur des Tigers et prolonge la série



2e VICTOIRE ! - Le gaucher vétéran Mickey Lolich a enregistré sa deuxième victoire dans la série mondiale de baseball, hier, en tenant les Cardinaux en respect suffisamment longtemps pour permettre à ses coéquipiers de retrouver leurs réflexes au bâton. (Téléphoto PA)

DETROIT PA – Al Kaline, qui a attendu 16 ans pour prendre part à une Série mondiale: a préservé les chances des Tigers de Détroit avec un simple de deux points dans la 7e manche hier, lors d'un gain de 5-3 aux dépens des Cardinaux qui a prolongé la série à six parties à St-Louis mercredi.

Mickey Lolich, seul gagnant des Tigers au cours des quatre premiers matches, a réussi l'exploit encore une fois en dépit d'un dur bombardement dès la première manche alors que Orlando Cepeda a couronné une poussée de trois points avec un circuit.

Ce fut d'ailleurs Lolich qui a commencé le retour avec un simple dans la 7e manche. Puis il a mis fin à une menace dans la dernière reprise en retirant Roger Maris au bâton et Lou Brock au pemier but après que ce dernier eut frappé trois coups sûrs.

La foule de 53,634 amateurs a accordé une ovation à Kaline lorsqu'il est retourné au champ droit au début de la 8e manche après son simple important avec les buts occupés aux dépens de Joe Hoerner alors que les Tigers tiraient de l'arrière 3-2. Horm Casha produit un autre point avec un simple dans le même engagement.

Les deux clubs voyageront aujourd'hui et s'affronteront à St-Louis mercredi alors que les Cardinaux détiendront une avance de 3-2 dans la série.

Jeux brillants

Les Tigers, qui se devaient d'éviter l'élimination, ont réduit la marge avec deux points dans la 4e manche et en ont ajouté trois dans la 7e en envoyant Nelson Briles aux douches et bombardant Hoerner.

Lolich s'est illustré dans la dernière reprise après des simples de McCarver et Ed Speizio avec seulement un retrait. Il a retiré Maris au bâton et obligé Brock, qui avait frappé trois coups sûrs dans le match et 11 en 21 essais, à lui renvoyer la balle faiblement en tentant d'arrêter son élan pour le dernier retrait.

Le ciel ensoleillé faisait un fort contraste avec la pluie de la veille et a donné lieu à la meilleure partie de la série:

Brock a été retiré par Freehan en tentant de voler le 2e but dans la 3e manche et retiré au marbre à la suite d'un simple de Julian Javier quand le lancer de Willie Horton l'a devancé dans la 5e reprise.

Dick McAuliffe a également brillé à la défensive en privant Brock d'un simple dans la 7e manche et Flood d'un autre dans l'engagement suivant.

Les Points

Tout s'annonçait pour une autre débâcle des Tigers dès la première manche que Brock a commencée par un double, suivi d'un simple par Flood et d'un circuit de deux points par Cepeda.

Mais Lolich s'est ressaisi admirablement en blanchissant ses rivaux pendant la balance du match tout en retirant huit Cards au bâton.

Les Tigers ont bombardé Briles dans la 4e reprise que Stanley a commencée avec un triple. Il a compté sur le ballon-sacrifice de Cash et Horton a suivi avec un autre triple. Le simple de Jim Northrup, qui a évité le gant de Javier à la suite d'un mauvais bond, a produit un autre point.

Les Tigers ont finalement envoyé Briles aux douches quand le simple de Lolich a échappé à Ron Davis dans la droite.

McAuliffe a accueilli Hoerner avec un simple, puis Stanley a hérité d'un but sur balles préparant l'arrivée de Kaline avec les buts occupés.

Le vétéran et meilleur frappeur des Tigers dans la série, a été à la hauteur de la tâche avec un simple de deux points, puis a compté lui-même sur le simple de Cash, qui a mis fin au séjour de Boerner au monticule.

Entre-temps, Brock n'a pas réussi à améliorer son record de buts volés.

La série

Aux vainqueurs : $10,000, aux perdants : $7,000

DETROIT – Bien que la répartition officielle des parts revenant à chaque joueur de la série mondiale de baseball, ne soit pas encore connue, il semble que la série de cette année soit des plus profitables pour les porte-couleurs des Cardinals et des Tigers.

Il est probable que chaque joueur de l'équipe championne recevra environ $10,000. Tandis que les membres de l'équipe perdante devront se contenter de $7,000. chacun.

L'an dernier la part des Cardinals avait été de $8,314.81 chacun tandis que celle des Red Sox de Boston s'était montée à $5,115.23.

Detroit reste au pied du mur !

ST-LOUIS	300	000	000-3	9	0
DETROIT	000	200	30x-5	9	1

Briles, Hoerner 7, Willis 7 et McCarver; Lolich et Freehan. G. – Lolich, 2-0. P. – Hoerner, 0-1. Cir.: – St-Louis, Cepeda 2.

LA SÉRIE EN UN CLIN D'OEIL

	G	P	MOY.
ST-LOUIS (LN)	3	2	.600
DETROIT (LA)	2	3	.400

Première partie – Oct. 2 à St-Louis

DETROIT	000	000	000-0	5	3
ST-LOUIS	000	300	10x-4	6	0

McLain, Dobson 6, McMahon 8 et Freehan; Gibson et McCarver. Gagnant: Gibson. Perdant: McLain.

Deuxième partie – oct. 3 à St-Louis

DETROIT	011	003	102-8	13	1
ST-LOUIS	000	001	000-1	6	1

Lolich et Freehan; Briles, Carlton 6, Willis 7, Hoener 9 et McCarver. Circuits: Horton, Lolich, Cash, Détroit. G. – Lolich, P. Briles.

Troisième partie – oct. à Détroit

ST-LOUIS	000	040	300-7	13	0
DETROIT	002	010	000-3	4	0

Washburn, Hoerner 6 et McCarver; Wilson, Dobson 5, McMahon 6, Patterson 7, Hiller 8 et Freehan. G. – Washburn. P. – Wilson. Circuits: McCarver, Cepeda, St-Louis, Kaline, McAuliffe, Détroit.

Quatrième partie, oct. 6 à Détroit

ST-LOUIS	202	200	040-10	13	0
DETROIT	000	100	000- 1	5	4

Gibson et McCarver; McLain, Sparma 3 Patterson 4, Lasher 6, Hiller 8, Dobson 8 et Freehan. G. – Gibson, P. – McLain. Circuits: Brock, Gibson, St-Louis, Northrup, Détroit.

Cinquième partie – oct. 7 à Détroit

ST-LOUIS	300	000	000-3	9	0
DETROIT	000	200	30x-5	9	1

Briles, Hoerner 7 Willis 7 et McCarver; Lolich et Freehan. G. – Lolich. P. – Hoerner. Circuits: Cepeda, St-Louis.

McLish, instructeur des lanceurs des Expos

MONTREAL (PC) – Jim Fanning, gérant-général des Expos de Montréal de la Ligue nationale, a fait savoir que l'équipe a embauché Cal McLish, comme instructeur des lanceurs et Bob Oldis, à titre d'instructeur de l'enclos de pratique.

McLish a connu sa meilleure saison au monticule, en 1958-59, avec des fiches de 16-8 et 19-8 pour les Indiens de Cleveland.

"Mon plus merveilleux coup sûr" – (Kaline)

DETROIT (PA) – "Ce ne fut pas un de mes plus solides coups sûrs... mais ce fut l'un des plus merveilleux."

Al Kaline, qui a attendu 16 ans pour prendre part à une série mondiale, faisait allusion au simple de deux points qui a permis aux Tigers de Détroit de l'emporter 5-3 aux dépens des Cardinaux de St-Louis et de conserver leurs chances dans la série.

"Je n'aimais pas l'idée de ne pas triompher ici, a ajouté le vétéran de 33 ans, car nous nous devions de remporter une victoire devant nos supporteurs après la façon dont nous sommes revenus de l'arrière pendant toute la saison..."

Kaline, qui affiche une moyenne de .381 dans sa première série, avait cogné un circuit de deux points lors du revers de 7-3 samedi.

"J'étais alors très heureux, mais il n'a pas été suffisant. Lorsque vous perdez il n'y a pas de gloire personnelle qui tienne.

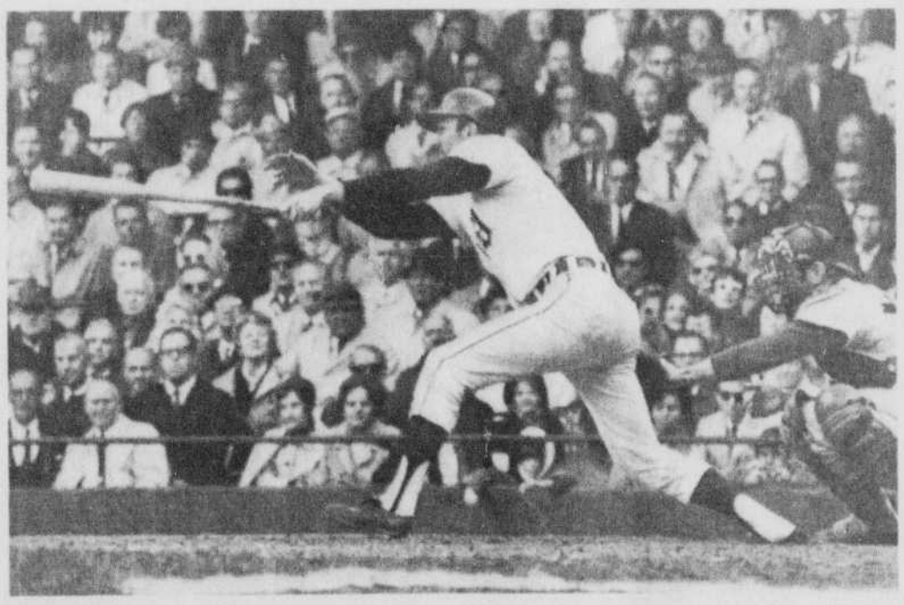
"C'est pourquoi ce simple fut si important pour moi. Je tentais de frapper un ballon dans le centre. Il m'avait lancé des balles à l'extérieur tout le temps et je craignais de frapper dans un double jeu en tentant de frapper dans la gauche.

"Je voulais seulement produire le point égalisateur, car je croyais que nous pourrions l'emporter si nous égalisions les chances."

"Je ne puis penser à un meilleur gars au marbre dans une telle situation, a déclaré le gérant Mayo Smith, car ce gars est un vrai pro, un véritable joueur d'équipe."

Incidemment, lorsque Détroit a remporté le championnat de la ligue Américaine, Kaline a dit à son gérant qu'il ne méritait pas d'évoluer dans la série par ce que les jeunes avaient accompli l'exploit.

Heureusement, Smith n'a pas suivi son conseil et a décidé de placer Mickey Stanley à l'arrêt-court afin d'utiliser Kaline dans la droite, décision qui a rapporté des dividendes avec une moyenne de .381 avec huit coups sûrs en 21 essais dans la série par le vétéran.



UN SIMPLE AU BON MOMENT ! - C'est un simple de Al Kaline (que l'on aperçoit ci-haut au bâton) qui a permis aux Tigers de remonter la pente, hier après-midi. Il a fait produire deux points avec son coup de bâton, à la 7e manche, ce qui a assuré les Tigers d'une avance d'un point (4-3). (Téléphoto PA)

Washburn opposé à Sparma dans la 6e partie mercredi à St-Louis

Je vais utiliser Ray Washburn dans la 6e partie et revenir avec Bob Gibson dans la 7e, si nécessaire", a déclaré le gérant Red Schoendienst, des Cards.

Les Tigers, qui demeurent à Détroit aujourd'hui, utiliseront Joe Sparma ou Earl Wilson, qui s'est forcé un muscle de la jambe dans le 3e match.

Le tout ressemble au scénario de l'an dernier alors que les Cards, menant par 3–1, ont dû avoir recours à Gibson dans le dernier match pour triompher.

Spann gagnant

ATHENES, (AFP) – Le Suisse Spann a remporté la première étape du tour de Grèce, hier, (Athènes-Delphes) en 4 heures 40 minutes 5 secondes.

Le Belge Noël s'est classé deuxième, son compatriote Wielfried troisième et l'Autrichien Ihmelberg quatrième, tous trois en 4 heures 44 minutes 16 secondes.

Walton, réintégré !

Bill Woods, congédié

MONTREAL – Les Alouettes de Montréal, de la Conférence de l'est du football canadien, ont rappelé le demi Andy Walton et ont congédié l'arrière défensif Billy Woods.

Kat Dalton a pris cette décision aussitôt après la partie que les Alouettes ont perdue à Regina devant les Roughriders de la Saskatchewan.

Il a expliqué qu'il en avait décidé ainsi parce que Woods avait refusé de se conformer au règlement interne de l'équipe concertant la tenue vestimentaire des joueurs lors des déplacements à l'étranger.

Au départ de Montréal, Woods portait une chaîne autour du cou et divers ornements qu'il a refusé de quitter lorsque Dalton le lui a demandé.

ECHOS OLYMPIQUES

MEXICO, (AFP) – Cent pays sont maintenant officiellement installés au village olympique avec l'arrivée des délégations de Costa Rica et de la République dominicaine.

La population "active" du village se chiffrait dimanche à 7,297 habitants dont 6,407 hommes et 890 femmes.

Les Coréens protestent. Ils ne goûtent pas du tout les plaisanteries de leurs voisins italiens qui les bombardent de "bombes" à eau. Le chef de la délégation voudrait déménager. Impossible lui a répondu le gouverneur du village. Rien ne peut être changé et il lui a demandé de patienter. Son argument: "J'ai moi même été copieusement arrosé".



COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
-- Etabli en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Edifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 1, Que. - 844-4445

BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
3500 Parc Lafontaine, suite 306
Montréal 24, Qué.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIES
Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.
En collaboration avec
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury,
Montréal 12, Qué.
Téléphone 389-5995

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
822 Est, rue Mont-Royal
Montréal 527-1314

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
57, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
561 est, boul. Crémazie
Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.
Comptables agréés,
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél.: 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables agréés
360 St-Jacques Suite 567
Tél.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE & DO
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE RENÉ DE COTRET & CIE
Comptables agréés
Associés résidents
1440 ouest, Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville
Nicolet - Trois-Rivières - St-Jérôme
Gatineau - Chicoutimi

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE
Comptables agréés
3500 Parc Lafontaine
Suite 404
Montréal 24 526-0828

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & Cie
Comptables agréés
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme américaine
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER, WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal 3, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
McLintock Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Cormier Bingo, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montréal, New Westminster, Ottawa, Québec, Regina, St-Jean (T.-N.), Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Place Ville-Marie 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, États Unis, Grande Bretagne et autres pays du monde

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
Incorporant les sociétés suivantes:
W. J. T. Adamson & Co.
Aimé Galarneau et Compagnie
Gunn, Roberts & Co.
Middleton Hope & Co.
Thorne, Mulholland, Howson & McPherson
Bureaux à travers le Canada
Correspondants dans la plupart des pays du monde
Suite 2604,
LA TOUR DE LA BOURSE
Montréal 3, Qué. 878-3011

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

regards sur le monde

LE SUD-EST ASIATIQUE À L'HEURE DU VIETNAM

LES PHILIPPINES

par Bernard Couret

1 - Un relais essentiel pour les Etats-Unis

On prétend que, dans un manuel scolaire américain, l'histoire des Philippines au cours de ces quatre derniers siècles se trouve résumée ainsi: "Après avoir passé plus de trois siècles dans un couvent espagnol, sans entretenir aucune relation avec le monde extérieur, les Philippines contractèrent avec les États-Unis un mariage instable mais strictement monogame, qui dura une quarantaine d'années. Puis vint la fâcheuse épreuve de la rapacité japonaise. Ensuite, l'Amérique ayant acquis un sens aigu des responsabilités et du libéralisme, les Philippines purent jouir d'une nouvelle indépendance et ainsi dispenser leurs faveurs à l'entour. Elles commencent maintenant à flirter sérieusemen avec l'Asie et quelque peu avec l'Afrique".

Malgré le goût immodéré qu'a l'auteur des lignes ci-dessus de s'exprimer de façon exagérément concise, il sied peu à l'auteur de cet article de critiquer ce style imagé, car cette description a au moins l'avantage de faire entrevoir quelques vérités importantes.

De nos jours, la personnalité des Philippines reste encore profondément affectée par les liaisons antérieures et l'observateur étranger est autant frappé par la persistance des vieilles coutumes et des vieilles influences que par les innovations et les improvisations les plus évidentes et les plus directes. On est surpris de constater que cela est presque aussi vrai pour la diplomatie philippine (qui n'a pourtant guère plus de vingt années d'expérience sérieuse à son actif) que pour la politique nationale. Ce n'est qu'au cours des cinq dernières années que, pour la première fois depuis l'indépendance, les relations avec les Etats asiatiques voisins ont été considérées comme étant d'une importance plus directe que les relations avec les Etats-Unis, encore que le conflit vietnamien ne soit pas étranger à ce revirement.

Archipel enchanteur

Lorsque le seigneur eut fini de façonner notre planète il s'aperçut qu'il avait les mains pleines de boue. Il les secoua d'un geste énergique et les parcelles de terre, se détachant de ses doigts, tombèrent sur un des océans de sa Création. C'est ainsi que naquit, si l'on en croit la légende, l'archipel des Philippines.

La boue tombée des doigts du Créateur devait être bien friable puisque les Philippines comptent officiellement 7.107 îles. Il s'agit donc bien d'une "polynésie" au sens étymologique du mot. Mais est-il possible de les dénombrer? Pourtant 2.773 ont un nom. Elles se donnent au regard, dans une éclaboussure de lumière et de couleur.

Archipel fabuleux, épars sur près de 2.000 kilomètres, entre deux mers, parmi les plus belles du monde: la mer de Chine, le Pacifique. Rivages déchiquetés, golfes nacrés, que frangent tour à tour l'indolente écume ou l'opaque verdure tropicale. Tel est le salut d'accueil des Philippines au voyageur ébloui.

À terre, c'est autre chose... La situation sur le front de mer est admirable. Les étrangers qui vivent ici ne se lassent pas à la saison sèche de contempler chaque jour, le soleil se coucher avec munificence, derrière les porte-avions de la marine américaine.

– Les plus beaux couchers de soleil du monde, soupirent-ils! Et c'est vrai.

En attendant ce quotidien dédommagement impossible de tourner le dos au reste; En se tordant les pieds dans des trottoirs troués, on va à la découverte à travers des rues aux noms espagnols: Padre, Faura, Burgos, Conception... Etrange ville où l'on circule comme si elle n'était pas vraie. Elle a cette absence de cohésion, de logique, d'ordonnance qui est le propre du rêve.

D'avoir ce que l'on appelle "cinquante années d'association avec l'Amérique", formule discrète s'il en fut, n'est pas une raison pour Manille d'oublier trois cents trente ans de domination espagnole.

Le triomphe du dollar

J'entends bien que le Coca-Cola, la télévision, l'air conditionné, sont des découvertes insignes... Cela dit, que reste-t-il des conquistadores? A part le nom des rues, et celui des gens, qui ont le charme sonore de la terre ibérique... L'espagnol n'est-il pas vrai, ne se parle plus qu'entre vieilles personnes?

– Et encore, me répond-on. On estime à 1,8% la place qu'il tient dans le pays. L'anglais est évalué à 50%. Un peu plus que le yagalog, langue de la nation.

Il y a la religion. Celle-là tient bon. J'ai déjà vu assez d'églises pour mesurer sa véhémence, son caractère extérieur, le goût importé de la lointaine Espagne pour les saints vêtus de dentelles et de velours, parés de colliers.

Dans la vieille ville, une cathédrale éventrée tend au ciel ses moignons. Au Fort Auguste, un musée du souvenir. Leque? Celui de Rizal, héros de l'indépendance.

Deux ans après sa mort, la guerre hispano-américaine se soldait par la victoire, sur tous les tableaux, de l'Amérique. Du coup, elle aidait les Philippines à se débarrasser de l'Espagne. Puis, prenait sa place. Le vrai drapeau de l'indépendance ne devait être hissé sur les Philippines qu'en juillet 1946, quand l'Amérique décida de la leur accorder. Mais quelle indépendance?

En marge du jazz, du Coca-Cola, de l'ice-cream lesquels ont profondément marqué le pays – les relations des États-Unis et de la jeune République sont de caractère particulier... Elles comportent en effet un pacte d'assistance mutuelle. Ce pacte, qui justifie l'installation aux Philippines de bases navales et aériennes, dont l'utilisation est spécifiquement américaine, ne satisfait pas entièrement les Philippins. Cela, prétendent-ils, leur rapporte moins d'argent qu'aux pays "engagés" ou "neutralistes" du Sud-Est asiatique, qui ont minutieusement mis au point la politique de chantage entre les deux blocs, et qui l'appliquent avec un succès grandissant.

"A nous l'honneur, pouvait-on lire dernièrement dans un quotidien, aux autres les dollars. Les Etats-Unis, ajoutait le signataire, devraient bien accorder plus d'attention à leurs amis philippins, surtout depuis qu'ils combattent si fermement le communisme."

Les dollars, pourtant, ne manquent pas ici. Ce sont eux qui permettent au pays de "tenir le coup" dans un incroyable désordre financier, et une concussion que personne ne nie, dont on parle ouvertement, comme d'un mal probablement inguérissable...

L'aide américaine, sociale, technique, culturelle, sanitaire alimentaire même – est considérable. Certes, les accords de 1956 ont fixé une échelle de droits de douane qui, partant d'un tarif préférentiel, accordé à l'Amérique, doit, en vingt ans, atteindre le tarif général des importations, aux Philippines (celles-ci étant actuellement exonérées de droits). Certes, les Philippins protestent contre l'impossibilité d'élargir le champ de leurs exportations à d'autres parties du monde. A noter qu'elles sont en mesure de payer en dollars, en livres sterling, en marks, en francs suisses. Certes... Quoi encore? Les sujets de différends peuvent surgir, bien sûr. Mais les Philippines sont et restent la plate-forme de la défense occidentale en Extrême-Orient. Et les lendemains de la République sont assurés, du moins théoriquement. Car avec la guerre du Vietnam...

Allié indispensable contre le Vietnam

Pour pouvoir mener la guerre du Vietnam à l'échelle où ils la mènent, les Etats-Unis ont besoin d'alliés actifs. Il leur faut: – un contexte politique relativement sûr, d'où la série de pactes qu'ils ont conclus dans cette partie du monde;

– un système logistique très perfectionné qui rend indispensables des relais autour du Vietnam, sous formes de bases aériennes et navales, réseaux de cables et radars, dépôts de munitions et de vivres, hôpitaux et lieux de repos;

– une participation directe de leurs alliés à la guerre, sous la forme soit de pistes d'envol pour leurs avions de combat, soit de contingents militaires participant directement au combat.

Sous cet angle-là, il faut bien reconnaître que les Philippines apportent une participation extrêmement importante. Les Philippines sont membres de l'OTASE, de l'ASA, de l'ASPAC. Le principal rôle dévolu aux Philippines par le Pentagone est d'être l'un des principaux maillons du système logistique qui permet d'alimenter des Etats-Unis la guerre faite à plus de 10,000 kilomètres, au Vietnam du Sud.

(à suivre)

L'ÉVÉNEMENT

Ottawa s'intéresse, sur le tard, au drame du Biafra

Il est heureux que la Chambre des communes vienne de décider, à l'unanimité, de former un comité d'enquête sur le problème du Biafra, même si cette initiative survient fort tardivement. Voici huit jours, M. Couve de Murville pouvait justement rappeler que jusqu'à présent, seule la France, de tous les pays occidentaux, avait dénoncé le processus d'extermination des Biafrais et demandé que le Biafra puisse, comme tout autre peuple, choisir librement son destin. Les autres pays, grands, moyens ou petits, ou bien se sont tus ou ont pressé les Biafrais de renoncer à leur entreprise et de rentrer dans le giron de la fédération nigériane, cela, bien entendu, "dans l'intérêt de l'Afrique et pour la cause de la paix".

Il est assez curieux de constater que l'intérêt de l'Afrique commande la préservation du Nigéria strictement dans les frontières héritées de l'expuissance coloniale mais que ce même intérêt s'accommode fort bien de l'indépendance d'une bonne quarantaine d'Etats (dernier en date, le Swaziland) dont la plupart ont une population et des ressources nettement plus faibles que le Biafra et dont aucun n'a envie de noyer sa jeune personnalité dans d'incertains ensembles régionaux à vocation politique. Personne n'a encore pu dire clairement pourquoi ce qui est acceptable, voire normal, légitime, heureux, pour le Sierra-Leone, l'Ouganda, le Lesotho, la Mauritanie, le Gabon, ne l'est pas, mais alors pas du tout, pour le Biafra. Isolé, envahi, dévasté, le Biafra devra, qu'il le veuille ou non, continuer à subir le douteux honneur d'appartenir à la fédération nigériane, par la volonté du général Gowon et surtout par celle du gouvernement – travailliste – de sa très gracieuse Majesté britannique.

Quel mandat recevra le comité formé par les Communes? Tenter de vérifier pour la nième fois s'il y a ou non, du fait de Lagos, un véritable génocide organisé au Biafra et examiner la possibilité d'accélérer l'envoi de secours. Ce serait une vaine entreprise doublée d'une duperie. Depuis un an, c'est par centaines sinon par milliers que se sont accumulés les témoignages de diplomates, de reporters, de missionnaires de toutes croyances, d'observateurs privés ou gouvernementaux sur le drame du peuple biafrais: certes, on peut discuter indéfiniment sur la notion exacte de génocide, là n'est pas le débat. Il y a le fait, évident, de la dévastation d'un pays et du massacre d'un peuple, par suite d'une guerre injuste. Toute enquête qui voudrait pudiquement ignorer la dimension politique du problème pour s'en tenir à son aspect "humanitaire" serait, dans les circonstances présentes, totalement inutile. La Croix-Rouge internationale, les Eglises chrétiennes, plusieurs comités nationaux de la Croix-Rouge et d'autres organisations encore s'emploient depuis des mois, avec un succès discutable, à organiser et accélérer l'envoi de secours. Certains gouvernements ont également apporté leur concours à cet effort: il ne servirait strictement de rien à Ottawa d'entrer à son tour dans cette voie.

L'Organisation de l'unité africaine a aussi tenté, à deux reprises depuis un an, de résoudre le problème des secours à la faveur d'une trêve et de la création de "couloirs": elle a achoppé au problème politique, qui est le problème de fond. Et celui-ci, elle n'a pu le résoudre, Lagos posant comme préalable la renonciation pure et simple par le Biafra à toute velléité d'indépendance. C'est une conception originale du compromis que d'exiger au départ de l'adversaire la capitulation pure et simple. Le seul intérêt (et la seule justification) d'une enquête comme celle qu'ont ordonnée les Communes réside dans l'examen attentif des objectifs des Biafrais et dans leur possibilité d'y atteindre.

Le fond du problème ne réside pas, autant qu'on puisse le savoir, dans ce que d'aucuns appellent avec mépris le "tribalisme" mais dans la volonté de la grande majorité des habitants du Biafra de se constituer en Etat souverain. Si cette volonté existe (et Lagos a toujours refusé le référendum que proposait le gouvernement biafrais), au nom de quoi, de quels principes, serait-il interdit aux Biafrais d'assumer l'indépendance? Ou alors, il faudrait croire que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes en est un à éclipses, valable ici mais non là, dans telle conjoncture mais non dans telle autre. Si, hier, Londres avait voulu, contre la volonté des habitants du Malawi (alors Nyassaland) et de la Zambie (alors Rhodésie du Nord) maintenir la défunte fédération d'Afrique centrale, on aurait crié au colonialisme, et dans le monde entier les "sécessionnistes" auraient trouvé oreille sympathique; il en irait de même si les Biafrais se battaient aujourd'hui contre une Grande-Bretagne encore tutrice et résolue à maintenir la Nigéria dans son intégrité.

En fait, c'est contre la Grande-Bretagne que se battent les Biafrais par Gowon interposé: sans l'aide massive militaire de celle-là, celui-ci aurait été amené à composer et les conférences successives de Kampala, de Niamey et d'Addis-Abéba auraient probablement été fructueuses. Le vrai problème aujourd'hui est de savoir si, au non de la non-ingérence, on doit laisser massacrer et réduire en servitude un peuple qui désir visiblement son indépendance, alors que de l'autre côté il y a ingérence massive de fait, fut-elle déguisée par des accords d'assistance militaire. Ce sont des questions comme celles-là que devrait étudier le comité parlementaire canadien s'il doit avoir quelque utilité et non pas simplement chercher à départager les deux députés et les trois généraux sur la réalité ou la mesure du génocide perpétré au Biafra par les troupes nigérianes.

J.M.L.

LETTRE DU PROCHE-ORIENT

Une reprise prochaine de la guerre entre les pays arabes et Israël paraît improbable

de notre correspondant,
Edouard Saab

Contrairement à l'opinion qui prévaut dans certaines chancelleries occidentales et orientales, l'impression des responsables arabes, aujourd'hui, est qu'une reprise des hostilités en Proche-Orient serait difficilement concevable. La conjoncture évolue, en effet, dans les sens d'un pourrissement qui, s'il ne profite à aucun des deux antagonistes, leur donne un répit dit de réflexion, et pourrait peut-être, à la longue, les forcer à sortir de l'attitude dans laquelle les circonstances les auraient figés. Le fait, que le conflit arabo-israélien ait cessé d'intéresser uniquement Arabes et Juifs, pour engager dans la bataille, directement ou indirectement, les deux superpuissances, l'URSS du côté arabe, les USA du côté israélien, contribue à forcer un climat de dégel, rien que pour éviter une déflagration générale. Il semble en effet que Russes et Américains aient conseillé à leurs alliés de ne pas s'engager sur des voies périlleuses qui, en rallumant le feu de la guerre, provoqueraient cette fois l'intervention, devenue presque obligatoire, des deux grandes puissances, plus que jamais intéressées à l'évolution du conflit au Moyen-Orient.

Prudence de l'URSS

Cette hypothèse paraît autant plus probable aux observateurs politiques de Beyrouth que, du côté israélien, on observe des attitudes de modération qu'on ne connaissait pas à l'Etat hébreu. Preuve en est, les raids des fidayines se multiplient à un rythme de plus en plus accéléré et font un nombre de tués jusque là inégalé, sans qu'Israël juge opportun, pendant ces six dernières semaines, de réagir sur une vaste échelle en recourant à des représailles contre les pays voisins ou les armées arabes qui couvrent la retraite des commandos palestiniens. On se demande si cette position ne devrait pas aider Israël, à la longue, à s'installer dans ses nouvelles conquêtes de juin, quitte à ce que, pendant le temps nécessaire, il ait à subir l'activité des commandos. De leur côté, les Arabes envisagent évidemment de récupérer les territoires perdus mais il est fort peu probable qu'ils puissent le faire sans une aide directe de l'Union soviétique. Or, celle-ci n'est acquise que dans une position défensive, en cas de nouvelles attaques israéliennes. Moscou ne serait nullement disposé à soutenir une opération égyptienne ou syrienne de vaste envergure, qui ramènerait les Arabes sur la ligne d'armistice d'avant le 5 juin 1967.

L'avenir du Canal?

Sur un autre plan, on fait état à Beyrouth des différentes tentatives déployées par les grandes puissances, en vue de désamorcer une partie du conflit ou d'entamer une détente réelle. C'est ainsi qu'il a été récemment question d'un plan onusien, qui confierait le déblaiement du Canal de Suez à une autorité internationale neutre, constituée notamment par la France, l'Angleterre et la Hollande. Une autre formule vient d'être avancée. Les Nations unies chargeraient la Banque Internationale d'avancer à l'Egypte les crédits nécessaires pour rouvrir la voie d'eau à la navigation, à condition que celle-ci puisse profiter à tous les navires, y compris ceux battant pavillon israélien.

Quoi qu'il en soit, alors que l'Assemblée générale des Nations unies inaugure ses travaux, on ne s'est jamais senti plus loin d'une solution politique ou même militaire de la crise. On ignore encore par quels moyens on pourrait sortir de l'impasse et s'il est possible aux peuples de la région de s'installer définitivement dans cet état d'insécurité et d instabilité.

Le Conseil des laïcs soumettra ses remarques sur "Humanae Vitae"

CITE DU VATICAN (AFP) – Le cardinal Maurice Roy, président du Conseil des laïcs, a été chargé de rendre compte au pape des remarques faites au cours des discussions détaillées sur l'encyclique "Humanae Vitae" durant la quatrième session plénière du conseil, annonce hier un communiqué publié aux termes des travaux de la session. Le texte complet des rapports établis sur les différentes interprétations de l'encyclique dans le monde sera remis au pape, précise le communiqué qui souligne ensuite que les discussions se sont déroulées entre personnes pleinement conscientes "du devoir et de la responsabilité qu'a le pape de parler avec autorité des principes relatifs à la doctrine de la vie familiale".

Le conseil a décidé de créer une commission qui sera chargée d'étudier les problèmes de la vie familiale. Elle devra promouvoir l'étude de l'encyclique, encourager les discussions, recueillir des informations sur les répercussions de ce document et encourager les recherches scientifiques, souhaitées par Paul VI, en vue de déterminer plus rigoureusement les cycles féminins.

Le conseil des laïcs a, d'autre part, examiné de nombreuses questions concernant le laïcat, les problèmes sociaux les problèmes de la jeunesse, de la paix, de l'organisation pratique des mouvements laïcs des différents pays.

La FCAI condamne les unions "étrangères"

Les quelque 140 délégués des associations de Montréal et de la région affiliées à la Fédération des associations indépendantes (FCAI) ont approuvé, en congrès, diverses résolutions réclamant l'adoption de lois pour défendre l'accréditation d'unions étrangères (américaines ou internationales) et pour défendre aux représentants des unions américaines de siéger dans diverses commissions canadiennes.

Les délégués se sont élevés "contre le fait que $25 millions versés en cotisations syndicales par les ouvriers canadiens sont expédiés aux Etats-Unis" et ils ont réclamé une loi pour que "toute cotisation payée par les travailleurs canadiens" le soit à des unions canadiennes et reste au Canada.

En outre, les délégués ont pris position contre les métallos dans deux différends: chez Lord & Cie Ltée et à la Victoria Precision Works Co.

Inspection gratuite

L'embarras (d'une maison à l'envers), la crainte (de conséquences) et l'ignorance (des faits) doivent être oubliés. Il faut recevoir avec courtoisie l'officier de la prévention s'il frappe à votre porte pour vous rendre compte des risques d'incendie qui se présentent chez vous.

Fermez votre porte à l'incendie, ouvrez-la tout grande à la prévention. Voilà la pensée maîtresse de cette campagne visant à accroître la sécurité à la maison, au travail, en tout lieu. Dans les usines, les immeubles à bureaux et les escaliers de sauvetage, les coupe-feu doivent rester fermés. Pourquoi? Pour empêcher qu'un courant d'air (d'oxygène) alimente les flammes. De même au foyer, une porte fermée retarde la propagation de l'incendie.

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

COURS DE PROGRAMMEUR

* Autocodeur * Cobol 360
* Entraînement sur ORDINATEURS IBM.

CONSULTEZ
L'INSTITUT DE
PROGRAMMATION
POUR INFORMATIONS 739-3388
3333, Queen Mary Road, Suite 292
COURS DU JOUR ET DU SOIR

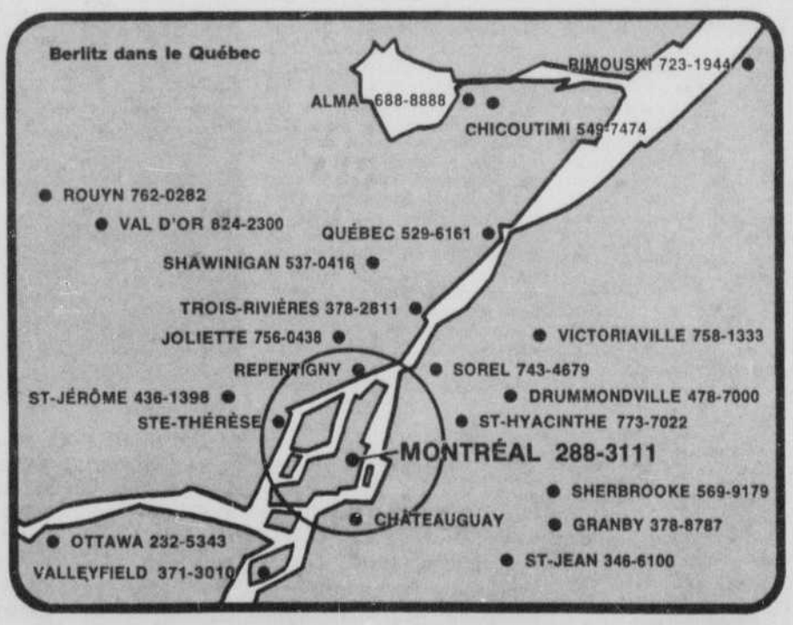
visitez 'Design Canada'

Les oeuvres primées au concours de l'APIDO en 1968 sont exposées au Centre 'Design Canada' du 5 septembre au 26 octobre.

Cette exposition comprend de nouveaux produits exceptionnels, des emballages et conditionnements d'avant-garde, des images de firmes et des systèmes combinatoires créés l'année dernière par les concepteurs industriels professionnels de l'Ontario. Elle est organisée par le Conseil national de l'esthétique industrielle du Ministère de l'industrie du Canada et l'"Association of Professional Industrial Designers of Ontario".

CENTRE 'DESIGN CANADA', Place Bonaventure.
ouvert tous les jours de 10 h 30 à 18 h sauf le dimanche

Devenez bilingue, trilingue... rapidement, économiquement.



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français allemand — russe — italien — japonais portugais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Berlitz
Langues vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT!

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____
☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test de démonstration et de familiarisation.
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues vivantes du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville-Marie, Montréal
LD-8-10-68

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mardi, 8 octobre 1968

Deux Cubains citent l'exemple de leur pays

L'Amérique latine porte en son sein la révolution et enfantera un "bombe nuevo"

par Claude Lemelin et Jean Carrière

QUEBEC – "L'Amérique latine porte une révolution en son sein. Il n'est pas possible que les opprimés de cette partie du monde se résignent à vivre éternellement sous le joug de l'oligarchie pro-impérialiste. L'accouchement pourra en être plus ou moins accéléré mais il va se produire... et il sera douloureux".

C'est sur cette péroraison que l'économiste cubain Hermes Herrera a terminé hier son intervention, au congrès de l'université Laval sur l'Amérique latine, devant une assemblée beaucoup plus nombreuse et sensiblement plus jeune que celles devant lesquelles se sont déroulées hier les autres séances. Le "Hasta la Victoria Siempre" final de M. Herrera fut d'ailleurs longuement applaudi par l'assemblée.

Un homme nouveau

"Le but essentiel de la révolution cubaine, sa devise, a affirmé M. Herrera, c'est la création d'un homme nouveau, d'un homme capable de vivre à la hauteur de la nouvelle société qui est en train de se créer". La nécessité d'une entreprise aussi ambitieuse apparaît clairement, selon le conférencier, lorsque l'on voit d'autres sociétés faire un bond dans le développement économique, modifier leur structure sociale, mais en négligeant le facteur essentiel qu'est l'homme; "on en arrive ainsi à un déséquilibre qui mène inévitablement à des heurts opposant ces formes nouvelles de progrès à l'image d'un homme incapable d'assimiler les changements essentiels".

Mais cet homme nouveau, quel est-il? C'est celui qui est capable de répondre, non aux impulsions à caractère matériel, qui portent en elles l'aliénation, mais bien aux valeurs morales. Le comportement de cet homme dans la vie sera dicté par la compréhension juste d'une société en constante révolution, où s'effectue une recherche continuelle de nouvelles formes d'amélioration de la collectivité.

Le type même de l'homme nouveau, c'est évidemment le commandant Che Guevara, compagnon des premiers jours de Fidel Castro, symbole de la libération des peuples de l'Amérique latine et chef des guérilleros de Bolivie, où il a trouvé la mort aux mains d'un gouvernement militaire appuyé par Washington. "L'abnégation, l'esprit de sacrifice, l'incorruptibilité et l'intégrité révolutionnaire de cet homme inoubliable ce sont là les qualités essentielles du (hombre nuevo)".

Mais à Cuba même, il y a déjà bien des gens qui, sans être des héros sont à leur façon des hommes nouveaux, a signalé un autre intervenant cubain. M. autre intervenant cubain, M. Vilfredo Garcigas. Il y a par exemple tous ceux qui participent à la "zaffra", la récolte de la canne à sucre, volontairement et sans rémunération aucune; il y a tous ces jeunes qui font partie des milices révolutionnaires, et qui ne reçoivent qu'un faible pécule; il y a aussi tous ces ouvriers, qui ont accepté de faire des heures supplémentaires dans les usines sans rien recevoir en retour.

Mais plus généralement, c'est par la mobilisation politique que l'on tente de faire apparaître cet homme nouveau: "L'identification totale du peuple à ses leaders, la participation directe de ce peuple à la lutte contre les difficultés, à la jouissance des succès obtenus et à la responsabilité consciente face aux conséquences des erreurs".

"A partir de la prise du pouvoir à Cuba, de poursuivre M. Herrera, la direction révolutionnaire est entrée en communication avec le peuple grâce à ces actions de masse d'une ampleur sans précédent. Toutes les décisions du pouvoir révolutionnaire furent acclamées par le peuple".

"Dans une autre étape, la participation active du peuple dans les milices, dans les comités de défense de la révolution, dans les syndicats révolutionnaires, témoigna avec évidence de l'appui populaire". Ultérieurement, la conscience politique s'est approfondie, de poursuivre le conférencier. On a dépassé l'étape de l'insurrection pour entrer dans la phase de la révolution transformatrice; et c'est alors que l'influence du parti s'est fait sentir – un parti qui s'est bâti depuis la base, par un processus rigoureux de sélection et de discussions dans la masse des travailleurs, et dont les membres sont des travailleurs "ne possédant pas plus de privilège que leur devoir de se maintenir à l'avant-garde de leurs compagnons".

A ceux qui s'étonnent de ce qu'il n'y ait ni luttes électorales, ni pluralisme des partis à Cuba, M. Herrera répond donc: ces institutions ne sont pas nécessaire, parce qu'il n'y a pas dans le peuple, chez les travailleurs, de contradiction d'intérêts se reflétant en luttes partisanes. "Il ne peut y avoir ni droite ni gauche quand la propriété a été collectivisée, quand les biens appartiennent à tout le peuple; la gauche a déjà réalisé son programme maximal, et s'il apparaissait chez les travailleurs une droite ayant pour objet de restituer les propriétés aux bourgeois, le cas serait digne d'un psychiatre".

La radicalisation d'une révolution

Dans un autre ordre d'idées, M. Herrera a affirmé que la radicalisation de la révolution cubaine, tout en répondant à une dynamique interne, avait incontestablement été accélérée par "l'agressivité de l'impérialisme, l'affrontement chaque fois plus profond et plus ample avec les forces réactionnaires" C'est ainsi que les mesures de représailles prises à la suite de la réforme agraire provoquèrent de nouvelles mesures "anti-impérialistes" de la part du gouvernement révolutionnaire, telle la loi contre le monopole de l'électricité et du téléphone, qui entraîna à son tour la suppression du contingentement cubain dans le marché nord-américain du sucre. De même, l'agression militaire de Playa del Giron entraîna la nationalisation des entreprises américaines.

La révolution économique

Sur le plan économique, de rappeler ensuite M. Herrera, les premières transformations véritables se firent en rapport avec la prospérité. "Ainsi s'accomplit par étapes la réforme agraire, qui parvint en définitive à constituer une révolution véritable..." et fut modifiée la structure de la propriété rurale; actuellement l'Etat possède environ 70 pour cent des terres (surtout les anciennes plantations, qui ne se prêtaient pas à une exploitation parcellaire) et le reste est aux mains de petits "campesinos" (paysans) qui peuvent posséder au maximum 5 "caballerias" (67 hectares).

Dans l'industrie, le commerce et les banques, la transformation de la propriété s'est aussi faite graduellement. On nationalisa d'abord les grandes entreprises étrangères et nationales, puis les petites et moyennes entreprises.

Parallèlement, on procéda à de profonds changements structurels de l'économie. "L'on passa ainsi de la monoculture traditionnelle au choix de quelques productions agricoles importantes à développer de manière intensive, tels le sucre, l'élevage et le café. Dans l'industrie, on mit l'accent sur le développement des constructions mécaniques, de l'industrie minière, des fertilisants, du ciment, tandis qu'on organisait l'essor de la pêche et de la marine marchande. On a toutefois donné la priorité, jusqu'en 1970, au développement agricole. Enfin, on procéda à d'importants travaux d'infrastructure: barrages, petites digues, routes et hydro-électricité.

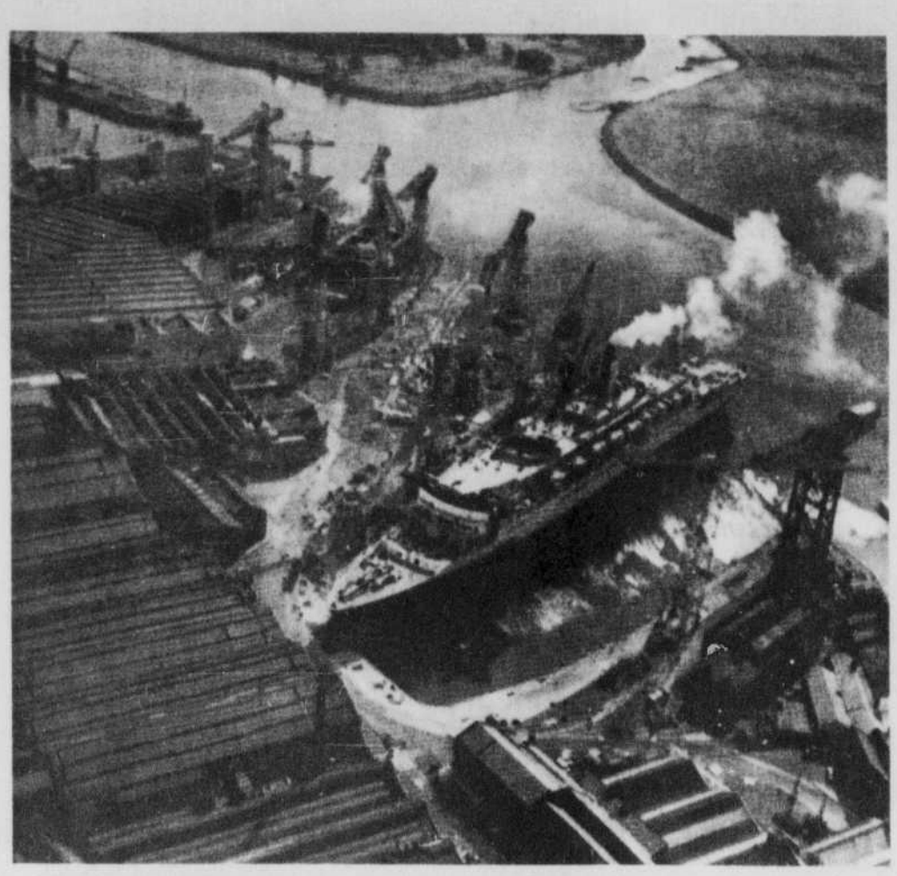
Quelles furent les répercussions de ces transformations sur le niveau de vie des gens. Dès le départ, tous les travailleurs bénéficièrent de hausses de salaires de 25 pour cent, tandis que les chômeurs étaient progressivement réintégrés à la population active. Cette augmentation du pouvoir d'achats, à laquelle il faut ajouter celle résultant de l'élimination des rentes foncières et de la baisse des loyers, fut bien supérieure à la croissance de la production.

M. Herrera a dû constater qu'il s'ensuivit "une disproportion entre le volume des moyens financiers aux mains de la population et la réserve de marchandises disponibles." Mais il n'y eut pas d'inflation, grâce à un contrôle rigoureux des prix; et les pénuries qui apparurent furent encadrées par un système de rationnement. Comme il n'y a pas eu de dévaluation de la monnaie, il reste encore dans les goussets des Cubains un excédent de pouvoir d'achat, qu'il n'est pas nécessaire, vu le régime de la sécurité sociale et la planification des investissements, de transformer en épargne. "Cet excédent ne pourra donc être récupéré que par les augmentations successives de la production".

Nécessité de la violence

Tel est donc le tableau que brossent les Cubains eux-mêmes de leur révolution. Les conditions qui règnent à l'heure actuelle dans la plupart des autres pays de l'Amérique latine, de conclure M. Herrera, sont sensiblement les mêmes que celles que l'on pouvait observer dans le Cuba la révolution mexicaine.

Chez nous, "la violence fut nécessaire pour détruire le pouvoir de l'oligarchie et pour remettre le pays entre les mains du peuple. Sans cette étape, les transformations profondes auraient été impossibles et, pour y arriver, nous ne connaissons pas d'autres moyens que la violence."



Vue à vol d'oiseau des chantiers de Glasgow, Ecosse, où l'on est en train d'aménager le tout nouveau paquebot de la ligne Cunard, le "Queen Elizabeth 2". Ce navire de ligne de 65,000 tonneaux doit entreprendre sa première traversée de l'Atlantique, vers l'ouest, en janvier prochain. (Téléphoto PA par câble de Londres)

Bourgault dénonce les Jeunes Chambres

"A moins que les Jeunes Chambres ne jouent un rôle important de contestation face aux Chambres de commerce du Québec tous les hommes d'affaires du Québec encourront bientôt le mépris total des citoyens."

C'est ce que déclarait M. Pierre Bourgault, président national du RIN, dans une conférence prononcée devant les membres de la Jeune Chambre de Pointe-aux-Trembles. Et c'est ainsi qu'il explique sa pensée:

"Je m'inquiète de ne plus retrouver au sein des Jeunes Chambres le dynamisme et l'esprit de réforme qui les animaient il y a quelques années.

"Les jeunes hommes d'affaires du Québec seraient-ils devenus aussi conservateurs et réactionnaires que leurs aînés?

"C'est pourtant aux hommes d'affaires qu'il appartient en premier lieu de faire la critique de leur propre milieu.

"Il est fort inquiétant de constater que pas une seule Jeune Chambre n'a jugé bon de contester le rapport sur les problèmes constitutionnels présenté dernièrement par la Chambre de commerce du Québec. Il est encore plus navrant de voir qu'aucun homme d'affaires, jeune ou vieux, n'a protesté contre les messages dits "d'intérêt public" que la Chambre de commerce répand à travers le pays.

"Je me refuse à croire que tous les membres de la Jeune Chambre acceptent sans discussion ce rapport et ces messages démagogiques et mensongers. Pourtant nous n'entendons aucune protestation.

"J'ose espérer que les Jeunes Chambres se réveilleront à temps et qu'elles n'hésiteront pas à faire les batailles nécessaires pour transformer la société québécoise."

On ne saurait opposer une révolution de type mexicain au modèle cubain

QUEBEC (de nos envoyés) – Dans les milieux réformistes qui trouvent cependant détestable la révolution cubaine – entre autres les milieux académiques des Etats-Unis – on tend depuis quelque temps à proposer une autre solution: La révolution mexicaine.

Deux intellectuels mexicains n'ont pas hésité hier à dégonfler ce ballon lors d'un colloque organisé dans le cadre de la conférence de l'université Laval sur l'Amérique latine, auquel participaient également deux universitaires cubains.

"A mon avis la révolution mexicaine ne peut pas être présentée au reste de l'Amérique latine comme un exemple à suivre, a soutenu M. Torfirio Munoz Ledo, secrétaire général de l'Institut mexicain de la sécurité sociale. Cette révolution est survenue il y a près de 60 ans, dans une conjoncture internationale très différente de celle d'aujourd'hui, dans des conditions qui sont spécifiques au Mexique et pour répondre à des besoins particuliers.

D'ailleurs la plupart des Mexicains récusent toute comparaison entre la révolution cubaine et la révolution mexicaine, a ajouté M. Ledo; c'est un argument dont s'est d'abord servi la droite dans notre pays et dont se sert maintenant la droite internationale. Quand on sait combien sanglante et destructice a été cette révolution qui a fait périr près d'un million de Mexicains et mis à feu et à sang le pays pendant dix ans, on se garde bien de souhaiter la même chose aux autres pays de l'Amérique latine.

M. Ledo n'en a pas moins signalé des analogies troublantes entre ces deux révolutions que sépare un demi-siècle. Après avoir rappelé que le Mexique est le seul pays d'Amérique latine à entretenir sans interruption depuis 1958 des relations diplomatiques, commerciales et culturelles avec Cuba, il a rappelé que le Mexique des années 20, tout comme Cuba des années 60, avait été l'enfant terrible de la communauté internationale; il a même précisé qu'en 1923 le Mexique n'avait pas été digne de siéger avec les autres pays du continent, lors d'une conférence interaméricaine.

Il a toutefois mis en évidence une différence fondamentale entre les deux révolutions. Alors qu'au Mexique la reconstruction du pays, ce que l'on pourrait appeler la "révolution permanente" s'est faite par une alliance entre les couches populaires et la petite bourgeoisie du pays, la phase tranformatrice de la révolution cubaine s'est faire essentiellement par les masses, l'apport de la petite bourgeoisie ayant été très limité. Une compatriote de M. Ledo, Mme Olga Pellicer de Brody du Coligio de Mexico, devait enfin souligner que le régime politique issu de la révolution mexicaine – un parti prépondérant, les voies de participation de la population au pouvoir étant des plus étroites – ne correspondait manifestement plus ni aux besoins de la société mexicaine, ni à ceux des autres pays de l'Amérique latine. Les désordres qui persistent depuis quelque temps, a-t-elle ajouté, démontrent clairement que ce système n'est plus valable, qu'il doit se flexibiliser.

Des guérillas urbaines?

Dans un commentaire qu'il a fait de la communication de l'économiste cubain Hermes Hererra, M. Gabriel Gagnon de l'Université de Montréal a opiné que la seule voie où pouvaient s'engager les pays de l'Amérique latine c'était celle du socialisme, mais d'un socialisme à base de participation. Toutes les voies de participation sont bloquées à l'heure actuelle, a-t-il ajouté; avant de construire ce régime idéal il faut donc les dépeupler.

C'est là selon lui qu'interviennent les guérillas, qui sont à l'oeuvre dans au moins quatre pays. Mais pour que les guérilleros réussissent il faudrait qu'ils puissent opérer une jonction avec les milieux urbains. M. Gagnon a affirmé que ni les syndicats, ni les partis populaires n'étaient en mesure de faire alliance avec les guéraillas. Le seul interlocuteur que celles-ci pourraient trouver dans les villes, c'est donc probablement le mouvement étudiant.

Le libéralisme: une solution

Mais c'est le commentaire du sociologue quatémaltèque Edelberto Torres Rivas qui devait trancher dans le vif le dilemme politique des pays latino-américains. Il a remis en question avec l'éloquence du désespoir la valeur du modèle libéral de légitimité politique.

"Je me demande, a-t-il dit, si le libéralisme comme système de légitimisation du pouvoir n'a pas fait son temps. De toute évidence il semble ne plus fonctionner dans nos pays. Les deux tiers des Latino-Américains vivent sous le joug de dictatures militaires ou de gouvernements qui font le jeu des forces armées et des oligarchies: Brésil, Argentine, Paraguay, tous les pays de l'Amérique centrale à l'exception de Costa Rino, et maintenant le Pérou."

M. Torres Rivas a posé ainsi les deux termes du dilemme latino-américain:

- D'une part les systèmes politiques latino - américains manquent de consensus et de légitimité. En conséquence, les processus de décision ne peuvent conduire dans ces pays à des transformations radicales.
- D'autre part les problèmes socio-économiques s'aggravent de jour en jour, de sorte que seules des transformations structurelles – donc radicales – peuvent désormais les résoudre.

"On prétend dans certains milieux, que l'Amérique latine évolue vers des régimes fascistes-coloniaux, a déploré enfin M. Torres Rivas. Si tel est le cas, peut-être n'avons-nous d'autre choix que de nous tourner vers des solutions révolutionnaires."

Londres dément la rumeur d'une rencontre entre Wilson et Smith

LONDRES (AFP) – Le démenti apporté hier soir par l'entourage de M. Harold Wilson aux rumeurs d'une rencontre secrète entre lui-même et M. Ian Smith sur l'Ile Maurice fait suite aux informations en provenance de Lusaka, capitale de la Zambie et attribuées à des membres en exil de l'un des partis africains de l'opposition rhodésienne, "L'Union des peuples africains du Zimbaswe" (Z.A.P.U.).

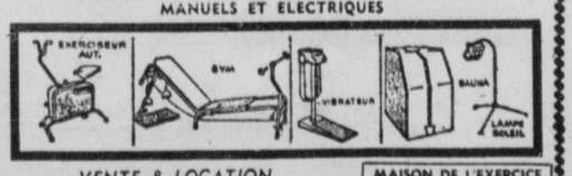
Mais le démenti apporté à ces informations dans la capitale britannique n'exclut pas toutefois l'éventualité d'une rencontre entre MM. Wilson et Smith estime-t-on dans les milieux autorisés britanniques. Mais on affirme qu'elle devrait être précédée de nouveaux "sondages" et d'une étude approfindie des chances d'un véritable règlement.

A cet égard l'envoi éventuel à Salisbury d'un membre du cabinet britannique, qui pourrait être Lord Shackleton, leader de la Chambre des Lords a déjà été envisagé.

Un treizième

M. Michel Dumais, secrétaire général du secteur CEGEP annonce que le Syndicat des professeurs du CEGEP de Shawinigan, lors de son assemblée générale de jeudi dernier, a fait une demande d'affiliation à la Confédération des syndicats nationaux. Ce syndicat de CEGEP est le treizième à se joindre au secteur CEGEP.

APPAREILS D'AMAIGRISSEMENT & DE SANTE
MANUELS ET ELECTRIQUES



VENTE & LOCATION
Informez-vous sur notre service à domicile
Demandez catalogue # 6 gratuit
MAISON DE L'EXERCICE
4008 St-Denis, Montréal
849-7075



LECLERC & FILS
INC.
EXTINCTEURS CHIMIQUES
de tous genres
VENTE ET SERVICE
5 CAMIONS À VOTRE SERVICE
4515, rue LAFONTAINE
255-2901

Maurice Gautier
& Cie Limitée
Courtier d'assurance agréé
ASSURANCES GÉNÉRALES
5165 ouest, rue Sherbrooke
Montréal - Tél. 481-5637

R.-Marcel Lafaille, président
ROLLAND, LAFAILLE
& MORIN, INC.
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
Services techniques
3974 ouest, rue Notre-Dame Tél. 937-4665
MONTRÉAL 30

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
Stanstead & Sherbrooke
Siège Social
SHERBROOKE, P.Q.
Fondée en 1835
J.-P. GAUTHIER, président et directeur général
Actif $6,025,036

LE GROUPE
PRÉVOYANTS
Les
Prévoyants
du Canada
ASSURANCE GÉNÉRALE
SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL
• automobile
• incendie
• responsabilité
• vol
• assurances diverses
• polices combinées commerciales et résidentielles.
REPRÉSENTANTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES CITÉS ET VILLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Semaine de la Prévention des Incendies

Le feu, un grave problème national à résoudre vu ses répercussions sociales et économiques

Par Marcel Clément, B.A., LL.L. directeur des pages financières du Devoir

La semaine de la Prévention des Incendies au Canada a lieu du 6 au 12 octobre

Nous sommes, de nouveau, en pleine Semaine de la Prévention des Incendies au Canada, puisqu'une proclamation royale la fixe du 6 au 12 octobre 1968. Depuis près d'une trentaine, nous profitons de cette semaine pour publier une section spéciale sur la nécessité de prévenir les incendies, au pays et dans le Québec en particulier, vu qu'il s'agit d'un fléau fort dommageable à l'économie nationale et québécoise, comme chacun sera à même de le constater par les nombreuses statistiques et articles, publiés ce matin dans la section spéciale conscrée à ce sujet. Tout comme par les années passées, nos lecteurs y trouveront des articles, rédigés par le Président de l'Association canadienne des Assureurs, mieux connue sous l'abréviation C.U.A., par un représentant de la Conférence Indépendante, organe officiel des compagnies d'assurances générales à non tarifs, par le Commissaire des Incendies au Ministère des Affaires Municipales du Québec, par le Directeur des R-E de l'Association des Courtiers d'Assurance de la Province de Québec, par M. Gérard Parizeau, président de La Nationale, par M. Pierre Lanctot, président de Lanctot, Beaudin & Compagnie Ltée et vice-président de Reed, Shaw Osler Ltd., par M. le Directeur Elphège Hamel, du Service des Incendies de Montréal, etc. Il importe, non seulement, de parcourir les articles rédigés par les experts précités, mais, encore de les conserver et de les relire à l'occasion, car la semaine de la Prévention des Incendies n'est pas l'affaire d'une semaine, mais de toutes les 52 semaines de l'année, vu que le fléau du feu constitue une menace qui peut nous surprendre en tout temps, particulièrement si on néglige de prendre les mesures nécessaires pour le prévenir.

Plus de 2,520 braves pompiers voient à la protection des biens et des vies des Montréalais

Chaque année, le Service d'Incendie de Montréal publie un rapport sur ses activités. Celui de 1967 constitue le 104ième rapport annuel, publié à ce jour. Il constitue non seulement une intéressante documentation à conserver, mais, encore, on y voit nos braves pompiers à l'oeuvre, sous l'habile direction de M. Elphège Hamel et de M. Aimé Letendre directeur adjoint et de M. Jean-Paul Boutin, assistant directeur. Sait-on que le premier organisme, chargé de lutter contre les incendies à Montréal, fut mis en oeuvre sous le régime français par l'Intendant Gilles Hocquart? Il était formé de volontaires. Aujourd'hui, notre service des incendies est un corps public à structure paramilitaire, dont la mission consiste à assurer la protection des citoyens de la Métropole du Canada, contre les incendies, etc. Montréal compte, de nos jours, 45 casernes de sapeurs-pompiers, répartis dans 15 districts, et chaque district compte un chef, et, en outre, il y a des chefs de divisions. Chaque caserne est équipée d'échelles et d'engins divers des plus modernes. Comme notre cité ne cesse de progresser, rien d'étonnant qu'elle était protégée l'an dernier par 2,520 pompiers, contre seulement 1,254 en 1948. C'est donc plus du double pour les 2 dernières décennies. Certains, qui seraient portes à dire que l'augmentation a été trop considérable, ne doivent pas oublier que les pompiers ont reçu, l'an dernier, 10,954 appels par téléphone, 6,037 appels par l'avertisseur public, 672 par l'avertisseur privé, et 569 représentant des appels verbaux. Le défaut d'espace ne nous permet pas de commenter aussi l'importance de la division de l'administration, de la centrale d'alarme de celle de l'entraînement, de l'entretien du matériel pour combattre les incendies, du serivce de la prévention des incendies dont les enquêteurs sont loin de demeurer inactifs, étant d'ailleurs dirigés par le capitaine J. P. Whissell, surintendant, reconnu comme infatigable au travail. Il importe, certes, que les mesures préventives soient appliqués et on y voit. Il importe, particulièrement, de sevir severement contre les auteurs des fausses alarmes, mettant en danger bien des fois la vie de nos braves pompiers.

La Province a compté en 1967 moins de pertes imputables aux incendies alors que Montréal en a davantage

La protection de ses braves pompiers, la ville de Montréal en a grandement besoin, car, s'il est vrai, qu'en 1863, les pertes dues aux incendies dans notre ville ne s'élevèrent qu'à $87,132.00 elles atteignirent, cent ans plus tard, les $10,696,650.00, soit le chiffre jamais vu dans l'histoire de la Métropole du Canada. L'an dernier, les dégâts dûs au feu s'élevèrent à $9,134,147.00, contre $7,682,815.00 en 1966. Il y a donc eu augmentation, d'où la nécessité pour les gens de cette ville de se montrer plus prévoyants et de faire disparaître davantage les risques d'incendie. Si notre Province a eu la réputation, pendant des années, de compter les pertes matérielles les plus considérables au Canada, par suite d'incendies, il faut bien reconnaître que tel ne fut pas le cas pour l'an dernier. En effet, on constatera dans un tableau que nous publions, ce matin dans cette section spéciale, à l'occasion de la semaine de la Prévention des Incendies, que les pertes imputables à l'incendie en 1967 dans le Québec furent de $45,045,630.00 à rapprocher de $55,827,990.00 pour la province de l'Ontario. Il est vrai que cette province a une population plus considérable que la nôtre – au-delà de 1,000,000 d'âmes de plus –, mais il en était, ainsi, dans les années antérieures et notre province avait toujours le triste honneur de compter le plus d'incendies. Nous n'hésitons par à dire que les genres de construction dans notre ville et dans maints petits centres industriels ou autres dans la province ont contribué grandement aux pertes constamment élevées dues aux incendies dans le Québec. Par exemple, prenons maintes maisons montréalaises, possédant un grand logement dans le bas et 4 petits aux 2 étages supérieurs, ont souvent une fournaise pour chauffer le bas et 4 pour chauffer les 4 logements supérieurs, soit autant de risques d'incendies. Dans nos villages, nos petits centres, etc. nos maisons sont trop rapprochées et comme elles sont en bois, il arrive bien des catastrophes, alors que tel n'est pas le cas pour maintes petites municipalités des E-U possédant aussi bien des maisons construites en bois.

Le Canada possède l'un des pires taux de pertes par incendie au monde

Les pertes imputables à l'incendie dans tout le pays l'an dernier furent de $156,046,517.00 soit $5,000,000.00 de moins qu'en 1966; ce qui porte le total pour la dernière décennie à $1,400,000,000.00 selon les chiffres provenant du Brasier, publié en français et en anglais chaque année sous les auspices du comité de publicité, formé par l'Association canadienne des Commissaires d'Incendie et l'Association canadienne des Chefs de Pompiers. On notera que cette intéressante publication est imprimée dans le Québec. Il y est inséré que 673 personnes ont perdu la vie, l'an dernier, dans des incendies et que ces dernières ont occasionné les décès de 5,800 personnes au cours des derniers 10 ans et causé des blessures à 2,000 autres durant la même décennie. De tels chiffres doivent nous inviter tous à des réflexions sérieuses car, ce qui est arrivé aux autres peut aussi bien nous arriver. Personne d'entre nous aimerait à perdre sa femme ou plusieurs de ses enfants dans un sinistre et pourtant, l'an dernier un incendie a annihilé une famille de 13 personnes. Il ne s'agit pas d'une responsabilité personnelle en s'efforçant de prévenir les incendies, mais d'une responsabilité générale, que ce soit à la maison ou à l'usine, etc.

En dépit des progrès accomplis depuis 10 ans pour combattre les incendies – on les combat en les éteignant, mais aussi en les empêchant de se déclarer – un incendie dans un foyer cause de nos jours une perte du double de celle de $400.00, causée il y a une décennie. Pourquoi faut-il que le Canada ait la triste réputation de posséder l'un des pires taux de pertes par incendie dans le monde? Il importe donc que nos corps publics, nos sociétés nationales, nos clubs de toutes sortes et enfin, chaque citoyen canadien s'efforcent de faire connaître les moyens de prévenir les incendies et une campagne d'éducation s'impose non pas durant la seule semaine de la prévention des incendies, mais encore, durant chaque semaine de l'année.

C'est le grand feu de Chicago, survenu en 1871, qui est responsable de l'établissement d'une semaine de prévention des incendies sur notre continent

Plusieurs ignorent sans doute que la Semaine de la Prevention des Incendies sur notre continent a pour origine le grand feu survenu en octobre 1871 à Chicago, alors que 17,430 maisons de cette ville des E-U furent détruites, représentant une perte de $168,000,000,000.00 dans le temps, chiffre qui signifierait au moins 5 fois plus en dollars d'aujourd'hui. C'est à la suite de ce sinistre qui causa en outre 250 morts que les autorités des E-U décidèrent de célébrer une "Semaine de la Prévention des Incendies" à chaque année, afin d'inculquer aux gens la nécessité d'être prudents et vigilants en même temps. Il va sans dire que les autorités canadiennes jugèrent de leur côté, l'idée fort bonne et depuis des années on célèbre aussi au Canada "une semaine de prévention des incendies" en octobre, en commémoration du grand incendie survenu il y a près d'un siècle. S'il est vrai que la lutte pour le fléau de l'incendie se fait tout d'abord par nos sapeurs-pompiers, dont l'uniforme devient le symbole de courage, d'habileté et de force, il faut aussi reconnaître qu'il est du devoir de chacun de nous de procéder à une inspection rigoureuse des risques d'incendie au foyer et ailleurs. Les spécialistes de la prévention des incendies font certes du bon travail, particulièrement en ce qui concerne les édifices publics, les fabriques, les industries, mais ils ne peuvent suffire à la tâche, d'où le devoir pour tous et chacun de nous de procéder à une inspection au moins annuelle, de sa cave, de son grenier, de sa filerie électrique, etc. Mieux vaut dépenser quelques dollars à cette fin que de risquer de perdre sa propriété, représentant pour plusieurs l'économie de toute une vie. Et que dire des possibilités d'éclatement d'un feu en pleine nuit, alors que la fumée peut vous asphyxier vous et tous les membres de votre famille ou encore, vous causer des brûlures qui peuvent s'avérer mortelles, etc.

Il faut avoir de l'assurance-incendie à la valeur de remplacement, tout en se protégeant contre les risques du feu

Avant de clore notre chronique sur la prévention des incendies, nous croyons opportun de signaler la nécessité pour tous de parcourir les différents articles reproduits dans cette section spéciale par des experts en la matière, afin que chacun soit imbus de l'importance de ne rien négliger pour éliminer les risques de feux. Une chose certaine, il y en aura toujours dûs à des forces majeures (foudre, vermine, étincelles provenant d'une maison voisine, etc), mais nous n'hésitons pas à dire que bien des incendies sont attribuables à la négligence (fumer au lit, laisser les enfants jouer avec des allumettes, garder chez soi des liquides inflammables, négliger de surveiller le fer à repasser, etc.) Pour ces raisons, il importe maintenant plus que jamais, de faire installer des extincteurs chimiques, etc. et principalement, d'avoir de l'assurance-incendie sur ses propriétés à la valeur de remplacement, particulièrement à cette époque inflationniste. Personne n'ignore que l'inflation est le plus grand fléau après la guerre.

Combien de gens ont acheté des maisons à des prix raisonnables et si elles passaient aujourd'hui au feu, ils ne pourraient pas les reconstruire sans qu'il leur en coûte 20%, 30% et peut-être 50% plus cher, d'où la nécessité d'avoir ses biens meubles et immeubles protégés par de l'assurance-incendie à la valeur de remplacement au prix d'aujourd'hui. Il va sans dire qu'il en est de même des usines, des ateliers, des fabriques de toutes sortes. Il est donc du devoir des hommes d'affaires d'être protégés adéquatement afin de pouvoir reconstruire, le cas échéant ou encore effectuer les réparations nécessaires afin que leurs employés ne soient pas longtemps en chômage. C'est un devoir communautaire que les patrons n'ont pas le droit d'oublier. Un coup d'oeil sur nos pages spéciales de ce matin permettra à quiconque de voir qu'elles renferment de nombreux noms d'agents et de compagnies, capables de conseiller tous les intéressés sur les besoins de chacun. Il s'agit là d'une protection de soi-même et de ses compatriotes, qui en définitive, ne peut que profiter à l'économie canadienne.

Le GROUPE
FÉDÉRATION
La Fédération, compagnie d'assurance du Canada
Helvetia, compagnie suisse d'assurance contre l'incendie
La Suisse, compagnie d'assurances générales
Édifice Fédération, 275 ouest, rue St-Jacques
Montréal

NRM
LA MUNICH DU CANADA,
COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
Siège social: 360 St-Jacques - Montréal
Téléphone 842-9166 - Code régional 514
CIE DE RÉASSURANCE AGRÉÉ
TRAITÉS ET FACULTATIVES

Le Groupe d'Assurance
HARTFORD
HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY
LONDON-CANADA INSURANCE COMPANY
Succursale province de Québec:
410, rue Saint-Nicolas, Montréal 1, P.Q. - 844-2841
GÉRARD LAFLEUR
Directeur de la succursale
ROBERT PIGEON
Surintendant des agences
D'année en année, vous serez satisfait avec la Hartford

LE GROUPE
EQUITABLE
"UN GROUPE DE COMPAGNIES RÉELLEMENT CANADIENNES"
SIÈGE SOCIAL: 200 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Tél. VI. 2-7801
L'EQUITABLE
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
Établie en 1901
La Société
Provinciale
d'Assurances Générales
★ VOL
★ ACCIDENT
★ AUTOMOBILE
★ RESPONSABILITÉ
★ TRANSPORT TERRESTRE
★ BIENS IMMOBILIERS
★ BIENS MOBILIERS
★ BRIS DE GLACE
★ GARANTIE
★ INCENDIE

Compagnie d'Assurance
du Home Canadien
Siège social: 1075 côte du Beaver Hall
Montréal 1, Qué.
A tous ceux qui l'année durant mettent en pratique les conseils pronés lors de la semaine de la prévention des incendies.
A tous ceux qui en cette occasion se dépensent à rappeler à la population les effets désastreux des sinistres et les règles de prudence pour les prévenir . . .
NOUS DISONS MERCI
Compagnie d'Assurance du Home Canadien

Brunelle & Trudel

Guy Brunelle, C. d'A.A. - Yvon Trudel, C. d'A.A.
Jacques Monette C.D'A. A.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

1395 est, rue FLEURY - 381-1835
MONTRÉAL

Semaine de la Prévention des Incendies

L'industriel et l'assurance-incendie

par M. D. B. Martin, président pour 1968-69 de l'Association Canadienne des Assureurs (C.U.A.)

Procurer suffisamment d'assurances pour satisfaire aux besoins des complexes industriels d'envergure qui ont surgi au Canada durant les dernières années, voilà un problème nouveau auquel l'industrie de l'assurance doit faire face.

Trois facteurs ont engendré ce problème.

En premier lieu, l'industrie moderne est de plus en plus complexe et compte, pour réussir, sur un champ d'opération qui soit assez vaste pour assurer un maximum d'économies dans le coût d'exploitation.

En second lieu, l'industrie de l'assurance a opéré, au cours des 20 dernières années, avec une marge de profit très mince. Elle n'a pu accroître son surplus à l'actif suffisamment pour compenser la diminution de valeur du dollar et encore moins pour absorber les montants d'assurance de plus en plus élevés qui sont maintenant demandés.

Enfin, la loi demande que la majeure partie (originalement 85%, mais maintenant 75%) de son actif soit investie dans des valeurs à intérêt fixe qui déprécient en période d'inflation.

Nous connaissons un important manufacturier canadien dont l'outillage et le stock ont augmenté, en valeur assurable, de $140 millions à plus de $200 millions et ce, dans une période d'un an et demi. Nous pouvons également citer un autre cas où les valeurs assurables sont passées de $50 millions en 1957 à $75 millions en 1967 et à $105 millions en 1968. Dans un autre cas encore, les valeurs ont augmenté de 60% en 10 ans. Le coût d'une seule machine à papier journal a augmenté de 250% en 20 ans.

L'assurance doit satisfaire aux besoins de complexes industriels

Le surplus de l'actif de l'industrie de l'assurance n'a pas connu d'augmentation comparable; cependant, on attend d'elle qu'elle puisse répondre à la demande de sommes d'assurance toujours plus élevées qui sont exigées par ces unités économiques géantes pour leur protection contre les dommages ou la destruction accidentels. D'ailleurs, l'industrie de l'assurance désire s'acquitter pleinement de son rôle dans la vie économique du pays.

Au cours des 20 dernieres annees, l'attention du public et de plusieurs dans l'industrie s'est tournée principalement vers les possibilités de gains ou, plus souvent encore, vers les risques de pertes que présente l'assurance automobile. On a porté peu d'attention au fait que, pendant la même période de temps, l'assurance sur les biens (c'est-à-dire l'assurance-incendie, y compris quelques risques secondaires, tels que l'ouragan, la chute d'aéronef, etc...) est devenue moins profitable; il en va de même pour l'assurance-accident en général, qui pourtant, était autrefois une source stable de bénéfices. Il en est résulté que pour les 20 années de 1948 à 1967, le gain d'exploitation de l'ensemble des compagnies à charte fédérale (d'après les rapports du Surintendant des assurances du Canada) n'a atteint, en moyenne, que $5 millions par année sur un revenu-primes qui est passé de $196 millions en 1948 à $1,469 millions en 1967, ou, pour s'exprimer autrement, sur un montant global de primes s'élevant à $14,100 millions pour les 20 ans.

L'inflation, une des causes majeures des pertes d'exploitation

Voilà une situation déplorable, dont l'industrie de l'assurance ne peut s'enorgueillir. Cependant, l'industrie peut affirmer avec raison qu'elle est beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer. L'inflation a été une des causes majeures des pertes d'exploitation. Les assurés sont peu disposés à augmenter les montants d'assurance sur leurs biens, de manière à compenser la baisse de la valeur du dollar. Leurs primes n'augmentent pas suffisamment pour permettre de rencontrer les coûts, toujours à la hausse, des réparations (de maisons, d'automobiles et...d'êtres humains). Les pressions politiques ont continuellement été un obstacle à la tarification adéquate de l'assurance automobile et même parfois, des autres classes d'assurance. Par contre, on peut reprocher à l'industrie d'avoir poussé trop loin la concurrence, autant en réduisant les tarifs, ce qui diminuait son revenu, qu'en offrant des contrats d'assurance beaucoup trop généreux, ce qui augmentait ses déboursés.

La majeure partie de l'industrie opère sous l'empire de la loi des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et de la loi des compagnies d'assurance étrangères. La dernière révision complète de ces lois remonte à 1932, bien qu'elles aient subi depuis quelques amendements mineurs. La loi de 1932 stipulait que 15% au plus des fonds d'une compagnie d'assurance canadienne pouvaient être investis dans des actions ordinaires; cette même restriction s'appliquait également aux compagnies britanniques et étrangères, quoiqu'il était encore plus difficile pour elle d'investir dans des actions ordinaires qu'il ne l'était pour les compagnies canadiennes. La limite de 15% fut portée à 25% en 1965, mais, à cette date, l'accroissement de valeur des actions ordinaires canadiennes avait presque atteint son point culminant; il était trop tard pour que les compagnies d'assurance puissent prendre pleinement avantage de la hausse d'après-guerre dans la valeur des actions ordinaires.

Si les compagnies d'assurance avaient pu investir en tout temps dans des actions de compagnies progressives, on aurait pu s'attendre à ce que la valeur de leur actif ait progressé de pair avec l'expansion dans la valeur des biens industriels, à laquelle valeur sont liés, jusqu'à un certain point, les prix des actions ordinaires.

Les surplus des compagnies auraient été beaucoup plus considérables, en termes de dollars d'aujourd'hui, qu'ils ne le sont présentement et l'industrie aurait été plus apte à fournir l'assurance requise par les géants industriels d'aujourd'hui.

L'industrie doit surmonter les obstacles d'ordre législatif

(Il faut cependant admettre qu'il aurait fallu surmonter un autre obstacle d'ordre législatif. Le département fédéral des assurances, chargé de l'application de la loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques et de la loi sur les compagnies d'assurance étrangères, voyait d'un mauvais oeil le fait que des compagnies augmentaient la valeur de leur actif à cause de l'augmentation des prix des actions au marché des valeurs.)

On dira immédiatement que cet état de chose ne s'est pas produit du jour au lendemain. Il est entendu que les pressions de l'inflation sont plus fortes présentement qu'il y a 12 mois, mais que s'est-il produit d'autre, dans ces derniers 12 mois, pour faire que la position du marché au milieu de 1968 soit passablement plus tendue qu'elle ne l'était en 1967? La réponse se trouve dans l'impact créé par les autres marchés, notamment celui de la réassurance, sur la scène canadienne.

Tous les assureurs canadiens, et la grande majorité des assureurs britanniques et étrangers, s'engagent envers leurs clients pour des sommes beaucoup plus considérables que ne leur permettent leurs propres ressources. Ceci se fait par voie de la réassurance qui rend disponibles, en tout endroit, les ressources de la presque totalité du marché mondial de l'assurance. Le Canada, ainsi que plusieurs autres parties du monde, ont bénéficié, et continuent de bénéficier des avantages des ententes de réassurance. Par contre, ces ententes de réassurance demeurent disponibles en autant qu'elles rapportent un bénéfice aux réassureurs et ce bénéfice a manqué au cours des quelques dernières années, du moins en ce qui concerne le marché canadien.

Une grande partie de la réassurance disponible provient des souscripteurs de Lloyd's à Londres. Lloyd's souscrit également de l'assurance sur le marché canadien et les résultats, autant dans le domaine de la réassurance que dans celui de l'assurance directe, ont été extrêmement défavorables en ces dernières années. Il en résulte que l'assurance souscrite par Lloyd's au Canada est maintenant restreinte dans plusieurs domaines et que les facilités de réassurance qu'ils procurent au reste du marché canadien sont également limitées. C'est donc dire que le marché qui pouvait répondre à presque toutes les demandes en 1967, éprouve des difficultés considérables à faire face à certaines demandes en 1968.

Le resserrement actuel n'est peut-être que temporaire. Le marché mondial de l'assurance reconnaît ses responsabilités vis-à-vis toute demande raisonnable pour ses services. Des tarifs plus élevés, des contrats d'assurance plus rigoureux et des conditions de réassurance plus favorables tant pour le réassureur que pour l'assureur cédant, surgiront pour libérer le marché de cette contraction qui n'affecte, somme toute, qu'une minorité d'assurés importants. Ces derniers peuvent eux-mêmes faire beaucoup pour aider à améliorer la situation. Des usines conçues et construites de façon à ce que tout procédé particulièrement dangereux soit exécuté dans des endroits isolés afin d'empêcher qu'un incendie ne se propage d'une section de l'usine à l'autre; l'installation de gicleurs automatiques, partout où ils peuvent s'avérer utiles; l'établissement de règles concernant la sécurité et la prévention de pertes de même qu'une étroite surveillance quant à l'observance de ces règles; voilà autant de facteurs qui permettront aux assureurs d'élargir leurs engagements. Le marché de l'assurance lui-même prendra toutes les mesures nécessaires pour offrir aux risques géants qui ne peuvent être divisés et dont l'importance affecte toute l'économie canadienne, un réservoir d'assurance aussi considérable que possible.

André Mailloux, C.D'A.A.
Alain François-L. de Bellefeuille, C.D.A.A.

DE BELLEFEUILLE ET MAILLOUX INC.

Courtiers d'assurance agréés

Assurances générales

44 est, Notre-Dame, Suite 10 - Montréal 1

Téléphone: 861-5195 - 5196

LA NOUVELLE ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE

La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord

Incorporée en 1851
Détenant une Charte Fédérale depuis 1872

est maintenant

PLACE DU CANADA

15ième étage
Montréal 101, P.Q.
Tél.: (514) 866-6351

RATELLE & HETU
ASSURANCES GÉNÉRALES
Courtiers d'Assurances Agréés
Bureau:
4647, avenue Papineau Montréal
525-3283 - 525-3175

L'ACADIE, Compagnie d'Assurance

FONDÉE EN 1862

Bureau administratif: 1, Place Ville-Marie, Montréal

Directeur: A. G. Small

Sous-directeur: C. Desjardins

Innovatrice du PLAN "A plus"

FEU - ACCIDENTS - VIE AUTOMOBILE, ETC.

Nap. Charest & Fils Inc.
Courtiers d'assurance agréés

11504, rue Verville
Tél.: 331-5140
MONTRÉAL

SYSTÈME DE GICLEURS AUTOMATIQUES

DOMINION VIKING SPRINKLER LTÉE

J. O. Petit, président

7335 Mile End, Mtl

TAUX D'ASSURANCES INCENDIE RÉDUITS AU MINIMUM

DUCREST & BROSSEAU ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES - VIE - GROUPE

275 ouest, rue St-Jacques - Tél. 849-5686

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

L'assurance contre l'incendie protège financièrement mais vous seul pouvez sauver des vies

Assurez-vous contre toute éventualité

Consultez les Agents de

LA RELIANCE COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCES

Bureau chef: 759, Carré Victoria
Montréal

Bernard Valois, gérant
Succursale Province de Québec

AGENCE MARQUETTE LTÉE

COURTIERS EN ASSURANCES DE TOUS GENRES

5932 Ave du Parc, Montréal 273-3641

Automobile, incendie et risques divers

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE L'INCENDIE

Siège Social

637 ouest, rue Craig Montréal UN. 1-5501

Fairfield & Ellis Ltd.

Courtiers d'assurances agréés

1155 DORCHESTER OUEST

MONTRÉAL

DALE & COMPANY
LIMITED

Service complet d'assurance par tout le Canada.

Agent de Lloyd's à Montréal

Siège social
1155 ouest, boul. Dorchester, Montréal 2, P.Q.

Bureaux à
Halifax • Montréal • Toronto • Hamilton
Winnipeg • Edmonton • Calgary • Vancouver

LE GROUPE ROYAL INSURANCE GROUP

Montréal, Suite 201 Place Victoria
Directeur: S. Allard, A.I.A.C.

Québec, 1170, chemin St-Louis
Directeur: J. Robitaille, A.I.A.C.

Pour tous vos besoins d'assurance, consultez votre courtier. Il y a bien des chances qu'il représente la Royal, le groupe d'assurance le plus important au Canada. Vous vous sentirez ainsi plus en sécurité.

BUREAUX DE SERVICE

CHICOUTIMI - GRANBY - HULL-OTTAWA
RIMOUSKI - STE-AGATHE - SHERBROOKE
TROIS-RIVIÈRES - VAL D'OR - VALLEYFIELD

ACTIF: $4,800,000

COMME...

L comme LA PAIX
A comme ASSURANCES

P comme PROTECTION
A comme AUTOMOBILE
I comme INCENDIE
X comme Il vous plaira !

LA PAIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...
Aucune autre Compagnie ne le fera !

465 St-Jean, Montréal Tél. 844-8632

ACCIDENT - FEU - AUTOMOBILE

GROUPE GUARDIAN - UNION

L'attitude généreuse et progressive du "Groupe Guardian-Union"

est appréciée par ses agents et assurés

Siège social pour le Canada: **Edifice Guardian,** Montréal

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC

QUEBEC
1170 CHEMIN ST-LOUIS
directeur
J. Robitaille, A.I.A.C.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC A.D. 1818

MONTREAL
SUITE 201, PLACE VICTORIA
directeur
S. Allard, A.I.A.C.

BUREAUX DE SERVICE

CHICOUTIMI, GRANBY, HULL-OTTAWA, RIMOUSKI, STE-AGATHE, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES, VAL D'OR, VALLEYFIELD.

La Compagnie d'Assurance du Québec est la première compagnie d'assurance fondée au Québec. Elle célèbre cette année son 150e anniversaire.



Siège social :
Édifice de
La Prévoyance
507, Place d'Armes
Montréal

LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES

EN ASSURANCE GÉNÉRALE,
La Prévoyance dépasse 90% des compagnies
quant au chiffre d'affaires réalisé au Canada l'an dernier.

EN ASSURANCE-VIE,
La Prévoyance dépasse 80% des compagnies
quant au volume d'affaires en vigueur dans le Québec
à la fin de l'an dernier.

Les progrès rapides et constants de La Prévoyance signifient à la fois compétence et expérience.

● **NEW HAMPSHIRE INSURANCE CO.**

● **GRANITE STATE INSURANCE CO.**

J.-Léon Plante
Gérant pour le Canada

276 ouest, rue Saint-Jacques
TEL.: 845-6286
Montréal

Premier bureau d'assurance établi au Canada en 1804

1782 - 1968
En affaires depuis 186 ans

Groupe Phoenix de Londres

Succursale du Québec
1, Place Ville-Marie, Montréal

Directeur: A.G. Small - Sous-directeur: C. Desjardins

A.H. RADDEN
DIRECTEUR DU CANADA

LA COMPAGNIE FAIT AFFAIRES AU CANADA DEPUIS 164 ANS
1804 - 1968

Bureaux régionaux !
Québec - Trois-Rivières

United States Fidelity and Guaranty Company
La Compagnie d'Assurance Fidélité du Canada

ACCIDENT - CAUTIONNEMENT
INCENDIE - TRANSPORT - MULTI-RISQUES

MAURICE A. BEAUDRY - DIRECTEUR
507 PLACE D'ARMES - MONTRÉAL
"Consultez votre agent ou courtier comme vous consultez votre médecin ou avocat"

Semaine de la Prévention des Incendies

Répercussions sur l'assurance générale de la manipulation des tarifs

par M. Gérard Parizeau, président de La Nationale compagnie d'assurances incendie et risques divers de l'Association des courtiers d'assurance de la Province de Québec

Lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires de la Nationale, compagnie d'assurance incendie et risques divers, M. Gérard Parizeau, son président leur déclara ce qui suit: Vu l'importance de ses remarques, nous tenons à les reproduire ci-dessous textuellement:

Bénéfices techniques de $53,000,000.

Comment le dernier exercice s'est-il comporté dans le domaine des assurances? Bien, dans l'ensemble, puisqu'il a donné des bénéfices techniques de l'ordre de 53 millions de dollars, contre 20 millions en 1966 et un bien modeste exédent de 3 millions l'année précédente. (1) En somme, l'on a récolté en 1967 ce que l'on avait semé en 1964, en 1965 et en 1966.

L'assurance est une bien curieuse chose au Canada. Elle va d'un extrême à l'autre suivant les circonstances, avec un décalage plus ou moins grand suivant l'optimisme ou le pessimisme de ses tarificateurs – ses producteurs devrait-on dire, car ce sont eux qui l'emportent en définitive. J'ai sous les yeux un bien curieux graphique qui illustre les mouvements cycliques du marché de six ans en six ans, ou presque. Depuis 1957, on y constate successivement trois années de vaches maigres et trois années de vaches grasses, suivant la vieille expression venue d'Egypte par le truchement de la Bible. La seule différence, c'est que le grenier du Nil passait en dix ans d'une extrême abondance à la famine la plus pénible. Dans l'assurance, le cycle est moins, long, la courbe remonte plus vite, mais s'infléchit non moins profondément suivant la marche des tarifs. A des taux décroissants correspondent dans les trois ans des déficits croissants. A la faveur d'une série de coups de frein dans la sélection et de hausses généralisées des tarifs, la courbe se redresse avec à peu près la même précision qu'elle avait fléchie, à la suite de coupes irréfléchies. Ainsi, d'un déficit de 69 millions en 1957, on passe à un profit technique de 50 millions en 1961 (trois ans après). En 1962, on boucle parce qu'on a réduit les tarifs; l'année suivante on perd 79 millions. Puis, comme les tarifs sont augmentés en 1964, on gagne en 1965 trois millions, puis 20 millions, puis 53 millions en 1967. En somme, les résultats sont bons, médiocres ou mauvais, suivant les manipulations de tarifs qu'ont expliquées dans le passé une concurrence aveugle et quelques initiatives un peu irréfléchies comme le fonds de garantie. Il y a de bonne raisons de croire que la leçon a porté et que les cycles ne se produiront plus avec la même régularité. Il faut compter, en particulier, avec l'influence accrue des sociétés canadiennes et de leurs dirigeants, ainsi que sur le Bureau d'Assureur du Canada.

Quant à la production, elle a continué d'augmenter à grande allure. En effet, depuis cinq ans, les primes globales ont passé d'un milliard soixante-dix millions en 1963 à un milliard sept cent soixante douze millions en 1967; soit une hausse de quelque 70 pour cent. (1) Fort heureusement, pendant les années de déficit technique, les bénéfices financiers ont permis de combler des trous béants. Mais cela est une autre histoire sur laquelle je reviendrai un peu plus loin.

En attendant, examinons les résultats de 1967 un peu plus en détail, avec les statistiques de "Canadian Insurance" qui viennent de paraître:

Genre d'assurance	Primes acquises (nettes) (2)	Augmentation en % de 1966	Rapport des sinistres aux primes
Automobile	732,000,000	14.7	65.02 (3)
Des Biens	416,000,000	8.9	57.04
Accident et Maladie	373,000,000	11.0	76.14
Responsabilité	78,000,000	9.8	60.05

Il ressort de ces chiffres:
a) que depuis cinq ans, les primes continuent d'augmenter à l'allure de 9 à 15 pour cent par an, selon le cas. Par ailleurs, le rapport des sinistres aux primes a diminué sensiblement pour l'assurance des biens et dans une moindre mesure, pour l'assurance accidents et maladie, la production a augmenté, comme pour les assurances de responsabilité, mais le rapport des sinistres aux primes reste élevé.

Essor, malgré la concurrence de l'Etat

Il est assez intéressant de constater que, malgré la concurrence de l'Etat, les assurances accidents et maladie ont repris leur essor. Cela provient du fait, je crois, que le gouvernement n'offre généralement que des solutions partielles. A moins qu'elle n'en soit empêchée par la Loi, l'initiative privée parvient presque toujours à reprendre le terrain perdu par un nouvel effort de production, en travaillant au-dessus des indemnités prévues par l'Etat.

b) que les bénéfices techniques proviennent surtout de l'assurance des biens, où le rapport des sinistres aux primes est bas et de l'assurance automobile, dont les frais d'administration ont moins élevés, avec un taux de commission moindre; ce qui laisse une part plus élevée de la prime pour faire face à la hausse régulière des sinistres et des frais de règlement. Il faut signaler à ce sujet que si, en cinq ans de 1963 à 1967, les primes d'assurance ont presque doublé, les sinistres et les frais de règlement ont augmenté de plus de 58 pour cent. En somme, on ne s'en tire qu'avec une production accélérée et des tarifs croissants. Chose curieuse à constater, si le nombre des sinistres a tendance à diminuer, leur coût augmente d'année en année (2).

Si les résultats techniques s'améliorent, la situation générale du marché monétaire crée des problèmes financiers de grande envergure. Le rendement des placements est très haut. A cause de cela, le portefeuille est une source de revenus considérables; les taux d'intérêt à court terme dépassent, en effet, sept pour cent; à long terme, ils s'étagent de sept à huit pour des obligations de première qualité et atteignent jusqu'à neuf pour cent et davantage pour les prêts hypothécaires. Le marché canadien n'a pas connu un prix de l'argent aussi élevé depuis une époque lointaine. Aussi, les bénéfices financiers sont-ils très élevés.

Le problème a, cependant, un autre aspect très différent. Ce que les assureurs gagnent en rendement, il le perdent en valeur immédiate de portefeuille. Dune part, la cote en Bourse est extrêmement basse. N'y a-t-il pas des titres, parmi les plus intéressants, qui ont perdu jusqu'à soixante pour cent de leur valeur depuis 1965? Le cours des obligations à long terme correspond au rendement moyen. Aussi est-il très bas. Il fallait s'en douter, disent les prophètes de la vingt-cinquième heure.

Face aux contrôles de l'Etat, on se trouve devant une situation paradoxale provenant d'attitudes différentes: a) selon qu'il s'agit d'assurance sur la vie et d'assurance autre que vie; b) du contrôle fédéral et des contrôles provinciaux. Dans le premier cas, pour les sociétés canadiennes, on accepte la valeur amortie des fonds d'Etat et des municipalités canadiennes pour l'assurance vie, tandis qu'on impose la valeur du marché à la fin de novembre à l'assurance autre que vie. Dans le second cas, le contrôle provincial – dans Québec tout au moins – accepte la valeur amortie pour l'ensemble des affaires. Comme à Ottawa, on considère différemment l'assurance sur la vie et l'assurance autre que vie (en tenant compte de la durée moyenne des opérations), on peut se trouver devant une société dont le portefeuille est évalué selon deux normes, suivant que ses titres garantissent des assurances vie ou autres que vie.

Importance des réserves en assurance

Cette notion de valeur souligne l'importance des réserves en assurance. Cela m'amène à quelques réflexions sur le rapport Carter et à certains commentaires que l'on y fait sur la question des réserves en particulier.

En dehors des provisions pour le règlement des sinistres ou pour garantir les primes non acquises, les compagnies d'assurance doivent constituer de fortes provisions si elles veulent résister aux coups que le mauvais sort leur assène périodiquement. Ces réserves prennent des noms divers, mais en dehors de la prime initiale sur le capital souscrit et payé, elles proviennent toutes d'une accumulation de bénéfices, une fois payé l'impôt sur le revenu. C'est en somme, l'équivalent de l'auto-financement dans les entreprises industrielles ou financières.

L'attitude des services canadiens de l'impôt sur le revenu a pris jusqu'ici des aspects divers. Pour protéger l'entreprise canadienne d'assurance sur la vie, on a décidé qu'un bénéfice n'est taxable que dans la mesure où il est passé au compte des actionnaires. Par contre, on se refuse à accorder le même avantage aux sociétés canadiennes d'assurance autre que vie. Et, cependant, elles en auraient bien besoin pour faire face aux mastodontes américains ou britanniques qui ont les moyens financiers de tenir le coup pendant les périodes des vaches maigres dont il a été question précédemment. On peut aller plus loin et imaginer que, théoriquement, elles ont les moyens financiers voulus pour diminuer les tarifs au point de faire sauter certaines sociétés canadiennes insuffisamment fortes, quittes à augmenter les tarifs dès que le jeu devient trop coûteux. L'ont-elles fait dans le passé puisque ce sont elles qui exercent l'influence dominante là où on détermine les tarifs? Je ne le pense pas, mais elles en avaient les moyens. Les autres sont très exposées puisque, en somme, un bon nombre de sociétés canadiennes ne peuvent tenir le coup que dans la mesure où les sociétés étrangères ne trouvent pas trop coûteux ou dangereux d'en entraîner la disparition.

Chose assez étonnante, les sociétés étrangères sont taxées différemment des canadiennes pour l'impôt sur le revenu. C'est ainsi que si on impose leurs bénéfices techniques, on ne le fait pas pour leurs revenus financiers. Par contre, la société canadienne est taxée sous le double poste, ce qui l'empêche de constituer pleinement, en périodes fastes, les réserves dont elle

Suite à la page 20

(1) "Canadian Insurance", avril 1968, page 13. Ces chiffres comprennent
a) à la fois les assureurs relevant du contrôle fédéral et des services provinciaux;
b) l'assurance incendie, accidents, responsabilité et l'assurance maritime.

2) "Canadian Insurance", avril 1968, page 20.

3) Même source. Il sera intéressant de poursuivre l'analyse de ces chiffres dès que nous aurons les résultats automobile de la province de Québec. Il ne semble pas que ceux des compagnies québecoises soient aussi bons, soit isolément, soit dans l'ensemble.

GÉRARD PARIZEAU LTÉE
Courtiers d'assurances agréés

GÉRARD PARIZEAU — MICHEL PARIZEAU
MARCEL MASSON — GÉRALD LABERGE
ANDRÉ TOWNER — JULES DEROME
GÉRARD WHITE

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

Semaine de la Prévention des Incendies

La prévention des incendies affecte les taux d'assurance

par M. Maurice Fontaine, directeur, Production, Service des biens du Groupe COMMERCE

Chaque année les assureurs versent aux Canadiens qui ont subi des pertes par le feu une somme dépassant les 160 millions de dollars dont environ 45 millions pour la province de Québec seulement. Cela signifie des pertes par tête de population d'environ $8.00 chacune sans compter la centaine de pertes de vies occasionnées chaque année par les incendies. L'incendie constitue encore la quatrième cause principale des morts accidentelles n'étant dépassé que par les accidents de voiture, les chutes et les noyades.

La plus grande proportion du nombre total d'incendies et du nombre de pertes de vies enregistrées continue d'être attribuable aux incendies dans les maisons d'habitation soit 69% et 88% respectivement d'où la nécessité d'élargir la portée des programmes éducatifs et publicitaires sur la prévention des incendies. Des recherches ont démontré que les incendies sont attribuables principalement aux causes suivantes: 40% à la négligence des fumeurs, 15% aux fils et appareils électriques, 11% aux appareils de chauffage. Il serait évidemment très souhaitable d'amener les fumeurs à réaliser les dangers matériels de la cigarette et il faudrait également appliquer plus rigoureusement les codes et normes régissant la pose des appareils électriques et de chauffage.

Les primes chargées pour l'assurance Incendie sont conditionnées en partie par la qualité de la protection publique dont le coût en est défrayé par les populations, car une importante partie des taux d'assurance reflète le degré d'efficacité des services d'incendie de chaque ville. Jusqu'à un certain point, on peut donc conclure que mieux le public est protégé, plus ses taux d'assurance sont bas.

Les associations d'assureurs déterminent les cédules de tarification pour répartir équitablement les sinistres sur la plus grande partie possible des risques sujet toutefois à l'approbation des gouvernements provinciaux qui suivent de près les résultats pour s'assurer qu'ils sont raisonnables et n'ont pas fourni aux assureurs un profit excessif ou inadéquat. Les taux sont donc ajustés suivant l'expérience passée en tenant compte des résultats probables pour l'avenir.

Les cédules de tarification sont appliquées à partir d'un taux de base qui reflète la protection incendie municipale disponible, le hasard de conflagration, la législation locale régissant les constructions et les hasards, ainsi que l'expérience provinciale des incendies. Ce taux de base est le résultat direct des efforts déployés par les dirigeants d'une municipalité pour protéger les biens de la population.

Lorsque ce taux de base est appliqué à un bâtiment individuel et que des charges sont appliquées pour le genre de construction, d'occupation ou de procédés hasardeux ainsi que des réductions pour une protection privée soit par des extincteurs automatiques ou autres, le résultat est le taux d'assurance contre l'incendie du bâtiment en question.

Les villes sont ordinairement classifiées de la classe 1 à la classe 10 d'après une cédule qui mesure les conditions physiques et les performances de tout ce qui peut affecter la protection des biens contenus dans les cadres d'une municipalité. Les facteurs qui influencent la cédule sont les suivants: l'eau disponible, le service de protection incendie, le système d'alarme, l'organisation en prévention des incendies, la surveillance des constructions et les dangers de conflagration.

Les sinistres incendie de la province en entier affectent les taux de base de la province et l'expérience des sinistres d'une ville donnée n'a pas ou très peu d'influence sur le taux de base. C'est pourquoi une bonne ou mauvaise expérience de pertes dans une ville donnée n'influence pas le niveau des taux sauf au niveau de la province toute entière.

Dans le cas des résidences privées, il est possible, lorsqu'une ville jouit d'une très bonne protection, que la tarification ne s'améliore pas si la protection est augmentée. Il est évident que lorsqu'un minimum de protection est disponible pour combattre un incendie dans une résidence, ce n'est pas parce qu'il existe 10 fois ou 20 fois cette disponibilité que la tarification d'assurance peut être améliorée. Cependant dans le cas des risques commerciaux ou industriels qui sont sujets à des feux de plus grande importance, les effectifs disponibles ont une très grande importance surtout dans des conditions adverses telles que par de très grands froids ou lorsque le feu ravage des usines de produits très inflammables et où des techniques spéciales de protection sont requises.

Il existe une relation entre les sinistres-incendie et la facilité des propriétaires de biens d'obtenir de l'assurance. Lorsqu'une ville a un très mauvais record de pertes, les compagnies d'assurance commencent à limiter leurs acceptations et de ce fait, l'assurance commence à être difficile à obtenir et peut-être même impossible sur certaines classes de biens dans certaines parties de la ville. Indirectement, tous les efforts sont entrepris par les compagnies pour maintenir un niveau de taux aussi haut que possible dans une ville qui a un mauvais record. Les cédules de tarification sont appliquées d'une manière plus rigide que dans d'autres villes qui jouissent de bons résultats année après année. Ce phénomène peut sembler surprenant de prime abord. Il n'est cependant que le résultat de la loi de l'offre et de la demande appliquée à la protection d'assurance et souvent pousse les citoyens à exiger de leurs administrateurs municipaux qu'ils améliorent une situation dangereuse en elle-même.

La réduction des sinistres au niveau d'une ville aide la réduction au niveau d'une même province et par le fait même entraîne des réductions de tarifs. Il est vrai que prévenir les pertes par le feu au lieu de combattre les taux d'assurance ne sourit pas tout particulièrement aux responsables municipaux à cause de l'approche indirecte qu'elle représente; mais toutefois les faits demeurent qu'il existe une relation directe entre les pertes et les primes.

Les responsables municipaux devraient faire tout en leur pouvoir d'abaisser le taux de sinistre dans leurs territoires et de ce fait, contribuer à abaisser les taux d'assurance pour leurs citoyens. Ceci peut s'obtenir des trois manières suivantes: premièrement réduire les sinistres Incendie, deuxièmement aider et encourager les propriétaires de biens à faire les améliorations nécessaires pour prévenir un incendie, et troisièmement obtenir une meilleure classification pour abaisser le taux de base.

L'importance des pertes causées par l'incendie au Canada saute aux yeux si l'on considère qu'en moyenne l'incendie a coûté à la population près d'un demi-million de dollars par jour. Il est donc primordial d'obtenir la plus entière collaboration de tous, qu'ils appartiennent ou non aux services des incendies, si nous voulons réduire cette perte inutilement élevée.

LA SÉCURITÉ
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA
FONDÉE EN 1940
(acquise par le Mouvement coopératif Desjardins en 1963)

traite les assurances suivantes: INCENDIE et branches connexes • ACCIDENTS • AUTOMOBILE • VOL • COUVERTURE "MULTI-PÉRILS" • TRANSPORTS TERRESTRES • BIENS PERSONNELS • BIENS IMMOBILIERS • • CAUTIONNEMENTS • BRIS DE GLACE • RESPONSABILITÉ CIVILE • RESPONSABILITÉ PATRONALE

Siège social - 1259, rue Berri Montréal 24, Québec
Succursales dans les villes de Québec et Toronto

LE GROUPE "YORKSHIRE" AU CANADA
SIÉGE SOCIAL POUR LE CANADA
500 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 1
C.G. ANGAS
Gérant pour le Canada
Succursale Province de Québec
R. DIONNE
Gérant
J. MERCIER
Surintendant des Agences
Tél.: 845-0171

La Compagnie d'Assurance Yorkshire
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PIONNIER CANADIEN
TRANSIGEONS TOUS LES GENRES D'ASSURANCE GÉNÉRALE Y COMPRIS "BÉTAIL SUR PIEDS"
BUREAUX RÉGIONAUX
QUEBEC - SHERBROOKE - TROIS-RIVIÈRES

Une compagnie entièrement canadienne
Fondée en 1871
Actif de plus de $30,000,000.00
Surplus de plus de $10,170,147.00
ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
ENTIÈREMENT CANADIENNE FONDÉE EN 1871
SIÉGE SOCIAL KITCHENER, ONTARIO
Une compagnie à risques divers
Accident - Maladie - Automobile - Garantie - Bris de Glace - Incendie - Responsabilité - Vol - Risques - Multi-Périls
SUCCURSALE:
276, rue ST-JACQUES - MONTRÉAL - Tél.: (514) 849-1374
GUY LACHANCE, A.I.I.C.
Directeur de la succursale de la province de Québec
LÉO DELORME
Surintendant des Agences

60 ANS AU SERVICE DU QUÉBEC
$57 MILLIONS D'ACTIF
$31 MILLIONS DE PRIMES SOUSCRITES ANNUELLEMENT
+ 570 EMPLOYÉS
UNE GRANDE FIERTÉ D'ÊTRE CANADIEN FRANÇAIS ET LE GROUPE LE PLUS IMPORTANT DU QUÉBEC

GROUPE Commerce
Siège social : SAINT-HYACINTHE
LES COMPAGNIES D'ASSURANCE
GÉNÉRALE DE COMMERCE CANADIENNE MERCANTILE CANADIENNE NATIONALE

le Blanc Elridge Parizeau, Inc.

Courtiers de réassurance

275, St-Jacques, Montréal 1 — Téléphone 288-1132

GÉRANTS DE:
— LA NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCES INCENDIE ET RISQUES DIVERS;
— MUTUELLE GÉNÉRALE FRANÇAISE VIE (Canada).

BUREAUX ASSOCIÉS

De Falbe ELDRIDGE Reinsurance Limited — Londres, Angleterre

LE BLANC & DE NICOLAY — Paris, France

SAVARD ASSURANCE INC.
DEPUIS 1900
757 EST, AVENUE MONT-ROYAL MONTRÉAL 34
522-3116

JEAN GUIMOND & ASSOCIÉS INC.
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
Assurances pour l'homme, sa famille, ses biens et son industrie
74 Chemin Ste-Catherine, Outremont, Qué. Tél.: 274-8235
550 ouest, Sherbrooke, Montréal, Qué. Tél.: 842-2181

ROGER VIAU & FILS INC.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
ROGER VIAU, C.D'A.A. — JEAN VIAU, C.D'A.A.
JACQUES DESROCHES, C.D'A.A. — ROBERT VIAU, C.D'A.Aw.
2103 EST, RUE JEAN-TALON — TÉL. 725-2428

STEWART, SMITH (CANADA) LTD.
ASSURANCES
Siège social: Edifice Sun Life,
SPÉCIALISTES EN MARKETING D'ASSURANCES
AU SERVICE DES COURTIERS DEPUIS 1897

CANADIAN SPRINKLERED RISK POOL
Assurance sur propriétés protégées par des extincteurs automatiques
Au service de l'industrie par le moyen de courtiers et d'agents indépendants
Comprenant 26 puissantes compagnies d'assurance
Service technique qualifié
Suite 306 - 637 ouest, rue Craig, Montréal
866-3088

Semaine de la Prévention des Incendies

Que faire, face à l'augmentation inévitable des taux d'assurance

par M. Pierre Lanctot, Président de Lanctot, Beaudin & Compagnie Ltée et Vice-Président de Reed Shaw Osler Limited.

1) L'augmentation des taux d'assurance est essentielle à cause de l'expérience désastreuse des assureurs pendant nombre d'années. Malgré que, dans l'ensemble, au Canada, dans le domaine des assurances autres que vie, le dernier exercice financier a donné des bénéfices techniques de l'ordre de $53 millions en 1967, contre $20 millions en 1966, et un modeste excédent de $3 millions en 1965, malgré tout, il est à prévoir que cette situation temporairement profitable ne pourra continuer, vu l'accroissement foudroyant, non seulement dans la fréquence des sinistres et des accidents, mais aussi du montant des pertes payées par les assureurs, et des catastrophes qui semblent faire le régime de notre mode de vie. Il faut aussi regarder cette situation sur base de cycle assez prolongé et malgré le profit que les compagnies d'assurance, dans l'ensemble, ont réalisé au Canada dans les deux dernières années, si nous regardons une période prolongée antérieure, voici ce qui se présente: Au Canada, pendant la période de onze ans, entre 1957 et 1967, les assureurs ont subi une perte cumulative de $224.5 millions par rapport à des gains de $166. millions, essuyant donc une perte cumulative, pendant cette période, sur leurs opérations, de $58.5 millions! Ces taux, dans certains cas, ont déjà subi une augmentation, mais ils devront en subir d'autres substantielles, pour enfin s'ajuster à un niveau économique où les assureurs pourront survivre, tout en obtenant un rendement minimum sur les capitaux investis. Depuis plusieurs années, nombre d'entre eux opèrent à perte sur leurs opérations, et cela ne peut continuer.

2) Par contre, l'augmentation dans les taux à un niveau de rendement économique pour les assureurs peut devenir tellement onéreuse pour le public, dans bien des cas, que la proposition devient intenable. Donc, ce qui serait viable pour les assureurs, pourrait devenir financièrement intolérable pour le public assuré, si les taux en général étaient portés à un niveau rentable, et ceci pendant une période continue qui permettrait d'assainir et de remettre l'industrie d'assurance sur une base profitable pour les assureurs.

3) Cependant, l'assurance reste quand même un instrument essentiel et indispensable à notre économie. L'individu compte de plus en plus sur l'assurance pour sa sécurité individuelle; les capitaux requièrent l'assurance comme protection et il serait très difficile, sinon impossible, d'intéresser des actionnaires dans des entreprises qui ne sont pas adéquatement protégées. De plus, les créanciers, tels que détenteurs d'obligations, banques et autres, refuseraient carrément d'avancer des prêts sans les garanties essentielles fournies par l'assurance. Le commerce du transport maritime et autre, ainsi que de l'aviation, deviendrait presque impossible sans les garanties fournies par l'assurance.

Quelles sont donc les solutions possibles au dilemme que présentent les faits ci-haut mentionnés?

4) Solutions possibles

A) Peut-on se servir des rendements sur les capitaux investis des compagnies d'assurance – les réserves de primes non-acquises, réserves pour pertes en suspens, les capitaux versés etc., pour réduire les taux?

Vous savez sans doute que nombreuses sont les compagnies d'assurance qui, dans les dernières années, tout en démontrant des pertes sur leurs opérations d'assurance – où les pertes et dépenses encourues excédaient le montant des primes acquises – obtenaient quand même un rendement sur leurs capitaux et réserves investis. Dans certains cas, le rendement sur capitaux investis dépassait les pertes encourues sur les opérations d'assurance, et il en résultait donc que certaines compagnies d'assurance dévoilaient quand même un profit, si modeste soit-il, avec dividendes payés aux actionnaires, malgré qu'ils avaient encouru des pertes sur leurs opérations d'assurance.

La question qui est posée souvent est la suivante: Pourquoi ces compagnies d'assurance ne pourraient-elles pas se servir d'une partie du rendement sur leurs capitaux investis, et créditer une part de ceci à leurs opérations d'assurance, pour se servir de ce rendement au crédit des clients assurés et de réduire de cette façon les taux et primes?

Disons d'abord que même dans les cas où les compagnies d'assurance ont démontré dans leurs exercices financiers des profits pendant les dernières années – dû le plus souvent au rendement sur capitaux et réserves investis et non aux opérations d'assurance où elles essuyaient des pertes – malgré tout, le profit annuel a presque toujours été minime, et les dividendes payés aux actionnaires des compagnies d'assurance, de la même teneur – quand dividendes il y avait.

Les études faites aux Etats-Unis à ce sujet dernièrement, et nous notons particulièrement le rapport Arthur D. Little, qui est une étude magistrale dans ce domaine, démontrent que le rendement des capitaux investis dans les compagnies d'assurance est parmi le plus bas qui existe dans l'industrie et le commerce. Par exemple, le rapport Little, qui fait autorité en la matière, démontre que durant la période 1955 à 1965, le taux moyen de rendement, pour un groupe majeur de compagnies d'assurance aux Etats-Unis, n'était que de 4.4%, ce qui représentait le plus bas taux de rendement de toutes les catégories d'industries ou d'entreprises d'importance dans la société. En effet, ce taux de rendement n'était qu'environ la moitié de ce qu'obtiennent d'autres commerces et industries du genre, encourant des risques comparables sur les capitaux investis.

Le rapport conclut que si le rendement qui va maintenant aux actionnaires et qui provient surtout d'intérêt et rendement 1) sur le capital versé par les actionnaires et 2) sur le capital en réserve pour primes non-acquises et pertes en suspens, qui provient des primes versées par les assurés, et est détourné au crédit des assurés pour réduire leurs primes, il ne peut en résulter que fuite de capitaux des compagnies d'assurance qui s'en iront ailleurs dans des industries où le rendement est plus profitable, et il sera certainement impossible, en plus, d'obtenir de nouveaux capitaux à l'avenir. Donc, comme résultat, ceci ne peut donc avoir pour effet qu'un rétrécissement des marchés d'assureurs, et même, de la disparition des compagnies d'assurance, où il sera impossible, non seule-

Suite à la page 21

Jean Gagnon & Cie Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
Un service *COMPLET...*
Un personnel *COMPÉTENT...*
Une clientèle *SATISFAITE...*
276 ouest rue St-Jacques, Montréal — Tél. 842-3413

Affiliée à la C.U.A.
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES
- Incendie
- Responsabilité publique
- Responsabilité patronale
- Vol résidentiel
- Vol commercial
- Automobile
- Assurances combinées
- Assurances "Tous risques"
- Cautionnement

Alfred TOURIGNY, C.R., *Président:*
Secrétaire: André FRENETTE
41 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1 845-3291

et maintenant où iront-ils?



Pauvres petits, un malheureux incendie vient de consumer ce qui leur était si cher: leur maison. Si seulement S.A.C.P. était là pour leur tendre une main amie et leur redonner une autre maison.
S.A.C.P. PEUT VOUS PROTÉGER DE MILLE ET UNE FAÇONS.

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES
Siège social: 100 est route Trans-Canada, Lévis, P.Q.
Succursale: 1259 rue Berri, Montréal, P.Q.

faut bien se "couvrir"...



quand il s'agit d'assurance.

Les compagnies — *industrielles, commerciales, minières, maritimes, d'aviation et de construction* — dont les besoins sont spécifiques, sont assurées de trouver chez nous des services spécialisés et des experts pour les aider à bien se couvrir.

Lanctot, Beaudin & Cie Ltée
1010, CÔTE DU BEAVER HALL — MONTRÉAL — 866-5057
COURTIERS D'ASSURANCES GÉNÉRALES – CONSEILLERS EN BÉNÉFICES COLLECTIFS
Bureaux au Canada, aux Etats-Unis, en Australie
Correspondants en Angleterre et en Europe

L'incendie nous a coûté en 40 ans

1967	(ev.)	$156,046,517
1966		162,718,013
1965		144,179,977
1964		148,376,961
1963		154,051,629
1962		140,144,643
961		128,262,047
1960		129,327,288
1959		124,532,238
1958		120,258,696
1957		133,492,277
1956		106,772,153
1955		102,767,776
1954		91,440,478
1953		84,270,896
1952		80,902,205
1951		76,919,357
1950		81,525,284
1949		65,159,044
1948		67,144,473
1947		57,050,461
1946		49,413,363
1945		41,903,020
1944		40,562,478
1943		31,464,710
1942		31,182,238
1941		28,042,907
1940		22,735,264
1939		24,632,509
1938		25,899,180
1937		22,746,058
1936		21,549,484
1935		23,221,521
1934		25,437,840
1933		32,676,314
1932		42,193,815
1931		47,117,334
1930		46,109,875
1929		47,499,746
1928		36,402,018

Prévention

Les trois quarts des incendies surviennent au foyer. Les causes en sont bien simples: fusibles insuffisants, chauffe-rettes défectueuses, déchets et autres. La base première de la prévention, c'est l'élimination de ces causes.

Semaine de la Prévention des Incendies

Une politique de prévention vaut mieux qu'une police d'assurance

par M. Pierre Morin, du Service des Relations Publiques de l'Association des courtiers d'assurance de la Province de Québec

N'importe quel courtier d'assurance affirmera que la prévention est encore la meilleure protection qu'il puisse conseiller. Son expérience des affaires et ses années de pratique lui ont enseigné tôt que les dommages matériels qui résultent d'un sinistre causent un tort dont les victimes, même les mieux assurées, se remettent souventefois difficilement.

Qu'on ne s'étonne pas si parfois, il insiste pour visiter le "risque" ou fait appel à des ingénieurs ou spécialistes de compagnies d'assurances pour inspecter les lieux avant de conclure définitivement le contrat d'assurance incendie. Il faut comprendre par là qu'il agit avant tout dans l'intérêt de son client. Les corrections que lui ou des spécialistes recommandent ou exigent visent d'abord sa protection physique, matérielle et financière et concourrent à écarter les possibilités éventuelles de litige autour du contrat d'assurance. Une description fausse ou erronée des biens assurés, tout comme le défaut de se conformer à certaines exigences, peut entraîner de fort désagréables surprises à la suite d'un sinistre. La jurisprudence est là pour confirmer.

Le rôle fondamental du courtier d'assurance, c'est de conseiller

Légalement parlant, le courtier d'assurances n'est pas tenu de visiter les lieux, puisque son rôle fondamental consiste à conseiller son client sur les modes de protection les mieux appropriés à ses besoins. S'il insiste, c'est par sens humain ou qu'il se crée une obligation morale, conditionnée par la complexité ou l'imminence de danger que présente tel ou tel risque. Dans tous les cas, il doit pouvoir compter sur l'étroite collaboration du premier intéressé, son client.

D'autre part, s'il se permet de faire des recommandations pour prévenir les incendies c'est qu'il a une excellente raison: c'est lui qu'on informe d'abord, puisque c'est lui qui alertera tout ce mécanisme d'opérations qui devront aboutir au versement de l'indemnité. Donc, il ne faut pas voir une indiscrétion malsaine dans ses questions sur les installations électriques et le chauffage, la propreté de la bâtisse depuis le sous-sol jusqu'au grenier. Il peut citer de nombreux cas où le sinistre a débuté à cause de la précarité de certaines installations ou du manque d'entretien, depuis la propreté intérieure de la bâtisse jusqu'aux multiples appareils électriques qui abondent dans les maisons. Il pourrait raconter de bien tristes histoires sur ces propriétaires de maison qui ont essuyé une perte totale ou partielle, tout comme sur ces locataires sur qui pèse la présomption de l'article 1629 du code civil.

Même avec la meilleure police d'assurance, la perte de certains éléments intangibles, de valeur émotive ou même pécuniaire, demeure irréparable et ça, sans distinction dans les couches de la société. Bien des souvenirs de famille, d'objets achetés à prix d'aubaine, d'heures de travail personnel consacrées à la décoration intérieure et extérieure ont été ensevelis sous les cendres ou endommagés par l'eau et la fumée.

La prévention des incendies demeure la formule la plus sûre

Que dire des professionnels et financiers face à la destruction de leurs précieux documents, des effets de commerce, de leurs notes personnelles, de leurs instruments, etc. Même une indemnité substantielle ne parvient pas à soulager du trouble qu'occasionne la reconstitution des dossiers, à réduire les délais nécessaires au nouvel aménagement ou à prévenir le préjudice que peuvent subir leurs propres clients.

Nombreux sont les commerçants pour qui un incendie s'est soldé par une faillite totale ou une forte diminution de bénéfices, attribuable à une interruption des affaires. Combien d'usines et d'établissements industriels ont dû fermer leurs portes, façon de dire, à la suite de l'explosion d'une chaudière, d'éclatement de vaisseaux sous pression ou de la défectuosité de puissants moteurs électriques, qui ont été à l'origine d'une conflagration. Les statistiques indiquent que plusieurs millions de dollars ont été ainsi engloutis et que penser de toutes ces personnes qui ont dû rechercher un nouvel emploi à la suite d'une perte totale ou même partielle qui a entraîné des réparations de trop longue durée pour leurs moyens.

Il ne s'agit pas ici d'agiter les épouvantails devant des faits et conséquences qui sont malheureusement trop souvent monnaie courante dans la pratique du courtier. Mais celui-ci ne peut s'empêcher, comme bien d'autres, de demeurer perplexe devant ce paradoxe, encore plus accentué au Québec où, comme ailleurs, on ne cesse de récriminer contre l'indice du coût de la vie mais où, peut-être plus qu'ailleurs, l'on semble si peu se soucier de conserver et protéger ce qui a été acquis souvent au prix de durs sacrifices.

Le porte-document du courtier d'assurances recèle de nombreuses formules susceptibles de répondre à tous les besoins de protection. Il en est une cependant qu'il juge supérieure à toutes les autres mais qui n'a jamais été imprimée. Comme conseiller professionnel, il considère de son devoir de l'imprimer, par tous les moyens mis à sa disposition, dans l'esprit et le modus vivendi de ses clients et c'est, LA PREVENTION – selon lui, ça demeure encore la formule la plus sûre.

739-1771
L. GASTON LE BLANC
Courtier d'assurance agréé
3600, Van Horne **Montréal**

ROBERT HOWARD & CO.
LIMITED
(Fondée en 1901)
COURTIER D'ASSURANCE
Edifice Canada Cement **MONTREAL - 861-3651**
67 Yonge Street **TORONTO - 363-2974**

O. RENÉ GRAVEL & CIE INC.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
3587, PAPINEAU **MONTREAL 24**
TEL. 526-2587
Au service du public depuis plus de 40 ans
Tél: 677-5085 - 677-7096

E.A. Whitehead Limitée
FONDEE EN 1892
Courtiers d'assurances agréés
SERVICE PROFESSIONNEL DE CONSULTATION
RELATIONS INTERNATIONALES
Jean Grégoire, vice-président et administrateur
Place du Canada, Suite 950, Montréal 3, - 878-4331
SUCCURSALES: TORONTO - CALGARY - VANCOUVER

CONSEILLER PROFESSIONNEL
LE COURTIER D'ASSURANCES
EST VOTRE
"HOMME DE CONFIANCE"

La Prudentielle Compagnie d'Assurance, Limitée
BUREAU PRINCIPAL AU CANADA: MONTRÉAL
INCENDIE - AUTOMOBILE - ACCIDENT - RISQUES DIVERS
"MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR"
Le taux de pertes de vies humaines et de dommages matériels sérieux causés par les incendies dans les foyers est fantastique et une seule solution à ce fléau semble exister: "Eliminer vous-mêmes des dangers d'incendies dans dans vos propres foyers". Une inspection personnelle de vos propres locaux vous permettra peut-être de découvrir les dangers sérieux qui vous étaient inconnus auparavant, alors agissez immédiatement en vous aidant de notre guide sur le projet. Permettez à votre représentant "Prudential" de vous fournir ce dépliant.
JEAN DELORME - GÉRANT PROVINCIAL
FRANK J. HIGGINS - GÉRANT ADJOINT
635 Ouest, boul. Dorchester, Montréal Tél. 868-2361

la compagnie d'assurances PROVINCES-UNIES

CUNE
Groupe de compagnies d'assurance
Commercial Union — Northern & Employers
Bureau principal pour le Canada
388 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Ce groupe souscrit toutes les branches d'assurance
Succursales et bureaux au service de nos courtiers à
HALIFAX, SAINT JOHN, QUÉBEC, TROIS-RIVIÈRES, SHERBROOKE, GRANBY, MONTREAL, OTTAWA, KINGSTON, TORONTO, HAMILTON, LONDON, SUDBURY, WINDSOR, FORT WILLIAM, WINNIPEG, CALGARY, EDMONTON, VANCOUVER, VICTORIA

Pourquoi depuis plus de 40 ans tant de Québécois encouragent-ils notre maison ?
C'est parce qu'elle a réussi à combiner ces éléments indispensables à une clientèle exigeante :
SÉCURITÉ, INTÉGRITÉ, SERVICE.
Nous désirons remercier notre clientèle de la confiance qu'elle nous témoigne et espérons que vous aussi serez sensible à notre manière de vous accueillir et de vous servir.
Siège Social — 29e étage, Place Victoria, Montréal

Canadian Reinsurance Company
ADMINISTRATEURS
Président du conseil
J. DOUGLAS GIBSON, O.B.E., Toronto - Conseiller financier
Président
ROBERT F. CLARK, Toronto - gérant général Canadian Reinsurance Company
Vice-Président
LEOPOLD MACAULAY, Q.C., Toronto - Aviseur, Thomson, Rogers
PAUL A. DIONNE, Montréal - Président, Dionne Limitée
DR. M. E. EISENRING, D. Sc. (F.I.T.), Zurich
Président du conseil de Swiss Reinsurance Company
PAUL H. GUIMONT, Québec - Vice-Président et administrateur, Clement, Guimont Inc.
M. KLAAS, Zurich - Administrateur, Swiss Reinsurance Company
HAROLD H. LEATHER, M.B.E., Hamilton Président, Leather Cartage Limitée
DR. H. F. RUDOLF, Zurich gérant général, Swiss Reinsurance Company
GEORGE E. SHARPE, Winnipeg, Président, Sharpe's Limitée
J. ALLYN TAYLOR, London, Président et administrateur, Canada Trust, Huron & Erie
PAUL VAILLANCOURT, Montréal administrateur, Canada Starch Company
DIRECTION
ROBERT F. CLARK, Président et directeur général
MAX D. de SALIS, Directeur général adjoint
HAROLD K. BALLANTYNE, Directeur et secrétaire
STEPHEN J. NORMAND, Directeur adjoint
THEODORE A. VERSPYCK, Directeur adjoint
JAMES HUGHES, Contrôleur
Siège Social 95 ouest St-Clair, Toronto
Bureau de Montréal; 612 ouest rue St-Jacques
Stephen J. Normand, chargé d'affaires
Patrick J. Kieran, adjoint

EUGÈNE LaROCQUE, C. d'A.A.
JEANNE LaROCQUE, C. d'A.A.

"L'assurance donne pleinement satisfaction si l'assuré confie à son agent le soin d'élaborer un PLAN d'ensemble"

EUGÈNE LAROCQUE & CIE

Courtiers d'assurance agréés - Assurances générales

Tél.: UN. 6-3097, 3098 - 1434 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 507 - MONTRÉAL

dupuis, parizeau, tremblay, inc.

CHARLES J. DUPUIS
JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C.
B. D. LEPROHON, ING. P.
GUY DESMARAIS

Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices

Place Victoria, Montréal 3, Québec. TÉL.: 878-2751

Le Groupe Dominion du Canada

DOMINION OF CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE
LA CASUALTY, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

UN GROUPE DE COMPAGNIES ENTIÈREMENT CANADIEN

ACTIF: $58,721,667

Incendie - Automobile - Responsabilité - Risques Divers

Succursale à Montréal
1010 Beaver Hall Hill
S.J. Davidson - Gérant
Inspecteurs - R. Voynaud et G. Bourbonnière
Téléphone: 866-7381

ROBERT HAMPSON

Groupe d'Assureurs

Siège Social - Montréal

Une Vieille Maison Québecoise et Canadienne fondée à Montréal en 1864

Souscripteurs et Gérants au Canada pour

MARYLAND CASUALTY COMPANY

PROVIDENCE WASHINGTON INSURANCE COMPANY (marine)

CLARKE-VILLENEUVE & HUBBARD Ltée

Courtiers d'assurance agréés

1 Carré Westmount, Westmount Tél.: 931-3581

GENERAL REINSURANCE CORPORATION

Bureau facultatif:

800 Carré Victoria, Montréal 3, Qué.
Tél. 866-7688

Facilités de Traité complet et de Réassurance Facultative au Canada, garanties par la Capacité et l'Expérience de la General Reinsurance Corporation.

INA

Insurance Company of North America

Pour une meilleure protection, consultez votre représentant INA au sujet de la série complète des Contrats d'assurances multirisques INA, rédigés en français par des spécialistes au Québec.

800 Carré Victoria, Suite 1125
Montréal 3, P.Q.

878-3831

Semaine de la Prévention des Incendies

Le bilan de 1968 sur les incendies au Québec sera sinistre

Par M.F.X. Perreault, Commissaire des Incendies du Québec, Ministère des Affaires Municipales.

La semaine annuelle de prévention des incendies débutera dans quelques jours. C'est l'occasion, je crois, de proposer aux gouvernants, aux corps publics, aux groupes d'animation et aux citoyens en général de réfléchir sur l'effort constant qu'il faut faire pour protéger contre l'incendie la vie des gens et les biens qu'ils possèdent.

On croirait, à première vue, que l'organisation des municipalités, en ce qui a trait à leur protection contre l'incendie, est une chose définitivement acquise, et sur laquelle il n'y a plus à revenir. Mais tel n'est pas le cas. Il y a encore aujourd'hui trop peu de municipalités dont la protection contre l'incendie soit assurée par une brigade permanente de sapeurs bien organisée ou par un corps de pompiers volontaires bien entraînés. Il reste que la mentalité des dirigeants municipaux accepte de mieux en mieux l'idée que tout dollar consacré à la protection-incendie constitue un placement de première valeur. On a de plus en plus la preuve qu'il n'y a plus de temps à perdre.

Il ne faut pas oublier l'essentiel

On va parler de toutes ces choses, durant la semaine de prévention, mais cela ne suffit pas. Aussi longtemps qu'on ne pensera pas prévention durant toute l'année, on n'aura pas réalisé l'essentiel de la prévention-incendie.

Pour constituer un effort rentable, une semaine de prévention doit avoir un lendemain. Les dommages et les pertes que nous inflige l'incendie s'échelonnent sur toute l'année. Nous devons donc nous protéger contre des risques, des dangers permanents. La prévention est donc une chose de tous les instants.

La presse parlée et écrite nous tient au courant des ravages que cause l'incendie. Chaque jour, nous apprenons que, en quelque part, des gens ont perdu la vie dans un incendie. Une telle nouvelle, pour tragique qu'elle soit, revient si fréquemment dans les dépêches qu'elle nous laisse bientôt indifférents à moins que la tragédie n'ait une résonnance vraiment locale.

L'incendie au Québec a causé 119 morts

Il y a pourtant quelque chose de sinistre dans les statistiques qui nous touchent. En 1967, au Québec, l'incendie a causé la mort de cent dix-neuf personnes. Près de la moitié de ces victimes étaient des enfants. Songeons quelle perte cela représente pour la société. Ces mêmes incendies ont fait près de cinq cents blessés, dont certains resteront handicapés pour la vie. Les pertes matérielles causées par ces incendies au Québec ont dépassé les $45 millions. Combien de familles, même si elles avaient de l'assurance-incendie, ont été complètement ruinées par l'incendie! Chacun connaît dans son milieu, dans sa parenté, parmi ses amis, des gens qui ont tout perdu, qui doivent recommencer à neuf. Au point de vue social, c'est désastreux. Au point de vue humain, rien n'est plus triste.

Il ne faut pas être pessimiste. Mais il faut voir la réalité en face. Les statistiques nous y aident. Certes, la moyenne des pertes per capita a diminué depuis dix ans. Les édifices sont mieux construits. Les brigades sont mieux équipées, les pompiers reçoivent une meilleure formation. On a l'impression que le travail d'éducation auprès du public donne des résultats. Pourtant, il meurt encore trop de gens inutilement. Il y a encore trop d'incendies qui, avec un minimum de prudence, pourraient être évités.

Rappel aux Québécois de leur devoir

Les statistiques compilées par la direction générale de la protection-incendie du ministère des Affaires municipales nous permettent déjà d'affirmer que le bilan de 1968 sera sinistre. Je ne veux effrayer personne. Mais, à titre de commissaire des incendies du Québec, j'ai la responsabilité de dire à chaque citoyen qu'il a le devoir de connaître tout ce qu'il faut faire pour protéger la vie des gens et les biens qu'ils possèdent. Tant que des enfants mourront, parce qu'on les aura laissés sans surveillance à la maison, tant que des personnes malades, invalides, trop âgées pour qu'on les laisse seules seront victimes de l'incendie, cela veut dire qu'il y a des gens qui se soucient peu de leurs responsabilités. Tant qu'on tolérera que des gens fument au lit ou en des endroits où l'on manipule des liquides inflammables, tant qu'on n'éliminera pas systématiquement les ordures qui encombrent les remises, les greniers, les sous-sols, les fonds des cours, tant qu'on utilisera des appareils électrices défectueux, l'incendie demeurera un danger de tous les instants.

Dans de telles conditions, l'imprudence, l'insouciance elle-même ont quelque chose de criminel. Ne pas contribuer par tous les moyens possibles à protéger la vie des gens et leurs biens, s'en remettre aux autres pour la part que chacun doit faire, c'est n'avoir aucun sens social. Il faut accepter, positivement, de s'éduquer à la prévention-incendie. Il faut accepter, positivement, d'éduquer à la prévention les gens qui nous entourent.

La prévention des incendies est une affaire d'éducation

On aura beau parler de législations progressives, de politiques de subventions pour aider les municipalités à mieux protéger la population, on aura beau réclamer que les pompiers soient plus nombreux, mieux entraînés, mieux équipés, l'essentiel n'aura pas été fait, tant que le citoyen n'aura pas été sensibilisé, au plus profond de lui-même, à la prévention. Il faut l'atteindre à son travail, à son foyer, à l'école, il faut le convaincre de se protéger lui-même, il faut le convaincre d'assurer la protection de la collectivité.

Chacun doit se sentir engagé, en conscience, à lutter sans relâche, pour réduire le nombre des incendies, parce que c'est la seule façon de lutter contre la mort, les blessures, les infirmités, le gaspillage, la pénurie de logements. Nous payons encore un tribut énorme à l'incendie. Nous laissons impunément l'incendie semer la mort dans nos familles, propager la ruine dans nos foyers. Pour n'avoir pas à payer ce tribut, rappelons-nous que les incendies qu'on combat le mieux, qu'on maîtrise avec le plus de facilité, ce sont ceux que l'on prévient, ceux que l'on ne laisse pas se déclarer.

La prévention-incendie est une affaire d'éducation, je dirais même une affaire de conscience. Le vrai citoyen sait qu'il n'est un citoyen digne et respectable qu'à ce prix: oeuvrer positivement dans un travail de prévention dont l'enjeu est la vie des gens et la conservation des biens essentiels au bonheur et au bien-être auxquels aspire chacun de nous.

PARIZEAU

Suite de la page 16

aura besoin durant les moment difficiles.

Quand on examine la question d'un peu près, on se rend compte que les compagnies étrangères sont avantagées par la politique de taxation puisqu'elles évitent une part importante du fardeau de la taxe; ce qui est bien difficile à justifier, même si elles doivent constituer des réserves plus importantes auprès du contrôle fédéral.

L'impôt et le traitement identique

Dans le rapport Carter, on suggère un traitement identique pour les deux groupes. Les assureurs canadiens sont d'accord, mais ils insistent sur le fait qu'on doive leur accorder le privilège déjà consenti aux assureurs-vie de ne payer l'impôt que sur les sommes passées au compte des actionnaires, si l'on veut qu'ils puissent résister aux crises cycliques. A l'industrie manufacturière canadienne, on accorde des barrières douanières pour la protéger contre l'étranger. En partant du même point de vue, on devrait accorder aux assureurs indigènes un traitement privilégié au point de vue de l'impôt sur le revenu. Il n'en coûterait pas grand-chose à l'Etat puisque celui-ci taxerait au plein taux les sommes accumulées dès qu'elles passeraient au surplus c'est-à-dire au compte des actionnaires. Il ne s'agirait que de remettre le paiement de la taxe au moment où l'actionnaire bénéficierait directement des sommes accumulées.

Si on ne le fait pas, qu'on se résigne

1) à ce que seulement 26 pour cent des affaires autres que vie soient traitées par des sociétés appartenant à des Canadiens;
2) à ce qu'en période de crise, quelques sociétés d'assurance disparaissent ou passent entre des mains étrangères, alors qu'il aurait été possible de les consolider au bon moment par un simple jeu d'impôt, auquel on s'est déjà prêté dans d'autres domaines.

•

Résultats du nouveau mode d'assurance

Il est une dernière question dont j'aimerais traiter ici: le remplacement des risques assignés en assurance automobile par la ré-assurance obligatoire des risques au-dessus de la normale. Auparavant, chaque assureur était laissé libre d'accepter ou de refuser les cas les plus dangereux. Le Bureau des risques assignés distribuait entre les assureurs les cas que ceux-ci ne voulaient pas accepter d'eux-mêmes: taxis, moins de 25 ans, chauffeurs imprudents, maladroits, croulants, c'est-à-dire les plus de 65 ans, etc. L'impatience ou la mauvaise humeur d'un ministre à la veille d'une élection, a complètement changé les choses d'aspect. Il n'existe plus de risques assignés; il n'y a que des risques médiocres ou mauvais que l'assureur doit accepter avec l'entente qu'on le réassure automatiquement à 85 pour cent ou à cent pour cent selon le cas, en ne lui laissant que sa part proportionnelle du risque total. Ainsi, l'assureur garde 15% plus sa part proportionnelle pour les risques médiocres et, cette dernière seulement, pour les mauvais. Théoriquement, il y a là une solution sinon idéale, du moins intéressante d'un problème véritable. Le moins de 25 ans et le plus de 65 ans ne sont de mauvais risques que s'ils le veulent bien, comme l'ivrogne au volant de sa voiture, comme celui qui brûle un feu rouge, qui dépasse la double ligne blanche dans une courbe ou dans une pente, qui conduit à une vitesse folle dans l'euphorie des paradis artificiels ou par simple goût de l'aventure. Ceux-là méritent peut-être de continuer à être assurés, mais ils doivent payer leur part des frais accrus. On leur limite l'assurance à $100,000 ou à $35,000 selon le cas, pour les dommages aux tiers. Par ailleurs, ils déterminent eux-mêmes par leur imprudence, la surprime qu'on exige d'eux.

Dans quelle mesure le nouveau mode d'assurance donnera-t-il de bons résultats? L'avenir le dira, mais d'ores et déjà, on peut prévoir quelques conditions de bon fonctionnement:

1) La tentation est forte de passer à la réassurance obligatoire ou "Facility" comme on dit, tout ce qu'on ne désire pas garder parce que le risque est mauvais en soi ou parce qu'il appartient à un groupe dont on ne veut pas. On se débarrasse ainsi, aux frais de tout le monde, de classes auxquelles on ne tient pas, mais qu'il peut être intéressant d'accepter pour ne pas éloigner un courtier ou pour le rendre le plus favorable possible à sa compagnie. Cela n'est pas très bon pour tout le monde. Par ailleurs, le courtier ne doit pas passer tous ses mauvais risques à un même assureur. S'il le fait, ce ne sera pas long avant que son dossier soit lourdement chargé. Dans son intérêt, il doit essayer de les distribuer entre tous les assureurs avec qui il traite. Dans son intérêt, l'assureur lui-même ne doit pas tout accepter ce qu'on lui offre, car ses résultats définitifs en souffriront, même s'il peut répartir ses mauvais risques au maximum.
2) Les surprimes devraient être uniformes. Je pense, en particulier, aux automobilistes qui ont encouru des sanctions pénales. Si les assureurs doivent avoir un tarif suffisant pour leurs besoins, il ne faut pas qu'on les laisser demander des surprimes qui équivalent au refus d'assurer qu'on a si souvent reproché à l'assureur dans le passé. Il s'agirait, en somme, d'éviter qu'individuellement les assureurs ne puissent attirer ou repousser les intermédiaires par un jeu de surprimes trop faibles ou excessives suivant le cas.
3) Pour bien fonctionner, l'organisme a besoin d'une mécanisation très poussée d'une part, et, de l'autre, de la plus entière et rapide collaboration des assureurs, tant pour l'inscription et la répartition des primes que pour les sinistres, sur le double plan des réserves et des règlements. Il faut, en effet, que le Bureau puisse rapidement communiquer à ses adhérents le coût des sinistres et de son fonctionnement. Sinon, ce sera une autre cause de déséquilibre dont les assureurs ne pourront mesurer l'exacte portée que dans deux ou trois ans. Si l'on n'y veille, on refera l'expérience coûteuse de garantie, en 1966.
4) Le tarif des mauvais risques doit exprimer la probabilité de sinistres. Qu'en se rendant compte, par exemple, de l'insuffisance des primes dans le cas des risques assignés, on n'ait rien trouvé de mieux que de diminuer la pénalité, imposée dans certains cas, me paraît difficile à expliquer. On craint d'augmenter les tarifs pour des raisons strictement politiques? On a raison pour les risques moraux, mais pas pour les mauvais risques. Si on donne au public l'explication voulue, franchement, sans avoir recours à des trucs publicitaires cousus de fil blanc, comme on l'a fait trop souvent dans le passé, je ne pense pas qu'il y ait quelque chose à craindre des autorités automobile parce qu'on ne demande pas assez pour les mauvais risques, on est sûr d'entendre des protestations difficiles à écraser. Par ailleurs, si on n'augmente pas suffisamment le tarif dans la province de Québec parce que les assureurs qui le déterminent assurent dans tout le Canada et ainsi ont d'excellents résultats moyens, on commet une erreur dont tout le monde pâtira un jour ou l'autre: à commencer par les assureurs traitant à peu près uniquement dans la province de Québec et dont les affaires consistent surtout d'assurance automobile.
5) La réassurance a dû, évidemment tenir compte de cette nouvelle initiative du marché canadien. Dans le cas des quote-part, les réassureurs suivront la fortune des cédantes, à savoir que toutes les opérations touchant la "Facility", tant en cession qu'en acceptation, seront faites pour le compte commun de la cédante et de ses réassureurs. Quant aux excédents de sinistres, certaines cédantes ont préféré exclure tous les risques cédés à la "Facility" tandis que d'autres protègent leur conservation. Il est évidemment difficile de prévoir les conséquences pour les réassureurs en quote-part; toutefois, si on se rappelle que le pourcentage de sinistres pour les risques assignés a été de 95% au Québec au cours des cinq dernières années, on peut espérer que cette nouvelle initiative devrait améliorer la situation, puisqu'elle est sous le contrôle absolu des assureurs. Elle devrait aussi avoir une répercussion favorable sur les excédents de sinistres puisqu'on élimine ainsi des traités nombre de risques indésirables que les cédantes étaient jusqu'ici obligées d'assumer lorsqu'ils provenaient du Plan d'Assignation.

La "Facility" est une mesure saine. Peut-être est-elle la solution des problèmes d'assurance qui impliquent un risque de catastrophe comme, par exemple, les dommages causés

Suite à la page 21



Propriétaires!

Protégez-vous contre les risques d'incendie tout en isolant votre maison

Nous avons le matériau le plus moderne, qui vous assurera une protection efficace contre le feu. La laine minérale "Thermoroc," soufflée dans le toit ou les murs d'une maison, prévient la propagation de tout foyer d'incendie, parce qu'elle est incombustible. Elle permet de combler les espaces libres par où le feu se propage ordinairement.

SERVICE D'ISOLATION SOUFFLÉE

PRODUITS LASALLE - LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITÉE

150, OUEST, BEAUBIEN
Montréal, Québec
273-1781
Division des Entreprises P.H. Desrosiers, Ltée.

"Mieux vaut prévenir que guérir", selon M. Elphège Hamel, directeur du Service d'Incendie de Montréal

Voilà un proverbe qui a été conçu pour la médecine et qui se prête admirablement bien à la protection contre l'incendie.

En effet, durant la "Semaine de la Prévention des Incendies" qui aura lieu cette année du 6 au 12 octobre, chaque citoyen devrait s'en faire une règle de vie et s'efforcer de s'y conformer toute l'année durant.

Chaque année, des milliers d'incendies sèment le deuil et la désolation parmi les citoyens de notre ville. Fait à déplorer, 90% de ces incendies sont attribuables à l'imprudence, à la négligence ou à l'ignorance.

Afin que chaque Montréalais puisse aider ses sapeurs-pompiers à mieux le protéger, voici quelques conseils que nous lui proposons de suivre pour promouvoir sa sécurité à la maison, à l'usine ou au bureau.

1° **Faites maison nette.**

Débarrassez vos greniers, vos caves, vos garages, vos appentis, des vieilleries qui les encombrent (papiers, cartons, chiffons, paille, meubles cassés, etc.)

2° **Ayez une installation électrique sans défaut.**

3° **Ne brûlez pas votre maison pour la chauffer.**

Ayez un système de chauffage en parfait état.

4° **Ignifugez les étoffes qui méritent de l'être.**

5° **Ne gardez pas les produits inflammables** (essence, encaustique, pétrole, etc.) n'importe comment et n'importe où.

6° **Gardez dans un récipient métallique et fermé, les chiffons graisseux** ou imbibés d'encaustique qui peuvent s'enflammer spontanément s'ils sont à l'air libre.

7° **Ne manipulez pas sans précautions les liquides inflammables.**

8° **Ne laissez pas d'allumettes à la portée des enfants.**

9° Fermez les compteurs d'électricité et de gaz quand vous vous absentez.

10° **Ne laissez jamais branché le fer électrique** quand vous sortez de la pièce où il se trouve. Si possible, ayez un fer équipé d'un dispositif coupant le courant automatiquement en cas d'oubli.

11° **Ne voilez pas les ampoules électriques ou les lampes avec du papier ou de l'étoffe qui risque de venir au contact du verre ou de l'ampoule.**

12° **Ne mettez pas de fusibles trop forts et, surtout, ne remplacez pas un plomb sauté par un fil de cuivre,** un papier métallique ou une pièce de monnaie.

13° **Ne fumez pas au lit** et ne posez pas une cigarette allumée n'importe où.

14° **Débarrassez-vous immédiatement dans des récipients métalliques des cendres chaudes** que vous retirez d'un foyer.

15° **Entourez d'un grillage les appareils de chauffage;** en tout cas dégagez leurs alentours, écartez-en les chiffons, papiers ou meubles. Isolez-les des planchers par une plaque incombustible.

16° **Ne laissez pas de feux nus** (feu dans un âtre, bougie, lampe à alcool) sans surveillance.

17° **Ne laissez pas d'objets combustibles au contact des tuyaux de cheminées.**

18° **Assurez vous que votre matériel de lutte contre l'incendie** (extincteurs, pompes, lances d'arrosage) **est en bon état.**

19° Réfléchissez à ce que vous auriez à faire en cas d'incendie et établissez une consigne écrite pour vous, votre famille et vos employés. "FAITES ÇA ET VOUS VIVREZ... EN SECURITE"

Comment faire face à l'augmentation inévitable des taux d'assurance

Suite de la page 18

ment d'obtenir de nouveaux capitaux, mais même de protéger et de conserver le capital versé.

Aussi, il ne faut pas oublier que, alors que dans les dernières années les rendements sur capitaux investis et les appréciations sur ces capitaux ont été d'une façon générale intéressants et profitables, par contre, il est certain que dans certaines périodes dans l'avenir ce sera l'inverse; il y aura des baisses sur le marché de la bourse, certaines sociétés cesseront de payer des dividendes, et à ce moment-là, le capital des compagnies d'assurance sera appauvri, car une partie du rendement sur leurs capitaux investis sert quand même à combler leurs réserves pour laire face à ces aléas à l'avenir.

Pratique dangereuse

Donc, nous considérons que cette solution de se servir du rendement sur réserves de capitaux investis des compagnies d'assurance, pour diminuer les taux, est impraticable et même dangereuse, au point qu'elle pourrait amener la spoliation de la structure de l'assurance.

B) L'intervention gouvernementale dans la gestion des taux serait-elle donc une solution? En d'autres termes, si les taux deviennent trop élevés, le gouvernement peut-il intervenir pour les plafonner? Non, car ceci nécessiterait essentiellement que le gouvernement soit prêt à combler les déficits que les assureurs encourraient. Dans cet ordre d'idées, éventuellement, le gouvernement, plutôt que de combler les déficits des compagnies d'assurance, se verrait probablement politiquement dans l'obligation de s'emparer entièrement de ce domaine et d'étatiser l'assurance.

Comme résultat, tous les contribuables en souffriraient, sans parler des milliers de personnes qui gagnent leur vie dans le domaine de l'assurance, et paieraient à même l'impôt et, sans aucun doute, beaucoup plus que ce qu'ils payaient en primes d'assurance auparavant, pour les raisons suivantes:

1) d'abord, le manque de compétence spécialisée en assurance au Service Civil;

2) l'accroissement du coût d'opération à cause de l'administration, et la bureaucratie gouvernementale qui en résulterait, comme nous l'avons d'ailleurs déjà vu dans bien d'autres domaines;

3) l'absence de la concurrence entre les assureurs;

4) les difficultés dans la réassurance, essentielle à l'assurance, et le manque de réciprocité dans ce domaine;

5) la disparition de l'intérêt que l'assuré a à prévenir les pertes et à diminuer l'incidence du risque, qui est un facteur très important dans la tarification des risques – et nous traiterons plus loin, plus en profondeur de ce sujet.

Le jeu des trois est indispensable

Il reste donc trois solutions possibles à ce dilemme, et je crois que le jeu des trois est indispensable.

I) La prévention des sinistres et la réduction de la fréquence des accidents et de leurs causes, dans tous les domaines de l'activité humaine! (L'assurance automobile, particulièrement, est un vaste champ d'activité dont il faudrait traiter séparément, mais où les principes demeurent toutefois les mêmes).

Je donne comme exemple les bâtiments industriels et commerciaux où, par l'installation d'extincteurs automatiques, coupe-feux, extincteurs CO_2 dans les cuisines et chaufferies, contrôle de la superficie etc., ces facteurs, non seulement réduisent énormément l'incidence des sinistres, mais peuvent très souvent amener des réductions dans les taux de 50%, 75% et même plus.

Autre exemple, dans le domaine de l'assurance maritime, les navires de pêche de bonne construction peuvent obtenir des diminutions substantielles dans leurs taux élevés en installant des extincteurs CO_2 automatiques dans les cabines d'engins.

Dans le domaine de la fraude et des pertes criminelles par le vol ou autre, beaucoup de précautions peuvent être prises, telles que systèmes d'alarme automatiques, contrôle intérieur dans les industries sur le stock et la marchandise, etc. etc., qui, non seulement diminuent l'incidence des pertes, mais aussi réduisent substantiellement les taux d'assurance.

II) En plus, l'assuré peut aussi obtenir des réductions substantielles dans ses taux en absorbant, par le moyen de franchises proportionnelles et déductibles, sa quote-part des risques et donc, dans ce domaine, porter sa propre assurance.

Ceci a l'avantage d'abord de diminuer substantiellement, dans bien des cas, les primes, en éliminant une part des risques à supporter par les assureurs; et, vu que cette part des risques est à la base où il y a le plus souvent fréquence des pertes payées par les assureurs, ceci permet donc des réductions substantielles dans les taux.

Mais il y a aussi un autre effet salutaire: immanquablement, l'assuré, devenant coassureur, a tout intérêt à prendre toutes les mesures et précautions nécessaires pour diminuer l'incidence des pertes et la fréquence des accidents. En effet, il est remarquable, lorsqu'une franchise proportionnelle importante est versée au risque d'assurance, comme le nombre de pertes subies diminue, ainsi que les sommes totales versées pour le règlement des réclamations. Donc, bien souvent, l'assuré bénéficie, non seulement d'un taux de base réduit, mais aussi de la diminution des pertes normales et des sommes versées pour le règlement de ces pertes, ce qu'en fait, de toute façon, l'assuré finit quand même par payer lui-même, à même l'augmentation des primes ou autrement.

III) Il est de plus essentiel que les montants d'assurance soient augmentés à leur pleine valeur d'aujourd'hui, ou du moins à la proportion minimum requise par les assureurs, vu l'augmentation substantielle des dernières années dans le coût de la vie et particulièrement dans le coût de la construction. Trop souvent, le montant porté à l'assurance est sous-évalué. Etre sous-assuré a pour effet, non seulement que l'assuré n'est que partiellement dédommagé de ses pertes, mais aussi que les assureurs n'obtiennent pas la prime suffisante pour compenser les pertes qui augmentent proportionnellement en ampleur. Ceci agit directement sur les taux que, lorsque les montants sont sous-évalués, les assureurs se voient obligés d'augmenter; par contre, porter l'assurance à sa juste valeur a un effet direct et amène éventuellement l'abaissement des taux.

Il est donc très important d'augmenter l'assurance, surtout sur la propriété, à sa pleine valeur, ou à une valeur suffisante pour rencontrer les exigences des assureurs et qui, en effet, a alors les résultats salubles suivants:

1) ceci permet aux assureurs d'obtenir des primes suffisantes pour couvrir les risques;

2) amène en conséquence des réductions dans les taux;

3) garantit aux assurés la protection suffisante.

Conclusion

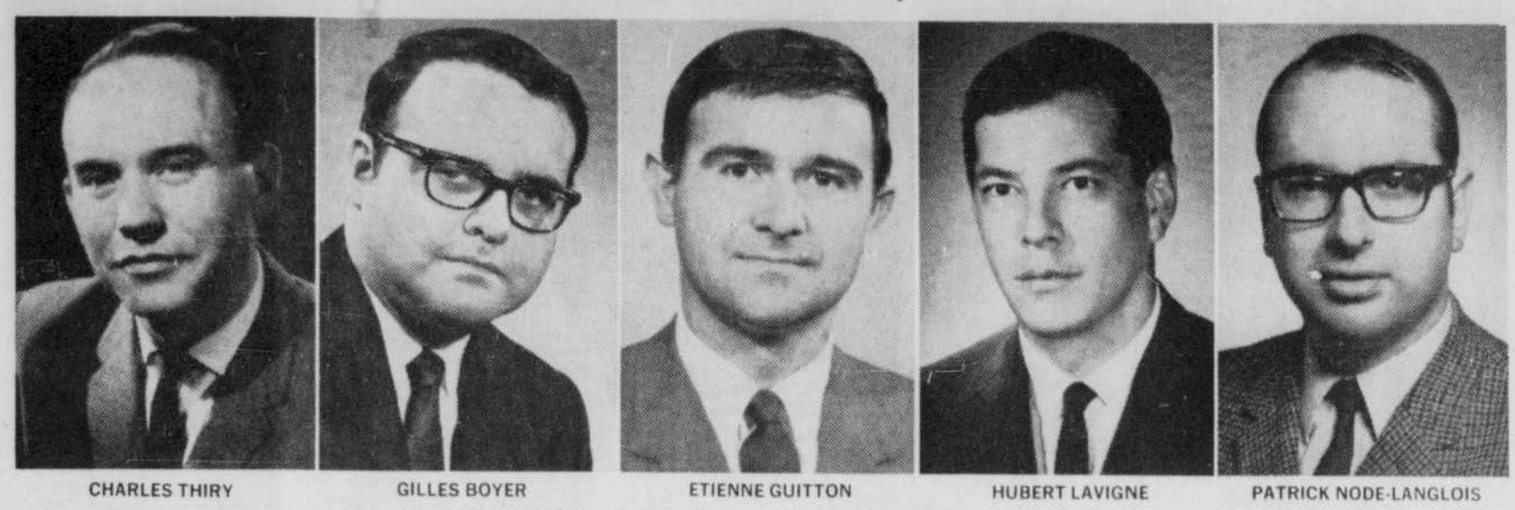
Donc, remède et solution possibles face à l'augmentation des taux d'assurance, et pour réduire éventuellement ces taux et le coût qui en résulte:

1) Prévention des sinistres et réduction de la fréquence des accidents;

2) Accroissement de la pratique de supporter sa propre assurance pour une quote-part des risques, par franchise proportionnelle ou autrement;

3) Augmentation des montants d'assurance à leur pleine valeur ou du moins au minima requis par les assureurs.

CIMENTS LAFARGE QUÉBEC LTÉE



CHARLES THIRY — GILLES BOYER — ETIENNE GUITTON — HUBERT LAVIGNE — PATRICK NODE-LANGLOIS

Mr. Olivier Lecerf, Président, est heureux d'annoncer la nomination de Mr. Charles Thiry au poste de Vice-Président Directeur Général.

Mr. Charles Thiry, Ing. qui occupait auparavant les fonctions de Vice-Président Marketing, sera responsable de tous les services opérationnels de Ciments Lafarge Québec Ltée et de sa filiale Concreters Ready Mix Ltd.

Se rapporteront à Mr. Thiry:

- Mr. Gilles Boyer, Ing., Directeur Technique de Concreters Ready Mix Ltd.. Mr. Boyer s'est joint à la compagnie en mai 1968.
- Mr. Etienne Guitton, Directeur de la cimenterie de St-Constant. Mr. Guitton qui occupait les fonctions d'ingénieur de projet pendant la construction de l'usine de St Constant, a été nommé Directeur de la cimenterie en octobre 1967.
- Mr. Hubert Lavigne, L.Sc.com., Directeur Marketing. Mr. Lavigne s'est joint à la compagnie pendant la période initiale du développement de la compagnie, après avoir travaillé pour la Compagnie Miron Ltée, l'Hydro-Québec et l'Association Canadienne de Pulpe et Papier.
- Mr. Patrick Nodé-Langlois, Dr. es-sc. econ., est promu Directeur Commercial. Mr. Nodé-Langlois occupait auparavant les fonctions de Directeur de la Distribution de Lafarge Cement of North America Ltd., Vancouver.

PARIZEAU

Suite de la page 20

par les émeutes aux E.-U. Ce serait aussi une solution pour les dommages d'inondation, de tremblement de terre et de risque de guerre. On y retrouve, en somme, l'idée de l'assurance à l'état pur, c'est-à-dire la répartition du risque entre le plus grand nombre pour en mieux atténuer les effets individuels.

Il faudra déterminer éventuellement les effets immédiats aussi bien que les conditions de fonctionnement de la nouvelle pratique. C'est à l'usage qu'on pourra en juger les résultats et les défauts. Il faudra remettre à l'année prochaine le soin de porter un jugement d'une valeur quelconque.

En terminant je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à nos résultats. Je pense non seulement à nos collaborateurs immédiats, mais également à ceux qui, de Londres ou de Paris, emploient toutes leurs ressources à nous aider à accomplir notre travail. Il y a de leur part une collaboration entière, dont je tiens à reconnaître la valeur au nom de tous ceux qui s'occupent de la partie technique de notre entreprise.

(1) Ces chiffres de "Canadian Insurance" comprennent les résultats des assurances relevant aussi bien du contrôle federal que provincial, Lloyd's inclus.
(2) Ex. Livre vert. Ainsi la fréquence diminue de 10 en 1963 à 8.7 par cent voitures, dans le cas des automobiles de promenade au Canada. Par contre, le coût par sinistre passe de $438 à $582 pendant la même période. Source: "Automobile experience" 1964 à juin 1967.

Titres au Comptoir

	Offre	dem.
Adminis. & Trust	–	21
B.C. Moly Wts	6	7
Cara	17½	18
Central Dynamics	8	8½
Charter Credit	9¼	10
Crown Life	33½	34½
Credico	¼	¾
Compulel	41	43
Eastern Can. Savings	4½	5½
Elect. Associates	14	15
General Impact	9½	10½
Grenache	3¼	3¾
Industrial Life	25	28
Int. Systcoms	8½	9½
Jolly Jumper	6	6½
do wts	4½	5
Leigh pfd.	62	67
London Life	62	66
Marigot Inv.	3¾	4½
do wts	1½	–
Paco	5	5¾
Peoples Stores	16½	17½
Que. Savings Bank	5¼	5¾
Rapid Data	4	4½
Stability	4	5
Spar Aero	4	4½
Steadman	26½	27½
Unican	7	7½
Zodiac	2½	3

potins financiers

Après avoir gagné 19.15 points la semaine dernière, à 952.95, l'indice des industriels de DJ clôturait, hier, sur la Bourse de N-Y 3.73 points plus haut, à 956.68. Sauf de rares exceptions, la plupart des valeurs françaises se sont repliées sur la Bourse de Paris, au début de cette semaine. La Bourse de Toronto a vu l'indice des industriels atteindre un sommet hier. Sur la Bourse de Montréal, les titres bancaires et les mines paraissaient en demande hier. Le ton était mixte hier sur la Bourse de Londres.

●

L'hésitation de la dernière heure hier à Wall Street pourrait bien persister aujourd'hui, vu la conviction qu'un mouvement correctif technique est dû après 3 semaines consécutives de hausses.

●

La meilleure demande hier pour les titres aurifères sur nos marchés est attribuable à la hausse de 90 cts hier pour l'or sur le marché anglais à $39.80, en fonds américains. L'échec des négociations de Washington pour la reprise des ventes de l'or de l'Afrique du Sud fut bien vu.

●

Nos lecteurs trouveront ce matin les tableaux des bourses en pages 22 et 23.

●

Selon maints observateurs du marché, ce dernier ne saurait hésiter bien longtemps, car les perspectives économiques sur notre continent demeurent bonnes et l'éventualité d'une victoire des Républicains (le parti de la finance) aux E.-U. inciterait les acheteurs à profiter des moindres baisses des stocks américains actuellement. Il va sans dire que les valeurs boursières canadiennes devraient refléter tout regain de vie à Wall Street.

●

La Bourse de Montréal a été notifiée par Home Oil Company Ltd que cette dernière a décidé de procéder le 4 novembre 1968 au rachat de ses obligations subordonnées, convertibles, 5 1-2%, en circulation, échéant le 1er décembre 1984. Les débentures seront converties en actions de la classe "A" de Home Oil à un prix de conversion de $20.00 chacune. Cette nouvelle fut cause de la lourdeur des actions ordinaires de Home Oil hier sur nos marchés.

●

White Pass and Yukon reflétait hier la nouvelle de la subdivision de ses actions à raison de 2 pour 1 et l'émission de 500,000 actions privilégiées.

●

Le dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale traite du financement des entreprises. Comme ce bulletin compte 4 pages non interlignées, un sommaire aurait été certes bien vu en maints milieux.

●

Selon la dernière compilation de A. E. Ames and Co. Ltd, il a été vendu sur notre marché des obligations depuis le début de janvier jusqu'à la fin du mois dernier, pour $3,897,323,930 d'obligations, à rapprocher de $4,066,991,323 de janvier 1967 au 2 octobre de la même année et comparativement à $3,242,096,463 du 1er janvier au 3 octobre 1966.

●

Les actions des compagnies sidérurgiques paraissaient hésitantes, hier, en bourse, en dépit d'un rapport de meilleures commandes en carnet.

●

Le film de l'ALCAN sur l'Expo a gagné le prix de l'Association Canadienne du tourisme. Nous en reparlerons...

Les actions des entreprises suivantes se vendront en bourse aujourd'hui ex-dividende tant par action:

Anglo-Canadian Telephone Company l'action; 4 ½% privilégiée. – 56 ¼ cents $2.90 privilégiée. – 72 cents l'action; $2.65 privilégiée. – 66 ¼ cents l'action; $3.15 privilégiée – 78¾ cents.

Dominion Foundries and Steel Ltd. 4¾% privilégiée, "A" – $1.18

General Steel Wares Limited 5% privilégiée – $1.25 l'action.

Goodyear Tire and Rubber Company of Canada Limited 1% Ptd. – 1%.

M P G Investment Corporation Limited $1.30 l'action; Ser. 1964 – 32.5 cents l'action.

APPRENEZ LES QUELQUES PRINCIPES INDISPENSABLES POUR COMPRENDRE LE ROUAGE DE NOTRE ÉCONOMIE

Discussions hebdomadaires en groupe d'après de courtes leçons imprimées sur l'importante interdépendance fondamentale des salaires, loyers, intérêt, argent, inflation, commerce, etc.

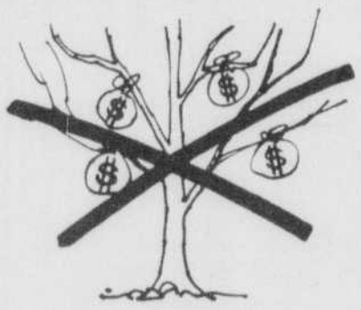
Chaque mercredi de 8h. à 10h. p.m. à compter du 9 octobre à la BIBLIOTHEQUE ATWATER (face au métro).
ou chaque samedi de 10h. à midi à compter du 5 octobre à l'HOTEL SHERATON MT-ROYAL (métro Peel)

Aussi en anglais les mercredis de 6h. à 8h. p.m. ou les samedis de 1h. à 3h. p.m.

Téléphonez le soir à 645-5435 pour programme

ÉCOLE HENRY GEORGE

Comment réaliser 2½ fois votre Capital en 14 ans.



L'argent ne pousse peut-être pas dans les arbres
Mais chaque $100. investi dans les

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
SÉRIE 1968/69

peut valoir $250. en 14 ans.

Intérêt annuel payé:
5.75% — la première année
6.50% — la seconde année
6.75% — les trois années suivantes
7.00% — les dernières neuf années

Rendement moyen à l'échéance = 6.75%

Placez vos commandes pour ces Obligations maintenant — écrivez ou téléphonez à:

NESBITT THOMSON, VALEURS LIMITÉE

MONTRÉAL TORONTO
CALGARY EDMONTON FREDERICTON HALIFAX HAMILTON KITCHENER
LONDON, ONT. MONCTON OTTAWA PETERBOROUGH QUÉBEC
REGINA SAINT JOHN SYDNEY VANCOUVER VICTORIA WINNIPEG

VIEUX MONTRÉAL

Savez-vous qu'il y a à deux pas de la Place d'Armes de petits locaux à louer à prix très raisonnables?

Rez-de-chaussée renové à l'ancienne, arcade avec vitrine interne et externe. Remodelage fantastique. Faut voir pour le croire.

459 St-Sulpice VI 4-4427

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED
Courtiers d'assurance agréés

Administration de portefeuilles d'assurances pour industrie, commerce ou personnelle

Tour de la Bourse
suite 2214
Montréal 3

Tél.: 861-4761

MAINTENANT... Augmentez vos épargnes! 7½%

Certificats 5 ans

7¼%, sur Certificats d'Épargne Garantis, 1-4 ans,
5½%, sur Comptes d'Épargne, calculé mensuellement,
4½%, sur Comptes avec Chèques sans frais.

LE TRUST F-M
Farmers & Merchants Trust
1450 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 861-9446
Ouvert de 9 a.m. à 5 p.m.
Jeudi jusqu'à 8 p.m.

REAG

PROTECTION SUPÉRIEURE

par le groupe Royal Exchange/Atlas - le groupe universellement connu dont l'assurance-incendie est vendue par les meilleurs agents et courtiers indépendants.

250 années d'expérience en 1970

LE GROUPE DE COMPAGNIES D'ASSURANCE
ROYAL EXCHANGE/ATLAS

Royal Exchange Assurance, Atlas Assurance Co. Ltd., Car & General Insurance Corp. Ltd., Canada uni, compagnie d'assurance, La Compagnie d'assurance-vie de Montréal

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	2890	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Alcan	7259	$28⅛	27¾	27¾	
Alcan 4¼ pr	750	$34½	34¼	34½	+ ½
Algoma	1803	$20⅜	20½	20⅜	+ ⅛
Argus C pr	1400	$12¼	11⅞	11⅞	− ⅛
Asbestos	1735	$25	24¾	24¾	+ ⅝
Ati Sug	650	$6⅛	6⅛	6⅛	
Bank Mont	3225	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Bank NS	1550	$22	21¼	21⅜	+ ⅜
Banq CN	1155	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅜
Banq Depar	205	$12	12	12	+ ⅛
Banq PC	1000	$9½	9¼	9½	
Bell Canad	3332	$45⅜	45½	45⅜	+ ⅛
Brazil	1172	$19⅛	19⅛	19⅛	− ⅛
Br Am Oil	195	$44⅝	44⅜	44⅜	− ⅛
Br Col For	2000	$24½	24	24	− ⅝
Brinco	9159	$5⅜	5⅛	5⅛	− ⅛
Bjuck B	200	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
CAE Ind	1100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Cal Pow	160	$27	27	27	
Can Cemnt	300	$35½	35⅜	35⅜	+ ⅜
Can Dom Sg	200	$35	34	34	− 1¼
Can Stmp L	25	$31	31	31	
Can Brew	4640	$9⅝	9½	9½	
Cn Br AluA	2500	$19	19	19	
Can Hydro	200	$25	25	25	+ ⅛
Cn Imp B C	3845	$18⅝	18¼	18⅜	+ ⅛
Can Ind	1450	$14¼	14⅛	14¼	− ⅛
Can Int P	1029	$28¼	28	28⅛	+ ⅛
Can Int Ur U	150	$36	36	36	
Can Marc	900	$8	8	8	+ ⅛
Can Pa I p	1685	$27¾	27½	27¾	
Can P I wt	6155	545	530	545	−5
C P R	3185	$69½	69	69	
Can Vickers	140	$12	12	12	−1
Canron	2050	$20	19½	20	
Cent Del R	250	$17½	17⅜	17⅜	− ⅛
Chemcell	1150	$11⅛	11½	11½	− ⅛
Cominco	1400	$33⅛	33	33⅛	+ ⅛
Con Bath	2772	$19¼	19	19¼	+ ⅜
C Bath wts	1029	$28⅛	28	28⅛	+ ⅛
Can Int Urb	150	$36	36	36	
Can Marconi	900	$8	8	8	+ ⅛
CP Inv wt	6155	545	530	545	−5
CP Rail	3185	$69½	69	69	
Can Vickrs	140	$12	12	12	−1
Canron	2050	$20	19½	20	
C Bath wts	200	390	390	390	−10
C Textiles	1020	$15¼	14¾	14¾	−2¾
Corby A	300	$35	35	35	+1
Couvrette	700	$7⅛	7⅛	7¼	+ ⅛
Crain R L	125	$16	16	16	− ¼
Crown Cork	10	$170	170	170	
Crown Z A	150	$20	20	20	+1¼
Crush Int	500	$22	21¾	22	
Cygnus B	100	$8	8	8	+1½
Denault	425	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Denison	970	$76¼	76	76	−1
Dist Seag	1764	$48½	48⅛	48½	+ ⅛
Dom Bridge	400	$18	18	18	+ ⅛
Dom Corset	300	$11⅜	11⅜	11⅜	
Dofasco	985	$22½	22½	22½	
Dom Glass	100	$13½	13½	13½	− ½
Dosco	289	$9½	9½	9½	+ ½
Dom Stores	100	$7½	17½	17½	+ ¼
Dom Text	3000	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Domtar	2200	$12	12	12	− ⅛
Donohue	300	$6⅛	6⅜	6⅜	
du Pont	560	$36	35¾	36	+ ⅜
Dupuis A	100	$7	7	7	+ ¼
Enamel A	400	$5	495	500	
Falcon	280	$98½	98⅝	98⅝	+ ⅛
Fam Playrs	190	66	64	66	+2
Fin Collectn	570	$22⅞	21½	22⅛	+1⅛
Fraser	100	$18¼	18¼	18¼	
French Petr	2100	835	825	835	+10
Fulcrum	950	$5½	5¼	5½	
Fulcrum pr	400	$8½	8½	8½	− ⅛
Glengair	3324	285	280	280	
Great Lk Pa	100	$22½	22½	22½	+ ½
Hawker Sid	500	430	425	430	+15
Hollinger	200	$33	33	33	+ ⅛
Home A	6180	$27½	26¾	27⅛	−1⅜
Home B	2660	$29¾	29	29½	− ⅜
Home PF	400	415	415	415	−10
Hud Bay MS	650	$69	68⅛	68¼	− ⅛
Husky Oil	1400	$25⅛	25	25	− ⅛
Husky O wts	300	$16	16	16	− ⅛
Imp Oil	1184	$83¼	82	83¼	+1⅛
Imp Tob	14100	$17⅛	16¾	17⅛	+1⅛
Ind Accept	1483	$26¾	26½	26¾	
Ind Acep wts	890	$10⅜	995	10⅜	+ ⅜
Inglis	300	$9¼	9⅛	9¼	− ⅛
Int Nickel	4951	$44¼	43½	43⅝	+ ⅛
Int Util	1570	$49⅜	49½	49½	− ⅛
Int Util A	250	$49⅜	49⅜	49⅜	− ⅛
Int Pipe L	1025	$22¾	22½	22½	− ⅛
Inv Grp A	410	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Island Tel	100	$15	15	15	− ⅛
Jamaica PS	3500	75	73	75	
Labatt	400	$19	19	19	
Lbatt Pr	435	$23¾	23⅝	23⅝	+ ⅛
Lamntg A	200	470	470	470	
Laur Fin	9975	$7⅛	7⅛	7½	− ⅛
Levy Ind	2000	$29	29	29	
Loblaw A	110	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Loblaw B	300	$9⅜	9⅜	9⅜	
Loeb M	500	$13	12⅞	13	+ ⅛
MacLean H	600	$15¼	15	15¼	+1¼
MacMillan	1240	$26⅛	26¼	26¼	− ⅛
Marche Un	750	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅛
Maritime Tl	216	$18⅜	18⅜	18⅜	
Markbor	100	$8⅜	8⅜	8⅜	− ⅛
Mass Ferg	3360	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Meichers	3400	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Molson A	2185	$27¾	27¾	27¾	
Molson B	475	$28	27¾	28	+ ⅛
Mont Trust	100	$14¼	14¼	14¼	
Moore Corp	8700	$29¼	29¼	29⅜	+ ⅛
Morse R A	500	$18⅛	18⅛	18⅛	
Morse R B	300	$18⅛	18⅛	18⅛	− ⅛
Mussens	100	$9	9	9	
Nat Sea Pr	125	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Nat Trust	800	$21½	21½	21½	−3¼
Nfld Light	485	$9	8⅞	8⅞	
Noranda	1598	$58½	56¾	57½	+1¼
Nor Cent G	1010	$17⅛	17⅛	17⅜	− ⅛
N S LP	2350	$8¼	8¼	8¼	
Oshawa A	75	$36⅜	36⅜	36⅜	+ ⅛
Pac Petrol	225	$24	24	24	
Petrofina Ca	600	$18⅛	18¼	18⅜	+ ¼
Pow Corp	2790	$12½	12¼	12½	− ⅛
Pow Cor Sp	2421	$13⅞	13½	13⅝	+ ⅛
Price	6800	$12¼	12½	12½	− ⅛
Que N Gas	1249	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
Que Phone	412	$13½	13½	13½	
Radio Eng	1925	$43¾	43¼	43½	− ⅛
Reitman	2700	$16	16	16	
Rio Algom	470	$34	33⅝	33⅝	− ⅜
Rolland A	1225	$7½	7¼	7½	
Royl Bnk	2953	$22⅛	21¾	21⅞	− ⅛
Royl Trust	3350	$22½	22¼	22⅜	− ⅛
Roy Tr rts	24736	110	100	105	−5
Roy Tr MGP	200	$16⅝	16⅝	16⅝	+ ⅛
Salada F	300	$12⅞	12¼	12⅜	+ ⅛
Scott Las	200	$29½	29	29	− ½
Shell Can	973	$32¼	32½	32¾	+ ⅜
Sher W pr	10	$100	100	100	
Shop Save	2045	$19¼	19	19	+ ⅛
Simpsons	350	$38½	38	38	+ ½
Sogemines	1509	$16¼	16¼	16¼	
Southarn	275	$54	54	54	+ ⅛
Steel Can	4763	$25½	25¼	25½	+ ⅛
Steinbg A	1391	$17⅜	16½	16½	−1⅛
Texaco Can	1620	$33	32¾	32¾	+ ⅛
Tor Dom	800	$19	18⅝	18⅝	− ⅛
Traders GA	1340	$12⅛	12	12⅛	− ⅛
Trans Can C	100	$13	13	13	
Trans C PL	898	$38½	37½	38½	+ ½
Trans Mt PL	550	$14	14	14	
Traid	2720	410	410	410	+5
Trizec	400	195	195	195	+5
Tru GCn Pr	100	$21	21	21	− ½
Un Carbide	175	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅛
Union Oil	320	$53	53	53	
Un Aut PtsA	50	$25⅝	25⅝	25⅝	
Un Westb	2500	$14	13¾	14	+ ⅛
Velcro Ind	1200	$50	49½	49½	+ ½
Viau	400	$12¼	12¼	12¼	
Wajax	450	$32¾	32	32¾	+ ⅛
Walk GW	1845	$39¾	39	39	− ⅛
Warn Hers	200	$12½	12½	12½	− ½
Weldwood	2900	$20½	20¼	20½	
Weston	1000	$20½	20¼	20½	+ ⅛
Zellers	610	$16½	16¼	16½	

Bourse de Montréal

Activités plus modérées hier après-midi sur la place locale

Des gains modérés dans trois secteurs ont fait monter les valeurs lundi à la Bourse de Montréal. Les papiers étaient en recul. Les industrielles, les services publics et les banques ont atteint un nouveau sommet pour l'année, faisant avancer l'indice global de .96 à 176.94.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 71 à 63.

Imperial Tobacco a avancé de 1 1-8 à 17 5-8. Famous Players a grimpé de 2 à 66. Financial Collection de 1 7-8 à 22 7-8, Imperial Oil de 1 3-4 à 83 1-4, Cignus B de 1 1-2 à 8. Noranda de 1 1-2 à 57 1-2, Maclean Hunter de 1 1-4 à 15 1-4, Corby A de 1 à 35 et la Banque de Nouvelle-Ecosse de 7-8 à 21 7-8.

Home Oil A a reculé de 1 5-8 à 27 1-8 et Home Oil B de 3-4 à 29 1-2. National Trust a perdu 3 3-4 à 21 1-2, Steinberg A 1 1-4 à 16 1-2, Canada and Dominion Sugar 1 1-4 à 34, Canadian Vickers 1 à 12 et Denison 1 à 76.

Consolidated a régressé de 2 3-4 à 14 3-4 malgré un profit net pour les sept mois terminés le 31 juillet.

Sur le marché canadien, les pertes l'ont emporté sur les gains. Dominion Explorers a avancé de 7 cents à 65 cents. Lake Dufault a baissé de 80 cents à $7.20.

L'indice des industrielles a monté de 1.17 à 188.53, celui des services publics de .05 à 150.08 et celui des banques de 1.46 à 169.15. L'indice des papiers a perdu .21 à 95.14.

Bourse de Toronto

Les mines d'or ont connu un renouveau de popularité hier

L'or était en tête d'une avance générale, lundi, à la Bourse de Toronto, ayant connu sa plus importante poussée depuis le mois d'août.

L'indice des industrielles a acquis .10 à 180.68, et le volume d'actions échangées s'élevait à environ 3,664,000, comparativement à 4,294,000 vendredi. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 283-273.

Dome a majoré de 2 1-2 à 66 1-2; Campbell Red Lake, 2 à 32 1-2; Kerr Addison: 3-8 à 19 1-2; Giant, 1-4 à 10 3-4 et Patino, 1-2 à 36 1-2.

Parmi les industrielles, Imperial Oil et Banque de Nouvelle-Ecosse ont atteint de nouveaux sommets pour l'année, le premier gagnant 1 3-4 à 83 1-2 et l'autre 3-4 à 21 3-4.

Famous Players a avancé de 2 à 66 et Alberta Gas Trunk, 1-4 à 33 3-4, tandis que Consolidated Textile perdait 2 1-2 à 13.

Dofasco a glissé de 1-2 à 22, mais White Pass and Yukon ont gagné 1 1-2 à 43. Home A a perdu 1 5-8 à 27.

Chez les métaux de base, Noranda a acquis 1-2 à 57 1-2; Falconbridge 1 à 98 1-2 et Cominco 1-2 à 33 1-4, cependant que Hudson Bay Mining perdait 3-4 à 68 1-4.

NOMINATION A L'A.C.A.



TOM HANSON

Le président de l'Association Canadienne des Assureurs annonce la nomination de Monsieur Tom Hanson, A.I.A.C., au poste de gérant général de l'Association. Monsieur Hanson est entré en fonction le 1er octobre 1968. Ses bureaux sont situés à Montréal. Monsieur Hanson succède à Monsieur W. W. Owen qui a assumé de nouvelles fonctions auprès du Bureau d'Assurance du Canada.

Natif de Montréal, Monsieur Hanson a été très actif pendant toute sa carrière dans le monde des assurances générales, tout récemment comme gérant de la succursale de l'Association pour la Province de Québec.

Bourse de N. Y.

Résistance tardive à Wall Street, après 3 semaines de hausses

(AFP) — La fermeté des Blue Chips a masqué la pression des prises de bénéfices qui s'est fait sentir sur l'ensemble de la cote: alors que l'indice des industrielles enregistrait à nouveau un gain appréciable, le nombre des baisses l'emportait sur celui des hausses. Cette légère réaction semble ne devoir être que temporaire. Les perspectives économiques demeurent, en effet, favorables et l'éventualité d'une victoire républicaine aux élections présidentielles contribue également à l'optimisme des opérateurs. La bonne tenue de Wall Street, la semaine dernière, a fait dire dans les milieux professionnels que l'on a affaire à un "Marché Nixon". D'autre part, le bulletin mensuel de conjoncture de l'association des acheteurs d'entreprises prévoit une poursuite de l'expansion au cours des 12 prochains mois tandis que les commandes d'acier sont en reprise (la production hebdomadaire est en hausse de 1.1%). Les hausses ont dominé parmi les chimiques, les constructions électriques, les compagnies aériennes, les mines d'or, les tabacs et les pharmaceutiques. Par contre, un tassement a affecté les banques d'épargne (en raison de la baisse des taux d'intérêt sur le marché hypothécaire), les télévisions, les cinématographiques, les aérospatiales et les papeteries. Ling-Temco-Vought a été en hausse en vue de son acquisition de John and Laughlin et de Crucible Steel. Endicott Johnson a été en hausse de 7.1% en raison de la fusion projetée avec Villager Inc.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie Montreal 2, Que.

STOCK	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off.	STOCK	Dem.	Off
ABETA	13	16	FREBERT	17	22	NEW INSCO	15	18
ALBATROSS	15	20	GOLD STAR	3	6	NEW A. DEVP.	7	9
ACONIC	1	3	GASPE COPPER	43	45	NATL. MAL.	170	80
ADVANCE RL.	4	6	GIBSON	2	4	NEW LORIE	8	10
AMAL. MNG.	5	Bid	GASPESIA	30	50	NOUVELLE	35	45
AMER. CHIB.	2	5	G.L. NICKEL	375	400	NIPIRON	20	25
AMERIC.	40	45	HUCAMP.	60	80	NORQUE	5	8
ARNORA	Off	1¼	IMP. MIN.	18	22	NORTH SHORE	68	73
BALD. MTN.	2½	4	INDEPENDENT	2	4	OKLEND	1	2
BEAUCHEMIN	Off	40	IROQUOIS	5	10	OLYMPUS	Off	25
BEACON	14	17	JACK WAITE	2	5	OMEGA	6¾	7
BEAUPORT H.	12	17	JUBILEE	60	70	NEW PASCALIS	40	50
BOMA CHB	12	18	JUMA	4	6	PRADO	5¼	6¼
BONAVENTURE	35	45	KEWAGAMA	5	7	QUE. URAN.	68	72
BRACE MAC.	9	11	KUKATUSH	4	5	QUEJO	4	6
CDN JAVELIN	18¼	¾	L.B. HOUSE	16	18	RADIO HILL	Off	80
CHIB ASBESTOS	Off	25	LEEDS MTLS	8	11	RAND MAL	1	3
CHIB TOWN	27	30	LITTLE TEX	Off	10	RAM PETE	340	60
CLERO	15	25	LUN. ECHO	29	32	SCANDIA MINING	40	5
CUVIER	2	5	MAIN OKA	2	7	SEAWAY	2	4
DASSON	Off	10	MOGAR	50	3	STARLIGHT	¼	1½
DELESSEPS	60	70	MARTIN BIRD	¼	1⅛	SULLICO	5¼	6¼
DORAL	100	125	MATTAGAMI EX	Off	5	THUNDER BAY	225	50
DUBISSON	3	5	MT. CARTIER	25	35	TRI-HOPE	3¼	¾
DUCROS	40	Bid	MOLYBIA	10	15	WACO PETE	5	8
ELMAC	2	4	NAGANTA	90	100	WEEGEE	190	210
EN OLA EXPL.	Off	10	NEW BASKA	5	15	WATSON LAKE	1	3
EXPO UNGAVA	80	5	NEMROD	60	70	WM. LEYS	2	4
GANDA SILVER	6	8	NEW M. COPPER	3	5	YOUNG DAVE	17	20

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

	Offre	Dem.
Adnac Mutual Funds	2.82	3.08
xAffiliated Fund Inc. Com	9.66	10.45
All Canadian Com	8.66	9.47
All Canadian Dtv	10.48	11.45
All Canadian Venture	9.85	10.76
xAmerican Business Shares	3.89	4.21
American Growth	7.69	8.40
Andreae Equity	4.05	4.43
Associated Investors	5.54	5.59
Beaubran Corporation	44.00	47.77
xBoston Fund Ltd	9.54	10.43
xBullock Fund Ltd	17.12	18.77
Canada Growth Fund	8.06	8.86
Canada Security Fund	4.83	5.08
Canadian Gas & Ener. Fund Pfd	13.87	15.20
Canadian Investment Fund	4.46	4.89
Canadian Trusteed Inc Fund	4.74	5.18
Canafund Co. Ltd.	60.39	63.41
Champ. Mutual Fund of Canada	8.03	8.13
C. II Leverage	16.19	17.74
Collective Mutual Fund	7.79	8.51
Commonwealth Intl	12.89	14.13
xDividend Shares	4.21	4.61
All Cdn Revenue Growth	5.41	5.63
Dreyfus Fund Inc	15.93	17.39
Dynamic Fund	21.35	21.56
European Growth Fund	8.74	9.55
Exec. Fund of Canada Ltd	8.44	8.86
Exec. Intl Fund	8.94	9.39
Federated Financial	6.53	7.14
Federated Growth	7.40	8.09
Didelity Trend	32.01	34.79
Fonds collectif "A"	7.76	8.44
Fonds collectif "B"	5.11	5.27
Fonds collectif "C"	9.99	10.86
Fonds Desjardins "A"	5.32	
Fonds Desjardins "B"	4.36	
Fonds Mutuel Adanac	2.82	3.08
The Fraser Fund Ltd	12.32	12.38
G I S Compund	11.06	12.09
G I S Income	4.77	5.22
Growth Equity Fund	7.97	8.71
Growth Oil & Gas	22.82	
Guardian Growth Fund	10 ¾	10 ¾
Investors Growth	11.87	12.90
Investors International Mutual	8.84	9.61
Investors Mutual of Canada	5.72	6.22
Keystone Canada	8.90	9.76
xKeystone Canada K -2	7.77	8.49
xKeystone Custodian S - 1	23.25	25.36
xKeystone Custodian S - 4	7.23	7.89
Le Fonds P.E.P.	4.18	4.54
Lexington Research	17.60	19.23
xMass Invest. Growth Stocks	12.92	14.12
xMass Investment Trust	17.58	19.21
M.G.F. Management	4.50	4.60
Molson M. Fund	5.34	5.79
Mutual Accumulating Fund	5.99	6.55
Mutual B.I.F.	5.02	5.25
Mutual Bond	8.70	9.09
Mutual Growth	7.50	8.20
Mutual Income Fund	6.43	7.03
Natural Resources	8.10	8.95
One William Street	19.16	
xFirst Participating	17.55	19.18
Prêt et Revenu Mutuel	7.92	8.70
American	11.88	13.05
Principal Growth Fund	5.81	6.34
Putnam Growth Fund	14.45	15.79
Radisson R.I.	4.32	
Regent Ltd	11.25	12.30
Royfund Ltd	5.86	6.05
Sav. Invest. Mutual of Canada	7.92	8.70
SPEC	11.61	12.75
Tauras Fund	7.67	8.43
Svs Invest Amer	11.88	13.05
Prêt et Revenu mutuel Amer	11.88	13.05
United American	3.22	3.54
United Venture	5.98	6.57
United Accum Fund	12.29	13.43
Universal Svgs. Equity Fund Ltd	7.05	7.77
Wellington Fund Inc	13.89	15.10

Indices des obligations à N. Y.

	20 Rails	10 Ind.	10 Util.	10 Frgn.	10 L.Y.
Hier	65.9	90.7	80.7	90.2	81.8
La veille	66.0	90.9	80.7	90.1	88.3
Année der.	66.0	89.5	81.1	89.6	81.7
mois der.	65.9	88.7	81.2	89.1	82.0
Année der.	68.1	91.3	80.3	92.1	82.9
1968 haut	66.3	90.9	81.4	90.2	82.3
1968 bas	64.0	86.3	78.4	88.0	79.0
1967 haut	73.0	95.6	84.9	92.5	89.4
1967 bas	64.6	86.1	78.0	89.1	78.4

Indices à New York

	Ind.	Rails	Util.	Steks
Hier	514.0	213.1	147.8	356.2
La veille	511.3	213.9	148.1	355.7
Sem. der.	506.6	208.6	148.6	351.1
Mois der.	491.4	199.3	150.9	341.8
Année der.	487.5	197.0	144.2	336.8
1968 haut	511.3	213.9	154.8	355.7
1968 bas	435.6	165.6	135.1	299.1
1967 haut	493.2	209.6	159.1	342.6
1967 bas	413.4	159.4	136.5	292.8

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
30 Ind.	952.95	961.03	946.98	956.68	+3.73
20 Rails	273.47	275.01	270.75	272.92	-0.12
15 Utils.	129.89	130.72	128.83	129.89	+0.03
65 Stcks	340.97	343.42	338.30	341.40	+0.63

Cours des changes

Afrique du sud	Rand	1.50
Allemagne	Deutsche Mark	.2698
Angleterre	Livre	2.5646
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.1969
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0213
Brésil	Cruzeiro Novo	.2966
Chili	Escudo	.1320
Danemark	Couronne	.1431
Espagne	Peseta	.0154
France	Franc	.2158
Hollande	Florin	.2950
Italie	Lire	.001725
Japon	Yen	.002990
Mexique	Peso	.0859
Etats-Unis	Dollar	1.07 5/16
Norvège	Couronne	.1503
Nouvelle Zélande	Dollar	1.2013
Pérou	Sol	.0251
Suède	Couronne	.2079
Suisse	Franc	.2497
Tchécoslovaquie	Couronne	.1488
Venezuela	Bolivar	.2391

Indices à Montréal

	65IN	13UT	7BA	8CO	8PA
Hier	185.52	150.08	169.15	176.94	95.14
La veille	184.36	150.03	167.69	175.98	95.35
Sem. der.	180.93	148.72	164.48	173.02	94.77
Mois der.	177.15	143.38	157.27	168.51	88.63
1968 haut	184.36	150.33	171.73	175.98	95.90
1968 bas	148.69	119.16	113.60	139.70	66.18
1967 haut	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
1967 bas	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

Cours du dollar

Le dollar canadien demeurait inchangé à 93 15-64 en devises américaines, comparativement à la semaine dernière.

La livre sterling était aussi inchangée à $2.38 63-64.

PATATES CHIPS DUCHESS LIMITÉE



M. MAURICE LORTIE



M. DENIS LEONARD

M. Hilaire Beauregard, président de Palates Chips Duchess Limitée, a le plaisir d'annoncer les nominations de messieurs Maurice Lortie et Denis Léonard à des postes administratifs. Ces nouvelles nominations sont devenues nécessaires à cause de la progression constante de la compagnie. M. Lortie qui est à l'emploi de Patates Chips Duchess Limitée depuis 29 ans devient premier responsable de la production. M. Léonard se voit confier le poste de contrôleur, en plus d'assumer la gérance du bureau. La compagnie Patates Chips Duchess Limitée fabrique des produits alimentaires qui sont distribués dans la Province de Québec principalement.

L'incendie au Canada où et comment?

SINISTRES-INCENDIES PAR OCCUPATION 1966

	Nombre d'incendies	$ Pertes
IMMEUBLES D'HABITATION	47,554	41,040,560
EGLISES, PRESBYTERES ET CHAPELLES	232	3,205,396
ECOLES, COLLEGES, ACADEMIES ET COUVENTS	380	5,041,769
HOPITAUX, SANATORIA ET HOSPICES	222	1,002,871
THEATRES	27	87,684
AUTRES IMMEUBLES D'INSTITUTIONS ET D'ASSEMBLEMENT	384	2,398,696
PROPRIETES AGRICOLES	6,117	16,138,668
ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS	1,313	36,527,870
ETABLISSEMENTS COMMERCIAUX	4,092	33,613,815
DIVERS	8,142	23,660,684
	68,463	162,718,013

CAUSE DES INCENDIES 1966	Nombre d'incendies	$ Pertes
CHAUFFAGE	1,842	3,313,105
Poêles, calorifères, chaudières, etc.	1,412	3,235,952
Combustible solide	456	868,946
Mazout	171	464,079
Gaz	1,335	2,174,857
Non classé	1,116	1,137,888
Cheminées et conduits de fumées surchauffés et défectueux Cendres chaudes, charbons, foyers ouverts	8,554	19,848,994
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	2,392	2,664,474
FUMEURS	22,140	6,447,369
Allumettes	1,854	5,510,739
Imprudence de fumeurs	508	5,124,982
PETROLE ET SES DERIVES	1,091	5,270,992
INCENDIES VOISINS		
INCENDIE VOLONTAIRE	2,407	3,209,264
DIVERS	1,550	3,539,591
Foudre	329	996,710
Lumières, autres que lumières électriques	355	2,910,064
Etincelles sur les toits	9,193	20,540,024
Combustion spontanée	11,758	75,459,983
Divers		
CAUSES INDETERMINEES	68,463	162,718,013

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACK 2.20	61	52⅝	51⅝	51⅝	+ ⅜
Addres 1.40	60	89½	87½	88	−1⅜
Admirl	62	21½	21¼	21¼	− ⅛
Alcan Al 1	272	26¼	25⅞	25⅞	− ⅛
AllegC .10e	112	22¼	21⅝	22	
AllisChal .50	106	28⅛	27½	27½	− ⅜
Amerad 3	78	88½	87⅜	87⅜	− ⅝
AAirlin .80	315	29⅛	29¼	29⅛	+ ⅛
AmCan 2.20	322	51	49¾	51	+1½
ACyan 1.25	640	32⅜	32	32⅛	
AHome 1.30	153	58½	57½	57¾	− ½
AmMot	282	13	12¾	12¾	+ ⅛
AmSmel 3	86	69⅞	68⅛	69⅝	+1⅜
Am Std 1	246	42	41½	42	+1
AT T 2.40	988	54⅜	54	54¼	
AmTob 1.90	177	34⅞	34¼	34¾	+ ⅛
Ampex Cp	354	38	36⅛	36¾	−1⅛
Anacond 2.50	235	50¾	49¾	50½	+ ⅝
Armco 3	113	55¼	54⅜	54¾	− ½
ArmC 1.40a

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	8280	$8¼	8	8	– ¼
Abitbi 7½p	40	$55	55	55	
Acklands	1525	$14½	14¼	14½	
A.G.F.M	50	$51	51	51	– 1
Aimco Ind	6955	$18	17¼	17½	– ¼
Alta Gas T	3185	$36	35½	35¾	+ ¼
Alt Gr	56785	73	62	73	+10
Alta Gas p	100	$84	82	84	+ 2
Alta Gas w	5524	650	615	640	+30
Algo Cent	862	$11¾	11	11¾	– ¼
Algoma St	6051	$21	20½	20¾	
Alonquin	900	330	310	320	–30
Alcn Al	15227	$28¼	27¼	27⅞	– ⅛
Alcan pr	345	$34½	34¼	34⅛	+ ⅛
Alumin pr	225	$17¼	17¼	17⅛	
Almin 2p	80	$38¼	38¼	38⅛	+ ⅛
Anglo-cn	2280	$6⅝	6	6¼	
Anglo-c pr	200	$15¼	15¼	15¼	– ⅛
Argus	100	$16⅞	16⅛	16⅞	– ⅛
Argus B pr	40	$40	40	40	
Argus C pr	1003	$12¼	11¾	11⅞	– ⅛
Asbestos	6947	$25	24½	24⅞	+ ⅛
Atco Ind	8430	$24	22	22¾	– ½
Atl Sugar	4845	$7	6¾	6⅞	
Atl Sug A	203	$15	15	15	
Atl S unit	50	$110	110	110	+ 2
Auto Elec	2980	$19	18¾	19	+ ¼
BACM Ind	z10	$19	19	19	
BahC D	13500	91	85	86	– 6
Bank Mtl	6948	$15	14¾	14¾	
Bank N S	3750	$22	21¾	21¾	+ ⅛
Bartaco	3050	$18⅝	18¼	18⅝	+ ⅛
Bay Mills	300	$7¼	6½	6½	– ¼
Bay Mills p	200	$8¼	8	8¼	
Beaver L	3120	$18⅞	18½	18½	– ⅛
Becker B p	5690	$15⅛	14¾	15¼	+ ⅛
Bell Canad	7961	$45⅞	45½	45⅝	– ⅛
Block Bros	5150	$19⅛	18½	18⅝	+ ⅛
Bow Valy	6305	$28¼	27½	27⅞	– ⅛
Bow Vly w	250	$22¾	22¼	22¾	+ ⅛
Bowes	400	$13	12½	12½	– ½
Brama	18655	$11⅛	10¾	10¾	– ⅛
Bramal w	2500	950	900	900	–25
Brazilian	3207	$19¼	19¼	19½	– ⅛
Bridg Tnk pp	40	$27½	27½	27½	– 1
Bright	z10	$82½	82½	82½	
Br Am Bnk	z20	$53	53	53	
BA Oil	1488	$44¾	44¾	44⅝	– ½
BC Forest	650	$24¼	24	24	– ⅛
BC Sugar	125	$45¾	45¼	45¼	+ ¼
BC Phone	62	$64½	64½	64½	– ½
BCPh 4½ p	z20	$72	72	72	
BCPh 5¼ p	55	$87½	87½	87½	
BCPh 4.84	z90	$19¼	19¼	19¼	
Brinco	8490	$5⅛	5⅛	5⅛	– ⅛
Buntin Rid	400	$11⅛	11⅛	11½	+ ⅛
Burns Fds	972	$21⅜	21⅛	21⅜	– ⅛
CAE Ind	457	$9¾	9¾	9¾	
Calgary P	1040	$27	26¼	26¼	– ¼
Calgry P p	z20	$85	85	85	
Calgy 540 p	20	$107½	107½	107½	+ ½
Calvrt Dle	6900	140	125	140	
CD Sugar	470	$34⅜	34	34	– 1
Can Bread	4965	$20¼	19¾	20⅛	+ ⅛
Can Cem	2760	$36	35¼	35⅞	+ ⅛
Can Cem p	518	21	21	21	+ ¼
CCC Stone	59	$33¾	33¾	33¾	+1¼
Can Malt	300	$20¼	20¼	20¾	+ ¼
C Packrs	275	$22	21¾	22	
Can Perm	1410	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
CSL	175	$31¼	31	31	
CSL pr	z48	$5¼	5¼	5¼	
C Brew	10919	$9¼	9¼	9½	
C Brew Ap	145	$33¼	33¼	33⅜	– ⅛
CB Alum A	210	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Cdn Can A	300	$10¼	10¼	10⅜	– ⅛
C Chem w	1600	415	405	410	– 5
C Coniaur	500	90	85	90	
CC Manag	50	$50	50	50	
C Curtis	1300	225	220	220	
Cdn Food	z25	$6½	6½	6½	
C Founnd pr	100	$15	15	15	– ¼
CGE pr	550	$32½	32½	32½	
CG Invest	200	$61¾	60	61¾	+1¾
C Goldalp	1825	$28	27¾	28	– ¼
C Hydro	655	$25	24¾	24¾	– ¼
C Imp Bnk	6300	$18½	18¼	18¼	
C Ind Gas	5060	$23¼	21¼	22½	– ½
C Ind Gas p	302	$18¼	18	18	
CIL	3245	$15	14½	15	+ ¼
C Inter P	950	$10½	10¼	10⅜	+ ⅛
C Inter un	2520	$36¼	35¼	36¼	– ⅛
C Marconi	3565	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
CP Inve pr	5710	$27¼	27¼	27⅜	– ⅛
CPIN w	24015	545	530	545	
CPR	2548	$69½	69	69	
CPR $3. pr	500	$10	9⅞	9⅞	– ⅛
CPR UK P	320	$7½	7½	7½	
C Refract	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Cdn Tire	150	$62	61¾	62	+ ⅛
Cdn Tire A	1075	$57	56½	56½	
C Utilities	94	$44½	43¾	43¾	– ¼
CUtil 6 pr	25	$94	94	94	+ ¼
C Vickers	z40	$11¾	11¾	11¾	
Cdn Wall	100	$129	129	129	+ 3
CWN Gas	200	$16¾	16¾	16⅝	– ⅛
C Westing	420	$15	14¾	15	+ ⅛
Canron	450	$19¼	19¼	19⅜	– ⅛
Cap Bdg	24100	$5⅜	5⅜	5¼	–
Carrier	15650	$13¼	12	12⅜	– ⅛
Cassidy L	405	$9	8⅞	9	
CDRH Ltd	4298	$11¼	11	11¼	+ ⅛
Chemcell	5865	$11¾	11½	11⅝	– ⅛
Chem 175 p	25	$26¼	26¼	26⅜	– ⅛
Chrysler	184	$74	74	74	– ½
CHUM A	999	$21	21	21	
Clairton	950	$5½	5¼	5⅜	– ⅛
Clairton w	700	320	300	300	–10
Codville A	1650	$9	8⅞	8⅞	– ⅛
Columbia	150	440	440	440	–20
Columbi p	410	$11⅛	11⅛	11¼	– ⅛
Cominco	9670	$33½	32¾	33¾	+ ¼
C Savings	100	$11¼	11¼	11½	+ ¼
Compro	325	460	450	460	– 15
Computr	925	$17¼	17½	17⅝	+ ½
Con Bath	7012	$19⅛	18¾	19⅜	+ ⅛
Con Bath p	200	$22	22	22	– ¼
Con Bath w	2837	410	400	410	– 5
Con Bldg	8225	300	280	300	
Con Bldg p	100	$5	5	5	–1½
Con Bldg w	198	60	60	60	– 4
Con Textile	6535	$17	14½	15	–2½
Cons Gas	7182	$20⅛	20¼	20½	– ⅛
Con Gas B	z15	$90	90	90	
Corby vt	320	$35	34½	35	+ ½
Corby B	50	$33¾	33¾	33¾	+ ½
Coronatn	220	210	205	205	– 5
Coron 2w	220	53	50	53	– 3
Cosmos	400	$8⅛	8	8	
Crain R L	855	$16⅛	16	16	– ⅛
Crestbrk	415	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Crush Intl	660	$22	21¾	21⅞	– ⅛
Cyg A	14457	$6¼	5⅞	6	– ⅛
Cygnus B	1597	$8¼	7¾	7⅞	– ⅛
Cygnus pr	2145	$24	23½	23½	+ ½
Dale-R	200	$14½	14½	14½	
Dale-R pr	500	$8⅛	8⅛	8⅜	+ ⅛
Delta Elec	700	340	330	330	–15
Distl Seag	2780	$48⅝	48	48	– ½
Dome Pete	413	$75⅞	74¼	75⅝	+3⅞
D. Bridge	1610	$18	17¾	17⅞	– ⅛
D.Can Gen	100	$82	82	82	+ 1
Dofasco	2928	$22¾	22	22	– ½
Dom Glass	830	$13⅝	13½	13½	– ½
Dom Lime	202	250	240	240	
D. Scottish	z20	$13⅛	13⅛	13⅛	
Dosco	872	$9½	9	9⅛	+ ½
Dom Store	2170	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Domtar	5745	$12¼	12	12	– ¼
Domtar pr	100	$16	16	16	– ¼
D. Textile	2325	$18	17¾	17⅞	+ ⅛
Doniee M	1765	$24⅞	24	24	– ⅛
Dupont	688	$36	35½	36	+ ¼
Dustbane	150	$23	23	23	– 1
Dylex Div	141	$42	42	42	– 1
Eddy Mtch	30	$28	28	28	+ 1
Electro ltd	395	$14⅛	14	14	– ¼
Emco	z16	$23¼	23¼	23¾	
Emp Life	800	$23	22½	22½	– ¼
Ene A	1220	$11½	10	11½	+1½
Erie B	782	$11	10⅝	11	+ ⅛
Exquisite	1495	$8	7½	8	+ ¼
Exquite w	1370	100	93	99	+ 9
Falcon	3232	$98½	98¼	98½	+ 1
Fam Play	1670	$66	63¼	66	+ 2
Fanny	z63	$40	40	40	
Fed Farm	1000	285	285	285	–10
Fed Frm w	500	40	40	40	+12
Fed Gr	26543	$9½	8¾	9⅛	– ⅛
Fibre	200	$6⅝	5¾	5⅞	– ⅛
Fleet	17900	370	350	365	– 5
Fleetw'd	100	$17¼	17¼	17⅜	+ ⅛
Ford USA	200	$60	60	60	+ ½
Ford Cnda	85	$262	260	260	
FPE Pion	214	$23	23	23	
FPE Pn pr	z9	$90	89	89	
Fraser	595	$18	18	18	– ⅛
Freiman	z45	$8¾	8½	8¾	
Fruehauf	100	$16	16	16	
Gait Mf Irn	1506	$14	13½	14	+ ¼
Gen Baker	1494	$7	6½	6½	– ½
Gen Distrb	1105	$14⅛	14¼	14¼	+ ⅛
GMC	743	$91	90⅜	90⅝	+ ⅛
G Stl Ware	479	$13½	13½	13½	+ ¼
Goodyear	10	$176	176	176	
Godyear p	z6	$37½	37¼	37½	
G Mckay A	z19	$6½	6¼	6½	
G Mckay B	z100	$14½	14½	14½	
Greb Ind	550	$11¼	11¼	11¼	– ½
GL Paper	1625	$22½	21¾	22	
GL Power	3403	$20	19¾	19¾	– ⅛
GN Capital	625	$9½	8½	9	+ ⅛
GNGas A p	z69	$22	22	22	
Gt W Lite	523	$77	76	77	+ 1
Gt WSadd	5466	$15⅝	14½	15½	+1½
Greyhnd	400	$13	12⅞	13	+ ⅛
Guar Trst	295	$10⅞	10¾	10¾	– ⅛
Harde	11270	110	90	94	–11
Hard Carp	360	$18½	18¼	18¼	– ⅛
Hard Crp A	4655	$17½	17	17¼	
Harveys F	1130	$26	25¾	25⅞	– ⅛
HWood A	450	350	340	340	+20
HWood B	1300	125	110	110	+10
Hawker S	2795	425	410	425	+20
Hawker pr	50	$63	63	63	+2½
Hays Dna	2303	$14	13⅞	14	+ ⅛
Ho OA	23565	$27¾	26⅜	27	–1⅜
Home B	3083	$29¼	29½	29½	– ¼
Horne Pit	6177	410	405	405	
H Bay Co	z50	$22⅝	22⅜	22⅝	
HB Oil Gas	375	$39¼	38⅞	39	– ⅛
HB Oil G pr	360	$58½	58	58	– ½
Huron Eri	410	$14¼	14¼	14¼	
Husky Oil	520	$25¼	25	25	
Husky B pr	z40	$47	47	47	
Husky D w	432	$16¼	16	16¼	+ ¼
Imp Life	20	$180	180	180	
Imp Oil	7878	$83½	81¾	83½	+1¾
Imp Tob	9283	$17⅝	16⅝	17⅜	+ ⅜
Income Di	350	$7⅝	7½	7⅝	– ⅛
Inc Dis wt	z40	150	150	150	
Ind Accept	2110	$26¼	26½	26⅝	+ ⅛
In Acc wts	3630	$10¾	990	10¾	+ ½
Ind Adhes	z50	$7	7	7	
Ind Mineri	2310	$17	16¼	17	+ ½
Ind Wire	5300	485	470	470	+ 5
Ingersol A	z110	$18¼	18	18	
Inglis	2300	$9¾	9¼	9¼	– ⅛
Inland Gas	2475	$14	13¾	14	+ ⅛
Inland G p	200	$16	16	16	
Inspiratin	7021	160	150	150	– 5
Inspirati p	z138	$16¼	16⅛	16⅛	
Inter-City	100	$15	15	15	+ ½
IBM	129	$357	355	355	+ 5
IMC	344	$24	23	24	+ ½
I Nickel	17798	$44¼	43⅝	43⅝	+ ⅛
Int Util	2430	$49⅝	49¼	49½	– ⅛
Int Util A	600	$50	49¾	49¾	– ⅛
Int Util pr	270	$49½	49½	49½	– ⅛
Intpr Disc	8800	266	250	255	– 5
Intpr D62w	100	10	10	10	
Intpr Pipe	7349	$22⅞	22½	22⅝	– ⅛
Int Pipe w	3105	$11½	11¼	11½	
Intpr Steel	3255	$5⅝	5⅜	5½	
Intpr Stl pr	250	$20	20	20	
Inv Group	z35	$10¼	9¾	9¾	
Inv Grp A	6435	$10⅛	10¼	10¼	
ITL Ind	4320	$17⅜	17	17¼	+ ⅜
James St	17396	$6½	5⅞	6½	+ ⅜
Jefferson	284	$37½	37½	37½	
Jockey C	1796	340	335	340	+ 5
Kaps Tran	860	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Keeprite P	500	$25⅛	25½	25⅝	+ ⅛
Kelly D A	1567	$7⅝	7⅜	7⅜	
Kelsey H	125	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Kelvinatr	1225	$12	10½	12	+1⅜
Kenting	25	$29½	29½	29½	+ ⅛
Koffler St	2175	$36½	35	36½	+1½
Labatt	1093	$19¼	18⅛	18⅜	– ½
Labatt pr	1440	$24	23½	23½	– ¼
Lafarge A	200	$10¼	10¼	10¼	
LOnt Cem	2530	$5¼	490	490	–22
Laura Sec	124	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Lau F	14629	$7⅜	7⅜	7½	– ⅛
Lau F 1.25	700	$15¼	15½	15½	+ ¼
Lau Fn 140	545	$18	17⅞	18	+ ⅛
Lau F 2.00	1575	$22½	21½	22¼	+ ⅛
Lau F 63w	1000	4	4	4	
Leigh Inst	825	$39½	38¼	38⅝	–1⅜
Levy	10340	$29¼	29	29¼	+ 1
Levy B pr	350	$25½	25	25½	+ ⅜
Life Invest	3090	$10⅛	10¼	10⅛	– ⅛
Life Inv wt	2700	340	330	340	+15
Livingsto	575	$28	27¾	28	+ ¼
Living wts	130	$18⅛	18⅛	18⅜	+ ⅛
Lob Co A	1550	$9⅜	9½	9½	
Lob Co B	2125	$9¼	9⅜	9¼	
Lob G A pr	z30	$23¼	23¼	23¼	
Lob Inc	150	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Loeb M	4800	$13	12⅞	13	+ ⅛
Maclarn A	100	$15⅛	15⅜	15⅜	– ⅛
Maclean H	1125	$15⅛	15	15	+ ⅛
MB Ltd	4990	$26½	26¼	26½	– ⅛
Magna El	750	$13½	12¾	13½	+1⅛
Magnt	14825	425	415	415	
Magnt r	21465	9	7	7	– 1
Maher pr	150	$8½	8½	8½	– ⅛
Manoir In	200	145	145	145	+10
M Lf Gard	60	$31½	31½	31½	
M Lf Mills	1426	$19¾	19½	19½	
Maritime	332	$18⅜	18⅛	18⅜	
Markboro	3275	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Markbro w	1000	580	555	575	– 25
Mass-Fer	4900	$19¼	19	19	– ⅛
MEPC	2525	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Met Stores	175	$46½	45½	46	– 1½
Met Str 67 p	100	$20	20	20	+ ½
MGFM	200	450	450	450	– 5
MPG Inv	200	$5¼	5¼	5½	
Milt Brick	950	$11⅜	11½	11½	
Mindustri	400	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
MLW Wor	130	$14½	14½	14½	– ½
Molson A	3072	$27½	27½	27¾	
Molson B	630	$28	27⅞	28	+ ½
Mon Inv	39	$125	125	125	+25
Montex	2700	235	225	225	– 5
Montex w	2409	105	100	105	+ 5
Moore	5545	$29¼	29	29¼	+ ¾
Morse A	z50	$18½	18½	18½	
Morse B	200	$18½	18½	18½	– ½
Morse B pr	75	$45	45	45	+ 1
Murphy	2240	$9½	9¼	9¼	+ ¼
Mrphy pr	1500	$26⅛	26½	26½	– ⅛
NaChrs I	145	$13	13	13	+ ⅛
Nt Contain	375	$7⅜	7½	7½	
Nat Drug	420	$11¼	11⅜	11⅜	+ ⅛
Nat Hees	400	$7	7	7	
Nat Trust	z50	$20¼	20¼	20½	
Neon	6697	$30½	29¾	30	– ⅜
NB Tel	346	$13	13	13	
Nia Wire	175	$17¼	17⅜	17⅜	+ ¼
Noranda	2664	$58½	56¾	57½	+1¼
NCtrl G	19885	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
Nor Ctl G p	40	$28	28	28	– ½
NCG B 2 p	1855	$36½	35	35	– 1
NCG 270 p	60	$40	40	40	
Nor Ctl wts	2320	880	850	850	–30
Nor Tar pr	z25	$20	20	20	
NS L P	500	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Ocean Cm	85	$25	25	25	– ⅛
Okanagan	1200	$6	5¾	5¾	– ⅛
Ont Steel	150	$36	35¾	35¾	– ¼
OSF Ind	5225	$17	16¾	16¾	+ ⅛
Oshawa A	4773	$36⅜	36¼	36½	+ ⅛
Overland	120	$26¼	26¼	26½	– ¼
Pac Pete	1685	$24	23¾	23¾	– ¼
Peace Riv	513	$5	5	5	
Peel Elder	2100	$41½	39¼	39⅝	–2⅛
Pembina	2755	$20¼	20¼	20½	+ ¼
PC Jewal	250	$18	18	18	– 1
PC Jwl pr	z1	$99	99	99	
Petrofina	1025	$18⅜	18	18¼	+ ⅛
Phillips Cb	565	$9¾	9½	9½	+ ⅛
Pow Corp	5200	$12½	12¼	12⅜	
Pow Crp pr	100	$36	36	36	
Pow C 5 pr	2005	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Prem Iron	1200	455	455	455	– 5
Price Com	4355	$12⅞	12½	12⅝	– ⅛
QN Gas	6598	$15¼	15	15¼	+ ⅛
QNG 5.40 p	50	$75	75	75	
QNG 5½ pr	50	$75	75	75	
QN Gs 63w	6250	630	610	630	+30
QN Gs 66w	100	560	560	560	+50
Rank Org	8375	$12¾	12½	12⅝	+ ⅛
Rapid Grp	z10	400	400	400	
Rapid Gr A	z50	$7½	7⅜	7⅜	
Readers D	300	$10	10	10	
Recchhold	100	$32	32	32	
Ritman	2090	$16⅛	15¾	16	
Rettman A	1705	$13¼	13	13	
Revelstk	1695	$19¼	19⅛	19¾	+ ⅜
Revelstk p	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Revenu	23723	$13¾	13	13¼	+ ⅜
Riv Yarn	100	$8	8	8	
Robertson	z20	$35	35	35	
Robert 3 pr	z40	$18¼	18¼	18½	
R Little	100	$10	10	10	+ ½
R Little A	145	$12	12	12	
Rockower	200	$16¼	16½	16½	
Rolland	1800	$7½	7¼	7½	
Ronald Fd	500	$16	15¼	15½	– ⅜
Rothman	635	$26⅜	26¼	26¾	+ ⅜
Rothmn w	1160	965	960	960	– 35
Royal Bnk	4819	$22	21¾	21¾	– ¼
Royal Trst	400	$22¾	22	22	– ½
Royl Tr	29086	115	100	105	– 5
Russell H	100	$13½	13½	13½	
StL Cem A	250	$26½	26	26	– 1½
StL Cem w	200	395	395	395	+ 35
StL Corp	z50	$19¾	19¾	19¾	
St Maur	122810	290	245	270	+25
Salada	2022	$13	12¾	12⅞	+ ¼
Sayvette	1400	$6⅞	6⅝	6⅝	
Scintrex	1697	$15⅛	15	15⅜	+ ¼
Scot York	1050	$21⅞	21¼	21⅝	+ ⅛
Scythes	210	$19	19	19	+ 1
Seaway H	1625	$19¼	18½	18½	– 1⅛
Sec C C	11549	$10¼	9⅞	10⅛	+ ⅜
Select Les	200	375	370	370	– 5
Selkirk A	z48	$17	17	17	
Shaw LE A	225	$9¼	9	9⅛	– ⅛
Shell Inv p	155	$34	33⅞	33⅞	– ⅛
Shell Inv w	2870	$16½	16¼	16⅜	– ⅛
Shell Can	2174	$32¾	32¼	32¾	+ ¼
Shop Save	4953	$19¼	18¾	18⅞	+ ⅛
Shully's	9150	$12¾	11¾	12¼	+ ¼
Silknit	150	$18¾	18¾	18¾	+1¾
Silverwd A	1366	$22⅝	22¼	22½	– ⅛
Silverwd B	z16	$27½	26	26	
Simpsons	580	$38⅜	38	38¼	+ ⅜
Simpson S	114	$32¼	32	32¼	
SKD Mfg	1820	$9¼	9	9¼	+ ¼
Slater	12605	$13¼	13	13⅜	+ 1
Slat Steel p	125	$14½	14½	14½	– 1
Slater B pr	1000	$15	15	15	
Slater A wt	7275	740	675	700	+40
Sobey Stor	100	$9¼	9¼	9¼	
Sogemine	1287	$16¼	16¼	16¼	
Southam	575	$54½	53½	54½	+ 1
Stafford	400	425	415	415	–10
St Brands	z25	$50½	50½	50½	
St Brodcst	5885	$11⅜	10¾	11	– ¼
St Paving	z20	$8⅛	8⅛	8⅛	
Steel Can	7870	$25½	25¼	25⅜	
Steinbg A	2175	$17½	16⅝	16¾	– 1⅛
Ster Trust	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Stuart Hse	100	460	460	460	+10
Suptst com	350	$5½	5¼	5¼	– ½
Suptest od	1305	$34½	34	34½	+1⅜
Tamblyn	495	$45½	45	45¼	
Tancord	250	395	395	395	
Texaco	1554	$33	32⅛	32⅛	– ⅜
Texaco pr	z16	$70	70	70	
Thom Npr	2005	$50½	50	50½	+ ½
Thom N pr	250	$50⅛	50¼	50¼	
Tone Craft	650	$19⅜	18⅞	18⅞	– ⅛
Tor Dm Bk	3070	$19	18¼	18⅜	– ⅛
Towers	1835	120	110	110	– 5
Traders A	2665	$12¼	11⅞	12	– ¼
Traders 5 p	200	$26⅜	26¼	26⅜	
Trader A p	300	$26¾	26¾	26⅜	+ ⅛
Trader 65 w	500	380	375	375	– 5
Trader 66 w	620	525	515	515	–15
Transair	1500	$6½	6¼	6¼	+ ⅛
Tr Can PL	1087	$38	37⅜	37⅜	
Tr Can Pl p	620	$44½	43½	43½	– 1½
Tr Can A pr	76	$ul½	71	71	– 1½
Tr Can P w	1230	$15¾	15¼	15⅜	+ ⅛
Trans Mt	4317	$14	13¾	14	
Trans PPL	4030	$11¼	11	11¼	
Trizec C	12200	200	195	200	+ 10
Tru-Wall	1700	330	320	330	+ 10
UNAS Inv	600	$13⅛	13¼	13⅛	
Union Acc	250	$5¼	5¾	5¾	
UnAcc 2p	1150	$5½	5½	5½	– ⅛
Un Carbid	1825	$22¼	21¾	22	+ ⅛
Un Gas	5130	$17½	17	17½	– ⅛
UGas A pr	50	$45⅝	45½	45½	– ⅛
Union Oil	1050	$53	52¾	52⅜	+ ¼
U Corp B	150	$16¼	16¼	16¼	– ⅛
Un Fn Mgt	950	$19¼	19¾	19¾	+ ⅜
Un Wbn	16748	$14¼	13½	14	
UWbn 6¼p	50	$40	40	40	
UWbn w	13480	990	935	990	+60
U Sections	4100	$13	11⅞	13	+1⅛
Van Ness	920	140	125	130	–15
Vascan	5215	$15⅛	13½	14½	– ½
Versafd	741	$18¼	18¼	18½	
Venez Pw	550	150	135	135	–20
Venez pr	400	435	400	400	–50
Versatile	1675	$11¼	11	11	– ¼
Versatil A	3050	$9¼	9¼	9⅜	– ⅛
Vic G Tr	521	$16	16	16	– ¼
Vic G Tr pr	100	$42	42	42	– 1
Vulcan	300	430	425	430	–20
Wajax	1330	$33	32	32	+ ¼
Wainoco O	1590	380	365	365	–20
WGW	10475	$39⅝	39	39⅝	
Wat GM D	1600	$15	14½	14½	– ¼
Weldwod	3150	$20⅝	20¼	20¼	–

informations internationales

La peur s'installe chez les étudiants mexicains

par Georges Clément, de l'AFP

MEXICO – Le règne de la peur s'est installé chez les étudiants mexicains en grève, dont la direction a été décapitée pendant la sanglante nuit du 2 octobre. Ce qu'il reste du Comité national de grève, après avoir annoncé qu'il renonçait à toute manifestation de rue pendant les jeux olimpiques, a dû annuler hier matin, une assemblée prévue dans les locaux de l'université et qui devait examiner le problème de la reprise des coups.

"Une poignée d'étudiants ont répondu à notre appel, m'a dit un responsable du mouvement, mais nous ne savons pas s'ils sont encore des nôtres ou s'ils sont venus pour nous dénoncer". Ce responsable qui me parle à l'écart, devant la faculté de sciences, lieu prévu pour l'assemblée, à deux cents verges du stade olympique, se tait dès que quelqu'un approche, jette des regards circulaires et reste sur le qui-vive.

"Ici, dit-il, c'est plein de "barbouzes" et chacun se méfie de l'ancien camarade de cours et même de celui qui manifestait jusqu'à la nuit du 2 octobre". Lui-même estime maintenant que Campos Lemus, un des leaders les plus connus du comité national de grève, arrêté après la fusillade de la Place des Trois Cultures, "était un agent du gouvernement au sein du Comité de grève". Campos Lemus a accusé, après son arrestation, plusieurs personnalités naguère influentes au sein du P.R.I. (Parti révolutionnaire institutionnel) d'avoir aidé financièrement et moralement le mouvement étudiant.

Cependant Marcelino Perelo, leader incontesté de la révolte étudiante, nous affirmait, il y a deux jours, "dûment conditionné moi aussi, je pourrais raconter n'importe quoi". Perelo et Campos Lemus avaient travaillé étroitement depuis la naissance du mouvement en juillet dernier et Campos Lemus était un responsable étudiant respecté de tous.

Aujourd'hui le désarroi est général après une répression aussi soudaine que sanglante et aucun étudiant n'est en mesure de prévoir ce qui se passera, même dans les jours prochains. La méfiance grandit d'autant plus que nombre d'étudiants ont des parents bien placés dans l'Etat, gouverné, depuis quarante ans virtuellement par un parti unique, le P.R.I.

Mon interlocuteur souligne la nécessité immédiate de veiller à la sécurité des dirigeants encore libres, de réorganiser le mouvement et de renouer les contacts mais il semble désemparé. Les étudiants en grève commencent à réaliser la portée du coup terrible assené le 2 octobre.

Hier dans le discours traditionnel de bienvenue aux délégués du Comité Olympique International, le président du Mexique, M. Gustavo Diaz Ordaz, a défendu l'esprit olympique qui aide l'humanité dans son combat contre "l'absurdité de la guerre". Le Mexique, a-t-il ajouté, ressent très fortement qu'il est en train d'organiser la grande rencontre d'une race, la race humaine.

Prenant à son tour la parole, M. Josue Saenz, président du Comité olympique mexicain a souligné que l'organisation des jeux olympiques de 1968 avait été pour le Mexique un immense pari.

M. Debré rappelle à l'ONU le principe de l'autodétermination

NATIONS UNIES (AFP) – M. Michel Debré, ministre français des affaires étrangères a dénoncé hier devant l'Assemblée des Nations unies, ce qu'il a appelé "notre impuissance devant les manquements au principe fondamental de la paix", visant notamment la guerre au Vietnam, le drame du Biafra et la crise tchécoslovaque. Le ministre a rappelé les principes fondamentaux sur lesquels doit se baser la politique internationale et que la France, a-t-il dit, s'efforce de respecter comme elle l'a montré avec la décolonisation et la recherche de la détente. Ces principes sont au nombre de quatre: le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, le respect de la loi internationale, l'aide aux pays défavorisés et un désarmement sincère. Constatant que "l'esprit d'hégémonie continue à se manifester dans le monde" M. Debré a exposé les applications, que pour sa part, il souhaitait voir donner aux règles de la morale politique.

Voici les principaux points qu'il a traités dans ce contexte:

● Vietnam – il faut revenir aux accords de Genève. "Quant à l'initiative qui éviterait au moins l'extension du conflit, c'est-à-dire l'arrêt des bombardements qui ravagent le Vietnam du Nord, la raison nous permet de l'espérer de la part de l'une des plus grandes puissances du monde."

●Biafra – M. Debré dénonce "le martyre du peuple Ibo". "Chaque jour, dit-il, il devient plus manifeste que seule une solution tenant compte de la personnalité incontestable de ce peuple est conforme au principe d'autodétermination inscrit dans notre charte."

●Tchécoslovaquie – violation de nombreux et solennels engagements pris par elle et de résolutions ici même votées sur sa propre initiative, une très grande puissance a pris la décision de s'ingérer de la manière la plus ostensible dans les affaires intérieures d'un autre pays, afin de le contraindre", déclare M. Debré qui ajoute: "Il n'est point de détente qui puisse s'accommoder de troupes d'occupation en Tchécoslovaquie stationnant par contrainte. Seul le départ de ces troupes peut éviter à l'Europe d'abord, puis au monde, l'aggravation des tensions provoquées par l'événement de ce mois d'août."

●Allemagne Fédérale – : "La France estime nécessaire que ce pays reconnaisse certains faits qui résultent de l guerre". Elle fait crédit au gouvernement de la RFA et juge que les attaques et les menaces lancées contre elle compromettent l'évolution vers la paix. Toutefois "l'équilibre établi après la guerre ne saurait être changé que par un accord général et librement consenti."

●Rhodésie – La France s'est associée "aux sanctions adoptées pour mettre fin à l'illégalité..."

●Afrique du Sud – La France déplore que ce pays continue de se soustraire à ses obligations internationales pour ce qui concerne le Sud-Ouest africain et l'Apartheid.

●Proche-Orient – Aucun progrès réel n'y a été fait vers une paix durable. "Sur le fond, le gouvernement français, qui tient pour acquis que chacun des Etats du Proche-Orient a le droit de vivre en sécurité, a déjà déclaré qu'il n'admettait et qu'il ne fallait pas admettre aucun fait accompli sur place en ce qui concerne les limites territoriales et la condition des citoyens."

●Désarmement: La France, bien qu'elle soit, à sa mesure, une puissance nucléaire, serait la première à s'associer à la négotiation d'un désarmement véritable qui tendrait à la sécurité de tous et non plus seulement de quelques-uns".

Selon M. Debré, un désarmement véritable doit porter sur les arsenaux nucléaires existants et être accompagné d'un désarmement conventionnel profond, sous un contrôle précis et efficace.

Une nouvelle division biafraise est équipée

UMUAHIA (Biafra) (AFP) – "Notre but est d'être libres et tant que nous ne le seront pas nous ne pouvons cesser de combattre", a déclaré le colonel Odumegwu Ojukwu, leader biafrais, s'adressant hier aux soldats de la division de commandos, de création récente.

L'objectif de la guerre livrée par le Biafra a été de retarder les Nigérians le plus possible jusqu'à ce que la sympathie s'éveille dans le monde en notre faveur, a poursuivi le leader biafrais. Mais, a-t-il souligné, "nous sommes arrivés à un moment où le succès moral doit se transformer en victoire sur le champ de bataille".

"Notre peuple, a ajouté le colonel Ojukwu, a décidé qu'il fallait, à quelque prix que ce soit, continuer avec une énergie renouvelée sur la route de la souveraineté".

Cette nouvelle division de commandos est issue d'une brigade dont les effectifs ont été regroupés, réentraînés, réequipés et renforcés. Elle est assistée d'officiers volontaires provenant principalement d'Europe.

Le colonel Ojukwu qui considère les commandos comme l'élite de l'armée biafraise, a indiqué enfin qu'il leur serait bientôt confiée une mission spéciale derrière les lignes nigérianes.

La Croix-Rouge ne reculera pas

LAGOS (AFP) – La Croix-Rouge internationale a décidé hier de maintenir l'ordre donné à ses représentants au Biafra de rester sur place pendant l'avance des troupes nigérianes, mais leur demande de prendre des précautions supplémentaires, en raison de la mort de quatre volontaires européens, dont deux représentants de la Croix-Rouge, lors de la prise d'Okigwi par les fédéraux.

A l'issue d'une réunion de l'Etat-major du CICR, au Nigeria, qui s'est tenue aujourd'hui à Lagos, le Dr R. Hitz, coordinateur des opérations de secours, a rendu publiques les nouvelles directives données aux représentants de la Croix-Rouge au Biafra. Seules les équipes opérant dans les secteurs particulièrement dangereux ou abandonnés par la majeure partie de leurs habitants, devront se replier sur des positions plus sûres. Par contre les autres devront rester sur place. Mais il leur est enjoint de ne pas rester à proximité des grands axes routiers, où se déroulent les principaux combats, de se réfugier dans la brousse jusqu'à ce que le front nigérian les ait dépassés, puis de revenir sur les lieux de leur travail et de se présenter aux autorités militaires fédérales.

L'efficacité de ces nouvelles instructions, estime-t-on à Lagos, pourrait être prochainement testée à Uturu, située à proximité d'Okigwi sur l'axe d'attaque nigérian, où se trouveraient 11 représentants du CICR. La Croix-Rouge s'est d'ailleurs arrangée avec les autorités militaires nigérianes pour que le Dr A. Gray, coordinteur des opérations du CICR, pour le secteur d'Enugu, pénètre dans la ville avec les premiers éléments fédéraux au cas où celle-ci tomberait.

Le Dr Gray serait alors chargé d'identifier les membres du personnel du CICR et d'assurer leur sécurité.

Bien que, de source émanant de la Croix-Rouge, ces diverses directives soient jugées "plus réalistes" que celles en vigueur au moment de a prise d'Okigwi, certains observateurs dans la capitale nigériane font preuve d'un optimisme modéré. Ils soulignent notamment que les volontaires pourraient courir de grands dangers dans la brousse car, du fait de la guérilla biafraise, ils pourraient être pris pour des mercenaires étrangers par les Nigérians.

George Wallace se présente comme le champion de la paix

WASHINGTON (AFP) – M. George Wallace, le candidat d'extrême droite du parti "Indépendant" s'est présenté hier matin devant les directeurs de journaux affiliés à l'agence d'informations United Press International comme le champion de la paix.

"Toute notre campagne,"a-t-il dit, met l'accent sur la paix. Il a présenté son coéquipier pour la vice-présidence, le général en retraite Curtis Lemay, qui prôna dans diverses publications d'emploi de l'arme nucléaire comme un homme dont "la paix est la profession".

M. Wallace, développant ses thèmes habituels en défense des droits des Etats contre les ingérences du pouvoir fédéral, notamment dans le domaine de la déségrégation scolaire, et de la restauration de "la loi et de l'ordre", a répondu avec calme et modération aux questions des représentants de cette "presse libérale" qu'il stigmatise régulièrement dans ses réunions publiques. A propos du Vietnam, il a souligné qu'il souhaitait voir les pourparlers de Paris déboucher sur un règlement pacifique, mais que si ceux-ci échouaient il "suivrait les conseils du comité des chefs d'état-major", afin de gagner la guerre par des moyens conventionnels.

L'ex-gouverneur de l'Alabama que certains sondages d'opinion placent actuellement en seconde position, largement derrière M. Richard Nixon mais devant M. Hubert Humphrey dans la course à la présidence, a souligné que, s'il accédait à la Maison Blanche, il ferait en sorte que les forces américaines soient rapatriées du Vietnam le plus rapidement possible.

Il s'en est pris avec bonne humeur à ses deux rivaux. Répondant notamment à une attaque de M. Humphrey, qui aurait prétendu que, si Wallace était élu, il demeurerait inactif, et passerait son temps à la Maison Blanche "à faire des réussites", il a affirmé que les choses iraient mieux aux Etats-Unis si le président Johnson et le vice-président Humphrey s'étaient livrés à cette activité au cours des quatre dernières années, plutôt que de prendre les décisions qu'ils ont prises.

M. Wallace s'est encore défendu d'être "raciste" affirmant que les Noirs de l'Alabama avaient voté en masse pour son épouse quand elle l'avait remplacé au poste de gouverneur de l'Etat.

Selon Pierre Salinger

Robert Kennedy se serait rallié à Hubert Humphrey

BRUXELLES (AFP) – Quelques jours avant sa mort Robert Kennedy a confié à Pierre Salinger que s'il n'était pas désigné par la convention démocrate de Chicago, il appuierait la candidature de M. Hubert Humphrey, a déclaré hier soir l'ancien secrétaire de presse du président Kennedy au cours d'une conférence de presse à Bruxelles.

M. Salinger, actuellement directeur de la campagne de l'équipe démocrate en Europe, a précisé que le sénateur Robert Kennedy lui avait fait cette confidence au cours des élections primaires de l'Oregon qui précédèrent celles de Californie.

Rappelant que John Kennedy avait "perdu" la Californie en 1960, après le décompte des bulletins des Californiens résidant à l'étranger, M. Salinger a souligné l'importance des voix du million d'électeurs américains vivant en Europe.

Un camp américain est encerclé par le Vietcong

COLLINE 55 (près du camp de Thuono Duc) AFP – L'opération organisée par la première division de "marines" américaine pour tenter de faire lever le siège du camp des forces spéciales de Thuong Duc, encerclé depuis dix jours "par les Nord-Vietnamiens, est la plus importante de ces trois derniers mois", a déclaré hier après-midi un porte-parole américain. Au cours des engagements d'hier et de ce matin, a-t-il indiqué, les marines ont eu deux tués et onze blessés. Neuf Nord-Vietnamiens ont été tués tandis qu'il n'y a pas eu de pertes du côté sud-vietnamien.

Les Nord-Vietnamiens, a souligné le porte-parole, essaient de se retrancher dans les cavernes. Ils possèdent un réseau souterrain très bien organisé. Entre chaque bombardement, ils sortent leurs mortiers, tirent une salve contre les hélicoptères puis rentrent leurs armes sous terre.

En fin de matinée, un nouvel assaut a été lancé contre le plateau et, selon le porte-parole, il aurait partiellement réussi. Les autres unités engagées dans cette opération progressent lentement sans rencontrer de résistance.

Légers incidents au Pérou

LIMA (AFP) – De nouvelles manifestations se sont produites hier matin à Lima où la police a dû disperser des groupes d'étudiants à coups de grenades lacrymogènes. Les incidents, qui n'ont jamais pris de proportions importantes, se sont déroulés notamment devant la "maison des études" en plein centre de la capitale. Les manifestants appartiendraient à l'université apriste "Frederico Villareal".

Alors que se déroulaient ces manifestations, le gouvernement du président Juan Velasco Alvarado se réunissait pour étudier la situation financière, et notamment la dette étrangère péruvienne.

D'autre part, le vice-président Seoane accusé par M. Ulloa, dernier ministre des finances de M. Belaunde Terry, d'avoir collaboré avec les auteurs du coup d'Etat lui a répondu hier en l'accusant à son tour d'avoir profité de sa situation de ministre des finances pour augmenter sa fortune personnelle.

Enfin, une bombe à retardement a été désarmorcée par la police peu avant qu'elle n'éclate dans les jardins de l'ambassade du Nicaragua à Lima.

BUENOS AIRES (AFP) – Les élections municipales, législatives et présidentielles péruviennes auront lieu comme prévu le 8 juin 1969 et les conseils municipaux, les députés et les présidents et vice-présidents du Pérou entreront en fonction le 28 juin suivant, a annoncé hier le président destitué du Pérou, M. Fernando Belaunde Terry, à Buenos Aires, où il est exilé.

Une cinquantaine de journalistes qui s'attendaient à ce que le président Belaunde leur annonce son retour à Lima ont été à la fois déçus et surpris par la déclaration de l'ex-chef d'Etat qui s'est refusé à toute révélation sur ses projets immédiats.

M. Belaunde Terry a fait sa déclaration après avoir rendu hommage, devant sa tombe, au général San Martin, libérateur du Pérou. Peu avant les autorités argentines avaient supprimé la garde d'honneur au pied du monument ce qui a provoqué un certain malaise parmi la centaine de journalistes, de membres de la colonie péruvienne et de sympathisants venus entendre M. Belaunde Terry.



CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7¼%

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à:

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961

NOM .....

ADRESSE .....

MONTANT $..... SIGNATURE .....

LD-8-10-68

Dépôt minimum: $1,000.

Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

Pourquoi les Obligations d'Épargne du Canada sont une bonne affaire pour tout le monde



...y compris vous!

Ces obligations vous aident à réaliser vos ambitions, vos projets, quand vous le désirez. De plus, elles vous permettent de participer activement et d'une façon personnelle au développement de votre pays. Il n'y a pas de moyen plus simple, plus sûr, plus rentable de faire fructifier vos économies que d'acheter des Obligations d'Épargne du Canada.

• **A votre portée!** Toute personne (adulte ou enfant), toute compagnie ou association peut en acheter de $50 à $50,000, au comptant ou par versements, au travail, de toute banque, caisse populaire, société de fiducie, ou de tout courtier agréé.

• **Argent instantané!** Vous pouvez les encaisser en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt.

• **Croissance formidable!** Le rendement moyen à l'échéance est de 6.75% l'an! Il y a quatorze coupons d'intérêt annuel. Le premier paie 5.75% d'intérêt, le second 6.50%, les trois suivants 6.75%, et les neuf derniers 7.00%. Vous pouvez toucher votre intérêt chaque année. Mais si vous conservez tous vos coupons, vous recevrez de l'intérêt sur l'intérêt. C'est ainsi qu'à l'échéance une obligation de $100 vous rapportera $250.

Peu de placements sont aussi rentables. Aucun n'est aussi sûr! C'est vraiment une bonne affaire pour tout le monde!

Achetez les vôtres dès maintenant!